QUARANTIÈME ANNÉE – Nº 11836 – JEUDI 17 FÉVRIER 1983

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,60 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 75 p. ; Italie, 1 200 L ; Liban, 360 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Violentes attaques contre les États-Unis au Conseil national palestinien

LIRE PAGE 3 L'ARTICLE D'ÉRIC ROULEAU

Les massacres en Assam

Nouvelle épreuve pour Mme Gandhi

L'Asie du Sud n'a pas l'exclusivité des violences politiques ou des affrontements ethniques, mais de tels faits y prennent une ampleur qui rappelle les horreurs des massacres de Sabra et de Chatila. Les événements qui ensanglantent l'Etat de l'Assam, dans le nord-est de l'Inde, en sont un nouvel exemple et constituent une nouvelle épreuve pour Mme Gandhi.

Les heurts survenus – à l'occasion d'une campagne électorale – entre des populations autochtones et des « immigrés », dont la présence en Assam date pour une large part de la colonisation britannique, apparaissent comme des affrontements entre communautés hostiles, dans lesquels le rôle des partis apparaît comme secondaire.

Politique, le problème l'est cependant à plus d'un titre pour le gouvernement de New-Delhi. D'abord parce que celui-ci est engagé depuis trois ans, avec les représentants des populations d'Assam, dans des négociations qui n'ont donné aucun résultat et auxquelles il a finalement préféré l'épreuve de force que constituait l'organisation des élections de cette semaine. La promesse des opposants au scrutin de transformer celui-ci en « bain de sang » a été tenue.

Ensuite, parce que le problème de l'Assam n'est pas le seul de ce type dont souffre la société indienne, celui des Sikhs au Pendjab, par exemple, entretenant des menaces endémiques d'agitation tout aussi graves.

Fussent-elles d'origines ethniques, enfin, ces violences atteignent nécessairement la crédibilité d'un pouvoir central déjà entamée au début du mois de janvier par le revers infligé à Mme Gandhi au cours d'élections régionales dans les deux grands Etats de l'Andhra-Pradesh et du Karnakata, dans le sud du pays.

La position du premier ministre indien est assurément moins fragile que celle de son voisin, le général Ershad, administrateur en chef de la loi martiale au Bangladesh, dont l'autorité vient d'être contestée avec violence, dans sa nature même, au cœur de sa capitale. Ce n'est pas le principe du pouvoir exercé à New-Delhi par le Parti du Congrès qui est en cause, mais sa capacité à gouverner – suivant les règles démocratiques auxquelles il s'affirme attaché – un pays immense parcouru de forces hostiles entre lesquelles il ne parvient pas à imposer la paix.

Déjà l'échec électoral de janvier subi par Mme Gandhi avait posé le problème fondamental des relations entre le pouvoir central et des Etats dont le contrôle lui échappe peu à peu. Le femme forte de l'Inde paraît hésiter sur les remèdes propres à redresser cette situation. Consciente des faiblesses de son propre parti – miné par les querelles de personnes, les intérêts privés, l'incapacité de ses représentants, – elle a paru s'orienter vers un remaniement en profondeur de ses instances dirigeantes en même temps que du gouvernement. Mais les initiatives qu'elle a prises jusqu'à présent en ce sens sont restées fort modestes.

Faute d'une réforme véritable de la démcratie indienne, d'une régénération de ses organes, la tentation pourrait être forte d'une personnalisation accrue du pouvoir, voire du recours à des mesures autoritaires et d'exception identiques à celles qu'a déjà connues l'Inde au milieu de la dernière décennie.

Un candidat du parti gouvernemental assassiné

Un candidat du parti de Mme Gandhi (le Congrès I) aux élections locales dans l'Assam (nord-est de l'Inde) a été tué le mardi 15 février à Darrang par une foule en armes, qui voulait apparemment se venger du massacre de nombreux villageois autochtones de la région dans la nuit de samedi à dimanche, a-t-on appris officiellement à Gauhati, capitale de l'État. Le candidat du parti du Congrès, M. Satya Narayan Ram, a été tué alors qu'il s'adressait à la foule au cours d'une réunion électorale.

Les informations dont on dispose sur les circonstances du massacre de Darrang (*le Monde* du 16 février) sont encore fragmentaires. On fait état, à Gauhati, de cent cinquante morts, mais l'envoyé spécial de l'A.F.P. cite des témoignages selon lesquels le nombre des victimes atteindrait quatre cent cinquante.

D'après les mêmes témoins, plusieurs milliers d'habitations ont été détruites et les localités ravagées seraient parsemées de corps affreusement mutilés, amputés des pieds ou des mains. On rapporte que les têtes de deux femmes étaient *« écrasées à coups de pierre »* et que le cadavre d'une femme enceinte gisait, le ventre ouvert, à côté de celui de sa petite fille de cinq ans.

Rappelons que, d'après les informations parvenues à Gauhati, les villageois ont été massacrés par des immigrants népalais et les membres de certaines tribus locales.

D'autres actes de violence ont encore été signalés dans plusieurs districts de l'Assam, notamment à Goalpara, où les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur la foule qui leur lançait des flèches et des bombes incendiaires, ainsi qu'à Kamrup et Nowgong.

La vague de violence se développe depuis le début de la campagne pour des élections législatives auxquelles s'opposent des associations d'autochtones, en raison de la présence sur les listes électorales de quelque deux millions et demi d'immigrés originaires du Bangladesh et du Népal. Une première journée de scrutin, marquée par de très nombreuses abstentions, a eu lieu lundi. Deux autres sont prévues jeudi et samedi.

La réforme du système bancaire

Les statuts des établissements seront harmonisés et le contrôle de la puissance publique sera renforcé

Un an après la nationalisation des établissements de crédit en France, effectivement mise en œuvre par la nomination de nouveaux dirigeants et le transfert à l'État du capital des établissements, M. Jacques Delors a fait, devant le conseil des ministres du 16 février, le bilan de l'opération et exposé les grandes lignes de la loi qui sera discutée et votée par la Parlement, vraisemblablement à l'automne. Cette loi, doit refondre le système bancaire français, en généralisant et en harmonisant la réglementation qui s'y applique, tout en redéfinissant les modalités du contrôle exercé par la puissance publique, dans le sens d'un renforcement.

Se hâter lentement

par FRANÇOIS RENARD

La maîtrise du crédit, « pierre angulaire » du socialisme économique, est un dessein d'une formidable ampleur et d'une non moins formidable ambition, qui ne peut s'appuyer sur aucun modèle existant et revêt un caractère « *faustien* » suivant les uns, ou témoigne d'une grande naïveté selon les autres. Elle se heurte à d'immenses obstacles, du fait de la physionomie particulière du système financier français, où coexistent, tant bien que mal, banques commerciales, établissements mutualistes, caisses d'épargne et secteur d'Etat.

Elle soulève des réactions passionnelles et touche à des problèmes brûlants (le crédit, c'est fragile, à l'étranger comme en France), ce qui explique la prudence – la lenteur disent certains – avec laquelle M. Delors, ministre de tutelle du système financier, a mis en chantier sa réforme et sa restructuration.

Cette prudence est vivement critiquée au sein même du parti socialiste, qui, il faut bien le dire, cultive depuis longtemps une véritable mythologie au sujet de la banque, fondamentalement suspecte et coupable d'asphyxier les entreprises.

A Lille, le 6 septembre 1981, M. Mauroy assurait que les banquiers ne devaient plus être « *des tuteurs, des seigneurs et des exécuteurs* ». Tout récemment, en novembre, M. Fabius estimait que « *le secteur bancaire, empreint d'un grand conservatisme, a depuis longtemps confisqué la créativité industrielle au lieu de se mettre à son service* », et assurait que « *tout ou à peu près* », restait à faire.

Face à ces critiques, M. Delors s'est hâté lentement, peu soucieux de brusquer les choses et réaffirmant abondamment qu'il « *ne manierait pas le bistouri* ». Cela ne l'a pas empêché de définir plusieurs thèmes de réflexion.

Le thème principal, qui s'est dégagé peu à peu et assez tardivement semble-t-il, est celui de l'universalité, c'est-à-dire de l'égalité *entre tous les établissements*, tant en ce qui concerne leur statut que la collecte des dépôts.

Conscient de demander aux banques commerciales un effort particulier en faveur des entreprises, et prenant acte du « *grignotage* » effectué à leurs dépenses depuis 1945 par le secteur mutualiste (Crédit agricole et Crédit mutuel) les banques populaires et les caisses d'épargne, M. Delors entend arrêter ce processus, en rognant certains « *privilèges* » : lors d'un colloque sur les nationalisations, en décembre, il a affirmé qu'il « *ne se laisserait pas faire par les lobbys* » (le Crédit mutuel étant le plus visé) et qu'il prendrait la défense des banques.

(Lire la suite page 31.)

La mort de Waldeck Rochet

- **Le Khrouchtchev français,** *par Philippe Robrieux.*
- **L'artisan de l'union,** *par Patrick Jarreau.*

(Lire page 7)

Le Chili de mal en pis

Le général Pinochet, au pouvoir depuis le coup d'État de septembre 1973, vient de remanier son gouvernement (*le Monde* du 16 février). M. Luders, ministre de l'économie et des finances depuis août 1982, est la principale victime d'un replâtrage ministériel destiné à restaurer une confiance, nationale et étrangère, fortement ébranlée en raison de la faillite du modèle économique ultralibéral choisi par les militaires. Pourtant, le chef de l'État a précisé qu'il ne changerait pas de cap politique.

I. – La faillite des « Chicago Boys »

De notre envoyé spécial JACQUES DESPRÉS

Santiago-du-Chili. – « *La crise que traverse le pays est à la fois économique, sociale, culturelle et politique.* » Ce n'est pas un membre de l'opposition qui s'exprime ainsi mais un dirigeant politique de droite, hier encore favorable au général Pinochet.

« *Cesantia* » (chômage), ce mot revient dans toutes les conversations. Douloureuse réalité aux multiples facettes qui n'a jamais cessé d'être présente, même au moment du « boom » économique.

A aucun moment en effet le gouvernement militaire n'est parvenu à faire descendre le chômage au-dessous du taux de 14 %. Le quart de la population active du Grand Santiago (environ trois cent quatre-vingt mille personnes) est sans travail. Si l'on ajoute le quasi-chômage représenté par ceux qui travaillent dans le cadre du plan d'emploi minimum (PEM) et du plan d'occupation des chefs de famille (POJH), on arrive à un taux supérieur à 30 %. Le PEM et le super-PEM, comme disent les Chiliens, ne sont que des palliatifs dont la principale vertu est de faire baisser les indices.

Employés à réparer la chaussée ou à repeindre les façades des bâtiments publics, les bénéficiaires de ces programmes d'assistance gagnent entre 2 000 et 5 000 pesos par mois (27 et 55 dollars), alors que le salaire minimum est de 6 222 pesos (83 dollars). Pour plus de 40%, la population active serait ainsi sous-employée. Des ouvriers qualifiés, des employés, des enseignants, sont devenus chauffeurs de taxi, laveurs ou gardiens de voitures. D'autres font du porte-à-porte ou s'entassent sur les trottoirs de la principale artère de Santiago pour vendre leur pacotille.

Cette situation tragique est le résultat d'une forte contraction de l'activité économique durant l'année 1982 (–14% selon les statistiques officielles). Le recul de la production a été particulièrment sensible dans le bâtiment (–28,8%) et le secteur industriel (–21,9%). La progression du PIB par habitant est pratiquement nulle depuis 1973.

Ceux qui ont eu la chance de conserver leur emploi ont dû, dans de nombreux cas, accepter une réduction de leurs rémunérations. « *Je n'avais pas le choix. C'était ça ou la porte* », affirme un dessinateur industriel. Le pouvoir d'achat a diminué sous le double effet de la réduction des salaires nominaux et de la hausse des prix qui s'est accélérée à partir du second semestre, pour atteindre près de 21 % à la fin de l'année (9,50 % en 1981). Les augmentations ont été particulièrement sensibles pour les produits de première nécessité.

Après avoir autorisé l'indexation des salaires lorsque l'inflation se situait autour de 100 %, le gouvernement est revenu, en juin 1982, sur cette décision. L'indexation a été supprimée pour ceux qui n'ont pas droit aux négociations collectives, c'est-à-dire la majorité des travailleurs. En outre, un nouveau plancher a été établi qui autorise l'employeur à ramener les rémunérations à leur niveau de juin 1979.

Les autorités sont revenues en partie sur cette décision à la fin de l'année, face aux protestations énergiques des syndicats. « *En fait*, affirme un dirigeant syndical, *ces nouvelles dispositions aboutissent au gel des rémunérations sur la base de 1982, année durant laquelle elles ont précisément diminué.* »

(Lire la suite page 5.)

La protection de l'environnement

Les enquêtes publiques seront généralisées

Le conseil des ministres a entendu, ce mercredi 16 février, M. Michel Crèpeau, ministre de l'environnement, venu présenter un projet de loi relatif aux enquêtes publiques, conformément à ce qui avait été annoncé à la fin de l'an dernier (le Monde *du 5 novembre 1982*).

Dans son exposé des motifs, le ministre n'a pas caché que « *la procédure d'enquête publique ne répond manifestement plus aux attentes de la société moderne* », en raison notamment de son « *caractère formel et peu crédible* ». Le projet de loi promet donc des « *procédures ouvertes et contradictoires* ».

Tout d'abord, l'enquête publique sera ouverte « *chaque fois qu'une opération peut porter atteinte à l'environnement de manière importante* ». Traditionnellement, lorsqu'il s'agissait de construire des lignes à haute tension, des ports de plaisance ou des voies sur berge, on se contentait d'une « étude d'impact », qui était rendue publique une fois la décision prise. Ce n'était donc qu'une justification *a posteriori* d'une décision pratiquement irréversible. On ne procédait à des enquêtes publiques que pour les expropriations, les installations classées (usines polluantes), les carrières et les opérations de remembrement. La procédure, en outre, sera désormais lancée au moins un mois avant toute décision (au lieu de quinze jours auparavant). L'enquête sera portée à la connaissance du public par voie de presse et donnera lieu à des réunions contradictoires entre les intéressés et le maître d'ouvrage. L'avis du commissaire-enquêteur sera diffusé gratuitement auprès du public.

R. C.

(Lire la suite page 34.)

AU JOUR LE JOUR

K. B.

Les Français sont friands de feuilletons télévisés à un degré inquiétant. Soixante-dix pour cent d'entre eux sont favorables à la retransmission, en direct, du procès de Klaus Barbie, et M. Fillioud n'est pas contre. « J.R. » battu dans les indices d'audience ?

On peut deviner les raisons, saines et malsaines, de cette avidité d'images. Mais on conçoit les affres du réalisateur : plongées dans le passé, contre-plongées dans l'horreur, gros plans sur les témoins, revue des jurés, maquillages, éclairages...

Sans compter les suspensions d'audience pour les « spots » publicitaires. Indispensables pour que la logique de l'audiovisuel soit respectée, jusqu'à l'absurde.

BRUNO FRAPPAT.

LA POLITIQUE THEATRALE DE M. LANG

Georgio Strehler à Paris

M. Jack Lang, ministre de la culture, a présidé le mardi 15 février la conférence de presse au cours de laquelle Georgio Strehler, directeur du Piccolo Teatro de Milan, a présenté les grandes lignes du Théâtre de l'Europe, qu'il a été chargé de mettre en place et dont il doit prendre la direction (*le Monde* du 23 juillet 1982).

Au cours de cette même conférence de presse, M. Jack Lang a annoncé la nomination de Jacques Lassalle, directeur du Théâtre de Vitry, au Théâtre national de Strasbourg, où il succède à Jean-Pierre Vincent, nommé administrateur général de la Comédie-Française, et celle de Jean-Pierre Miquel, directeur du Centre dramatique de Reims, à la tête du Conservatoire national d'art dramatique, en remplacement de Jacques Rosner, qui n'a pas souhaité le renouvellement son mandat.

Le Théâtre de l'Europe, dont les activités commenceront en septembre 1983 et qui occupera la scène de l'Odéon six mois par an, doit devenir, selon les mots de Georgio Strehler *« un centre d'idées, de paix, de tolérance et de recherche pour tous les créateurs de l'Europe »*.

(Voir notre entretien avec Georgio Strehler dans « le Monde des arts et des spectacles », page 17.)

Le Monde

idées

Proche-Orient

Les conclusions de la commission Kahane et les conséquences qu'en a tirées M. Begin n'ont pas fini de provoquer des réactions manifestées ici par Gad Freudenthal et Paul Giniewski. Antoine Basbous veut voir plus loin et se demande comment dissiper les nuages de la balkanisation qui couvrent actuellement le Liban, tandis que Yehoshua Rash souhaite un renouveau politique fondamental en Israël, qui en est en ce domaine, selon lui, à la traversée du *désert*.

Guerre, argent, politique et morale

par YEHOSHUA RASH (*)

DEUX débats ébranlent actuellement une gauche israélienne de plus en plus désemparée devant ce gouvernement Begin qui perdure alors qu'à l'origine il ne devait être qu'une « périphérie », un « accident de parcours », dans le périple sioniste-socialiste, considéré comme seule et incontestable « voie royale ».

Peut-on être officier supérieur dans l'armée, participer hardiment *aux opérations de guerre et, simultanément*, militer en faveur de la paix entre une patrie israélienne et une patrie palestinienne ? Réponse de Mati Peled, un des récents interlocuteurs de M. Yasser Arafat : *« Non ! Canonner Beyrouth a constitué un crime de guerre et ceux qui ne s'y sont pas refusés ont perdu tout droit à faire partie d'un mouvement agissant en faveur de la paix israélo-palestinienne. »* Aussi M. Peled, qui a pourtant gagné son grade de général de brigade au cours de l'opération « Suez-Sinaï » en 1956, estime-t-il que son (ex ?) collègue du parti Sheli (extrême gauche sioniste), le lieutenant-colonel Ran Cohen, membre du kibboutz Gan-Shemouël, s'est disqualifié comme « homme de paix » en ne démissionnant pas de l'armée pendant la guerre du Liban.

M. Cohen, on s'en doute, plaide un dossier sensiblement différent : *« J'ai moi-même dit aux dirigeants de l'O.L.P. qu'aussi longtemps qu'ils tueraient des Israéliens je serais contraint d'en faire autant chez eux. Ils ont parfaitement compris cette position, je n'ai aucune vocation au suicide. M. Peled a-t-il condamné les attentats palestiniens avec la fougue qu'il met à m'accuser de « crimes » qu'il hésite, et pour cause, à imputer à toute l'armée israélienne ? »*

Quand, en pleine bataille, le colonel de blindé Eli Gueva quitta l'armée israélienne, devant Beyrouth, en proclamant qu'il refusait de diriger le tir *de ses chars contre des objectifs non* militaires (*« Je vois dans mes jumelles des enfants qui jouent »*), on se demanda en Israël si son cas allait demeurer unique, isolé ou si d'autres officiers — ou de simples soldats, sans galons ni prestige ! — suivraient son exemple.

Ecoutons Ran Cohen, qui est de souche orientale : *« A l'intérieur de l'armée, avant ma démobilisation normale, j'ai contribué à empêcher des actions que je réprouvais, ce qui m'a coûté une de ces promotions dont a bénéficié, en raison de son comportement, M. Peled il y a dix-sept ans... »*

Si, comme l'écrit M. Peled dans *Hotam* (28 janvier 1983), après son entrevue avec M. Yasser Arafat, le fait d'avoir porté les armes au Liban en juin 1982 — mais pourquoi ne pas étendre ce jugement à toutes les guerres d'Israël, y compris celle où s'est distingué ce procureur ? — suffit pour être éliminé de tout « camp de la paix », les candidats à celui-ci ne seront pas nombreux...

Idéologues et pragmatiques

Maintes unités d'élite, dont l'aviation, comportent nombre d'amis de Ran Cohen ou d'hommes qui partagent *une bonne part de ses convictions* : *« Il faut éviter la guerre,* disent-ils ; *lorsque hélas ! elle a lieu, il n'est question ni de la perdre ni de laisser des « têtes chaudes » lui imprimer un caractère inacceptable, irresponsable. Cette manière d'agir, qui va parfaitement de pair avec une campagne contre la primauté octroyée à la « politique de force », chez nous comme chez nos voisins, est ici la seule qui permette de mener avec crédibilité le difficile et ingrat combat pour la paix. »*

Un autre sujet embarrasse le mouvement syndical Histadrout, centrale unique du pays mais aussi « tutrice » de la *plus importante* entreprise de travaux publics et de construction *d'Israël : est-il permis, souhaitable,* ou, au contraire, interdit et exclu de s'intégrer dans les vastes programmes d'édification de villes nouvelles en Cisjordanie (« Judée et Samarie ») ?

Les idéologues *s'opposent* ici aux pragmatiques. Pour les premiers, l'occupation israélienne est à la fois provisoire et nocive, — par ses implications politiques et éthiques — et dès lors il ne saurait être question de l'encourager en y participant. Certes, proclament ces hommes au nom de l'« *esprit de conséquence* », de gros travaux remplissent les caisses, mais... ils vident l'âme ! Comment peut-on *prôner sincèrement l'évacuation* complète ou *partielle* de la Cisjordanie, *dans le cadre d'un accord* de paix, bien entendu, si l'on y *construit des cités et des villages* que l'on n'entend pas démanteler, contrairement à ce que le gouvernement Begin-Sharon a fait en détruisant Yamit et les villages du Sinaï ?

Qui ne se souvient des quolibets...

Répartie des « réalistes » : *« Nous ne vivons pas sur la Lune mais en un lieu bien précis. Le gouvernement, qui détient les cordons des finances, n'offre des contrats qu'aux firmes qui consentent à travailler en Cisjordanie.*

Nous combattons ce gouvernement, mais il a été régulièrement élu, et comment saurions-nous ignorer les conditions actuelles ? Préférez-vous réduire au chômage nos ouvriers du bâtiment ? Etes-vous persuadés que, même si nous concluons la paix avec nos voisins, ces agglomérations seront abandonnées ? Vous suggérez — et là nous sommes bien d'accord — qu'il vaudrait mieux assurer des logements aux Israéliens déshérités, pour la plupart d'origine maghrébine, qui résident encore dans des taudis ou des masures : mais ce gouvernement a d'autres préférences, et nous ne pouvons « fermer la maison » en prétextant que, pour l'heure, nous ne sommes pas parvenus à faire prévaloir une autre priorité... »

Si, pour s'opposer à toute extension du peuplement juif en Cisjordanie, il faut s'être prononcé contre la moindre acquisition de territoire après la guerre de six jours en 1967, les chefs travaillistes n'auront pas la tâche aisée, puisque c'est sous leurs auspices que, en Cisjordanie comme au Sinaï, ce processus a été *entamé*, le Likoud de M. Begin l'ayant évidemment approuvé puis simplifié...

Ceux qui, à l'époque, criaient gare *et déconseillaient par exemple l'irresponsable* aventure de feu Yamit se souviennent encore des quolibets auxquels ils avaient droit, et des offenses...

On chercherait donc en vain l'unanimité de la « gauche » face aux séductions des budgets gouvernementaux. Voilà qui ne renforce sûrement pas la radicalité de son opposition, c'est le moins qu'on puisse en dire. Scie-t-on *la branche de l'arbre sur laquelle on est commodément assis ?* *Pourtant, en plus d'un milieu, la colère gronde contre l'« opportunisme »* d'un *mouvement* travailliste qui, à force de ne songer qu'au « retour au pouvoir » — demain ou après-demain, — parvient remarquablement à y maintenir ses adversaires de droite.

Des « états d'âme variés »

A vrai dire, les « états d'âme » que créent les débats ici évoqués — et qui ne sont pas les seuls à agiter une opinion pourtant plus intéressée par des fluctuations boursières que *par les véritables problèmes de l'avenir israélien* — ne quittent guère des *milieux d'intellectuels, de petits* groupes de gens que l'essentiel concerne, quelques syndicalistes et d'audacieux rabbins, des responsables de kibboutz ou encore des chroniqueurs qui ne se lassent pas de dénoncer la « captation d'attention » ou le « détournement de vigilance » dont ils rendent coupables les médiocres personnels politiques du moment — toutes tendances confondues.

Ce pays, décidément, si inventif et créatif *dans* l'agriculture, dans la résurgence de l'hébreu, l'originalité de ses *moyens de sécurité*, l'interaction de la tradition et du modernisme, demeure *véritablement sous-développé* dans le domaine politique et cherche des *excuses*, des *alibis*, des justifications — et tous les arguments qu'on avance ne sont pas dépourvus de fondement — là où on demande et où on attend, d'abord, la désignation de vrais desseins et projets de paix et de justice, et ensuite l'élan nécessaire à leur mise en œuvre. Marqué aussi bien par la faiblesse spirituelle que par l'évanescence du dynamisme social, le travaillisme assiste, désolé mais sans ressort, à ces controverses qui illustrent, une fois de plus, la *nécessité d'un renouveau politique* fondamental en Israël là où règnent la *vétusté et la résignation* : pour l'heure — qui presse, — on en est, dans ce domaine politique, à la traversée du désert...

Il faut ajouter que ceux qui, un peu partout dans le monde, juifs et non-juifs, Français, Arabes, chrétiens et tant d'autres encore, pourraient œuvrer en faveur de conditions plus propices à un ressaisissement basé sur une connivence de lucidité, de patriotisme et de foi prophétique, mais estiment plus pertinent de ressasser des reproches — la plupart du temps contre Israël, sans *nuance* aucune, *ou presque* — et de ne formuler des revendications qu'à la seule *destination israélienne*, portent *une* responsabilité considérable dans l'état minoritaire où ils persistent à confiner ceux qui, en Israël, n'en continuent pas moins à préconiser ouvertement le « risque de paix » — principal et déterminant objectif du moment.

(*) Ancien ambassadeur d'Israël au Togo, ancien délégué du Fonds national juif en France, docteur en histoire (Paris-I Sorbonne) et en sciences politiques (Paris-X Nanterre).

● *RECTIFICATIF.* — Une erreur d'accord a altéré le sens de la première phrase de l'avant-dernier paragraphe de l'article de Jacques Blondel, (*le Monde* du 11 février, page 2). Voici le texte original : « Le *problème* n'est pas de savoir quelle institution triomphera. *Celui* de l'école chrétienne, la plus connue en France, doit être nécessairement dépassé; c'est *celui* de l'enseignement chrétien dans l'école de la nation. »

Le dernier mort de Chatila ?

par GAD FREUDENTHAL (*)

A JÉRUSALEM, le 10 février, les manifestants du mouvement La paix maintenant réclamaient la démission du général Sharon. Une grenade été *lancée sur eux, faisant des blessés et* un mort, Émile Greenzweig. Il fut mon ami, et c'est à sa mémoire que j'écris les lignes amères qui suivent.

L'histoire personnelle d'Émile est représentative de toute une génération. Né après la guerre de parents qui venaient de survivre à l'holocauste, il vécut successivement en Roumanie, en France et au Brésil, avant d'immigrer en Israël. *C'est à* Paris, en particulier, qu'il a passé ses années d'adolescent, et ses dernières vacances, *il* y a à peine deux mois, l'ont ramené à cette ville qu'il aimait *beaucoup. Marqué par l'holocauste* et par le vécu de la Diaspora, ce n'était qu'en Israël qu'il se sentait chez lui.

Émile était donc sioniste, mais il ne se reconnaissait pas dans la politique menée au nom du sionisme, notamment en ce qui concerne les relations entre Israéliens et Arabes. Éducateur, il tâchait de sensibiliser ses élèves aux problèmes moraux et politiques que pose le maintien sous occupation, par Israël, de plus de 1 million de Palestiniens. Dernièrement, il avait terminé l'élaboration *d'un programme éducatif original* ayant pour but de promouvoir le rapprochement entre élèves israéliens et palestiniens. Rien d'étonnant donc que, le 10 février, il ait été, encore une fois, parmi les manifestants que la guerre du Liban et les morts de Sabra et de Chatila bouleversaient profondément.

Ces morts palestiniens, MM. Begin, Shamir, Sharon et Eytan en ont été reconnus « indirectement » responsables. J'affirme, pour ma part, sans hésitation, que ces mêmes personnes se sont rendues « indirectement » responsables aussi de la mort d'Émile Greenzweig.

Ce sont eux, en effet, qui, par la politique qu'ils ont poursuivie depuis des années, bien avant d'avoir fait bombarder les civils de Beyrouth et *avant* Sabra *et Chatila, ont obtenu* qu'en Israël la vie humaine n'ait plus une valeur unique, qu'un *sang* vaille plus qu'un autre : on n'a presque jamais jugé des soldats israéliens qui avaient tué des manifestants palestiniens, et on a systématiquement gracié et réduit à un minimum ridicule les peines d'autres Israéliens, condamnés pour avoir assassiné des Arabes.

Ce sont également eux et leurs amis qui, notamment depuis la bataille électorale de 1981, tâchaient d'enlever la *légitimité* à toute critique en qualifiant d'« ennemis de l'État » et de « traîtres » leurs adversaires politiques. Tribun populaire de grand talent, M. Begin n'a reculé devant aucune démagogie afin de susciter, avec succès, des vagues de haine et d'agressivité. En effet, critiquer publiquement le Likoud est devenu, depuis 1981, véritablement dangereux dans les quartiers « béginistes ». La guerre du Liban a rendu encore plus profonde cette cassure au sein de la société israélienne. Plus la guerre et *ses tueries devenaient injustifiables*, plus les attaques, encore verbales, de la part des partisans de M. Begin contre ceux qui la critiquaient devenaient violentes.

Il ne restait donc qu'un pas à franchir : si, d'une part, la vie arabe comptait peu, et si, d'autre part, tout adversaire politique, tout manifestant pour la paix, était traité publiquement de « traître » et d'« agent des *terroristes* »; le premier mort que ferait tomber la haine ne pouvait tarder.

Émile Greenzweig restera-t-il le dernier mort *de Chatila et de Sabra*, le dernier mort dont la responsabilité « indirecte » incombe aux dirigeants du Likoud ? Rien n'est moins sûr. Car M. Begin *et* ses amis ne sont probablement plus en mesure, même s'ils le voulaient, de calmer les esprits qu'ils ont excités, de ramener le pays à un débat serein sur le choix crucial auquel, bientôt, il sera confronté : entre l'évacuation des territoires occupés et la guerre perpétuelle. La haine déchaînée suivra sa propre dynamique, et le jour ne tardera peut-être pas où une *O.A.S. israélienne* poursuivra, de façon systématique et organisée, l'action *terroriste*, sans *doute* encore sporadique, du 10 février. La démocratie israélienne se trouvera alors en péril. Émile *Greenzweig*, je le crains, n'aura pas été seulement le dernier mort de Chatila, mais aussi le premier sur une autre longue liste de morts que MM. Begin, Shamir, *Sharon* et Eytan auront, « indirectement » bien entendu, sur leur conscience.

(*) Chercheur israélien, émigré en France depuis 1976.

Le test du passeur

par PAUL GINIEWSKI (*)

SIMONE de Beauvoir, dans *les Temps modernes* de novembre dernier, nous propose une épreuve intéressante : le test du passeur.

De quoi s'agit-il ?

Une femme adultère rend visite à son amant habitant sur un rivage de la rivière. Son mari habite de l'autre côté. Or elle s'attarde chez son amant, et à partir d'une heure donnée on sait qu'un assassin est embusqué sur le pont. Que faire ? *Il y a* aussi un passeur capable de lui faire *traverser le cours d'eau dans sa barque*. Mais il exige un péage, et elle *n'a pas d'argent.* Son *amant ne veut* pas l'accompagner, ni lui donner l'argent du péage. « Reste chez moi », lui dit-il. Elle emprunte donc le pont et se fait tuer.

Qui est coupable ?

Tous ceux qui sont soumis au test répondent : la femme, ou l'amant, ou le passeur. Personne ne répond « l'assassin » !

∴

C'est toute la quintessence de l'affaire du massacre de Chatila.

Ni Sharon, ni Begin, ni l'armée d'Israël ne sont coupables. Les coupables, ce sont les assassins. C'est-à-dire les phalangistes chrétiens du clan des Gemayel. Qui est responsable ? Ce sont les tueurs de l'O.L.P. et leurs *complices* syriens qui ont, pendant de longues années, *semé la terreur au Liban, massacré plus* de cent mille chrétiens et poussé les chrétiens, aujourd'hui, *à se venger*.

La démocratie israélienne, l'éthique *du peuple qui a donné le décalogue* au monde, poussent les juifs à s'interroger sur eux-mêmes, à se *trouver une part de responsabilité.* Mais depuis qu'ils occupent des portions de Beyrouth, les Etats-Unis, l'Italie ou la France s'accusent-ils, sont-ils accusés d'être responsables des Libanais et des Palestiniens qui sont tués chaque jour dans les embuscades, les attentats, les vendettas qui ensanglantent le Liban sous leur triple occupation, comme hier sous l'occupation des juifs israéliens ?

Poser la question, c'est répondre.

Ni les Français, ni les Italiens, ni les Américains ne sont accusés ni ne s'accusent.

Pourtant, si l'Etat juif était coupable hier, ils sont coupables aujourd'hui.

(*) Journaliste et écrivain.

Vers la balkanisation ?

par ANTOINE BASBOUS (*)

LES frontières du Moyen-*Orient, dessinées par l'accord* Sykes-Picot en 1916, résisteront-elles encore longtemps ? Ne sommes-nous pas les témoins impuissants de bouleversements territoriaux dans la région qui s'étend entre la Méditerranée orientale et le golfe Arabo-Persique ? Le temps où un chrétien venu du Liban, Pharès Khoury, pouvait gouverner à Damas dans les années 40 et 50 est révolu ; aujourd'hui *en Syrie un président* alaouite n'est plus toléré, et l'on assiste à l'éclatement du tissu social au Liban comme en Irak.

La tendance aux regroupements raciaux, ethniques ou religieux s'accentue et deviendra bientôt un processus irréversible. Premier acte : la réalisation d'un foyer national juif en 1948. Moins de trente ans après, la contestation du pouvoir des *alaouites* en Syrie et l'émergence des Frères musulmans, les guerres du *Liban, l'avènement* de Khomeiny, la revendication des Kurdes et la fanatisation généralisée aboutissent au craquement inéluctable des anciennes entités nationales, au profit du modèle israélien. Ni la vieille Europe, ni les États-Unis, ni l'Union *soviétique* ne semblent en mesure de freiner ces développements. *Les* deux premiers, par leur présence militaire à Beyrouth, sont en train d'entériner *le* fait accompli.

Vieux scénario...

La guerre de Tripoli n'est-elle pas due, au fond, à la volonté de l'armée syrienne de préserver l'implantation alaouite dans la capitale du Nord-Liban, qui pourrait devenir, selon un certain schéma, la frontière sud de l'*État alaouite* ?

Et que viennent faire les Iraniens *fanatisés à Baalbeck ? Pourquoi la* Syrie les entretient-elle dans cette zone chiite du Liban ? On en vient tout aussi naturellement à s'interroger sur la guerre de la montagne libanaise qui a débuté dès l'arrivée de Tsahal et se poursuit sous son contrôle. Vieux scénario tant répété par l'Europe impérialiste des siècles derniers, mais perfectionné par les Israéliens.

Pauvres Libanais qui se laissent piéger par des réflexes à la Pavlov ! Les druzes, comme leurs adversaires chrétiens, sont victimes du même *commanditaire israélien, bercés d'illusions* par leur « fournisseur » et leur « *protecteur* », toujours le même, de qui ils vont obtenir un « État à eux, allié d'Israël et garanti par lui ».

Au Liban, les forces d'occupation réveillent et cultivent la haine et préparent d'autres terrains pour y introduire la guerre. On propose à tous les groupes, même aux Palestiniens (!), des armes, bien entendu pour leur « légitime défense ». Pour montrer *leur* innocence à *Chatila*, les Israéliens cherchent à prouver — *à travers le Chouf — que* les Libanais s'entretuent tous les jours. Pour faire pression sur le gouvernement d'Amine Gemayel, on sème les combats et la subversion. Il y a trop de similitude dans les méthodes syrienne et israélienne pour retenir la thèse du pur hasard. Ariel Sharon va même jusqu'à « accepter que la Syrie installe des stations de surveillance au Liban » en contrepartie des *stations israéliennes. Jusqu'où* ira sa générosité ?

Que peut *faire le gouvernement* du Liban, soucieux de recouvrer l'intégrité, l'*unité et* l'indépendance du pays, soucieux de ne pas normaliser une frontière pour se voir refouler sur celles de vingt-deux pays arabes ?

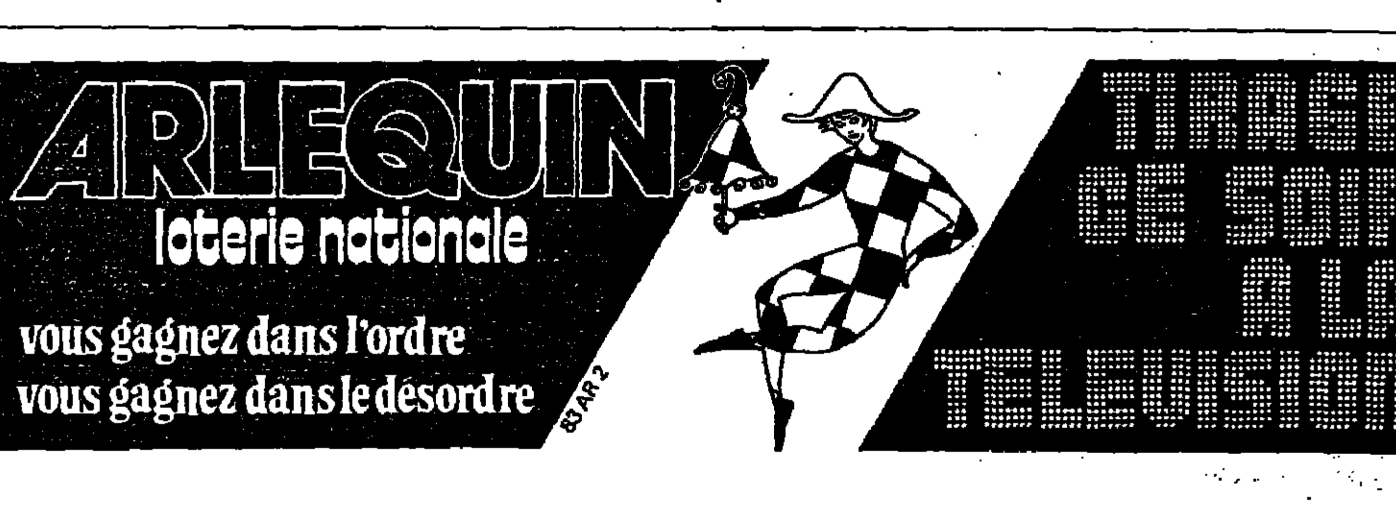
Le Liban est-il seulement confronté à des pressions pour les négociations, ou est-il en cours d'atomisation, préfigurant une autre répartition des frontières qu'une victoire de Khomeiny sur l'Irak *accélérera ? Enfin, Israël peut-il* réellement tolérer son antithèse libanaise multiconfessionnelle ?

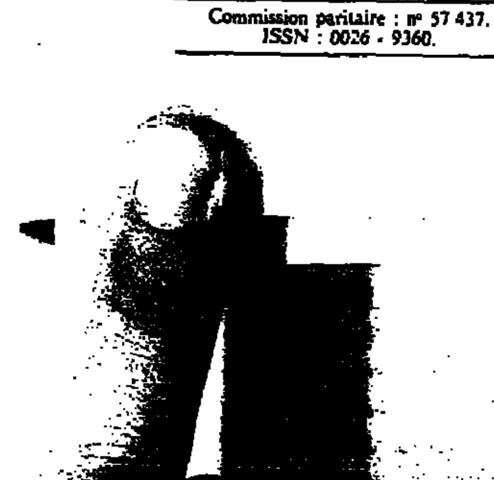
En définitive, après l'échec de l'arabisation de la crise libanaise avec la force arabe de dissuasion en 1976, après l'échec de son internationalisation avec la FINUL en 1978, est-il permis que l'occidentalisation de cette crise avec la force multinationale aboutisse elle aussi à un échec ?

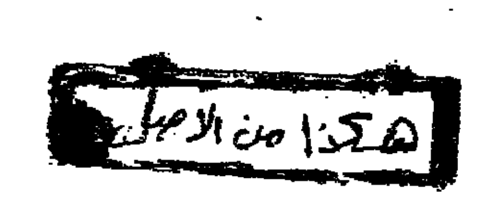
* *Journaliste libanais, coauteur* avec Annie Laurent de *Une proie pour deux fauves ?, Le Liban entre le lion de Juda et le lion de Syrie*, éditions A.D.-Dairat, Beyrouth.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire : nº 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.







Le Monde
M. Kadd…
attaque violem…
Les « Palest…
la victoire des par…

Le Monde

étranger

LA CRISE DU PROCHE-ORIENT ET L'AVENIR DES PALESTINIENS

DEVANT LE CONSEIL NATIONAL RÉUNI A ALGER

M. Kaddoumi, chef de la diplomatie de l'O.L.P. attaque violemment Washington et fait acclamer l'U.R.S.S.

De notre envoyé spécial

Alger. – *Tandis que le Conseil national palestinien paraissait sombrer dans une douce torpeur à l'issue* d'une journée harassante marquée par de nombreux discours de circonstance, M. Farouk Kaddoumi a lancé, de l'avis général, une *« bombe politique »* dont les effets ne manqueront pas de marquer la suite des travaux du « Parlement » de la résistance.

Deux heures durant, mardi soir 15 *février, le chef du département* politique de l'O.L.P. a présenté son *rapport sur les activités* de la centrale des fedayin depuis la dernière session du C.N.P., un texte qui devait être normalement aussi serein et impersonnel qu'un bilan de société. Contre toute attente, M. Kaddoumi a été incisif et passionné dans le ton et d'une brutale franchise sur le fond des questions qu'il a abordées. S'écartant parfois des thèses du Fath, l'organisation à laquelle il appartient, rejoignant celles des groupements les plus radicaux, il n'a *épargné personne, même pas le président* de l'O.L.P., M. Yasser Arafat.

Sans nommer ce dernier, il a, par exemple, déclaré : *« C'est vrai qu'un chef a le droit de prendre des initiatives personnelles, mais celles-ci ne doivent pas sortir du cadre du programme politique de notre organisation et des décisions collectives. »* Il a ajouté que la direction de l'O.L.P. s'était rendue coupable de *« défaillances », ne se montrant pas toujours « à la hauteur de la situation ».*

M. Kaddoumi a longuement évoqué la guerre du Liban, relevant ici ou là les erreurs militaires et politiques commises par les fedayin pour s'élever ensuite contre l'absence de *« toute évaluation objective de notre action »,* et d'une autocritique qui *aurait permis de tirer les leçons d'une* défaite. *« Mais sommes-nous seulement capables de la faire ? »,* s'est-il écrié. Le peuple palestinien, a-t-il ajouté en substance, a le droit de demander des comptes, et ses dirigeants ont le devoir de lui proposer *« une stratégie politique et militaire claire »* avant de procéder à une *réorganisation globale des structures* de l'O.L.P.

M. Farouk Kaddoumi s'est plaint que le *« dialogue »* et la *« démocratie »* aient été insuffisamment pratiqués tant dans la centrale des fedayin qu'au sein des organisations qui la constituent. Ces *« défaillances »,* a-t-il ajouté, s'accompagnaient tout naturellement d' *« indiscipline »* et d' *« actions incohérentes »,* les décisions prises collectivement n'étant pas appliquées avec rigueur.

Sur le chapitre des tâches à accomplir, il a mis l'accent sur la lutte armée, celle-ci étant non seulement *« indissociable du combat politique et diplomatique »,* mais aussi *« primordiale ».* Comme au Vietnam et en Algérie, a-t-il déclaré, *« c'est le fusil qui tranchera, qui assurera le triomphe de notre révolution ».*

Le chef de la diplomatie de l'O.L.P. n'est pas allé jusqu'à critiquer le plan de paix élaboré par les chefs d'Etat arabes à Fès. Mais il ressort de ses propos que le texte n'est qu'un pis-aller, un *« minimum acceptable »,* dans des circonstances difficiles et provisoires, en attendant que *« les rapports de forces évoluent en notre faveur ».* Le plan de Fès, a-t-il ajouté, a été adopté pour répondre à celui du président Reagan rendu public quelques jours auparavant.

Le chef de la diplomatie palestinienne s'en est pris avec une rare fermeté aux gouvernements arabes qui, durant la guerre de l'été dernier, ont *« abandonné à leur sort les Libanais et les Palestiniens, tandis que les bombes israéliennes pleuvaient ».* Formulant des menaces implicites, il a appelé l'O.L.P. à déterminer son attitude en fonction du comportement de chacun des Etats arabes, et, dans tous les cas, à établir des relations étroites avec *« les organisations qui représentent les masses dans ces pays ».* En d'autres termes, il propose de jouer les peuples contre leurs dirigeants si ces derniers devaient se ranger *« dans le camp impérialiste ».*

M. Kaddoumi a dénoncé avec violence les propositions du chef de la Maison Blanche, qui *« ne devraient être entérinées à aucun prix ».* Les véritables objectifs de M. Reagan, a-t-il expliqué avec nombre d'arguments à l'appui, sont de *« détruire l'O.L.P., liquider notre révolution, nous empêcher de créer un Etat souverain perçu comme une menace pour les intérêts stratégiques américains, et, enfin, aggraver la dépendance des pays arabes à l'égard des Etats-Unis ».* Prenant le contre-pied de la thèse de certains de ses pairs, il a soutenu que *« l'alliance stratégique israélo-américaine est indestructible »,* ajoutant qu'entretenir des illusions à cet égard fausserait les analyses de la résistance palestinienne.

La violence de la dénonciation de l'*« impérialisme américain »* n'a eu d'égal, pour l'orateur, que l'éloge dithyrambique du *« camp socialiste dirigé par l'U.R.S.S. »,* Frénétiquement applaudi par l'assemblée toutes les fois qu'il prononçait le nom de *l'Union soviétique, M. Kaddoumi a* déclaré notamment que celle-ci *« se tenait au premier rang des véritables amis du peuple palestinien en lutte pour sa liberté et son indépendance ».* Les pays socialistes, à l'en croire, ont fourni *« une aide morale et matérielle déterminante qui va au-delà des exigences normales de l'amitié ».* Il a appelé au renforcement des relations entre l'O.L.P. et les Etats communistes, ainsi qu'avec tous les mouvements de libération *nationale, en Afrique, en Asie et en* Amérique latine.

M. Kaddoumi n'a pas manqué de rendre hommage aux *« prises de position »* en faveur de la résistance palestinienne des gouvernements du tiers-monde, des Etats non alignés ou islamiques et des pays de l'Europe occidentale. Parmi ces derniers, *il a cité la Grèce, l'Autriche et la* France, faisant l'éloge nommément de MM. Mitterrand et Cheysson. Mais, de toute évidence, l'Union soviétique est pour lui l'alliée privilégiée. Après son discours, il a eu droit à de longues ovations, aux étreintes prolongées des dirigeants d'organisations radicales rivales du Fath et des auditeurs proches de la Syrie. Qualifiée d' *« alliée stratégique », cette dernière avait, en effet, été* l'objet d'appréciations flatteuses *malgré la tension qui caractérise les* relations entre le président Assad et M. Arafat. On a remarqué que ce dernier s'est abstenu d'applaudir certains passages de l'intervention de M. Kaddoumi, notamment ceux ayant trait à la Syrie et au plan Reagan.

Comment expliquer le non-conformisme d'un rapport présenté au nom d'une haute instance de l'O.L.P. ? Les spéculations allaient bon train dans la nuit de mardi à mercredi sur les motivations du chef du département politique. On savait qu'il était en semi-disgrâce et qu'il avait *été exclu,* contrairement aux usages, du comité chargé d'élaborer *les projets de résolution qui seront* soumis au C.N.P. A-t-il voulu un limogeage exprimant l'initiative de l'offensive ? A-t-il cherché à s'assurer l'immunité en ralliant à sa cause une assemblée déjà acquise à un militantisme anti-américain ? Sur le fond, M. Arafat n'est sans doute pas totalement en désaccord avec M. Kaddoumi, mais, habile tacticien, il tient à ce que les résolutions du C.N.P. *soient « souples » afin de « ne fermer aucune porte au dialogue avec les Etats-Unis ». « Le président de l'O.L.P. »,* nous disait l'un de ses proches, voudrait répondre par un *« oui, mais..., à toutes les propositions de règlement ».*

En dernière analyse, cependant, M. Arafat n'est peut-être pas tout à fait mécontent que l'un des siens s'en prenne aux pays arabes et aux Etats-Unis. Il pourrait ainsi mieux monnayer sa « modération ».

ERIC ROULEAU.

Les « Palestiniens de l'intérieur » souhaitent la victoire des partisans d'un rapprochement avec Amman

De notre correspondant

Jérusalem. – Ce sont les débats du Conseil national palestinien à Alger qui, depuis plusieurs semaines, préoccupent avant tout les Palestiniens de Cisjordanie et du territoire de Gaza. Ils ont certes prêté attention dernièrement aux remous causés en Israël par la publication du rapport de la commission Kahane, mais sans se faire d'illusions sur les conséquences que cette affaire pourra avoir quant à leur sort. Personne, semble-t-il, n'a vraiment songé à se réjouir du changement d'affectation de M. Sharon, qui, dans le passé, aussi bien au ministère de l'agriculture qu'au ministère de la défense, a été le grand artisan de la colonisation accélérée dans les territoires occupés et qui pourrait conserver ce rôle maintenant, même *sans portefeuille.*

La retraite forcée du chef d'état-major, le général Raphaël Eytan, n'est pas non plus un élément significatif d'une évolution favorable pour la population des territoires. Celle-ci paraît craindre que son successeur et celui de M. Sharon continuent d'appliquer la même politique de répression systématique fondée notamment sur le *« harcèlement »,* comme viennent de la confirmer les révélations faites récemment sur les ordres donnés par le général Eytan, au cours d'un procès où sont jugés des militaires israéliens accusés de brutalités à l'égard de Palestiniens de la région d'Hébron *(le Monde* du 11 février).

« Ceux qui pensent que la démission de Sharon pourrait indiquer un changement dans la politique actuelle d'Israël font seulement preuve de naïveté, écrit *Al Chaab,* l'un des journaux arabes publiés à *Jérusalem-Est* et *diffusé en* Cisjordanie (quand les autorités israéliennes *ne s'y opposent pas). Aucun changement ne peut être attendu du fait du départ d'un ministre ni même de l'arrivée au pouvoir d'un autre parti... »* Pour l'immédiat, beaucoup d'habitants de Cisjordanie redoutent que le nouveau ministre de la défense et le nouveau chef d'état-major, ainsi que l'ensemble du gouvernement, n'aient de cesse de prouver – à certains Israéliens comme les militants de La paix maintenant et à différents dirigeants étrangers, arabes ou américains tout particulièrement – que les difficultés qu'ils viennent de connaître ne sauraient modifier leur attitude. Aussi craint-on en Cisjordanie que la mainmise israélienne sur les territoires occupés ne s'accentue.

« Avant qu'il ne soit trop tard »

Si aujourd'hui, dans ces conditions, il existe pour les *« Palestiniens de l'intérieur »* un espoir, il ne peut avoir trait qu'à une initiative nouvelle de l'O.L.P. qui permettrait au monde arabe, malgré ses manifestations d'impuissance lors de la guerre du Liban, que l'on n'est pas *prêt d'oublier, d'amener les* Etats-Unis à faire pression sur Israël. Les Palestiniens des *territoires occupés* qui subissent directement le développement effréné de la colonisation israélienne se montrent de plus en plus réaliste – un réalisme obligé. Le maire de Bethléem, M. Elias Freij, n'a cessé d'affirmer, au cours de ces derniers mois, qu'il fallait faire vite *« avant qu'il ne soit trop tard »,* avant que les *« faits accomplis »* israéliens ne deviennent *« irréversibles »* et qu'il n'y ait *« plus rien à négocier ».*

Bien que les autres représentants du Mouvement national dans les territoires occupés lui aient souvent reproché une modération excessive, il *a été plus ou moins entendu.* Il est clair à présent qu'une grande partie des milieux *politiques de Cisjordanie* et de Gaza souhaitent que la tendance représentée par M. Arafat au sein de l'O.L.P. l'emporte lors des travaux du Conseil national palestinien. Toutefois, certaines personnalités proches du F.D.L.P. de M. Nayef Hawatmeh ou du F.P.L.P. de M. Georges Habache espèrent que cela ne se fera pas au prix d'une rupture entre majorité et minorité.

Un sondage réalisé au début du mois de février par l'hebdomadaire cisjordanien *Al Bayader As Siassi* sur un échantillon représentatif de sept cent quarante personnes confirme des études précédentes selon lesquelles une grande majorité d'habitants des territoires occupés *sont favorables à la démarche* actuelle de M. Arafat pour un rapprochement avec la *Jordanie et même* pour la création à terme d'une fédération ou d'une *confédération* entre un Etat palestinien et le Royaume *hachémite – qui pourrait être le* point de départ d'un nouveau processus de paix.

A la question : *« Êtes-vous pour la poursuite du dialogue palestino-jordanien ? »,* 80 % des personnes interrogées ont répondu « oui ». Elles se sont également déclarées à près de 90 % en faveur de *« la direction de Yasser Arafat ».* Mais à la question : *« Pensez-vous qu'un dialogue entre Palestiniens et Américains pourrait être fructueux »,* seulement 31 % des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative.

Dans le journal *Al Chaab,* le maire de Gaza, destitué l'an dernier par les Israéliens, M. Rached Chawa, dont les opinions sont assez semblables à celles de M. Freij (comme ce dernier, M. Chawa a toujours été proche du souverain jordanien), a publié le 10 février, une lettre ouverte pour suggérer au *Conseil national palestinien* l'adoption de la règle de la majorité et non plus celle de *l'unanimité. C'est-à-dire* qu'il défend avec ferveur la position de M. Arafat.

Le maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, lui aussi destitué, vieil adversaire des *modérés que sont* MM. Freij et Chawa, s'est exprimé *dans les colonnes du quotidien Al Fajr* pour soutenir M. Arafat, mais en précisant qu'il fallait préserver l'*« unité »* du peuple palestinien. M. Chakaa se garde de se prononcer sur le problème du choix entre majorité ou unanimité. Ces nuances sont révélatrices des divergences de vues qui demeurent dans les territoires occupés, mais il est clair qu'elles tendent aujourd'hui à s'atténuer. Dans leur ensemble, les Palestiniens de l'intérieur attendent une *« initiative palestinienne »* à Alger pour sortir de l'impasse.

FRANCIS CORNU.

● *La tension s'est accrue subitement le 14 février en Cisjordanie,* où plusieurs incidents se sont produits, notamment à Naplouse, dans un camp de réfugiés près de Ramallah, et dans une localité proche d'Hébron. Dans ces trois endroits, les autorités israéliennes ont décrété un couvre-feu. Près d'Hébron, un officier israélien a été sérieusement blessé à la tête par des jets de pierres. Deux jours plus tôt, une jeune femme israélienne âgée de *vingt ans est décédée des suites de la* blessure provoquée par une pierre *lancée par des manifestants,* près de Bethléem, quinze jours plus tôt.

Les services de sécurité israéliens ont annoncé, le 15 février, que près de deux cents personnes ont été arrêtées en Cisjordanie au cours des quarante-huit heures précédentes. Dans la soirée, des rafales d'armes automatiques ont été tirées en direction d'un véhicule israélien, non loin de Bethléem. Il n'y a pas eu de victimes. Le couvre-feu a été imposé dans plusieurs villages environnants. – *(Corresp.)*

● *Le sort du commandant dissident Saad Haddad* est toujours à *l'étude* au Liban, et aucune décision définitive n'a encore été prise à son sujet, a-t-on affirmé mardi *15 février* de source militaire libanaise.

Cette mise au point a été faite à la suite d'informations de sources israéliennes selon lesquelles l'envoyé spécial américain, M. Philip Habib, aurait informé le ministre israélien des affaires étrangères, M. Itzhak Shamir, que le président et le premier ministre libanais *« étaient prêts à envisager la réintégration du commandant Haddad dans l'armée libanaise ».*

Cet officier, allié d'Israël et dont les milices contrôlent une partie du Sud-Liban proclamée *« Etat du Liban libre »,* fait depuis 1979 l'objet d'un mandat d'arrêt de la part de l'armée et doit être déféré devant un tribunal militaire. Israël demande sa réintégration dans les cadres de l'armée libanaise et exige qu'il assure la sécurité au Sud-Liban. – *(A.F.P.)*

Egypte

Selon Amnesty International

PLUSIEURS CENTAINES D'OPPOSANTS SONT ENCORE DÉTENUS

Dans son rapport consacré à l'Égypte publié ce mois-ci par les Éditions francophones d'Amnesty International(1), l'organisation humanitaire fait état du maintien en prison dans ce pays de *« plusieurs centaines de personnes suspectées d'opposition au régime ».* D'après les informations recueillies par Amnesty International, *« plus de cinq cents (de ces prisonniers) risquent un procès ».* Certains d'entre eux ont été *« battus avec des bâtons, des fouets et des tuyaux en caoutchouc, brûlés à la cigarette, pendus par les mains et les pieds et menacés de mort ou d'agressions sexuelles ».*

« Nous ne savons pas, écrit Amnesty International, *si la torture est redevenue partie intégrante du système de traitement des prisonniers politiques (égyptiens), mais il y a eu un net accroissement du nombre de cas rapportés au cours de l'année 1982. »*

Parmi les prisonniers figurent trois cents membres supposés du mouvement islamiste clandestin El-Djihad (la guerre sainte) qui fut à l'origine de l'assassinat de Sadate en 1981. Le rapport évalue à deux cents le nombre de détenus *« accusés d'activités politiques de gauche ».* Amnesty International a demandé, en juin 1982, au gouvernement du Caire de recevoir ses représentants, mais aucune réponse n'a encore été donnée à cette requête.

(1) EFAI, 18, rue Théodore-Deck 75015 Paris.

Le président Moubarak : je ne demande plus à l'O.L.P. de reconnaître unilatéralement Israël

De notre envoyé spécial

Le Caire. – *« J'avais demandé à l'O.L.P. de reconnaître unilatéralement Israël. J'ai cessé de le faire. Parce que c'est la seule carte dont disposent les Palestiniens, qui doivent l'utiliser au moment opportun. »* Le président Moubarak a saisi l'occasion de la deuxième conférence des journalistes des pays non alignés tenue au Caire, mardi 15 février, pour annoncer cette modification de la position égyptienne, au moment même où se réunit à Alger le Conseil national palestinien.

Le chef de l'Etat égyptien a ajouté : *« Je demande aux Palestiniens de se mettre d'accord avec la Jordanie au sujet de la Cisjordanie et de Gaza, car le temps presse. En effet, les implantations israéliennes se multiplient dans les territoires occupés et plus on attendra, plus il sera difficile de les détruire. »* M. Moubarak rappelle à ce propos que l'Egypte a dû négocier pendant des années *« avant d'obtenir l'évacuation de quelques colonies israéliennes dans le Sinaï. »* Il poursuit à propos des implantations sur la rive ouest du Jourdain : *« Si on attend un an ou même six mois, les Etats-Unis ne pourront plus rien faire. » « En outre,* précise-t-il, *le président Reagan a dit au roi Hussein que c'est après un accord entre l'O.L.P. et la Jordanie qu'il pourra appliquer son plan qui s'oppose à l'annexion par Israël de la Cisjordanie et de Gaza. »*

M. Moubarak fait valoir qu'un tel accord ne suppose nullement, comme le prévoyait le plan Sharon, que la Jordanie devienne la patrie des Palestiniens, bien au contraire. *« Nous avions dit au début de la guerre du Liban qu'il existait un accord tacite ou une connivence entre Israël et la Syrie pour que le premier s'empare du Sud-Liban et le second du Nord, de façon à chasser les Palestiniens et à les obliger à s'installer en Jordanie... Il faut aller vite et restaurer la souveraineté du Liban... Le temps joue contre les Arabes. »*

Interrogé au sujet du sommet de Fès, qui ne prévoit qu'une reconnaissance implicite d'Israël, M. Moubarak a répondu avec vivacité qu'il est temps de *« renoncer aux chimères ». « Cessons de nous moquer de nous-mêmes en niant Israël. Israël existe bel et bien, il occupe des territoires arabes et son existence est garantie par les super-puissances. Il est temps d'admettre la réalité et de négocier pour défendre nos droits. »*

A la question de savoir quelle serait l'attitude de l'Egypte au cas où le roi Hussein serait délégué par les Palestiniens pour négocier avec Israël, M. Moubarak rappelle que, avant la guerre de 1967, la Cisjordanie était sous tutelle jordanienne et Gaza sous tutelle égyptienne. *« Il serait donc logique,* dit-il, *que l'Egypte participe à de telles négociations. Cependant, nous n'en faisons pas une question de principe. »*

PAUL BALTA.

A Damas, M. Cheysson a plaidé pour que le « plan Reagan » soit « utilisé »

Correspondance

Damas. – La visite de M. Cheysson en Syrie s'est achevée mardi 15 février par un entretien de plus de deux heures avec le président Assad. Le ministre des relations extérieures a confirmé au cours d'une conférence de presse que, outre les problèmes généraux du Proche-Orient, il avait beaucoup été question des rapports bilatéraux.

M. Cheysson s'est félicité de la coopération culturelle et a rappelé la présence en France de trois mille étudiants syriens et l'existence en Syrie d'un grand nombre d'établissements français), mais il a souhaité un développement des échanges économiques.

Auparavant, au cours d'une rencontre avec des journalistes français, M. Cheysson avait dressé un bilan des points d'accord et des divergences entre les deux pays.

« J'ai constaté, a-t-il dit, *que les Syriens s'étaient engagés, dans des termes aussi catégoriques que nous, non seulement à respecter, mais également à sauvegarder l'unité et l'indépendance du Liban dans le cadre des frontières reconnues internationalement. M. Kaddham* (le ministre syrien des affaires étrangères) *m'a confirmé l'assurance catégorique donnée au gouvernement libanais que les troupes syriennes se retireraient lorsque les troupes israéliennes le feraient aussi. »*

« Sur d'autres points, il y a quelques nuances », a poursuivi le ministre, qui a mentionné la résolution 242 des Nations unies (1967), les accords de Camp David et la question d'une reconnaissance mutuelle arabo-israélienne *« nécessaire »,* selon lui, *« pour permettre la négociation ».* Il a fait également état d'une *« divergence complète »* sur le conflit irano-irakien.

« En revanche, a poursuivi M. Cheysson, *j'ai trouvé les positions syrienne et française très proches sur la nécessité de faire participer l'O.L.P. à la négociation* (sur la crise du Proche-Orient), *afin que celle-ci porte sur l'ensemble du problème palestinien et pas seulement sur les territoires occupés. Ce qui va donc loin au-delà de la déclaration du président Reagan qui ne s'adresse qu'aux Palestiniens des territoires occupés. Mais là, il y a de nouveau divergence entre les Syriens et nous : nous disons qu'il faut aller au-delà de cette déclaration, mais qu'il serait très bon d'utiliser l'ouverture proposée par le président Reagan. Nous soutenons donc sa proposition en soulignant bien qu'elle est insuffisante. Les Syriens, eux, la rejettent. »*

Une « intimité incomparable »

Interrogé sur les relations de la France avec les pays arabes, M. Cheysson a déclaré que, avec la Jordanie, elles sont *« de nouveau »* chaleureuses. Il a poursuivi : *« Quant à la Syrie, je ne vais pas revenir sur le passé. Nous avons eu des inquiétudes quant à l'attitude de certains Syriens à un moment donné. Il n'y a jamais eu de preuve, mais on disait que les Syriens avaient pu participer à des actions contre des Français, et cela a créé dans l'opinion française une émotion que tout le monde connaît et qui a été pendant un temps une difficulté dans nos rapports. Ceux-ci n'ont cependant jamais été rompus, ni au niveau politique, puisque j'ai moi-même rencontré mon collègue syrien très régulièrement, ni, surtout, dans la réalité quotidienne. Car parmi tous les pays de cette région, il y en a deux avec qui nous avons une intimité incomparable : le Liban et la Syrie. Jamais, dans les rapports entre la Syrie et la France, cela n'a été remis en cause, ni d'un côté ni de l'autre »,* a conclu le ministre.

EMMANUEL JARRY.

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DEMANDE QUE L'ONU PROTÈGE LES PALESTINIENS DU SUD-LIBAN

Damas *(A.F.P.).* – M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a confirmé, mardi 15 février, à Damas, qu'une initiative européenne était en préparation en faveur des réfugiés palestiniens du Liban.

La France, a-t-il dit, alertée par l'UNRWA (Office des Nations unies chargé des réfugiés palestiniens) sur la situation dramatique de réfugiés palestiniens au Sud-Liban, a proposé aux Dix de la Communauté européenne d'intervenir conjointement auprès des gouvernements libanais et israélien.

Pour M. Cheysson, *« la découverte des quinze corps près de Saïda* (Sud-Liban) *constitue une illustration bouleversante de la situation dramatique d'un certain nombre de réfugiés palestiniens dans les territoires occupés du Liban. Il n'y a pas de doute que, avec l'arrivée des troupes israéliennes, des mouvements de population ainsi que la destruction des camps ont encore aggravé la situation de certains. (...) Nous ne pouvons pas rester sourds aux affirmations de certains, qui ont un désir de faire partir les Palestiniens ailleurs. Tout cela est très grave. »*

Evoquant l'hypothèse d'une protection des camps palestiniens par la FINUL (force de l'ONU), il a indiqué qu' *« il y a un certain temps que cette idée bouillonne ». « La FINUL,* a-t-il ajouté, *commence à assurer quelques secours aux Palestiniens, notamment les contingents hollandais et français ; mais, de là à passer d'une action de secours à une action de protection, il y a un pas à franchir. »* La France, quant à elle, verrait franchir ce pas avec beaucoup de satisfaction.

DIPLOMATIE

LA FIN DES ENTRETIENS MITTERRAND-FANFANI

Les sommets franco-italiens auront lieu désormais deux fois par an

MM. Mitterrand et Fanfani, président du conseil italien, ont annoncé à *la fin de leurs entretiens*, mardi 15 février, que les sommets franco-italiens se réuniraient désormais deux fois par an. Jusqu'à présent, la pratique de ces sommets, inaugurée sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, était annuelle. Les sommets *franco-italiens prendront* donc le même rythme que les sommets « *réguliers* » franco-allemands, et, comme ceux-ci, ils réuniront autour des chefs d'État et de gouvernement plusieurs ministres. Cinq ministres italiens et des ministres français ont d'ailleurs participé au sommet qui s'est terminé mardi 15 février.

M. Fanfani a d'autre part approuvé le projet, lancé par M. Mit*terrand lors de sa récente visite à* Rabat, de conférence de la Méditerranée occidentale. « *Le gouvernement italien est tout à fait favorable* », a dit le président du conseil italien. A cette occasion, le président de la République a précisé que cette conférence aurait pour objet d'examiner les problèmes que posera l'élargissement de le Communauté (à l'Espagne et au Portugal) « *aux pays qui ont déjà des contrats avec elle* », c'est-à-dire, les trois pays d'Afrique du Nord. M. Mitterrand ne veut pas étendre la discussion à d'autres sujets comme la sécurité, ni poser « *un préalable* » aux candidatures espagnole et portugaise. Il espère que *cette conférence* méditerranéenne pourra se réunir rapidement, en avril ou en mai, et en tout cas avant le sommet des sept grands pays industrialisés de Williamsburg (Etats-Unis), fin mai.

Les deux hommes d'État ont examiné l'éventualité d'un renforcement de la force multinationale au Liban (à laquelle participent la France et l'Italie) pour élargir éventuellement son action à la demande du gouvernement libanais.

Interrogé sur la possibilité pour l'Italie d'acheter cinq Airbus A-300, M. Fanfani a répondu : « *Nous sommes en train de fixer les achats d'Airbus* » et les « *possibilités pratiques* » de participation de l'Italie au programme des Airbus A-320. M. Mitterrand a souligné que la coopération en matière d'aéronautique *ne se limitait pas à ce type d'appareils.*

M. Fanfani a indiqué que « *quelques divergences* » avaient été constatées à propos des questions agricoles, et M. Mitterrand a souligné qu'en 1982, grâce à des conversations bilatérales et communautaires, la crise « *rituelle* » franco-italienne du vin — un « *dossier empoisonné* » *a dit le président de la République — avait pu être évitée.*

Enfin le président de la République a souligné l'importance des affaires culturelles. « Il y a un redressement à opérer sur l'enseignement de l'italien en France et du français en Italie », a-t-il dit. « *J'ai l'intention de ranimer des institutions déjà prospères, comme la Villa Médicis à Rome, et d'autres qui ne répondent pas entièrement à leur objet, comme les institutions culturelles françaises de Florence.* »

● *Le bureau de coordination des non-alignés* a décidé à l'unanimité, mardi 15 février, d'accepter les candidatures de la Colombie, des Bahamas et de la Barbade comme membres à part entière du mouvement. Le bureau, qui s'est réuni aux Nations unies sous la présidence de M. Paul Roa (Cuba), à en revanche rejeté à l'unanimité la demande du Honduras, candidat à un siège d'observateur. Mais il a accepté une demande identique d'Antigua et a décidé d'inviter la République Dominicaine au sommet qui doit se tenir au début du mois prochain à New-Delhi. — *(A.F.P.)*.

M. Cheysson fait sa première visite officielle en U.R.S.S.

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, part ce mercredi 16 février pour sa première visite officielle en U.R.S.S. (Il n'est précédemment allé à Moscou que pour les obsèques de Brejnev en novembre 1982.) *Le ministre français aura des entretiens, jendi et vendredi*, avec son collègue soviétique, M. Gromyko, et sera probablement reçu par M. Andropov, secrétaire général du P.C., bien que, selon l'usage, cette audience ne soit pas annoncée.

Les cérémonies attachées aux visites officielles sont prévues : dépôts de gerbes au monument au Soldat inconnu et devant la plaque en l'honneur du régiment Normandie-Niémen, soirée (jeudi) au Bolchoï. Samedi, M. Cheysson se rendra à Zagorsk (siège du monastère de La Trinité-Saint-Serge et lieu de pèlerinage) et à Leningrad, d'où il repartira lundi pour un conseil des Dix à Bruxelles.

La force nucléaire française sur la sellette

Parmi les questions dont M. Cheysson *aura à discuter à Moscou* figure, bien évidemment, celle des euromissiles et du soutien que la France a décidé d'apporter publiquement à la décision de l'OTAN de décembre 1979 prévoyant d'implanter chez les alliés européens, à défaut d'un accord à Genève, plusieurs centaines de missiles américains. Nul doute que le ministre français arrive bardé de conviction sur la nécessité de restaurer l'équilibre des forces et d'écarter l'intolérable menace dont a parlé M. Mitterrand à propos des SS-20.

Du côté soviétique, on ne manquera pas, bien entendu, de s'étonner de cette manifestation d' « atlantisme » et d'en appeler aux mânes de de Gaulle. Mais, au-delà de cette polémique générale, quelques arguments plus spécifiques apparaissent dans les commentaires entendus de source soviétique officieuse ces derniers temps. Quelques-uns relèvent de la propagande, d'autres sont plus sérieux.

Il faut ranger dans la première catégorie l'allusion selon laquelle le gouvernement français n'aurait à s'en prendre qu'à lui-même si les propositions de M. Andropov ont placé en première ligne la force nucléaire française.

C'est parce que Paris s'est mis à soutenir, depuis le 10 mai 1981, la *décision* de l'OTAN *que Moscou au*rait décidé de mettre dans la balance ses SS-20 et les missiles français, *prétend cet argument, repris dans* certains milieux d'opposition à Paris. *Malheureusement pour les tenants* de cette thèse, celle-ci ne résiste pas à l'examen des faits.

Dès l'ouverture, en effet, des conversations soviéto-américaines sur les armements stratégiques, en 1969, et à maintes reprises pendant toutes les années suivantes, les Soviétiques ont demandé la prise en compte des armements français et *britanniques*. Et même *si* deux accords SALT ont été conclus sans que *Moscou* ait obtenu formellement satisfaction sur ce point, cette revendi*cation n'a pas manqué d'être « posée »* pour les négociations futures.

Ainsi, le 17 mai 1972, à la veille de la signature du traité SALT-1, M. Semionov faisait, au nom de la partie soviétique, la *« déclaration unilatérale »* suivante : *« Considérant que des sous-marins modernes lanceurs d'engins balistiques sont aujourd'hui en la possession non seulement des Etats-Unis, mais aussi de ses alliés de l'OTAN, l'Union soviétique constate que, pour la période de validité du présent accord intérimaire, les Etats-Unis et leurs alliés ont jusqu'à 50 sous-marins, pour un total de 800 lanceurs de missiles balistiques, dont 41 sous-marins américains pour 656 lanceurs.*

» Si cependant, et durant cette même période, les alliés des Etats-Unis devaient accroître le nombre de leurs sous-marins modernes de manière à dépasser le total opérationnel ou en construction à la date de la signature du présent accord, l'Union soviétique aura droit à un accroissement correspondant du nombre de ses sous-marins. »

Le négociateur américain, M. Smith, répondit, le 24 mai, que son gouvernement n' *« accepte pas la validité de ces considérations »*, ce qui n'empêcha pas M. Semionov de répéter sa déclaration deux jours plus tard.

Cette « *déclaration Semionov* » se prête à diverses interprétations. On peut en conclure que la revendication soviétique n'a jamais été prescrite, mais aussi qu'elle a été satisfaite, malgré le refus américain, puisque l'U.R.S.S. s'est vu accorder alors un contingent supplémentaire de 18 sous-marins lance-engins (SALT-1 lui en a reconnu 62 contre 44 au Etats-Unis), en partie en raison *de l'existence des missiles français et* britanniques.

Or, Moscou comptait déjà 144 de ces missiles à l'époque, soit presque autant que les 162 d'aujourd'hui. Ce pourrait être aussi une raison supplémentaire d'accepter, ou plutôt de « laisser faire » un comptage de ces *forces dans le cadre des négociations* stratégiques américano-soviétiques *(START) et non dans celui des armements* à moyenne portée, comme le *demande aujourd'hui M. Andropov.*

Dans tous les cas, il est clair que la position soviétique n'a rien à voir avec le changement du « 10 mai » : M. Giscard d'Estaing se serait trouvé devant la même revendication au*jourd'hui*, ce chapitre ne pouvant que venir au premier plan au fur et à me*sure de l'entrée des négociateurs* dans le vif du sujet.

Du nouveau sur l' « option Nitze »

Un autre argument soviétique prévisible a trait au fond même des négociations de Genève et il pourrait toucher de beaucoup plus près aux intérêts français. Des signaux convergents donnent, en effet, à penser qu'un accord est possible dans les mois à venir sur la base d'une forte réduction des SS-20 soviétiques et d'un déploiement limité des seuls missiles de croisière (les Pershing étant exclus) dans les pays occidentaux.

C'est ici qu'il faut revenir au projet Nitze-Kvitsinsky, du nom des négociateurs américain et soviétique qui avaient discuté en privé, en juillet dernier, d'un plafond de 75 SS-20, comportant 225 ogives, dans la partie européenne de l'U.R.S.S. contre 300 missiles de croisière (*le Monde* du 27 janvier).

Selon les Américains, Moscou aurait « radicalement rejeté » ce projet à la fin septembre. Or des milieux soviétiques informés affirment qu'il n'en est rien, assurent, ce qui est vraisemblable, que M. Kvitsinsky ne s'est pas engagé « sans *biscuit* » dans ces tractations et qu'il avait *l'accord de la direction collégiale de* l'époque (alors dirigée par Brejnev) : c'est tout juste si M. *Gromyko n'est* pas accusé d'en avoir un peu trop fait à Bonn en janvier, en affirmant que, malgré des « promenades en forêt » des deux chefs de délégation, « aucun progrès » n'avait été fait à Genève.

Ces indications sont prometteuses quant au succès des pourparlers, *mais elles pourraient bien remettre à* nouveau en première ligne, et fâcheu*sement*, les forces *françaises et* britanniques. M. Andropov avait indiqué à M. Vogel, le candidat social-démocrate à la direction du gouvernement de Bonn, qu'il était prêt à prendre en compte non seulement les vecteurs d'armes nucléaires, mais le nombre des ogives emportées, à commencer par les trois têtes du SS-20. Or même le *Spiegel*, en général bien disposé à l'égard des offres soviétiques, écrit que ce geste *« a été jugé à tort comme une nouvelle concession »* de Moscou.

De fait, il est extrêmement probable que si un accord est conclu à Genève (même sans qu'il soit officiellement question des forces françaises et britanniques), la partie soviétique s'empressera de déclarer, dans le style de M. Semionov en 1972, que sa signature ne sera valable qu'aussi longtemps que les arsenaux des alliés des Etats-Unis resteront en l'état, tant pour ce qui est des vecteurs que des ogives.

La modernisation en question

Or Paris et Londres sont précisé*ment à la veille d'un important* développement de leurs arsenaux : la France avec l'installation du missile M-4 sur ses sous-marins à partir de 1985, qui transportera six ou sept charges au lieu d'une seule actuellement, la Grande-Bretagne avec l'acquisition du Trident américain, dont chaque missile emportera jusqu'à quatorze charges, au lieu des trois que véhicule jusqu'ici le Polaris A-3. Autrement dit, l'inventaire des deux pays européens passera au cours des quinze prochaines années de moins de 300 armes à plus de 1 200 à bord des seuls missiles, sans parler de la composante aérienne.

Le risque est donc clair, pour M. Mitterrand comme pour Mme Thatcher : en échange d'un assouplissement de ses positions, M. Andropov s'apprête à mettre leurs deux gouvernements sur la sellette, à les présenter soit comme ceux qui auront empêché un accord à Genève, soit comme ceux à qui les autres Européens devront le maintien du parc soviétique de SS-20 à un niveau plus redoutable encore que celui d'aujourd'hui. Et il ne manquera pas d'Allemands ou de Néerlandais, ni même peut-être d'Américains, pour estimer que ces Français et ces Britanniques sont décidément des empêcheurs de négocier en rond.

Une situation paradoxale au moment où l'Europe souffre plus que jamais précisément de l'absence de défense autonome, et où les deux seuls pays qui font un effort en ce sens vont s'en trouver pénalisés. MM. Mitterrand et les membres du gouvernement auront besoin de toute leur détermination pour maintenir le « cap ».

MICHEL TATU.

NOMINATIONS D'AMBASSADEURS

M. François Michel à Haïti

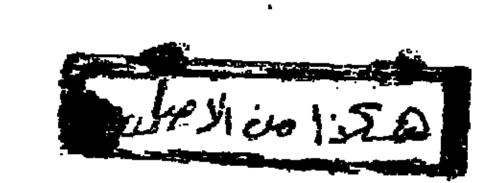
Le *Journal officiel* du mardi 15 février a publié la nomination de M. François Michel comme ambassadeur à Haïti, en remplacement de M. Marcel Barthélemy.

[Né en 1928 à la Réunion, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. François Michel est un spécialiste de l'information et de la francophonie. Après avoir servi outre-mer, il est entré au Quai d'Orsay en 1959. D'abord chargé de mission auprès du ministre des affaires étrangères, M. Couve de Murville, il a été ensuite en poste à Yaoundé, Ankara, Addis-Abeba, Tananarive et Dublin. Nommé au service d'information (1968-1971), il a été mis à la disposition du Haut Comité de la langue française (*1976*) avant de revenir en 1978 au Quai d'Orsay (1978), où il était chef de service de l'enseignement et des échanges linguistiques.]

M. Jean-Michel Dasque en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Le même *J.O.* du 15 février a publié la nomination de M. Jean-Michel Dasque comme ambassadeur en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en remplacement de M. Antoine Colombani.

[Né en 1938, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Jean-Michel Dasque a été en poste à Phnom-Penh, Madrid et Varsovie, ainsi qu'à l'administration centrale (Afrique du Nord, 1966-1969 ; directeur d'Europe, 1978). Depuis 1980, il était membre de la délégation française à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.]



El Salvador

« Le voyage de Jean-Paul II sera très positif »

déclare le vicaire général de la capitale

Le cardinal Mario Casariego, archevêque de Guatemala, a déclaré, le mardi 15 février, qu'il avait reçu plusieurs menaces de mort contre le pape Jean-Paul II, attendu dans ce pays le 6 mars. Au Salvador, où les évêques ont demandé que la visite de Jean-Paul II dans leur pays ne soit pas utilisée à des fins politiques, la commission des droits de l'homme signale que 672 civils ont été tués au cours de combats ou victimes de groupes paramilitaires. Mgr Urioste, vicaire général de San-Salvador, de passage à Paris, a exposé son point de vue sur la situation.

Mgr Ricardo Urioste, vicaire général et plus proche collaborateur de Mgr Rivera y Damas, actuel administrateur apostolique de San-Salvador, accompagnait à Paris, il y a juste trois ans, Mgr Oscar Romero. C'était une semaine avant l'assassinat dans sa cathédrale de l'archevêque de San-Salvador. Un meurtre symbolique, généralement attribué aux groupes d'extrême droite hostiles à toute réforme dans ce pays, déchiré depuis trois ans par une guerre dont on ne voit pas la fin.

Mgr Urioste est de nouveau de passage à Paris. Il a précisé, mardi 15 février, au cours d'une conférence de presse tenue au siège du Comité catholique contre la faim et pour le *développement (1), la position de* l'Eglise salvadorienne à la veille du voyage du pape Jean-Paul II en Amérique centrale.

« Mon pays, dit-il, *vit une véritable tragédie. En trois ans, 47 000 civils ont été assassinés, pour la plupart enlevés la nuit à leur domicile par des inconnus armés. Mgr Romero disait avant sa mort : « Mon ministère consiste pour l'essentiel à ramasser des cadavres... »*

Il estime que l'on ne pardonne pas à l'Eglise *« d'avoir révélé leur droit à la dignité aux pauvres, aux plus humbles »,* mais cette Eglise salvadorienne, ajoute-t-il, *« a précisément trouvé son identité en s'identifiant aux pauvres, qui nous convertiront un jour. En cela, elle est fidèle au message de Puebla, qui disait : « L'Eglise, elle-même, a besoin d'une conversion... »*

Mgr Urioste pense que le voyage *du Jean-Paul II au Salvador, au début* mars, sera *« très positif »*, en rappelant la lettre du 6 août 1982 du pape aux évêques de son pays, qui était un *« appel à la réconciliation »*, mais qui *employait aussi, selon lui, « un langage particulièrement énergique pour condamner la brutalité de la répression exercée un nom d'une politique de sécurité »*. L'Eglise salvadorienne *« est pour une solution pacifique et négociée du conflit »,* mais *« l'une des parties n'est pas disposée à la négociation, et la situation est bloquée ».*

Mgr Urioste conteste nettement le point de vue de l'administration Reagan, qui a *« certifié »* en janvier devant le Congrès de Washington que les droits de l'homme *« étaient en progrès »* au Salvador. *« C'est faux,* dit-il. *Il n'y a pas d'amélioration. La volonté de tuer est toujours là. Récemment, un homme a été tiré hors de chez lui par des inconnus qui l'ont abattu. Sa femme, à genoux, a supplié les assassins de l'épargner, elle et ses enfants. Ils se sont contentés de la violer. C'est sans doute ce que les Américains entendent par amélioration... »*

Il ajoute que Mgr Rivera y Damas (dont la confirmation comme archevêque de San-Salvador et successeur de Mgr Romero est attendue « avec espoir » est lui-même de plus en plus menacé *« parce qu'il a osé se prononcer publiquement en faveur du dialogue et de la négociation. On l'appelle par téléphone pour lui dire « Vous êtes sur le chemin de Romero ».*

M. N.

(1) Le C.C.F.D. lance une grande campagne sur le thème : « Le défi de la solidarité, un monde à créer », en faisant un effort nouveau en 1983 en Nouvelle-Calédonie, à Cuba, en Pologne et au Proche-Orient. (*Comité catholique contre la faim et pour le développement, 4, rue Jean-Lantier, 75001 Paris C.C.P. 18249 74 Y Paris.*)

● *Six militaires salvadoriens*, dont un lieutenant, ont été tués dans un accident d'hélicoptère, mardi 15 février, à Soyapango, à quelques kilomètres au nord de San-Salvador. *Par ailleurs, un communiqué des* forces armées publié mardi affirme qu'elles sont en possession de documents prouvant que « des mercenaires participent à la guérilla ». – *(A.F.P.)*

Argentine

Deux « mères de la place de Mai » ont été reçues par M. Mitterrand

Deux « mères de la place de Mai », la présidente et la vice-présidente du mouvement, étaient à Paris au début de cette semaine. Mmes Hèbe Bonafini et Maria Antokoletz ont expliqué, le mardi 15 février, à M. Mitterrand qui les a reçues pendant trois quarts d'heure à l'Elysée, le but de leur visite : demander au gouvernement français de mettre tout en œuvre, sur le plan juridique, pour obtenir la libération des dix-huit « *détenus-disparus* » de nationalité ou d'ascendance française, ce qui pourrait aboutir, disent-elles, à l'éclaircissement des autres cas.

Les deux responsables du mouvement parcourent les pays européens dont des ressortissants installés en Argentine font partie des milliers de détenus-disparus – trente mille, selon leur estimation. Elles sont allées en Espagne, où elles ont été reçues par M. Felipe Gonzalez, premier ministre. Elles doivent aller en Italie et en Allemagne fédérale. Les gouvernements européens, disent-elles, ont des moyens de pression sur la junte de Buenos-Aires : faire dépendre la conclusion de certains contrats de la réapparition, en vie, des disparus. Elles condamnent les ventes d'armes à l'Argentine, ce qui est une référence à la France, qui a repris ses livraisons d'armements à destination de ce pays.

« Nous sommes allées à l'ONU, disent-elles. *Et nous avons constaté là-bas que nos enfants étaient devenus des dossiers, des numéros. C'est ce qu'il faut changer. »*

Les « mères de la place de Mai » assurent que des camps de concentration existent toujours : *« dans les casernes »*. Tous les deux ou trois mois, précisent-elles, *« des disparus réapparaissent, mais la terreur les empêche de parler »*. Elles ont appris, au cours de leur tournée européenne, que certains vivaient de ce côté-ci de l'Atlantique.

Mexique

● UN APPAREIL AMÉRICAIN DÉTOURNÉ PAR UN IRANIEN. – Un pirate de l'air, de nationalité iranienne, a détourné un appareil américain qui effectuait une liaison au Texas avec vingt passagers mardi 15 février. L'avion s'est posé à Nuevo-Laredo au Mexique. Les passagers ont été libérés et le pirate, qui voulait se rendre à La Havane, a été conduit à Mexico où les autorités lui cherchent un pays d'accueil. – *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*.

Le Chili de mal en pis

(Suite de la première page.)

Autre manifestation de la crise, l'endettement considérable des entreprises privées et des particuliers. La plus grande partie du secteur productif se trouve aujourd'hui dans l'impossibilité de rembourser ses dettes. Selon certaines estimations, les pertes de la banque privée atteindraient une fois et demie son capital. Huit cent dix faillites ont été enregistrées en 1982, soit le chiffre le plus élevé depuis 1962. L'endettement extérieur, principale source de financement de la croissance à partir de 1975, s'élève aujourd'hui à environ 18 milliards de dollars, et le service de la dette a représenté en 1982 3,5 milliards de dollars, soit 85 % de la valeur des exportations.

La réduction des surfaces ensemencées entre 1975 et 1982 et la dépendance croissante du Chili à l'égard de l'extérieur qui en est résultée font peser sur le pays la menace d'une grave crise alimentaire durant 1983.

Ce tableau très sombre illustre un processus de dégradation qui a commencé au milieu de l'année 1981. Les autorités ont accumulé erreurs de diagnostic et mesures à contretemps.

Elles ont d'abord soutenu que la crise économique était la conséquence de la récession mondiale. Selon la thèse défendue par le chef de file des « Chicago Boys », l'ancien ministre des finances, M. Sergio de Castro, la solution passait par l'« *ajustement automatique* » de l'économie chilienne aux données de la conjoncture internationale. Autrement dit les Chiliens devaient se « *serrer la ceinture* » jusqu'à la sortie du cycle récessif.

L'échec de cette politique, qui à aucun moment ne parvint à faire baisser les taux d'intérêt, obligea le gouvernement à dévaluer le peso en juin 1982 et à enterrer le dogme de *la parité fixe. Le général Pinochet* avait pourtant affirmé peu de temps auparavant qu'il préférerait « *se faire couper le bras plutôt que de dévaluer* ».

Lorsque M. Rolf Luders s'installa à la tête du ministère de l'économie, le 30 août 1982 (il a été limogé le 14 février), il reconnut que les deux tiers des difficultés économiques étaient dues à « *des problèmes internes* ». Ce début d'autocritique fut *bien accueilli. Le « modèle » n'était* cependant pas remis officiellement en cause. Il s'agissait seulement d'en corriger les « effets pervers ». Six mois après, il était clair que le ministre de l'économie n'était parvenu ni à relancer l'économie ni à rétablir la confiance.

« Nous avons été trompés »

Le général Pinochet décida alors de frapper un grand coup et d'en finir avec « *l'économie sociale de marché* », qui devait, selon ses propres déclarations, « *apporter à chaque Chilien une voiture et un téléviseur* », en laissant toutefois à son ministre de l'économie le soin d'assumer la responsabilité de cette décision devant l'opinion publique. Le 13 janvier, M. Rolf Luders annonça, à la surprise générale, la liquidation de trois institutions financières et le contrôle plus ou moins direct de l'État sur sept autres. Motifs : assainissement du système financier et redéploiement du crédit. Conséquences : la chute des deux plus grands groupes économiques du Chili et véritables symboles du boom de la période 1977-1981, le groupe Vial (dont M. Luders était le *directeur général* avant de devenir ministre) et le groupe Cruzat-Larrain.

Que reste-t-il aujourd'hui du libéralisme « pur et dur » que les « Chicago Boys » avaient su si habilement vendre aux forces armées chiliennes pourtant réputées pour leur nationalisme en matière économique ? A peu près rien. L'État – qui ne devait jouer qu'un rôle « subsidiaire » – contrôle 85 % du crédit et est en passe d'acquérir une soixantaine d'entreprises industrielles en faillite, dont les plus importantes du pays, afin de « *préserver les sources d'emploi* », Il multiplie les aides aux différents secteurs économiques et les mesures dirigistes. On parle d'un contrôle des taux d'intérêt et même *d'un contrôle des prix qui viendraient* s'ajouter au contrôle des changes.

Les droits de douanes qui frappent les importations de certains produits textiles ont été relevés, et on prête au chef de l'État l'intention d'appliquer une hausse générale des tarifs douaniers. Un économiste ironise : « *Le Chili est passé entre 1970 et 1982 du socialisme utopique au socialisme scientifique...* » Pour M. Fernando Dahse, auteur de *la Carte de l'extrême richesse*, livre dans lequel il démonte le processus de concentration économique à partir de 1973, la responsabilité des groupes financiers dans la crise actuelle est très grande. « *Au lieu d'utiliser les considérables ressources financières obtenues à l'extérieur pour accroître la capacité productive, ils les ont consacrées à l'importation de biens de consommation. La perte de légitimité de l'oligarchie financière est aujourd'hui comparable à celle de l'oligarchie terrienne dans les annés 20. L'une et l'autre ont échoué comme agents du développement économique* ».

Une crise économique et sociale d'une telle ampleur ne peut manquer d'avoir d'importantes répercussions politiques. La base sociale sur laquelle le régime s'est appuyé jusqu'à présent a en effet volé en éclats. « *Nous avons été trompés* », déclare un ancien ministre de l'économie. Les agriculteurs et les petits ou moyens industriels balayés par la politique d'ouverture, un dollar bon marché et des taux d'intérêt élevés, les commerçants et les grandes entreprises frappés par la récession, enfin les principales banques privées tombées aujourd'hui aux mains de l'Etat, ont tour à tour fait les frais des décisions gouvernementales.

M. Jorge Fontaine, président de la Confédération de la production et du commerce, affirme que les mesures financières vont provoquer « *la faillite inutile de nombreuses entreprises viables* » et « *qu'elles menacent la permanence de l'entreprise privée* ».

Le chômage et la chute du pouvoir d'achat sont douloureusement ressentis par les classes moyennes, qui, dans leur grande majorité, avaient applaudi à la chute de Salvador Allende et ont largement profité du « *miracle chilien* ». L'accès aux voitures les plus modernes – surtout importées du Japon –, au meilleur whisky écossais, à la télévision en couleur et au vidéo-cassettes leur a fait oublier facilement les atteintes à la liberté et les violations des droits de l'homme.

Le réveil est brutal. Criblés de dette et parfois sans travail, ceux que le général Pinochet appelait « *les bons citoyens* » supportent mal leur dégringolade sociale. « *Certains préfèrent se priver de manger plutôt que de vendre la Toyota* », commente un psychologue. Plus que le mécontement, c'est une sensation d'insécurité qui domine, sensation aggravée par l'absence de solidarité, beaucoup plus marquée au sein des classes moyennes que des classes populaires.

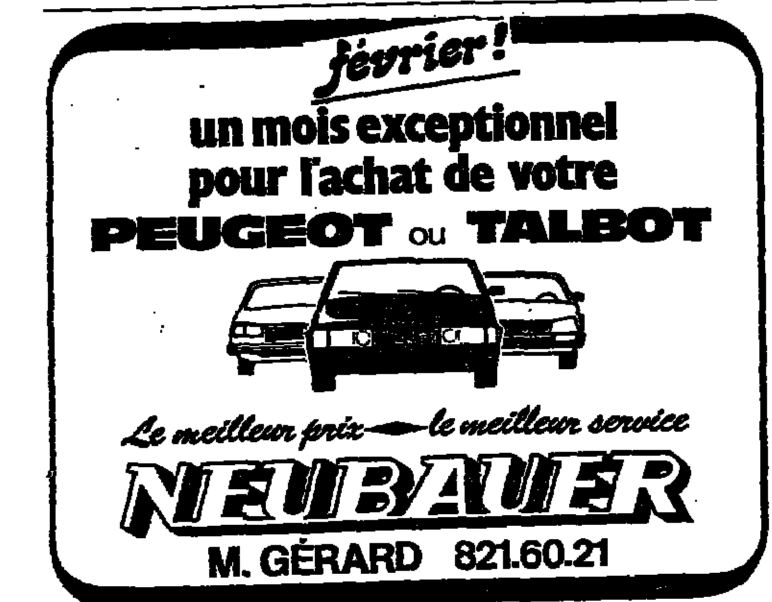
La communauté financière internationale, qui a longtemps vu dans le Chili du général Pinochet « *un excellent élève* », est en train de changer d'opinion. Les déclarations de M. Luders, selon lesquelles les banques étrangères devaient essuyer les pertes résultant de l'assainissement du système financier, ont fait déborder le vase. Celles-ci ont aussitôt coupé *tous les crédits au Chili*, jusqu'à ce que la situation soit éclaircie. Le ministre de l'économie a dû finalement céder et étatiser les quelque 4 milliards de dollars que les banques, aujourd'hui en difficulté, ont emprunté à l'extérieur. Le gouvernement devra demander un rééchelonnement de la dette extérieure, ce qui risque de l'exposer à des contraintes d'ordre politique.

JACQUES DESPRÉS.

Prochain article :

L'autorité qui procède de Dieu





EUROPE

Yougoslavie

LOURDES CONDAMNATIONS DE NATIONALISTES ALBANAIS

Belgrade *(A.F.P., Reuter)*. – Des condamnations de un à quatorze ans de prison ont été infligées, mardi 15 février, aux vingt-trois militants du parti communiste marxiste-léniniste des Albanais de Yougoslavie, dont le procès s'était ouvert le 7 février à Pristina, capitale de la province yougoslave du Kosovo.

La peine de quatorze ans de détention a été infligée au principal accusé, M. Redzep Machedonci, ancien policier et l'un des fondateurs du groupe, qui avait, au cours du procès, affirmé « *maintenir ses positions* ». Vingt et un autres accusés, pour la plupart des étudiants et des lycéens, qui répondaient d' « *activité hostile* » et de « *propagande hostile* » à la Yougoslavie, ont été condamnés à des peines allant de deux à onze ans de réclusion. Un dernier accusé a été condamné à un an de prison pour avoir « *dissimulé* » ces activités.

D'après le procureur, les condamnés avaient pris part aux émeutes nationalistes qui se sont déroulées en 1981 dans le sud du Kossovo et au cours desquelles neuf personnes avaient été tuées et des dizaines d'autres blessées. Leur programme politique appelait à la sécession de certaines régions de la Serbie, dont fait partie le Kosovo, de la Macédoine et du Monténégro pour former une République albanaise autonome.

Plus de cinq cent cinquante Yougoslaves d'origine albanaise sont emprisonnés pour participation aux émeutes de 1981 ou appartenance à des groupes nationalistes clandestins inspirés, d'après les autorités, par le régime de Tirana.

Pologne

OUTRE CELLE DE VARSOVIE

Des manifestations ont eu lieu le 13 février à Gdansk et à Wroclaw

Deux autres manifestations, en plus de celle de Varsovie, ont marqué, à Gdansk et à Wroclaw, le début, dimanche 13 février, du quinzième mois suivant l'instauration de l'état de guerre, a indiqué mardi le porte-parole du gouvernement polonais, M. Urban, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire.

M. Urban n'a donné aucune précision sur leur déroulement, mais a affirmé, en revanche, que celle de Varsovie n'aurait pas réuni plus de cinq cents personnes, et que la milice n'aurait pas fait usage de la force pour la disperser. Ce point de vue a été vivement contesté par les correspondants de presse occidentaux qui avaient, eux, cru dénombrer quelque quatre mille manifestants et avaient été témoins de charges brutales de la milice (*le Monde* du 15 février).

Selon l'Agence France Presse, la manifestation de Gdansk aurait eu lieu à 15 heures autour du monument à la mémoire des victimes des émeutes ouvrières de 1970. Elle n'aurait pas réuni plus de deux cents personnes, appelées par tracts distribués le matin à la sortie de l'église Sainte-Brigitte, la paroisse des chantiers Lénine. A Wroclaw, c'est à la sortie de la cathédrale que deux cents personnes, également, auraient organisé un cortège qui aurait défilé dans la ville, avant de se disperser, sans opposer de résistance, à l'apparition de la milice.

Interrogé sur le sort de M. Edmund Baluka, cet ancien dirigeant des grèves de 1970, qui a entrepris, dans sa cellule d'isolement, une grève de la faim le 24 janvier, M. Urban a répondu que le syndicaliste était « *en bonne santé* » et qu'il avait même « *fortement grossi durant le dernier mois* ». Cette information, à première vue inexplicable, ne paraît pas de nature à apaiser les inquiétudes sur l'état de santé de M. Baluka, en faveur duquel un meeting de soutien est organisé ce mercredi soir salle de la Mutualité à Paris.

Dans un article publié dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *Tu i teraz*, M. Urban a, d'autre part, annoncé qu'il mettait fin à sa collaboration avec cet hebdomadaire. Présentée comme personnelle, cette décision fait suite au scandale qu'avait provoqué M. Urban en rappelant récemment que le Père Kolbe, qui vient d'être canonisé, avait été, avant de mourir en héros à Auschwitz, un propagateur virulent de l'antisémitisme. Cet article avait suscité de vigoureuses protestations aussi bien de l'épiscopat que des milieux catholiques liés au pouvoir.

Bulgarie

UN JOURNAL DE SOFIA S'INTERROGE SUR LA MORT DE JEAN-PAUL Ier

Non contente de démentir toutes les rumeurs qui mettent en cause ses services secrets dans l'attentat du 13 mai 1981 contre le pape, la Bulgarie contre-attaque. Un magazine de Sofia, *Pogled*, dans son édition du 11 février, dont rend compte l'agence officielle B.T.A., s'interroge sur les circonstances du décès du prédécesseur du pape actuel, Jean-Paul Ier, mort en septembre 1978, un peu plus d'un mois seulement après son intronisation.

L'auteur de l'article cite de nombreuses sources occidentales qui ont fait état de la bonne santé du pape avant sa mort ou relevé que des comprimés auraient été trouvés sur sa table. Il conclut que l'interdiction opposée par le Vatican à l'autopsie des souverains pontifes a aidé « *ceux qui, tout au long des siècles, ont attenté à la vie des papes* ».

Grande-Bretagne

DEVANT UNE BASE ANGLO-AMÉRICAINE

Les « folles » de Greenham-Common montent toujours la garde dans leur « camp de la paix »

Une soixantaine de manifestantes ont pénétré mardi 15 février sur la base anglo-américaine de Greenham-Common (ouest de Londres), où quatre-vingt-seize missiles de croisière de l'OTAN doivent être déployés à la fin de l'année.

Quarante-quatre autres pacifistes, étaient jugées mardi pour avoir pénétré sur la base il y a quelques semaines.

De notre correspondant

Greenham-Common. – Frileusement regroupées autour d'un feu de bois où bout une vieille gamelle noircie, elles « *montent la garde* » devant l'entrée des installations de l'armée de l'air américaine. En ce dimanche humide, elles sont un peu plus d'une vingtaine de femmes, avec trois jeunes enfants, à maintenir en vie un mouvement commencé à l'automne 1981. Les « folles » de Greenham-Common continuent de protester contre l'implantation dans cette base de quelque quatre-vingt-dix missiles de croisière vers la fin de cette année.

Elles vont et viennent au gré de leur humeur. Certaines restent longtemps dans le « camp de la paix » ; d'autres ne font que passer, le temps d'un week-end. « *Je partirai quand j'en aurai envie* », dit Suzan, qui arrive juste. Ces « étoiles filantes » gravitent autour d'un petit noyau de permanentes. Certaines vont en prison pour quelques jours ou quelques semaines. Elles ont été condamnées pour « *trouble de l'ordre public* », soit à la suite de plaintes des habitants de la région, soit à la suite d'une intervention de la police, qui dégage régulièrement l'entrée du chantier, tout aussi régulièrement bloquée par quelques manifestations de protestation non violentes. A leur sortie de prison, elles reviennent prendre leur tour de garde.

Dans le « camp de la paix », l'hygiène, pour ne rien dire du confort, est rudimentaire. Les tentes sont de simples feuilles de plastique blanc ou bleu. Le seul point d'eau est à plusieurs dizaines de mètres, au bord de la route. Il est vrai que le conseil municipal de Newbury a interdit l'implantation de toute structure « durable ». Par deux fois, il a même démoli le « camp » au bulldozer. Mais ces femmes n'en ont cure. Dorothée, qui, elle aussi, est une nouvelle venue, va participer au nettoyage. Ce n'est pas du luxe. Après elle ira à la ville enquêter sur les « retombées » économiques du déploiement des missiles à Greenham-Common. Elle soupçonne que l'hostilité d'une partie de la population de Newbury à l'égard des pacifistes est due aux bénéfices économiques qu'ils en retirent : création d'emplois, augmentation du chiffre d'affaires des commerçants, etc.

Pour que soit ouvert un débat

Dès le début, le mouvement a pris une tournure très féministe. « *Nous ne voulons pas d'homme dans le camp, parce que, dès qu'il y a des hommes, il y a une organisation* », déclare Suzan, qui tient à la « spontanéité ». Tout a commencé par une marche de quarante femmes et enfants sur les 200 kilomètres séparant Cardiff de Greenham-Common. En arrivant, elles se sont enchaînées aux grilles de la base. D'abord, elles voulaient simplement obtenir du ministre de la défense un débat sur les armes nucléaires. Comme elles ne l'ont pas obtenu, elles sont restées aux portes de la base. Le C.N.D. (Campaign for nuclear Disarmement), organisateur de la campagne pour le désarmement nucléaire, a repris cette revendication à son compte. Sa jeune présidente, Joan Ruddock, qui, pour venir de Newbury, n'en considère pas moins avec quelque réserve les « folles » de Greeham-Common, a mis au défi M. Heseltine, le nouveau ministre de la défense, d'accepter une discussion publique sur le désarmement. On attend la réponse... Mais, pour contrer l'offensive du C.N.D., le ministère envisage de lancer une grande campagne de publicité de 1 million de livres (10 millions de francs) consacrée à promouvoir la politique militaire du gouvernement conservateur.

A Greeham-Common, entre-temps, l'objectif du mouvement s'est élargi. Il s'agit maintenant d'empêcher le déploiement des missiles de croisière. Protestation symbolique ? « *Pas seulement*, réplique Suzan. *Il faut amener la majorité des Britanniques à s'opposer à l'installation des nouvelles fusées américaines.* » Les « femmes pour la paix » aiment les manifestations spectaculaires : en décembre, pour le premier anniversaire de leur marche, elles ont rassemblée des dizaines de milliers de pacifistes de toute l'Europe et même des Etats-Unis. Sur le thème « Embrasse la base », les femmes se sont donné la main autour de Greeham-Common, dans une longue chaîne de 14 kilomètres. Elles ont accroché aux grilles des jouets, des bouquets, des photographies, des tee-shirts et même une robe de mariée... Pendant ce temps, les hommes s'occupaient de l'intendance, des cantines et des crèches.

« *Pendant des années, les femmes ont regardé les hommes partir pour la guerre. Maintenant, les femmes quittent leur foyer pour la paix.* » La proclamation des « folles » de Greeham-Common a fait école. Aux Pays-Bas et en Sicile, où doivent être également déployés des missiles de croisière, des consœurs ont créé d'autres « camps de paix ». Nul doute qu'elles resteront après la fin de l'année si, malgré leurs protestations, les Cruise sont installés. Elles peuvent déjà s'estimer satisfaites. Même si elles ne peuvent pas s'en attribuer seules le mérite, une majorité de Britanniques se déclarent opposés aux missiles de croisière, même si cette majorité s'apprête toujours à voter pour les conservateurs, qui en sont les défenseurs décidés.

DANIEL VERNET.

A TRAVERS LE MONDE

Grande-Bretagne

• COLIS PIÉGÉS. – Cinq colis piégés adressés, le mardi 15 février, à l'ambassade du Canada à Londres et à M. Peter Walker, ministre britannique de l'agriculture, ont été désamorcés par la police. Les colis ont été postés par la Milice des droits des animaux, organisation qui avait revendiqué l'envoi d'un colis similaire à Mme Thatcher en novembre dernier. Selon la police, ce groupe voulait ainsi protester contre le massacre des bébés phoques au Canada. – *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Indonésie

• LE GÉNÉRAL JACQUES MITTERRAND, *président de* l'Aérospatiale, arrivé mardi soir 15 février à Djakarta pour une visite de quatre jours en Indonésie, a rencontré mercredi matin le ministre indonésien de la défense, le général Mohamed Yusuf. – *(A.F.P.)*

Japon

• LE MINISTRE SOVIÉTIQUE DES PÊCHES, M. Vladimir Kamentsev, est arrivé le mercredi 16 février à Tokyo. C'est la première fois depuis l'intervention de l'U.R.S.S. en Afghanistan, au mois de décembre 1979, qu'un membre du gouvernement soviétique est reçu en visite officielle au Japon. – *(A.F.P.)*.

Malawi

• RECTIFICATIF. – Une erreur s'est introduite dans une correspondance sur les incidences sur le Malawi de la rébellion au Mozambique (*le Monde* du 11 février 1983). Notre envoyé spécial écrit que « *Jorge Jardim, l'homme le plus riche du Mozambique colonial, séjourne de temps à autre au Malawi* », alors qu'il fallait lire, bien entendu, « *séjournait* », car Jorge Jardim est décédé à Libreville (Gabon) en décembre dernier.

Mozambique

• EXPULSION D'ETRANGERS. – Vingt Portugais et deux Ouest-Allemands accusés de collaborer avec la Résistance nationale du Mozambique (R.N.M. opposition armée), ont reçu l'ordre de quitter le Mozambique, a affirmé mardi 15 février l'agence portugaise de presse ANOP. Selon le correspondant de l'agence à Maputo, les autorités de la province de Sofala (nord du Mozambique) craignent pour la sécurité de ces ressortissants étrangers, en raison de l'animosité des populations locales contre les coopérants étrangers, dont certains sont soupçonnés d'être impliqués dans des actions revendiquées par la rébellion. Treize coopérants portugais et un britannique avaient été arrêtés en décembre dernier, à la suite du sabotage des réservoirs de combustibles du port de Beira, deuxième ville du Mozambique, revendiqué par le R.N.M. Par la suite, le consul portugais dans cette ville avait été expulsé du Mozambique, accusé d'être en possession d'armes appartenant aux opposants. – *(A.F.P.)*

Swaziland

• SUSPENSION DU PARLEMENT. – Le Parlement a été suspendu sur ordre du premier ministre, le prince Mabandla Dlamini, a-t-on appris mardi 15 février, de source autorisée, à Mbabane. La plupart des cinquante députés ont appris la mesure en trouvant portes closes, lundi, en arrivant au Parlement. Cette suspension, qui n'a fait l'objet d'aucune explication officielle, fait suite à des rumeurs de coup d'Etat, catégoriquement démenties par les autorités. Ces rumeurs, rapportées par la presse sud-africaine, indiquent qu'une tentative de renversement du régime en place à Mbabane, où la situation est calme, aurait été déjouée voici une dizaine de jours par la police royale. – *(A.F.P.)*

Union soviétique

• MORT DE M. NICOLAS FIRIOUBINE. Vice-ministre des affaires étrangères de l'U.R.S.S. depuis 1967, M. Firioubine, dont le décès à l'âge de soixante-quatorze ans a été annoncé mardi 15 février par l'agence Tass, était un diplomate de carrière depuis 1953. Sa femme, Mme Ekaterina Fourtseva, fut ministre de la culture de 1960 à sa mort, le 24 octobre 1974. – *(A.F.P.)*

Le Monde

politique

LA MORT DE WALDECK ROCHET

L'artisan de l'union

Dans les premières années de la Ve République, le P.C.F., seul parti à avoir préconisé le « non » lors du référendum de septembre 1958 sur la nouvelle Constitution, se trouve dans une situation ambiguë. Affaibli par la perte d'un électeur sur cinq en 1958, il n'en est pas moins la principale force d'opposition au régime. Après la défaite du « cartel des non » au référendum d'octobre 1962 sur l'élection du président de la République au suffrage universel, Guy Mollet, secrétaire général du parti socialiste S.F.I.O., se prononce pour le désistement mutuel, au second tour des élections législatives, avec le parti communiste. Celui-ci accepte non seulement de se retirer au profit de candidats socialistes, mais aussi de soutenir des candidats radicaux, P.S.U., voire M.R.P. ou même de droite, dès lors qu'ils s'étaient prononcés pour le « non » au référendum.

Cette attitude place la S.F.I.O. devant un choix entre l'alliance avec le centre ou avec le P.C.F., dans la perspective de l'élection présidentielle de 1965. Les communistes n'ont, eux, d'alternative qu'entre l'isolement et un accord avec la S.F.I.O. Ils adoptent pour principe, à l'égard de cette dernière : « *Marchons côte à côte et frappons ensemble.* » Ils engagent, en même temps, des pourparlers officieux avec la direction socialiste. Celle-ci leur oppose la nécessité d'un « *dialogue idéologique* » préalable à toute entente politique.

La ligne suivie par le P.C.F., sans la direction de Maurice Thorez, est déterminée par l'échéance présidentielle. Le secrétaire général a perçu que cette élection peut permettre à son parti de s'affirmer comme la force organisatrice d'un rassemblement de gauche contre le pouvoir gaulliste. Secrétaire général adjoint depuis mai 1961, Waldeck Rochet joue un rôle de premier plan dès le début de la mise en œuvre de cette politique. Elu secrétaire général en mai 1964, il lui revient de mener la bataille qui conduit à la désignation d'un « *candidat unique* » de la gauche à l'élection présidentielle de 1965, M. François Mitterrand.

Le choix de M. Mitterrand

Le choix de M. Mitterrand s'explique, pour les communistes, par les éléments suivants : ils ne veulent ni d'une personnalité de premier plan, telle qu'un ancien président du conseil – Pierre Mendès France, par exemple – ni d'un homme pouvant s'appuyer sur un parti, ce qui écartait tout dirigeant de la S.F.I.O., mais aussi M. Maurice Faure, président du parti radical. C'est au cours de discussions avec Guy Mollet, auxquelles participa parfois M. Georges Marchais, que Waldeck Rochet imposa la désignation de M. Mitterrand.

Dans le même temps, Waldeck Rochet s'est employé à harmoniser les différents aspects de la politique de son parti avec sa démarche unitaire. Sur la question de l'alliance atlantique, sur celle de l'Europe, le secrétaire général a accompli les évolutions nécessaires à la recherche d'une plate-forme d'accord avec la gauche non communiste. En 1966, la réunion du comité central à Argenteuil, consacrée à l'art et à la science, rompt avec la théorie selon laquelle le rôle dirigeant du parti s'applique aussi dans ces domaines. Les conditions du développement de l'influence du P.C.F. parmi les intellectuels, que l'on observera par la suite, sont ainsi créées.

Un acte décisif

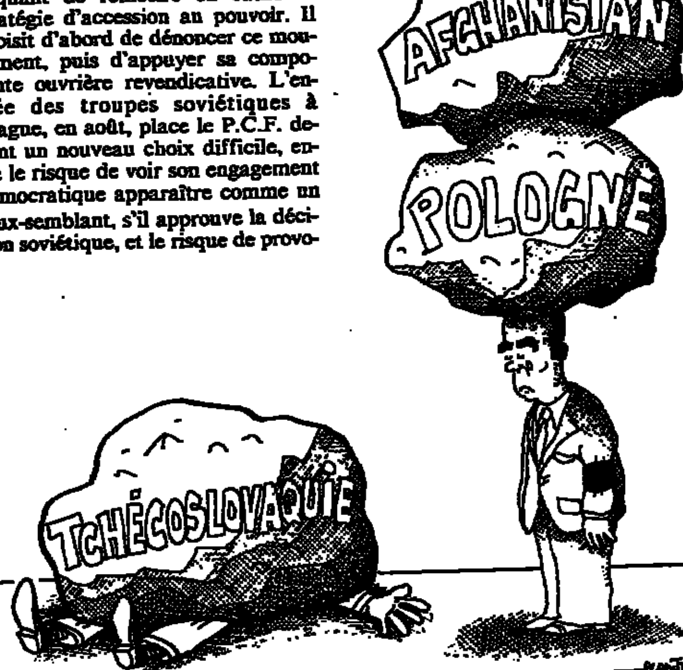
1968 est une « année terrible » pour les communistes et pour Waldeck Rochet, qui doit faire face, en premier lieu, à un mouvement social risquant de remettre en cause la stratégie d'accession au pouvoir. Il choisit d'abord de dénoncer ce mouvement, puis d'appuyer sa composante ouvrière revendicative. L'entrée des troupes soviétiques à Prague, en août, place le P.C.F. devant un nouveau choix difficile, entre le risque de voir son engagement démocratique apparaître comme un faux-semblant, s'il approuve la décision soviétique, et le risque de provoquer un clivage en son sein, s'il la condamne. Waldeck Rochet choisit la « *réprobation* », puis la « *désapprobation* », ce qui entraînera la démission du bureau politique de Mme Jeannette Vermeersch, veuve de Thorez.

Pourtant, l'acte peut-être le plus décisif, d'un point de vue interne au P.C.F., de la politique « waldeckienne », fut l'adoption par le comité central, en septembre 1968, à Champigny-sur-Marne, d'un « manifeste » pour une « *démocratie avancée* ». C'est la mise en forme de la démarche du parti, qui vise à permettre l'adhésion d'une majorité de Français à un programme de progrès social et démocratique. La « *démocratie avancée* » n'est pas le socialisme, même si elle doit, selon les communistes, lui ouvrir la voie.

Cette stratégie s'imposera, à travers l'élection présidentielle de 1969, le congrès du nouveau parti socialiste à Épinay-sur-Seine en 1971, la signature du programme commun de la gauche en 1972 et l'élection présidentielle de 1974, jusqu'à sa remise en cause après la rupture P.S.-P.C.F. de 1977. Elle sera alors mise en question au sein du P.C.F. et fera l'objet du débat auquel le vingt-troisième congrès, en mai 1979, voudra mettre un terme en affirmant, notamment, que le programme commun avait été générateur d'« *illusions* ». Trois ans plus tard, le vingt-quatrième congrès imputera au « *retard* » accumulé depuis 1956 le recul électoral du P.C.F. en 1981.

A mots couverts, c'est la politique de Waldeck Rochet, celle du « manifeste de Champigny » qui est critiquée. Le P.C.F. aurait fait le jeu du P.S. et préparé ainsi son propre affaiblissement.

PATRICK JARREAU.



(Dessin de PLANTU.)

[M. Waldeck Rochet était né le 5 avril 1905 à Sainte-Croix, petit village de Saône-et-Loire, où son père, François Rochet, était sabotier. Ouvrier maraîcher, il adhère aux Jeunesses communistes en 1923. Envoyé à Moscou en 1930 pour y suivre les cours de l'école léniniste, il en revient deux ans plus tard.

En 1934, il devient secrétaire de la fédération lyonnaise et responsable de la section centrale agraire du parti, à Paris. Il est élu en 1935 conseiller général de la Seine à Puteaux et, en 1936, député de Colombes-Nanterre. Membre suppléant du comité central, il fonde, en 1936, le journal *la Terre*. Il est arrêté en 1939, avec vingt-six autres députés communistes, pour avoir refusé de condamner l'U.R.S.S. après la signature du pacte germano-soviétique. Interné en Algérie, il sera libéré après le débarquement allié en novembre 1942. Il milite au sein du mouvement de la France combattante et, à partir de 1943, il représente à Londres le comité central du P.C.F. auprès du Comité français de libération nationale.

A Alger, puis à Paris, il siège à l'Assemblée consultative provisoire en 1944 et 1945 au titre de la Confédération générale des paysans travailleurs. Il siège ensuite, en 1945 et 1946, aux deux Assemblées constituantes comme député de Saône-et-Loire. Il est réélu en 1946 dans ce département, qu'il représentera à l'Assemblée nationale jusqu'en 1958. En 1946 et 1947, il préside, au Palais-Bourbon, la commission de l'agriculture. A la même époque, il devient membre titulaire du comité central du parti, puis entre au bureau politique.

De 1958 à 1967, il est député de la quarante et unième circonscription de la Seine (Aubervilliers), où le parti l'a présenté comme « le plus grand artisan du rapprochement des travailleurs des champs et de leurs frères des villes ». Il préside le groupe communiste de l'Assemblée en 1958-1959 et de 1962 à 1964. Il sera réélu dans ce qui devient la troisième circonscription de la Seine-Saint-Denis en 1967 et 1968. Depuis 1959, il est l'un des secrétaires du parti, donc l'un des collaborateurs directs du secrétaire général, Maurice Thorez, qui, en 1961, fait créer pour lui le poste de secrétaire général adjoint.

Quand, pour Maurice Thorez lui-même, le parti crée, en mai 1964, le poste de président, M. Waldeck Rochet devient secrétaire général. A son tour, M. Marchais lui succède à ce poste en décembre 1972. Malade, il avait, en fait, cessé d'animer la direction du parti en décembre 1969.]

Le Khrouchtchev français

par PHILIPPE ROBRIEUX

Nous publions ci-dessous des extraits de la notice biographique consacrée à Waldeck Rochet par Philippe Robrieux, ancien membre du P.C., dans le quatrième tome de son Histoire intérieure du parti communiste français, *à paraître prochainement.*

Authentique fils du peuple, de ceux qui étaient contraints de travailler durement dès leur plus jeune âge, venu au parti par la grande filière classique de la gauche du début de ce siècle, celle qui partait de l'école laïque et du radicalisme anticlérical – que l'on songe au choix de son prénom, à ce « Waldeck », qui lui fut attribué par son père, en l'honneur de Waldeck Rousseau – pour aboutir au syndicalisme révolutionnaire de Pierre Monatte, à la haine de la guerre et à l'antimilitarisme, après avoir emprunté à Jaurès et à l'anarchisme, Waldeck Rochet n'était pas un secrétaire général comme les autres. Malgré quelques similitudes, ni ses prédécesseurs ni son successeur ne présentent le même passé, avec tant de traits parfois contradictoires, mais toujours fortement accusés : aucun secrétaire général ne fut comme lui à la fois et successivement, jeune homme en colère, militant de base de choc, si courageux et si souvent condamné pour son action, bon élève et produit solide du parti stalinien et du système interne de sélection et de formation qui se mettaient en place, responsable discipliné, et enfin leader réaliste qui avait gardé un bon sens paysan et quelque chose de l'humanisme jauressien, héritage de son père. Méditatif, grand lecteur, esprit curieux qui aime pratiquer en privé la discussion la plus libre, y compris avec les pires des hérétiques, sa personnalité, sa simplicité – il vit modestement. – son style de direction plus démocratique, fait de contacts personnels directs, son audace et, finalement, son destin, l'apparentent à Khrouchtchev, voire, malgré les différences de situation, à Jean XXIII.

Jouissant de la confiance de Maurice Thorez, avec qui il était en bons termes – n'était-il pas intervenu, dans le huis clos de la commission politique du congrès d'avril 1950, pour convaincre Mme Jeannette Vermeersch, qui s'y refusait, d'entrer au bureau politique ? – il cesse de coller automatiquement aux positions du secrétaire général lors des travaux du premier comité central qui suit le XXe Congrès (mars 1956). Waldeck Rochet commence alors à jouer un rôle politique : il apparaît brusquement comme l'homme du changement dans la continuité. Evitant de s'opposer à Maurice Thorez, il saisit cependant plusieurs occasions pour se démarquer en se situant, dans l'esprit du XXe congrès.

De la délégation conduite par Etienne Fajon et expédiée au Kremlin, fin juin 1956, pour faire pression sur Khrouchtchev, il réalise la situation lors de la longue entrevue à huis clos qui s'ensuit avec le premier secrétaire du P.C.U.S. Se tenant habilement sur la réserve, il est désigné par Maurice Thorez pour prononcer le discours de clôture du XIVe Congrès, le 21 juillet 1956. Initiative qui équivaut à le faire passer devant Marcel Servin et à faire de lui, à la place de ce dernier, le dauphin du secrétaire général. Devenu dès ce moment un partisan déterminé de l'antistalinisme khrouchtchévien, il continue à manœuvrer avec prudence, saisissant toutes les occasions de se démarquer subtilement des positions conservatrices et staliniennes du secrétaire général, tout en lui manifestant son respect et sa fidélité personnelle. C'est ainsi qu'il sera le seul dirigeant, lors de la tragédie hongroise, à exprimer une note plus personnelle dans un article de *l'Humanité* : davantage que ses collègues, il met alors l'accent sur la profondeur du mécontement populaire et sur les responsabilités propres à la direction du parti-État hongrois. Réaliste, il a compris que, pour changer le parti, il faut être secrétaire général. Aussi bien sa manière de faire s'avère-t-elle payante dans un premier temps.

Des imprévus de taille

Poursuivant sa progression vers le pouvoir suprême, Waldeck entre au secrétariat du comité central à l'occasion du XVe Congrès, à la fin du printemps de 1959. Il réussit ensuite à traverser l' « affaire Casanova-Servin », en préservant son image et devient secrétaire général adjoint au congrès qui suit (mai 1961), puis secrétaire général à l'issue du XVIIe Congrès, le 17 mai 1964, Maurice Thorez ayant décidé de devenir président du parti.

Devenu chef du parti après la mort de Maurice Thorez, le 11 juillet 1964, il s'applique alors à mettre en œuvre sa politique, mais se heurte à des difficultés grandissantes. Au-delà des facteurs de blocage bureaucratiques propres au P.C.F., la chute de Khrouchtchev, en octobre de la même année, et le regel ainsi que le retour à une politique mondiale marquée au sceau du néo-stalinisme, constituent pour celui qui voudrait être le « Khrouchtchev français » des imprévus de taille. Il n'est pas question de résumer ici toutes les péripéties qui s'ensuivent. Contrarié systématiquement dans ses efforts par la pression du lobby prorusse au sein de la direction du P.C.F., il parvient cependant à mettre en œuvre la grande politique du programme commun. Il s'affirme progressivement comme l'homme de la révolution par la réforme. C'est à lui que l'on doit le soutien du P.C.F. à la candidature de M. François Mitterrand, lors des élections présidentielles de 1965 : de concert avec ce dernier, il devient l'homme qui débloque la situation à gauche. Entre les deux hommes qui se comprenaient et s'estimaient, l'entente est remarquable, et Waldeck Rochet devient ainsi l'artisan lointain du 10 mai 1981.

Cependant, cette initiative de grande portée unitaire, qui constitue dans les faits la première étape pratique de ce qui pourrait être une « voie française vers le socialisme », accroît l'hostilité de la direction soviétique à son égard. D'autant qu'il a également amorcé la critique publique des méthodes de gouvernement néo-stalinien utilisées à nouveau en U.R.S.S. même, en faisant publier dans *l'Humanité*, au début de 1966, un article de Louis Aragon critiquant le procès Siniavski-Daniel. Malgré lui, contre lui, c'est alors l'ascension de M. Georges Marchais, bientôt véritable numéro un *bis* du parti. En mai 1968, surpris, il hésite un temps : il laisse faire successivement M. Georges Marchais, qui attaque les étudiants révoltés avec une violence extrême, et... M. Roger Garaudy, qui les défend. Hostile à toute aventure, il ne croit pas à la possibilité de prendre le pouvoir, mais, en même temps, il est celui qui fait décider la participation du parti au grand défilé du 13 mai 1968. En août 1968, cependant, le même Waldeck Rochet parvient encore à imposer la « réprobation » de l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, qu'il a tout fait, à sa manière, pour éviter. Mais c'est son chant du cygne. Très vite, et quoi qu'il en ait, la réprobation se mue en désapprobation, qui elle-même s'estompe, puis disparaît totalement des prises de position du P.C.F., pour faire place à l'approbation du fait accompli, débouchant progressivement sur la « normalisation ». Discipliné, obsédé par la crainte d'une scission, il s'incline. A Moscou, pour la conférence mondiale des P.C., en juin 1969, M. Waldeck Rochet tombe malade, ce qui permettra à M. Georges Marchais, appuyé par les dirigeants soviétiques, de prendre sa place, voire même d'y être intronisé avec les honneurs.

Le seul et le véritable eurocommuniste

Toujours est-il que M. Waldeck Rochet, déjà malade, fut maintenu à son poste de secrétaire général lors du congrès de février 1970, M. Georges Marchais devenant seulement secrétaire général adjoint, et c'est le comité central, issu du XXe Congrès de décembre 1972, qui entérina la proposition de lui ôter le secrétariat général au bénéfice de M. Georges Marchais, pour en faire le président d'honneur du parti. Mais cette mention honorifique devait elle-même disparaître dès le XXIIIe Congrès de mai 1979. L'état de santé de M. Waldeck Rochet n'ayant apparemment pas évolué, c'était, compte tenu des usages et des rites de rigueur, la preuve que la mise à l'écart et la disparition de l'ancien secrétaire général ne pouvaient s'expliquer uniquement par des considérations relevant du terrible mal qui l'avait frappé. Contre l'évidence, on donnait en effet à entendre qu'il était l'un des grands responsables de la défaite électorale du printemps 1981, mais en réalité on ne lui pardonnait pas d'avoir été le premier et le seul véritable eurocommuniste. Au XXIVe Congrès, en février 1982, l'aspect éminemment politique de cette histoire apparaissait avec la condamnation clairement portée contre la démarche unitaire de M. Waldeck Rochet.

POLITIQUE

LA MORT DE WALDECK ROCHET

UNE LONGUE MALADIE

C'est à Moscou, en juin 1969, que le secrétaire général du parti communiste subit les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter près de quatorze ans plus tard. Victime de troubles rénaux et d'hypertension, il fut opéré par des chirurgiens soviétiques le 15 juin 1969, puis en France (ablation de la prostate), le 25 novembre 1969. Un accident vasculaire cérébral lié à son hypertension le laissa alors paralysé et privé de l'usage de la parole. Le rapport qu'il devait présenter à l'ouverture des travaux du congrès, en février 1970, fut lu par M. Georges Marchais.

Tout espoir de récupération de ses facultés motrices et mentales semblant vain, M. Waldeck Rochet renonce à son mandat de député en juillet 1972, date à laquelle il est à nouveau hospitalisé, puis remplacé par M. Jack Ralite au Parlement. Il aura donc survécu près de quatorze ans à cette hémorragie cérébrale et aux lésions du système nerveux central qui en étaient les conséquences.

Le bureau politique du P.C.F. : le souci de l'union

Le bureau politique du parti communiste a publié, mardi 15 février, une déclaration affirmant notamment :

« Waldeck Rochet avait au plus haut point l'aptitude, prenant appui sur le parti, à saisir dans l'événement tout ce qu'il porte en germe et à développer la thèse nouvelle, l'initiative politique répondant aux besoins du combat. Il fut animé tout au long de son action du souci de l'union des forces populaires pour le progrès social, la démocratie, la paix, le socialisme en France. »

« *De même*, ajoute le bureau politique, *son action internationale, y compris dans des circonstances difficiles, allia étroitement l'attachement à la solidarité internationaliste, à la solidarité entre partis communistes et ouvriers, et l'affirmation de l'indépendance de pensée, d'expression et d'action du parti communiste français.* »

Le bureau politique conclut : « *C'est un honneur pour notre parti d'avoir eu un dirigeant comme Waldeck Rochet. Nous l'aimions. Sa disparition nous bouleverse. Il a été vraiment un de ceux sans qui notre parti ne serait pas ce qu'il est.* »

● M. PIERRE MAUROY a adressé à Mme Waldeck Rochet, mardi 15 février, un télégramme dans lequel il déclare : « *En apprenant la disparition de M. Waldeck Rochet, je salue la mémoire du militant populaire, de l'élu de 1936 et du responsable qui anima pendant plusieurs années le groupe communiste à l'Assemblée nationale, puis accéda aux plus grandes responsabilités à la direction du parti communiste français. Je tiens aussi à rendre hommage à l'homme de contacts, qui sut inlassablement favoriser, par son action, une dynamique unitaire. Je conserve le souvenir de nos échanges confiants et chaleureux.* »

● M. ANICET LE PORS, ministre de la fonction publique, a déclaré mardi que le nom de Waldeck Rochet « *est attaché au comité central d'Argenteuil, qui a souligné l'importance de la liaison entre le mouvement ouvrier et les intellectuels, ainsi qu'au Manifeste de Champigny, qui a tiré les leçons du mouvement de 1968 et commencé à défricher la conception originale d'une action révolutionnaire dans les conditions de notre temps.* » « *Son rôle*, a ajouté M. Le Pors, *a été déterminant dans l'analyse de la crise capitaliste et dans la recherche d'une voie française au socialisme. Sa réflexion et son action sont, aujourd'hui, d'une grande utilité pour tous les communistes français, y compris au gouvernement* ».

● M. JACK RALITE, ministre de la santé : « *Il était français jusqu'au bout des ongles et jusqu'au bout de sa démarche, et, en même temps, internationaliste. Mais il a voulu, de plus en plus, mener une politique à la française et, finalement, il s'appuyait sur toute notre expérience du Front populaire, de la Résistance et de la Libération, en tenant compte des données nouvelles. Si, dans la dernière période, le P.C.F. a bougé, c'est le rôle de Georges Marchais, mais celui qui a donné la première pichenette, c'est Waldeck Rochet.* »

● M. LIONEL JOSPIN, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré, au cours d'un meeting, mardi, à Bordeaux : « *Waldeck Rochet (...) a présidé à l'évolution profonde de son parti. Il l'a préparée avec d'autres, nouant, à cette occasion, des liens d'estime, et je crois même d'amitié avec celui qui est, maintenant, président de la République française, François Mitterrand. (...) Il a bien préparé, à cette époque, les chemins de l'unité, que nous avons empruntés, sur lesquels, aussi, nous nous sommes parfois séparés et divisés et qui nous ont conduits ensemble, finalement, (...) à la victoire des élections présidentielle et législatives.* »

1983 ÉLECTIONS MUNICIPALES

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Pons (R.P.R.) : vous n'êtes pas gai

Au cours d'un face-à-face avec M. Jean Poperen, numéro deux du P.S., organisé par TF 1, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a déclaré à son interlocuteur : « *Je comprends très bien que vous soyez préoccupé. Vous n'êtes pas gai. Vous êtes triste. Vous avez le pouvoir et vous êtes triste. Il y a de quoi : on assiste à un effondrement dans tous les domaines. (...) Les élections municipales vont dire si les Français veulent la régression sociale et le chambardement que vous leur préparez.* »

M. Poperen (P.S.) : ça ne va pas si mal

M. Poperen a répondu à M. Pons : « *Le gouvernement n'a pas si mal réussi que cela. Tout montre que nous parviendrons à descendre à 8 %* [de hausse des prix]. *Or vous aviez prévu 20 % d'inflation. Parvenus au milieu du gué, nous avons atteint nos objectifs. Et nous irons encore de l'avant avec le nouvel élan que vont nous donner les municipales. Ce ne sera pas un coup de semonce, mais bien un élan.* »

M. Rocard : ça s'annonce plutôt bien

M. Michel Rocard a estimé, mardi 15 février, à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), que « *le combat des municipales s'annonce plutôt bien* ». Le ministre du Plan a ajouté : « *Les Français sont trop responsables, trop réfléchis pour croire un homme comme Jacques Chirac qui parle de régression sociale.* »

M. Jospin : la droite hésite

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a déclaré, mardi 15 février, à Nantes : « *A l'évidence, la droite hésite dans son discours. Il y a huit jours, M. Bernard Pons disait que la droite emporterait soixante villes. Aujourd'hui, il divise son chiffre par deux ou trois. La droite hésite entre le triomphalisme et la peur de ne pas galvaniser ses troupes.* »

D'une ville à l'autre

ALLIER

MONTLUÇON. – Les fédérations départementales de l'Allier du parti communiste et du parti socialiste ont indiqué, mardi 15 février, qu'elles retiendront la liste d'union de la gauche dirigée par le maire communiste sortant, M. Pierre Goldberg. La section socialiste de Montluçon avait donné son accord à la constitution d'une liste conduite par M. Albert Chaubard, député socialiste, malgré l'accord national P.C.-P.S. Regrettant cette décision, les deux fédérations précisent « *qu'il est possible, jusqu'au moment du dépôt des candidatures, que les représentants désignés par le parti socialiste prennent leur place sur la liste d'union conduite par le maire sortant* ».

GARD

Accord P.C.-P.S.

NIMES. – Socialistes et communistes se sont finalement mis d'accord, mardi soir 15 février, à Nîmes (Gard) pour constituer une liste d'union de la gauche. Cette liste, qui s'intitule Liste d'union pour la majorité présidentielle, comprendra vingt-quatre communistes, vingt-quatre socialistes, deux P.S.U., deux M.R.G. et trois personnalités « connues pour leurs opinions démocratiques et républicaines, qui soutiennent la politique gouvernementale ».

Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'État à la famille, figurera en deuxième position après M. Émile Jourdan, maire sortant communiste. L'accord passé entre les deux partis prévoit cependant qu'en cas de victoire de la liste de la gauche, le premier adjoint sera un membre du P.C. et non Mme Dufoix. Du côté socialiste, on se montre satisfait de ce résultat qui prévoit la parité de sièges entre les deux principaux partis de gauche. Mme Dufoix avait renoncé à conduire la liste d'union de la gauche en décembre dernier (*le Monde* du 24 décembre).

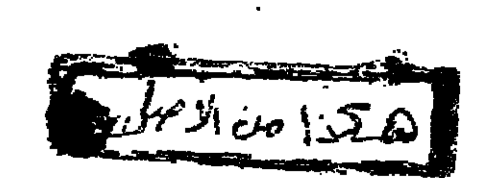
HAUTES-PYRÉNÉES

Penser à l'après-Abadie

LOURDES. – M. Joseph Cires, secrétaire de la section du parti socialiste de Lourdes, a présenté la liste P.S.-P.C. qu'il conduira au premier tour, à la fois contre la liste R.P.R.-U.D.F. et contre la liste de M. François Abadie, maire sortant (M.R.G.) de Lourdes et secrétaire d'État au tourisme. La liste P.S.-P.C. comprend dix-sept P.S. et seize P.C. (dont des apparentés). Selon M. Cires, cette liste est représentative « *de toutes les sensibilités de la vraie gauche* ».

M. Cires, qui a été depuis douze ans au conseil municipal de Lourdes un fidèle adjoint de M. Abadie, a estimé que le maire sortant, en tant que président départemental du M.R.G. et en tant que membre du gouvernement Mauroy, a choisi, « *malgré cela, de ne pas véhiculer les idées profondes de la gauche* ». Estimant que le maire de Lourdes a voulu « *continuer à jouer au grand jour la carte de l'électorat modéré qui l'a porté jusqu'ici* », M. Cires a déclaré : « *Il faut penser à l'après-Abadie, car le maire sortant a témoigné qu'il pensait plutôt à son avenir qu'à l'avenir propre de Lourdes. Cela signifie que la liste P.S.-P.C. ne roule pas pour M. Abadie et qu'elle veut faire avancer les forces de gauche face à l'apolitisme dont se réclame maintenant M. Abadie. C'est pourquoi nous continuerons à être présents en tant qu'union du P.S. et du P.C. dans toutes les élections à venir.* »

(Corresp.)



MINISTRES SUR LE TERRAIN

La mission tranquille de M. Pierre Bérégovoy

Nevers ou Clichy ? Va pour Nevers ! M. Pierre Bérégovoy est comme ça. Pas compliqué, sans *état d'âme*, satisfait du cours des choses. *« Moi, je vais où on me dit d'aller. »* Et il va. Numéro deux du P.S. avant mai 1981, secrétaire général de l'Elysée après, enfin ministre de la solidarité nationale, M. Bérégovoy est un fonceur discipliné.

Au mois de juillet, M. François Mitterrand lui a demandé de s'intéresser à Nevers. On ne refuse pas une proposition du président. Cap sur Nevers, donc. M. Bérégovoy avait un œil sur Clichy, où il a habité près de vingt ans. Il a *biffé ce rêve sans regret*, ou presque. Il ne le dit pas, mais il *est l'homme des missions de confiance*.

E*n attendant*, M. *Bérégovoy* joue les modestes. Il est candidat à Nevers, *d'accord, mais pas* tête de liste. Le président lui a demandé d'être le *fédérateur* du parti dans la Nièvre, certes, mais chaque chose en son temps. Et quand on le presse sur cette succession qu'il va prendre, dans la Nièvre, derrière le président de la République, M. Bérégovoy devient franchement pudique. Silencieux même.

L'autre Bérégovoy resurgit bien vite. *L'homme de* cinquante-sept ans, capable d'afficher des *mines réjouies* au quart de tour, appréciant de serrer les mains *qui se tendent, savourant de se* mêler à des *« camarades »*, lors *des réunions, et de parler en* public.

Il glisse doucement vers Nevers, sans précipitation, sûr que Nevers penchera pour lui. Avec son physique passe-partout, il ne prétend pas au coup de foudre. Entre Nevers et lui, ce sera un *mariage* d'estime et de raison. Un « contrat » a même été *passé sous l'œil attentif de* M. Mitterrand. Le maire sortant, *M. Daniel Benoist, socialiste aux* racines S.F.I.O., se retirera « le moment venu » *pour laisser son* fauteuil à M. Bérégovoy. Contrat connu *urbi et orbi*. Bon maire, bon politique, encore vert à soixante-quinze ans, M. Benoist assurera la formation de son cadet à Nevers... A charge de revanche, M. Benoist a reçu un bien joli lot de consolation. Le voici depuis trois mois secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées, sous la surveillance de M. Bérégovoy. Un sacré tandem.

L'œil rapide

Les deux hommes ne s'aiment pas follement. Tant pis pour eux. *Ils* sont *embarqués*. On *les* voit côte à côte sur de grandes affiches en noir et blanc. Le secrétaire d'Etat, bon prince, présente *sa ville à son ministre*, genre élève appliqué qui ira loin. On *sent bien que le* cadet mangera son mentor. On sent aussi que *les jeux sont faits*. M. *Bérégovoy*, qui a bien des mérites, n'aura certes pas *celui d'avoir dû* batailler ferme pour être élu. Nevers appartient à la gauche.

« Ça va bien », admet M. Bérégovoy, homme prudent. Depuis le mois d'octobre, il se rend chaque fin de semaine dans la capitale de la Nièvre. Sa femme l'accompagne. Ce couple de Nivernais d'adoption a loué un pied-à-terre non loin de la gare. M. Bérégovoy visite méthodiquement les quartiers de la ville, voit beaucoup de monde, rencontre associations, organisations et élus. Le style Bérégovoy passe bien. Pas de grandes phrases, pas d'envolées lyriques : des mots de tous les jours.

La *simplicité* n'est pas le simplisme. Beaucoup reconnaissent *que ce ministre « piga très vite »* et *« a une très bonne mémoire ». Lui entend continuer de* se familiariser avec les dossiers de la ville. Il y a les points *noirs* : la population qui quitte le département, l'architecture loupée de la Maison de la culture, l'emploi. Il y a aussi le patrimoine artistique de la ville, la *« bonne desserte par le chemin de fer »* et la sécurité, qui s'améliore depuis plusieurs années.

M. Bérégovoy enregistre, l'œil rapide, mains dans les poches, mains tendues, mains jointes, selon. Il a commencé son enquête bien avant que ne débute la campagne électorale, à vrai dire en*core « molle »*. *Aujourd'hui*, seule la composition de la liste de gauche s'avère encore délicate. Communistes et socialistes ergotent. M. Bérégovoy – dont tout le monde souligne les dons de négociateur – va devoir se distinguer. *« Il faudrait tout de même que la liste soit déposée avant le 5 mars »*, ironise-t-il. C'est vrai : Nevers attend.

LAURENT GREILSAMER.

M. RAYMOND COURRIÈRE ADRESSE UNE MISE EN GARDE AUX RAPATRIÉS

M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des rapatriés, a adressé, mardi 15 février, une mise en garde à l'électorat « pied-noir ». Il a notamment déclaré, au cours d'une conférence de presse : *« Je constate que, pour la première fois, à l'occasion d'une consultation électorale, aucune association n'a appelé à sanctionner le gouvernement, sans doute parce que le président de la République, le premier ministre et moi-même avons respecté les engagements pris, et les respecterons jusqu'à leur terme. Les 6 et 13 mars prochains, les Françaises et les Français seront appelés à choisir celle ou celui qui conduira, pendant six ans, la gestion de leur commune. Il s'agit donc bien là d'une élection au caractère local, même s'il est évident que la gestion de telle ou telle formation ne saurait être neutre.*

» Cependant, depuis quelques semaines, nous assistons à une tentative de l'opposition, de politiser à l'extrême ce scrutin, en incitant les électeurs à sanctionner la politique gouvernementale, et en appelant à je ne sais quelle revanche des Français sur ces mêmes Français qui, en mai et juin 1981, s'étaient prononcés démocratiquement pour le changement. Chacun est libre de son choix. Toutefois, et compte tenu de ces remarques, il est de mon devoir de m'adresser aux rapatriés. Qu'ils sachent que s'ils se prononcent pour un candidat de l'opposition, leurs voix seront détournées par cette même opposition et seront décomptées parmi celles qui « sanctionneraient » la politique du gouvernement, et donc la politique menée en faveur des rapatriés. »

Afin de souligner le travail accompli par son secrétariat d'Etat, M. Courrière fait actuellement diffuser un *Dossier-guide des droits des rapatriés*, tiré à cent soixante-quinze mille exemplaires. Cette plaquette est agrémentée d'un disque sur lequel a été gravé, en quarante-cinq tours, un message de M. Courrière aux « pieds-noirs ».

LA CAMPAGNE A PARIS

M. Chirac promet d'abroger le nouveau statut de la capitale « quand l'alternance aura joué »

C'est devant un public nombreux et enthousiaste, bravant un froid piquant, sous un vaste chapiteau dressé au pied du Sacré-Cœur de Montmartre, que M. Jacques Chirac est venu mardi soir 15 février soutenir les candidats des listes Union pour Paris du dix-huitième arrondissement, auxquels s'étaient joints ceux du neuvième et du dixième, MM. Kaspereit et Marcus, députés R.P.R. de Paris. A cette occasion, le maire de la capitale a affirmé : *« Si les dirigeants du pays sont réellement des démocrates, ils devront bien tenir compte de ce qui sonnera comme un avertissement sérieux au gouvernement. »* Les initiatives de ce dernier conduisent en effet le pays *« sur la voie de la faillite, du déclin et le la décadence »*, ce qui entraîne *« une réaction d'inquiétude et de rejet »*.

M. Chirac a ensuite dénoncé le *« laxisme généralisé et voulu »* du ministre de la justice, disant : *« Quand on est un personnage élégant et distingué vivant sous les lambris dorés, on peut faire tout cela, mais il ne faut pas s'étonner de l'augmentation de la délinquance »*.

M. Jacques Chirac a évoqué longuement les problèmes de la capitale. Faisant le procès du nouveau statut, il a annoncé : *« La loi sera abrogée quand l'alternance démocratique nous permettra de le faire. »*

A propos de l'accusation portée par M. Quilès d'avoir favorisé le dépeuplement de la capitale, le maire a cité le recensement de 1982 : *« Alors que, de 1968 à 1975, Paris avait perdu 1,6 % de sa population*, a-t-il dit, *elle n'a perdu, de 1975 à 1981, que 0,8 %. C'est un renversement spectaculaire de tendance unique en France. »* Il a précisé que seuls les arrondissements de l'est, les dix-huitième, *vingtième, et surtout* le dix-neuvième, s'étaient repeuplés. A propos du logement, il a expliqué que Paris avait fait plus d'efforts que les autres villes et qu'elle était la seule où, en valeur réelle, la part budgétaire consacrée au logement social avait été multipliée par 3,5 depuis 1977. Il a indiqué que des projets étaient prêts, qui n'attendaient que le déblocage des crédits de l'Etat pour être réalisés.

En ce qui concerne la solidarité, *là aussi il a affirmé que Paris faisait* plus que les autres pour les personnes âgées, les jeunes et les familles, ajoutant : *« Si les socialistes et les communistes ne peuvent pas relever ce défi, je demande à ces petits messieurs d'être plus discrets. »* En conclusion, le président du R.P.R. a lancé une sorte d'avertissement à ses propres partisans en forme d'encouragement : *« La victoire n'est pas acquise, beaucoup s'en faut. Il ne faut pas dire « on va » gagner ». Il faut dire « on va tout » faire pour gagner » et le faire. »*

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Jean Mattéoli*, candidat sur la liste Union pour Paris que conduit M. Jacques Toubon dans le treizième arrondissement, n'est pas « compagnon de la Libération », comme nous l'avons indiqué par erreur. Toutefois, engagé dans la Résistance dès l'âge de dix-sept ans et demi, M. Mattéoli a, au titre de son action dans la clandestinité, obtenu la croix de guerre et la médaille de la Résistance, et est commandeur de la Légion d'honneur. M. Mattéoli a été déporté en Allemagne, notamment au camp de Mauthausen.

M. QUILÈS VA PRÉSENTER QUATRE-VINGT-TROIS PROPOSITIONS POUR PARIS.

M. Paul Quilès a déclaré mercredi matin 16 février à Europe 1 qu'il présenterait à la presse lundi 21 février ses *« quatre-vingt-trois propositions pour Paris »*. Il a assuré : *« Le problème de la gestion municipale à Paris est avant tout un problème d'imagination et de rigueur. »* Il a cité en exemple la création de bourses du logement pour les jeunes et la constitution d'équipes d'employés municipaux qui *« tourneront dans les rues pour noter ce qui ne va pas »*.

Le candidat d'union de la gauche à Paris a estimé : *« Il y a retournement de l'opinion publique, car elle se rend peut-être compte que la droite est allée trop loin. A Paris il va y avoir prochainement un sondage qui n'est pas si mauvais que cela. L'idée que M. Chirac est un bon maire a presque failli passer. Mais en réalité l'appréciation des Français sur Chirac est inférieure à celle qu'ils portent sur les maires en général. »*

M. Quilès a reconnu : *« Je mène une campagne difficile parce que je ne bénéficie pas de l'information municipale que Chirac utilise à des fins de propagande. Je fais une campagne en profondeur pour dépasser les anathèmes. Chirac abuse un peu trop du mot « républicain ». Il ne parle pas aux Parisiens des problèmes qui les intéressent. Ou bien il a peur, ou bien il a quelque chose à cacher. »*

« Les Verts pour Paris » seront présents dans dix arrondissements au moins

Les organisations écologistes réunies dans la capitale sous le titre « Les Verts pour Paris » ont rendu public mardi 15 février les thèmes sur lesquels elles font campagne et les candidats qui mèneront leurs listes dans dix arrondissements.

Les écologistes veulent d'abord constituer une alternative à la bipolarisation droite-gauche. Enregistrant « l'échec » des solutions proposées par la majorité et l'opposition, ils souhaitent apparaître comme une troisième voie, une ouverture vers des institutions neuves, une autre manière de vivre et une façon originale de pratiquer la démocratie.

Plus concrètement, les Verts se proposent de *« faire réussir la décentralisation »* à Paris. *« Le pire*, disent-ils, *serait que les conseils d'arrondissement ne soient peuplés que par les membres des listes des partis. Tout débat serait étouffé et le clientélisme scléroserait toute initiative locale. Pour en sortir, il faut donc que nous soyons présents. »* Les candidats écologistes, militants actifs et connus dans leur quartier, promettent qu'ils associeront tous les acteurs de la vie locale aux débats des conseils.

A défaut du référendum populaire, les candidats « écolos » militent pour que lorsque 1 % des citoyens le demande, une question soit obligatoirement inscrite à l'ordre du jour du Conseil de Paris ou des conseils d'arrondissement.

Les Verts veulent *« développer la vie sociale à Paris »* et demandent que, pour briser l'isolement, soient créés des lieux de rencontre, des services d'intercommunication utilisant les radios locales, les journaux de quartier, la télévision par câble.

Sur le thème *« Respirer à Paris »*, les écologistes suggèrent un aménagement des horaires de travail, le rapprochement des lieux de travail et de résidence, la multiplication des espaces verts de proximité. Ils veulent donner la priorité aux transports en commun, aux rues piétonnes, à de véritables pistes cyclables.

Au chapitre de l'urbanisme, les Verts *s'engagent à tenter de faire* sortir des cartons la révision du plan d'*occupation des sols (POS)* de Paris, à lutter pour que l'exposition *universelle ne rende* pas la vie impossible aux Parisiens et qu'elle ne retarde pas d'autres investissements, selon eux plus utiles.

Comme ils l'avaient fait en 1974 pour la campagne présidentielle de René Dumont, ils ont établi leur P.C. sur un bateau-mouche. Chaque liste d'arrondissement « travaillera » son quartier à sa guise et « au raz du pavé ». Il n'est pas prévu de réunion groupant l'ensemble des candidats. Certains militants comme ceux du seizième arrondissement déposeront une gerbe symbolique devant les immeubles de la rue Raynouard, où une explosion de gaz avait fait plusieurs victimes. Dans le dix-huitième, les Verts organisent un jeu *écologique auquel tous les électeurs* sont conviés à participer.

« Dans les arrondissements où nos listes obtiendront 10 % des suffrages au premier tour – ont déclaré les porte-parole des Verts, – *nous nous maintiendrons au second tour. Là où ils n'atteindront pas la barre des 10 %, nos candidats ont, comme d'habitude, pris l'engagement de se retirer sans donner aucune consigne de vote. »*

Voici, pour les dix arrondissements qui en sont actuellement pourvus, les candidats tête de liste de l'organisation « Les Verts pour Paris ».

Troisième arrondissement : Mme Marie Lantier, médecin ; 4e : Mme Marie-Thérèse Pagel, photographe ; 5e : M. Brice Lalonde, journaliste ; 11e : M. François Mancebo, psychologue ; 12e : Mme Marie-Françoise Brachet, retraitée ; 13e : M. Pierre-Alain Brossauld, imprimeur ; 15e : Mme Laure Schneiter, enseignante ; 17e : M. Philippe Destompes, écrivain ; 18e : Me Henri Fabre-Luce, avocat ; 19e : M. Bertrand Jullien, employé des P.T.T.

UNE TÂCHE DIFFICILE

Après de laborieuses tractations, les princiaux mouvements écologistes de la capitale (1) sont donc parvenus à s'entendre pour faire campagne sous une dénomination commune – Les Verts *pour Paris*, – *pour constituer* des listes homogènes et *pour respecter une règle du jeu*. Mais ces négociations ont, semble-t-il, absorbé la plus grande part de leur énergie. Dans le choix de leur P.C., dans les thèmes de campagne comme dans la tactique employée, les Verts ne se sont guère renouvelés. Leurs adversaires ne manqueront pas de relever le caractère à la fois traditionnel et très général du programme proposé, à l'exception du chapitre concernant l'application du nouveau statut de Paris.

Les idées écologistes sont aujourd'hui partiellement entrées dans les mœurs et sont tout naturellement « récupérées » par les formations politiques classiques. Dans Paris même sont apparus sur des listes de gauche des candidats se présentant sous l'étiquette *Alliance écologiste*. Il s'agit de la dénomination électo*rale du Comité écologiste pour la* majorité présidentielle, fondé par *Jean-Claude Delarue, qui, pour* cette raison, a été exclu du mou*vement écologiste « pur et dur »* en 1979. Tout cela ne facilite pas la tâche des Verts. En un peu plus de deux semaines, réussiront-ils à prouver qu'en plus de leur infatigable bonne volonté ils ont encore de l'imagination ?

M.-A. R.

(1) Amis de la terre, parti écologiste, Confédération écologiste.

● *M. Roger-Gérard Schwartzenberg*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a mis en garde, mardi 15 février, contre le *« rouleau compresseur de l'uniformité »*, qui tendrait à assimiler la majorité présidentielle à un seul parti dominant. Le président du M.R.G. a estimé que *« si d'aventure tel parti, même dominant, s'imaginait à tort pouvoir représenter à lui seul la majorité présidentielle, alors ce serait le plus sûr moyen de rendre la majorité présidentielle minoritaire »*. Sans jamais citer le parti socialiste, ni le parti communiste, M. Schwartzenberg a poursuivi : *« Si dans telle commune particulière, du fait de nos partenaires, le M.R.G. n'avait pas sur une liste d'union toute la place légitime qui lui revient, je crains que cette liste-là ne soit pas suffisamment attractive pour les électeurs du centre-gauche qui font la décision. »*

La reconquête de l'Ouest

III. – « Moi, Jean-Claude Sylvestre, « instit » à Mouchamps »

La campagne électorale municipale dans l'Ouest est marquée par la querelle scolaire. Après avoir montré la diversité de ces régions et des traditions politiques (*le Monde* du 15 février), puis la manière dont se déroulent les relations entre l'enseignement catholique et les municipalités de gauche (*le Monde* du 16 février), nous prenons pour exemple une petite commune de la Vendée, Mouchamps.

De notre envoyé spécial LAURENT ZECCHINI

Mouchamps (Vendée). – C'est un petit bois où serpente, en contrebas, un cours d'eau. En ce début février, le sol est boueux, malaisé. Le « Tigre » repose là, sous une terre moussue que la pluie ravine, sans pierre tombale, sans ostentation, presque sans ce minimum de confort que l'on accorde en général aux morts. Une sépulture de soldat, six pieds sous terre, vraiment.

Des grilles ont été élevées, symbolique et dérisoire rempart, en deux rectangles côte à côte. Dans l'un, a été enterré le cercueil de Georges Clemenceau ; dans l'autre, celui de son père. Mort sans prêtre et sans bénédiction : telle fut la volonté de l'ancien député radical. Cela explique peut-être, à Mouchamps-la-catholique, le dénuement de l'endroit. Une stèle – sans inscription – se dresse : un guerrier grec, allégorie ridicule et insolite. A ses pieds, trois feuilles de bronze. Sur l'une d'entre elles, on peut lire : « *Les Gueules cassées à leur regretté camarade.* » Et c'est tout. Pauvre « Tigre », oublié chez lui, à Mouchamps, Vendée.

Mouchamps. Refuser l'image d'Epinal. La Vendée militaire, les affrontements entre les « bleus » et les « blancs », qui ont éreinté les forces vives du pays, le pays chouan. Cette Vendée-là, en principe, n'existe plus. Les Vendéens aiment trop se dire qu'un rien suffirait à faire repartir les luttes, une lutte. Par exemple celle de l'enseignement. Prudence. Ces gens-là sont imprégnés de leur culture, parce qu'ils ont versé sans compter leur obole sanglante à l'histoire. Tant pis pour les « cathos », le « Tigre » fait partie du patrimoine mouchampais...

Microcosme de la Vendée, de l'Ouest ? Mieux : « laïcards », catholiques et « parpaillots ». Des siècles de luttes, d'hégémonisme, d'« évangélisation » si l'on veut. Pour comprendre, il faut survoler le cours de l'histoire. La fondation, vers 1120, de l'abbaye dominicaine de la Grainetière, sera déterminante ; comme le sera aussi, en août 1561, la célébration publique du culte réformé dans la chapelle du château. Jean Larchevêque de Parthenay fit fermer la chapelle au culte catholique. Protestants et catholiques vont s'affronter pendant quatre siècles.

1793 : la guerre de Vendée fait rage. Les insurgés vendéens (les « blancs » lèvent l'armée « catholique et romaine ». Ils seront peu à peu décimés par les troupes républicaines (les « bleus »). Les massacres n'ont pas épargné Mouchamps. Sur les trois mille habitants de l'époque, il en reste mille deux cents à la fin de la guerre. Les protestants se sont rangés du côté des « patriotes » ; les catholiques, pour l'essentiel, ont été « vendéens ». La commune vivra longtemps au milieu des vengeances. Il en reste des réminiscences. Jusque dans les années 60, un tiers des Mouchampais étaient protestants. C'est à eux qu'appartenaient, qu'appartiennent encore, les terres.

1953 : la querelle scolaire fait rage. Les catholiques pour l'école privée, les protestants pour l'école publique. L'industrialisation, les mariages mixtes, vont faire évoluer les mentalités. De 1914 à 1929, les maires sont issus, alternativement, des deux communautés. De 1935 à 1959, le conseil municipal est « monocolore » : catholique. Depuis, il est « œcuménique » : toutes les tendances politiques et confessionnelles y sont représentées.

« *Moi, Jean-Claude Sylvestre, « instit » à Mouchamps* » : trente-cinq ans, secrétaire de l'amicale laïque. Instituteur, comme Michelle, sa femme. « Instit », mais « directeur » de l'école publique, directeur de l'« *école sans Dieu* », comme on disait il n'y a pas si longtemps. Soixante-trois élèves, deux classes. Le seuil à atteindre pour ouvrir une nouvelle classe est fixé à cinquante-six élèves. Jean-Claude Sylvestre attend. Il y a vingt ans, l'école comptait cinq, voire six classes. Des bâtiments sont donc déserts, à l'abandon ou presque, faute d'argent. Deux logements de fonction sont vides, les vitres cassées...

« La cabane à Satan »

L'école vit grâce à l'amicale des parents d'élèves, aux subventions de la municipalité et de l'amicale laïque. Salaire : 7 500 F par mois. Michelle gagne 5 500 F. Jean-Claude Sylvestre est presque un privilégié. Son école vit tant bien que mal, mieux que certaines écoles catholiques. Ailleurs, c'est moins facile. Une autre école publique : classe unique, trente-quatre élèves, de deux ans au CM2 (onze ans), un seul instituteur. Quelle pédagogie ? « *Le plus urgent*, insiste le directeur de l'école de Mouchamps, *c'est de revaloriser l'enseignement public. Il y a encore des tas d'écoles en Vendée qui ne sont pas entrées dans le vingtième siècle... où on ne sait pas ce qu'est un projecteur de diapositives.* »

Les commérages confessionnels de Mouchamps... « On » *dit que les fermiers du parc Soubise* (famille Rohan-Chabot) *ont un contrat moral avec le châtelain les obligeant à mettre leurs enfants à l'école catholique...* « On » *dit que les commerçants qui s'installent à Mouchamps doivent faire de même :* « *Cela vaudra mieux pour votre commerce...* » « Autrefois », avant-guerre, chaque clan avait « ses » commerçants. On ne « s'appelle » pas entre les deux bords, on dit « *l'autre côté* », « *les autres* », « *eux* ». Pas d'animosité. Mais les parents d'aujourd'hui, ceux qui ont une trentaine d'années, se sont jeté des pierres quand ils étaient gosses. Alors...

Heureusement, il y a la cantine scolaire, ouverte aux enfants de l'école privée et à ceux de l'école publique : « *C'est la première chose que les deux communautés ont vraiment faite en commun.* » Et puis, de toute façon, l'évolution, de part et d'autre, c'est plutôt une régression de la foi, même si, à l'école catholique de Mouchamps, « *on fait prier les enfants* ». Mouchamps, quatre messes le dimanche, environ 2 000 catholiques, 380 protestants (les autres ont émigré vers le Sud vendéen), 70 % des enfants à l'école privée. Une caricature de la Vendée catholique qui, avec 56,32 % des élèves scolarisés dans l'enseignement privé, détient le « record » de tous les départements de l'Ouest.

Jean-Claude Sylvestre : « *Ce que demande le S.N.I. (Syndicat national des instituteurs), les laïcards durs, est difficile à réaliser dans l'Ouest.* » Bernard Bolzer, secrétaire général du S.N.I. de la Loire-Atlantique : « *Je ne suis pas pour un monopole de l'enseignement. Mais tous les fonds publics doivent être réservés aux écoles publiques. Sinon, l'argent de l'Etat ne bénéficie pas à une école, mais à un dogme (...). Les propositions de M. Savary, en l'état, ne sont pas acceptables, car elles portent en germe une dénaturation de la laïcité de l'école.* » Chaque « Eglise » a ses intégristes...

Loire-Atlantique : 36 communes sans école publique ; Maine-et-Loire : 80 communes ; Vendée : 68 communes sans école publique et 68 communes sans école privée. Fermer les écoles privées ? L'enseignement public, vu ses moyens, ne pourrait pas accueillir tous les enfants. Le nœud gordien...

Dans tout l'Ouest, les responsables de l'enseignement catholique reconnaissent une autre spécificité de leur système éducatif : « *Les parents nous demandent de prendre en charge l'éducation de leurs enfants. Nous jouons souvent le rôle de « supplétif » des parents. Certains nous confient leurs enfants en raison de l'idée qu'ils se font de la discipline et de l'encadrement moral qui existerait dans les écoles catholiques.* » Ce qui n'est pas faux.

Yves Viollier, écrivain vendéen, décrit à merveille ce que fut, pour les curés de campagne, la « *cabane à Satan* », c'est-à-dire la salle de l'association laïque. C'était en 1920. Ce n'est pas si loin.

Les trois enfants de Jean-Claude Sylvestre plaisanteront-ils un jour à propos de ce si vieux débat qui passionnait encore tant leurs parents : la querelle scolaire ?

FIN

BREST : 66 voix d'avance en 1977

La gauche conservera-t-elle la ville de Brest conquise en 1977 avec seulement 66 voix d'avance (sur 66 200 suffrages exprimés) sur le total des voix recueillies par les deux listes de l'opposition ? M. Pierre Maille, maire (P.S.) sortant, qui a succédé à Francis Le Blé, décédé en 1982, devra affronter une opposition unie (R.P.R. et U.D.F. notamment), ce qui n'était pas le cas en 1977. C'est M. Jacques Berthelot (R.P.R.), élu conseiller municipal à la faveur de l'élection partielle consécutive au décès de Francis Le Blé, qui conduira la liste de l'opposition.

A Quimper, où, depuis six ans, la plupart des scrutins ont été favorables à la gauche, la liste d'union de la gauche sera dirigée par M. Bernard Poignant, député socialiste. Elle affrontera la liste de M. Marc Becam (R.P.R.), maire sortant, qui est bien implanté ; les écologistes, qui seront également en lice, pourraient empêcher une majorité de se dégager au premier tour.

A Pont-Labbé, une primaire opposera socialistes et communistes, alors que le maire sortant, M. Bénard (C.D.S.), battu aux dernières élections cantonales, ne se représentera pas. A Concarneau, la gauche, qui s'était unie en 1977 pour emporter la mairie, se présentera cette fois-ci divisée. M. Le Bris, député socialiste, affrontera M. Argouarc'h, maire communiste sortant qu'il avait battu aux élections cantonales de 1979.

A Quimperlé, le maire (apparenté socialiste), M. Yves Guillou, élu à la tête d'une liste d'union de la gauche en 1977, conduira une liste centriste (il y a une forte tradition radicale à Quimperlé). Il devra affronter une liste P.S.-P.C. et une liste de l'opposition.

CHOLET : M. Ligot tient bon

Outre Angers, dont le maire socialiste sortant, M. Jean Monnier, refuse de faire alliance avec les communistes (*le Monde* du 16 février), les élections municipales de 1977 avaient permis à la gauche de conquérir les deux villes de Trélazé et Avrillé.

Dans la première, le maire communiste, M. Jean Bertholet, semble en position favorable pour l'emporter à la tête d'une liste d'union P.C.-P.S. A Avrillé, les chances du maire socialiste, M. Guy Pasquier, semblent plus réduites face à la liste d'opposition dirigée par M. Marc Laffineur, conseiller général U.D.F.

Même unie, la gauche ne paraît pas non plus en mesure de l'emporter à Cholet, dont le maire sortant est M. Maurice Ligot, député U.D.F., à Saumur et à Segré.

LAVAL : sans les communistes

Laval, Mayenne, Château-Gontier : dans les trois plus importantes villes du département, le parti communiste apparaît déjà comme le grand perdant des élections municipales. A Laval, comme en 1977, la liste sortante du maire socialiste, M. Pinçon, lui demeure obstinément fermée, malgré les appels incessants à l'union de la majorité lancés par la fédération du P.C. et les recommandations de la direction nationale du P.S. Il n'est pas exclu que le P.C. présente, seul, une liste, mais au dernier moment.

A Mayenne, les quatre conseillers communistes sortants ne figurent pas sur la liste du maire socialiste, M. Leblanc. A Château-Gontier enfin, où le maire sortant, M. Arthuis (C.D.S.), est solidement implanté, le P.C. n'avait – apparemment – pas de candidats à présenter. La liste de gauche ne comportera donc que des membres du P.S. et du P.S.U.

A Laval, c'est le député U.D.F. François d'Aubert qui conduira la liste de l'opposition.

NANTES : la gauche en difficulté ?

Conquise par la gauche en 1977, Nantes, chef-lieu du département, est sans doute l'une des villes de l'Ouest où la querelle scolaire pèsera le plus dans l'issue du scrutin.

Le maire sortant, M. Alain Chénard, député socialiste, conduira une liste d'union de la gauche. Il affrontera M. Michel Chauty, sénateur R.P.R., tête de liste de l'opposition. En 1977, la gauche l'avait emporté avec une avance de six cent dix-neuf voix (sur cent huit mille cent trois suffrages exprimés). L'issue du scrutin des 6 et 13 mars est donc incertaine, d'autant que deux autres listes sont en présence.

L'une, d'extrême gauche, associe la Ligue communiste révolutionnaire et Lutte ouvrière. L'autre, intitulée Nantes d'abord, est dirigée par M. André Routier-Preuvost, vieux militant de la S.F.I.O. et ancien adjoint du sénateur André Morice (ancien maire de Nantes, battu en 1977). Elle rassemble les socialistes dissidents de l'ancienne équipe municipale, dont M. Christian Chauvel (battu aux élections législatives par M. Chénard), et des militants du P.C.I. (parti communiste internationaliste), pour la plupart membres de Force ouvrière.

Dans la banlieue de Nantes, le R.P.R. va tenter de prendre le contrôle du SIMAN, syndicat intercommunal qui groupe dix-neuf communes de l'agglomération. Pour ce faire, il n'a pas hésité à constituer des listes contre des maires sortants modérés. A Trignac, Saint-Joachim et Montoir, dont les municipalités sont à direction communiste, les négociations ont été difficiles entre le P.C. et le P.S. Dans les deux premières, le parti communiste conserve la tête de liste. En revanche, à Montoir, commune de la banlieue de Saint-Nazaire, les socialistes ont imposé une primaire.

SABLÉ-SUR-SARTHE : querelle de famille

Dans la Sarthe, la situation du Mans retient l'attention, dans la mesure où M. Boulard (P.S.) présente une liste socialiste homogène contre le maire sortant, M. Jarry (P.C.), et ce contre la décision nationale de son parti. A Sablé-sur-Sarthe, c'est une véritable « querelle de famille » que les électeurs devront trancher.

Face à la liste d'union de la gauche, M. François Fillon, député U.D.F., ne devait rencontrer aucune difficulté pour succéder au maire sortant, M. Pierre Daguet (modéré), qui ne se représente pas. Après avoir remplacé l'ancien ministre Joël Le Theule, décédé, au conseil général, puis à l'Assemblée nationale, M. Fillon devait lui succéder aussi à la mairie, puisque M. Daguet ne devait assurer que l'« intérim ». Mais le propre frère de Joël Le Theule, M. Gilles Le Theule, qui n'avait jamais montré jusque-là une quelconque ambition politique, a décidé de se présenter face à celui qui faisait figure de seul « héritier ».

La famille Le Theule aurait-elle soudain décidé de « lâcher » le benjamin de l'Assemblée nationale, après avoir été à ses côtés à chaque étape de sa rapide ascension ? En fait, il s'agit probablement d'une initiative individuelle : une sœur de Joël Le Theule vient de prendre fait et cause pour M. Fillon...

A La Flèche, le maire sortant, M. Jean Virlogeux (divers gauche), devra faire face à une liste associant le R.P.R. et l'U.D.F., dirigée par M. Alain de Montgascon (dont le père avait été maire dans les années 60), et à une liste de gauche conduite par M. Guy-Michel Chauveau, député socialiste.

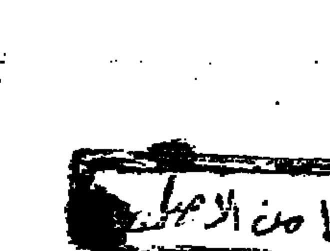
SAINT-BRIEUC : la succession de M. Le Foll

A Saint-Brieuc, c'est M. Claude Saunier (P.S.) qui conduira une liste d'union de la gauche, le maire sortant, M. Yves Le Foll (P.S.) ne se représentant pas. Il affrontera M. Jean-Pierre Morin, qui conduit la liste de l'opposition.

SAINT-MALO : le « privilège » de M. Chopier

A Rennes, le maire socialiste, M. Edmond Hervé, ministre de l'énergie, conduira une liste d'union de la gauche face à celle de M. Claude Champaud (R.P.R. et U.D.F.). Une liste écologique, « Rennes-Verte », et une liste d'extrême gauche se sont également constituées.

A Saint-Malo, le maire sortant, M. Louis Chopier (P.S.), réélu en 1978 avec une liste excluant les communistes après l'annulation du scrutin de mars 1977 par le Conseil d'Etat, conduit à nouveau une liste sans le P.C. (18 P.S., 5 M.R.G., 4 U.D.B. et 12 sans-étiquette). Mais, à l'inverse de M. Monnier, maire d'Angers, ou de M. Boulard, au Mans, M. Chopier – qui n'est pas rocardien – n'a pas subi le courroux de la direction nationale du parti socialiste. Le P.C. présente donc sa propre liste. Même division dans l'opposition : une liste conduite par M. Jacques Lempereur (R.P.R.) associant l'U.D.F. et le C.N.I.P., et une liste « apolitique » conduite par M. Marcel Planchet (centriste), maire de Saint-Malo, jusqu'en décembre 1976.



Le Monde

société

L'AFFAIRE KLAUS BARBIE

M. Fillioud est favorable à un procès télévisé

M. Georges Fillioud voit *« intérêt »* à une retransmission télévisée du procès Barbie. Le ministre de la communication l'a dit mardi 15 février sur France-Inter, ajoutant néanmoins que cette décision, *« importante pour la mémoire collective »*, appartenait au ministre de la justice. *« J'y vois intérêt*, a expliqué M. Fillioud, *dans la mesure où on considère que ce procès doit avoir une valeur exemplaire, pédagogique, notamment pour les générations nouvelles »*.

Cette opinion est confortée par un sondage publié par *Télé 7 jours* (numéro daté 19-25 février), sondage selon lequel 70 % de personnes interrogées seraient favorables à une diffusion en direct du procès Barbie (ce sondage a été réalisé par B.V.A. du 7 au 9 février auprès d'un échantillon représentatif de cinq cent soixante-quatorze personnes).

Dans un interview publié par *le Quotidien de Paris* du 15 février, M. Badinter avait rappellé sa position sur ce point : *« La question du débat télévisé ou enregistré mériterait d'être revue »*, a-t-il déclaré, ajoutant cependant qu'*« Il ne saurait être question »* de changer la loi pour le seul procès Barbie.

La justice « a giorno »

Sept Français sur dix seraient favorables à la retransmission télévisée du procès Barbie. M. Fillioud en est lui aussi partisan. La justice *a giorno*, pourquoi pas ? Rendue au nom du peuple français, on ne voit pas pourquoi elle se déroberait aux feux des projecteurs. Après tout, députés et sénateurs siègent depuis longtemps, en France et ailleurs, sous l'œil des caméras. N'a-t-on pas assisté, il y a trois ans, pratiquement en direct, à une tentative de coup d'Etat aux Cortès espagnoles ?

Pourquoi priverait-on les téléspectateurs de ce moment de l'histoire judiciaire que sera le procès de l'affaire d'Auriol ? *A fortiori* s'il s'agit de l'Histoire tout court, comme pour Klaus Barbie.

Les photos du procès Pétain sont des documents irremplaçables, historiquement et politiquement. Des pièces propres à entretenir cette *« mémoire collective »* dont parle M. Fillioud. Après guerre, les photographes opéraient à leur gré et souvent dans une cohue indescriptible, dans les salles d'assises. Le comble du tohu-bohu fut atteint lors du procès Dominici. Constamment sous les flashes, la justice pouvait-elle rester sereine ? En 1954, une loi vint interdire aux photographes et aux cameramen l'entrée des salles d'audience.

Cette loi fut souvent violée. On allait dire : heureusement. De précieux clichés pris en catimini nous sont ainsi parvenus sur quelques grands moments de l'histoire judiciaire. Ainsi Pierre Goldman, condamné aux assises de Paris, surgissant de son box au moment du verdict et criant à l'injustice.

L'époque est à l'image. La justice ne pouvait l'ignorer longtemps. Depuis 1981, c'est-à-dire depuis la loi « sécurité et liberté », la présence des photographes et des cameramen est de nouveau autorisée, ou plutôt tolérée sous conditions. Il faut en effet l'accord du président de la cour d'assises, du parquet et des avocats. Surtout, aucune prise de vues n'est admise après l'ouverture des débats. Grâce à cela, néanmoins, les téléspectateurs ont pu voir l'assassin du prince de Broglie et ses complices, à l'exception de Guy Simoné, qui avait refusé de se laisser filmer.

Tout pousse à aller plus loin, que ce soit l'intérêt historique ou la légitime curiosité des téléspectateurs, pour qui la justice doit être publique. A commencer par le procès Barbie ? Une loi votée dans ces conditions serait sans doute une mauvaise loi. On ne légifère pas sous la pression des événements, ou plutôt on devrait s'en garder, de même qu'on ne rétablit pas la peine de mort avec un effet rétroactif, serait-ce contre un bourreau. M. Badinter a condamné ce retour à la guillotine préconisé par MM. Henri Caillavé (M.R.G.) et François Léotard (P.R.) et ne cache pas aujourd'hui que l'affaire Barbie risque de retarder le vote d'une loi autorisant les cameramen à opérer comme bon leur semble, même s'il y est plutôt favorable.

A vrai dire, le procès télévisé de Klaus Barbie, s'il devait avoir lieu, a déjà commencé. C'était dimanche soir sur TF 1. Images extraordinaires d'un homme en état d'arrestation que le gouvernement français, fait sans précédent, a laissé filmer par une équipe de télévision bolivienne dans l'avion qui le ramenait vers Lyon. Justice en direct pour cet homme piégé, dont les yeux clignotaient sous la lumière des projecteurs. Carlos Soria, le journaliste bolivien qui interrogeait Barbie, a su éviter les deux écueils qui le guettaient : la complaisance et l'agressivité. Une situation qu'avait connue avant lui Christine Ockrent dans la cellule d'Hoveyda, l'ancien premier ministre du chah, et François Reichenbach pour son film sur un condamé à mort américain, *Houston Texas*.

Les journalistes qui auront un jour à retransmettre des débats d'assises n'auront pas cette responsabilité-là. Mais la question est un peu la même : comment satisfaire aux exigences de l'information en même temps qu'à celles d'une justice sereine ? Comme les députés le mercredi après-midi, lors des questions d'actualité, magistrats, inculpés et avocats ne seront-ils pas tentés, en présence des caméras, de faire... du cinéma ? C'est un des risques de la démocratie en direct, auquel la justice n'échappera pas. Un risque auquel le procès Barbie a le mérite de préparer dès maintenant l'opinion.

BERTRAND LE GENDRE.

M. FAURISSON L'AVOCAT GÉNÉRAL ET LE MÉTIER D'HISTORIEN

Mme François Flipo, avocat général, a demandé, mardi 15 février, devant la première chambre de la cour d'appel de Paris, la confirmation de la peine prononcée contre M. Robert Faurisson, professeur de littérature à l'université de Lyon et auteur de plusieurs écrits sur l'inexistence des chambres à gaz.

En première instance, M. Faurisson, poursuivi par huit associations de victimes du nazisme, avait été condamné à 1 franc de dommages-intérêts le 8 juillet 1981 pour *« falsification de l'histoire »*.

Les conclusions de Mme Flipo ont abordé la question de fond – la responsabilité de l'historien – dont elle a essentiellement rappelé les devoirs. Selon le ministère public, si *« l'historien garde la possibilité de remettre en cause des idées reçues »*, il a *« une obligation de réserve, de prudence. Il ne doit pas omettre les faits ni donner des interprétations tendancieuses »*. Mme Flipo a estimé que M. Faurisson avait commis une faute en ne rapportant que *« les excès coupables de certains et en omettant de parler de l'activité patriotique des autres »*.

Mme Flipo a reproché à l'universitaire d'avoir écarté des documents de la justice polonaise et donné une interprétation fallacieuse de certains mots allemands du journal de Johann-Paul Kramer, médecin à Auschwitz. Rejetant l'*« explication de textes »* de M. Faurisson, l'avocat général en a proposé une « leçon » différente.

« M. Faurisson nie des milliers de textes », a ajouté Mme Flipo, alors que *« Willy Brandt est allé s'agenouiller devant le ghetto de Varsovie »*. Il ne tient aucun compte non plus des *« enfants allemands qui portent aujourd'hui des jugements sévères sur leurs parents »*. *« Ce procès est le procès de ceux qui ne veulent pas être morts pour rien »*, a conclu l'avocat général. L'arrêt sera rendu le 19 avril.

Après les révélations de Me Klarsfeld

DÉFAUT DE TRANSMISSION

Me Serge Klarsfeld a révélé dans *le Monde* du 16 février que les autorités françaises auraient pu, dès 1963, agir pour réclamer Klaus Barbie à la Bolivie, sans attendre sa découverte par les époux Klarsfeld à la fin de 1971. Une note du chef du détachement français de sûreté aux armées du Palatinat signalait, le 7 novembre 1963, outre la présence de Barbie à La Paz, sa *« manipulation certaine »* par les services de renseignements des Etats-Unis et de la République fédérale d'Allemagne. L'auteur de la note exprimait le désir que cette information soit transmise à la direction de la sécurité du territoire (D.S.T.) et au service de documentation extérieure et de contre-espionnage (S.D.E.C.E.).

Ce vœu a-t-il été exaucé ?* Non, si l'on en croit les déclarations que nous a faites le général Paul Jacquier, directeur général du S.D.E.C.E. de 1962 à 1966 : *« Toutes les demandes d'information ne parvenaient pas jusqu'à mon bureau. La plupart de ces demandes faisaient partie de la routine. Evidemment, dans le cas de Barbie, ç'aurait été autre chose. Si on me l'avait signalé à l'époque, je m'en souviendrais aujourd'hui. Ce n'est pas le cas : cette note ne me dit rien.

Rappelons que le général de Gaulle, alors président de la République, s'était rendu en visite officielle à La Paz du 28 au 30 septembre 1964. Entre temps, la note de la sûreté des armées avait eu le temps d'être transmise... ou oubliée.

MÉDECINE

SELON LE PROJET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

La majorité des médecins hospitaliers seraient intégrés dans un cadre unique

Le ministre de la santé a rendu publiques le 15 février les grandes lignes de la réforme des statuts qui régissent les carrières des médecins hospitaliers, réforme qui sera ensuite proposée au gouvernement. Ce texte intéresse la majorité des praticiens hospitaliers, à l'exclusion toutefois des médecins qui, placés sous le régime de la bi-appartenance (santé-université), exercent leurs fonctions dans les centres hospitalo-universitaires, et de ceux qui travaillent à temps partiel dans les établissements de soins. Ces deux catégories feront l'objet de dispositions qui seront mises au point ultérieurement.

Bien que le projet présenté mardi ait fait l'objet de longues discussions, on précise au ministère de la santé que l'étape de la concertation n'est pas achevée. Néanmoins, le gouvernement souhaite que l'ensemble des réformes hospitalières, y compris la réorganisation interne des établissements (départementalisation), puisse entrer en vigueur le 1er janvier 1984, date à laquelle les hôpitaux devront, de toute manière, modifier radicalement leurs pratiques comptables, en adoptant un « budget global » *qui modifiera profondément le système actuel.*

Les praticiens hospitaliers, précise le texte, *« sont des personnels statutaires »* qui *« assument une responsabilité personnelle (...) dans le cadre des objectifs et des moyens des départements, dont la création et la mise en place progressives seront proposées par le ministre de la santé. »*

Les praticiens régis par le statut *« sont placés dans un cadre unique comprenant toutes les disciplines médicales, odontologiques et leurs spécialités »*.

Pourront postuler *« les candidats inscrits sur une liste d'admission après concours »* (concours national sur épreuves anonymes). Le classement des candidats sera ensuite établi en fonction non seulement des notes obtenues à ces épreuves, mais aussi de celles que le jury aura attribuées après examen du dossier du candidat sur le déroulement de ses études et de sa carrière. Ce recrutement par concours ne s'opérera qu'à l'issue d'un « tour » au cours duquel les praticiens ayant déjà trois ans d'ancienneté (ou ayant été « détachés » pendant trois ans) bénéficieront d'une priorité.

Le jury du concours sera composé pour partie de praticiens hospitaliers régis par le présent statut et tirés au sort. Les nominations seront prononcées par le ministre de la santé.

Le déroulement de la carrière, selon le projet, sera subdivisé en douze échelons : l'accès aux onzième et douzième étant limité au tiers des effectifs nationaux. Un tiers des médecins appelés à une promotion feront l'objet d'un *« avancement accéléré. »*

Le projet précise ensuite le détail des avantages sociaux attachés au statut des médecins des hôpitaux :

- En cas de congé de maladie, les praticiens auront droit à 100 % de leur traitement pendant les trois premiers mois, 50 % pendant les neuf mois suivants.
- Les congés *« de longue maladie »* et *« de longue durée »* ouvriront droit à 100 % du traitement pendant un an et 50 % pendant les deux années suivantes.

Les praticiens pourront bénéficier d'un congé de formation de quinze jours par an et d'une demi-journée par semaine d' *« activités extérieures à l'établissement »*, à la condition qu'il s'agisse d'activités de soins, d'enseignement ou de recherche. L'assiette de leur retraite sera désormais établie (s'ils n'exercent pas ou plus d'activité privée) sur 100 % de leur émoluments, ce qui, souligne le ministère, *« conduit à une augmentation très importante du montant de la retraite »*.

Il est précisé que le régime des « gardes et astreintes » n'est pas encore arrêté, ni celui des mesures transitoires qui définiront le statut des praticiens actuellement en fonction ainsi que leur intégration dans le nouveau système, deux sujets qui feront l'objet des travaux des groupes de réflexion que le ministère constituera *« dans les prochains jours »*.

Le texte soligne enfin que *« le changement de statut n'entraînera pas de modification des rémunérations des praticiens actuellement en fonctions. »*

LES RÉACTIONS

Pour un arbitrage du premier ministre ?

Le projet du ministère parviendra-t-il à désamorcer le *mécontentement de nombreux* médecins hospitaliers qui, *groupés dans une nouvelle* « intersyndicale » (1), ont lancé un *mot d'ordre de grève pour le* 24 février ?

L'ensemble des réactions des intéressés n'était pas encore *connu ce mercredi matin.* Néanmoins, un certain nombre de positions *se sont déjà manifestées*, qui montrent que non seulement *l'émotion* des médecins hospitaliers demeure vive, mais qu'elle *tend à s'accroître.*

L'idée originelle de la réforme : *unifier les carrières* hospitalières, dissocier les grades (par *exemple celui de chef de service)* des fonctions – dont la première est la *responsabilité effective des* malades, – n'est guère remise *en cause. Elle semble même* globalement admise à présent, ce qui *n'était pas le cas il y a quel*ques mois.

Néanmoins, beaucoup objectent qu'une telle réforme de*meure très partielle, dans la* mesure où elle ne touche ni au statut des hospitalo-universitaires – qui relèvent pour partie de l'éducation nationale, – ni à celui des médecins à temps partiel, c'est-à-dire la myriade d'attachés et de vacataires qui assument des responsabilités effectives dans l'organisation hospitalière : il n'y a donc pas, pour l'instant, « unification ».

D'autre part, l'incertitude demeure complète sur les mesures transitoires qui seront appliquées aux praticiens actuellement en fonction, et sur certaines dispositions *essentielles de la réforme.* Par exemple, au terme de combien *d'années, après l'internat* « nouvelle manière », les praticiens *seront-ils habilités* à concourir pour devenir « médecins de hôpitaux » ? *Le projet ne* le précise pas.

Enfin, beaucoup de médecins hospitaliers soulignent que, pendant de nombreuses années, leurs avantages sociaux (retraite, couverture sociale) sont demeurés squelettiques, parce qu'ils disposaient des possibilités financières que pouvait leur offrir leur secteur privé hospitalier. Cette possibilité supprimée, disent-ils, il serait dans la règle des choses que la protection sociale des médecins hospitaliers soit alignée sur celle de la fonction publique. Ce n'est pas ce que prévoit le texte.

Il est encore difficile d'apprécier dans quelle mesure le présent projet est modifiable. D'autant qu'il repose sur des dispositions financières qui ne sont pas du seul ressort du ministère de la santé. Un certain nombre d'organisations de médecins soulignent d'ailleurs qu'elles souhaitent l'arbitrage du premier ministre sur de tels sujets, et demandent la réunion d'un « Grenelle hospitalier ». – C. B.

(1) Cette intersyndicale groupe, à l'heure actuelle, quatorze organisations, dont la principale est le Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux publics, que préside le professeur Garbay.

ÉDUCATION

- *La Commission permanente de l'enseignement catholique* a été reçue le 14 février par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale. Cet entretien entre dans la définition des *« contacts directs »* qu'avait proposés M. Savary, le 13 janvier, à ses partenaires et dont les dirigeants de l'enseignement catholique avaient accepté le principe. Tout récemment, M. Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, avait rappelé qu'il ne s'agissait pas pour lui de *« négocier »* avec le ministre, mais de *« nous éclairer mutuellement »* (*le Monde* du 15 février).

Faits et jugements

Le policier auteur de la « bavure » de Châtenay-Malabry a été écroué

Le brigadier de police Jean-Paul Lapeyre, de Sceaux (Hauts-de-Seine), qui, le lundi 14 février, avait grièvement blessé d'une balle dans la tête un jeune cyclomotoriste tunisien à Châtenay-Malabry (*le Monde* du 16 février), a été inculpé mardi, par Mme Annie Morat, juge d'instruction à Nanterre, de « tentative d'homicide volontaire » et écroué à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Les deux gardiens de la paix qui se trouvaient à bord du véhicule de police au moment des faits, et qui avaient été placés en garde à vue en leur qualité de témoins, ont été remis en liberté. Un examen avait révélé chez le brigadier Lapeyre un taux d'alcoolémie de 1,6 gramme.

La victime, Nasser M'Raidi, dix-sept ans, élève au lycée d'enseignement professionnel Henri-Wallon, au Plessis-Robinson, troisième enfant d'une famille qui en compte dix, reste dans un état très grave, mais est sorti du coma. Il a subi, à l'hôpital Beaujon, une intervention neurochirurgicale qui a duré trois heures.

Les amis français et immigrés du *jeune homme organiseront*, le samedi 19 février dans la matinée, une *marche silencieuse entre le lieu où* se sont produits les faits et le com*missariat de police de Sceaux pour* témoigner leur solidarité et protester contre cette « bavure ». Enfin, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a exprimé, dans un communiqué, mardi 15 février, *« son indignation et sa vive inquiétude »* face à de tels actes, qu'il qualifie d'*« inadmissibles »*.

Quatre avocats quittent le Cabinet Ornano

Quatre avocats ont décidé de quitter le Cabinet Ornano, fondé en 1973, à Paris, par Mes Henri Leclerc et Georges Pinet. Les démissions de Mes Michel Laval, Henri-José Legrand, Jean-Pierre Mignard et Francis Teitgen seront effectives le 31 mars. Des divergences personnelles et professionnelles sont à l'origine de cette scission, qui affecte une expérience présentée à l'époque comme une *« nouvelle manière d'être avocat »* (*le Monde* du 13 novembre 1973).

C'est à dessein que ces avocats s'étaient installés voilà dix ans dans un quartier populaire, au 52, boulevard Ornano, à Paris (18e), à proximité de la porte de Clignancourt. Les immigrés, les syndicalistes, les autonomistes, et de manière générale, les militants ont trouvé et trouvent encore à « Ornano » le concours d'avocats qui se veulent au service des « luttes sociales ». Un service de consultations juridiques à bas prix et un système de rémunération semi-égalitaire (la moitié des honoraires sont partagés à parts égales entre les associés, l'autre moitié en fonction de l'apport de chacun), avaient donné à cette expérience un caractère original.

Les divergences actuelles opposent moins ceux qui partent à Me Le*clerc qu'aux avocats, qui, avec ce* dernier, ont décidé de continuer *cette expérience*, Mes *Françoise* Bricchi, Yves Lachaud, Franceline Le*pany, François Nativi, Simone* Pacot et Madeleine Terrasson. Les *scissionnistes mettent en cause* le dynamisme actuel du cabinet et esti*ment que celui-ci ne peut plus fonc*tionner avec les idées généreuses qui *avaient cours au début des an*nées 70. Ceux qui restent et ceux qui *partent discutent actuellement de la* manière dont une certaine coopéra*tion pouvait être maintenue entre les* deux cabinets.

- *Moniteur de ski inculpé.* – M. Emile Ferrand, moniteur de ski à Aime-la-Plagne (Savoie), a été inculpé d'homicide par imprudence, quatre de ses clients ayant été tués, le 12 février, par une avalanche (*le Monde* du 15 février). Le procureur de la République d'Albertville a estimé que le moniteur avait *« fait preuve de légèreté dans l'appréciation des risques »* en emmenant des skieurs inexpérimentés dans une zone dangereuse. De son côté, le Syndicat national des moniteurs de ski déclare dans un communiqué : *« Les éléments en notre possession ne permettent en aucune manière d'affirmer que M. Ferrand a commis une faute, et seule la justice pourra statuer. »*

SCIENCES

UN PREMIER BILAN DU COLLOQUE NATIONAL DE 1982

Réconcilier recherche et université

Valbonne. — Un an après le colloque national sur la recherche et la technologie, où en est-on ? Dans quelle mesure *ont été prises en compte les propositions formulées* lors du vaste débat engagé à l'occasion de ce colloque ? Quels sont — pour reprendre les termes utilisés par le professeur François Gros, président de l'Adesmat (1) — *« les résultats obtenus, mais aussi les retards et, dans quelques cas, les échecs ? »* C'est pour apporter un début de réponse à ces questions que trois cents personnes ont rempli, pendant deux jours, un amphithéâtre et plusieurs salles de réunion de l'ensemble scientifique de Sophia Antipolis à Valbonne (Alpes-Maritimes).

La caractéristique de ces journées, au regard de nombreux autres colloques sur la recherche et le développement technologique, a été leur forte composante régionale. Ce sont des associations régionales, créées pour la plupart à l'occasion du colloque de l'an dernier, qui ont été l'élément moteur de ces journées du bilan ; les participants étaient membres de délégations envoyées par chaque région. Ainsi se trouvait assurée une représentation équilibrée entre acteurs de la rcherche, élus régionaux, représentants de milieux ou de syndicats socio-professionnels.

De notre envoyé spécial

Pour dresser le bilan d'une année riche en décisions, il fallait d'abord dégager l'acquis et faire le point des actions en cours ou projetées, c'est ce à quoi se sont employés plusieurs responsables du ministère de la recherche et de l'industrie et de l'éducation nationale. Evolution des budgets, structures nouvelles de la recherche mises en place depuis un an, schéma directeur qui fondera la politique scientifique, projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur : les principaux acquis et les directions suivies furent bien clarifiés.

Sept thèmes étaient ensuite examinés par les participants au colloque : les politiques régionales, la valorisation, la recherche industrielle, la formation scientifique et technique, etc. Ils donnèrent lieu à des échanges de vues, dont M. Daniel Thomas, président du comité d'organisation du colloque, admit qu'ils étaient parfois « sévères ». Dans chaque cas, il s'agissait d'examiner quelle avait été l'évolution depuis un an. Pour un des thèmes, les rapports recherche-université, cette évolution fut jugée presque nulle, et ce fut dit sans fard. Dès lors, il est clair que les rapports recherche-université deviennent un des problèmes qu'il est le plus urgent de résoudre.

Aucune structure n'est parfaite. La création d'un puissant ministère de la recherche et de l'industrie a été bénéfique à bien des égards, mais elle a marginalisé la recherche universitaire. De plus, celle-ci a vu ses crédits pratiquement stagner en 1982, une fois l'inflation déduite, alors que la recherche, administrée par M. Jean-Pierre Chevènement, connaissait une progression d'environ 15 % en volume par rapport à 1981. Cette différence a accentué la coupure.

L'intervention initiale de M. Bernard Descomps, directeur de la recherche au ministère de l'éducation nationale, fut un vigoureux appel à réparer cette césure et à ce que les autres partenaires de la recherche n'ignorent pas les universités et leur rôle spécifique. Les universités sont à la fois des lieux de formation et des lieux de recherche. Cette double vocation est une force, car elle fait des universités le lieu privilégié de création de nouvelles équipes et d'émergence de projets nouveaux. Mais elle engendre aussi des contradictions. Ainsi, le rythme d'évolution d'une action de recherche est en général de l'ordre de la décennie, temps nécessaire pour qu'une équipe se constitue et arrive à maturité au plan de la production des résultats.

En revanche, quand apparaît un besoin clair de formation (en ce moment dans les domaines de l'électronique et de l'informatique), c'est en mois que se mesure le temps de réaction attendu du système d'enseignement. De même, la notion d'autonomie n'a-t-elle pas le même sens si elle est envisagée sous l'angle de la formation ou sous celui de la recherche.

Le projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur tient compte de cette dualité et a pour objet d'en tirer les bénéfices et d'en surmonter les contradictions. La notion essentielle y est celle de *« contrat global portant sur la formation et la recherche »* ; il s'agit d'un contrat liant l'établissement d'enseignement supérieur aux diverses entités avec lesquelles il est en relation : ministère de l'éducation nationale, structures régionales, organismes nationaux de recherche, etc.

Dans une première étape, à titre expérimental, des contrats limités au volet « recherche » ont été passés dans six régions. Proposés par le conseil scientifique de l'université, ils ont fait l'objet d'une concertation avec les divers partenaires puis ont été conclus pour une durée de quatre ans après lesquels sera faite une évaluation.

La discussion en commission a fait apparaître que ces contrats étaient ressentis comme très positifs — ne serait-ce que parce qu'ils entraînaient les universitaires à établir un plan à moyen terme de leurs recherches et contraignent à définir une politique d'universitaire. Ce plan permet à celle-ci d'affirmer son unité et devrait à terme modifier les relations jugées *« peu honorables »* par M. Descomps, parce que de pure dépendance financière, entre les universités et les organismes de recherche. Il a été rappelé que les universitaires qui ne sont pas rattachés à un organisme de recherche sont en général très isolés et que l'élaboration du plan leur donne l'occasion de contacts fructueux. Pour les universitaires qui s'engagent dans un domaine nouveau, cette planification assure une continuité indispensable. Elle provoque aussi *« un affinage de la réponse aux besoins locaux »*. Finalement, et même s'il n'y a guère que ces contrats à porter au bilan de l'année écoulée, ce bilan apparaît positif. En conclusion des journées, M. Jean-Pierre Chevènement a notamment indiqué qu'il ne fallait précisément pas voir dans ces journées le seul côté « bilan », mais aussi une préparation aux journées nationales de l'industrie qui se tiendront à la fin du mois de juin. Il a aussi fait savoir qu'il maintiendrait le cap de son action actuelle : *« La rigueur consiste à faire ce qu'on a dit qu'on ferait, elle est d'abord intellectuelle et morale avant d'être financière. »* M. Chevènement a, d'autre part, annoncé une profonde réforme des centres techniques qui devront former un « réseau national », verront leurs ressources notablement augmenter et devront diversifier leurs conseils d'administration pour être à même de jouer un rôle d'entraînement régional.

MAURICE ARVONNY.

(1) Association nationale pour le développement et la maîtrise des sciences et des techniques, 5, rue Descartes, 75005 Paris.

CULTURE TECHNIQUE

Les organisateurs du colloque avaient prévu une commission de l'information scientifique et technique et de l'animation culturelle : or c'est ne commission de la culture scientifique et technique qui a siégé. La distinction n'est pas gratuite. Elle traduit une nette évolution depuis un an. Ceux qui se préoccupaient alors d'information scientifique ont pour la plupart franchi un seuil et porté leur réflexion sur les enjeux socio-économiques à long terme qu'implique une intégration de la science à la culture du citoyen.

Trois objectifs émergent : permettre l'élargissement de la démocratie aux choix technologiques ; promouvoir l'aptitude à l'innovation pour une industrie compétitive ; permettre à chacun d'augmenter ses connaissances. Pour atteindre ces objectifs, il faut des *« lieux d'échange entre la demande sociale et l'offre scientifique »*. Des initiatives diverses tendent à la création de tels centres culturels et il paraît urgent qu'un petit nombre reçoivent très rapidement le soutien qui permettra leur démarrage. Ces actions pionnières permettront les expérimentations et les évaluations indispensables.

On constate que, si toute initiative reçoit des encouragements verbaux et des louanges flatteuses à divers échelons d'une structure administrative complexe — Etat, organismes, région, — il n'y a pas de « passage à l'acte », chaque échelon renvoyant la décision à un autre. Les freins paraissent être d'abord de nature sociologique : l'enjeu de l'action culturelle scientifique est encore mal compris.

D'autre part, il faut que les hommes disponibles pour cette action culturelle la voient prise en compte dans leur carrière, ce que les statuts devraient bientôt permettre. Il serait d'ailleurs utile que soit envisagée la formation des scientifiques à la diffusion de l'information et à l'action culturelle. Enfin, un minimum de crédits et, surtout, une continuité budgétaire sont indispensables. — M. A.

SPORTS

FOOTBALL

ROBERT HERBIN A QUITTÉ OFFICIELLEMENT L'A.S. SAINT-ÉTIENNE

L'ex-entraîneur des « verts », Robert Herbin, a été officiellement licencié de l'A.S. Saint-Etienne le 15 février, à l'issue de la réunion, à Paris, de la commission juridique de la Ligue nationale du football professionnel, qui mettait un terme à la procédure engagée depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 11 janvier).

Le communiqué publié à l'issue de cette réunion a indiqué : *« Au terme de cette conciliation, menée avec la volonté commune de mettre fin à une situation préjudiciable à l'avenir du club et plus largement à l'intérêt du football, il est convenu que Robert Herbin reprendra son entière liberté immédiatement. »* Les transactions avaient eu lieu auparavant par l'intermédiaire des avocats. Robert Herbin n'a pas révélé le montant des indemnités de licenciement qu'il va percevoir : *« Je ne pense pas être lésé, mais les chiffres qu'on a cité ici ou là ne correspondent à aucune réalité. »*

[Né le 30 mars 1939, Robert Herbin avait été remarqué par le recruteur stéphanois Pierre Garonnaire alors qu'il jouait au Cavigal de Nice. De 1957 à 1972, il gagna cinq titres de champion et trois Coupes de France, il porta vingt-trois fois le maillot de l'équipe nationale. A trente-trois ans, il avait succédé à Albert Batteux comme entraîneur des « verts », qui gagnèrent quatre titres de champion et trois Coupes de France, et qui disputèrent en 1976 la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions. Le contrat le liant avec l'A.S. Saint-Etienne aurait dû expirer en 1985.]

D'un sport à l'autre

BASKET-BALL. — *En match aller comptant pour la demi-finale de la Coupe d'Europe masculine des clubs vainqueurs de coupe, l'A.S. Villeurbanne s'est imposée (88-83) face aux Néerlandais de Nashua Den Bosch, le 15 février, à Lyon.*

RUGBY. — *L'Agenais Dominique Erbani et le Perpignanais Jean-François Imbernon ont été titularisés dans le « quinze » de France, qui affrontera, le 19 février, l'Irlande à Dublin aux postes respectifs de troisième ligne aile et deuxième ligne, en raison des forfaits, pour blesssure, du Montois Laurent Rodriguez (pubalgie) et du Niçois Jean-Charles Orso (côte cassée).*

SKI ALPIN. — *Pour la troisième année consécutive, la Grenobloise Perrine Pelen, âgée de vingt et un ans, est devenue championne de France de slalom spécial. Le 15 février, en deux manches, au Grand-Bornand, elle a battu nettement Anne-Flore Rey (âgée de vingt ans), de Prapoutel (42/100 de seconde), et Fabienne Serrat (âgée de vingt-cinq ans), de l'Alpe-d'Huez (54/100).*

TENNIS. — *Le Français Henri Leconte s'est qualifié, le 15 février, pour le troisième tour du tournoi en salle de Memphis (Tennessee), doté de 315 000 dollars et comptant pour le Grand Prix. Alors qu'il s'était fait une légère entorse au début du second set, Leconte est parvenu à battre le Sud-Africain Kevin Curren (6-4, 3-6, 6-2).*

CARNET

Naissances

— M. et Mme André CAEN-JAUDEL,
Mme GAILLARD,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-*fils*

Alexandre,

chez Me Didier Gaillard et Mme, née Danièle Caen-Jaudel.
Paris, le 7 janvier 1983.

— M. Charles NAWAWI et Mme, née *Evelyne Mézange*,
ainsi que Delphine-Esther,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Alexandra-Juliette,
le 3 février 1983.
38, quai de Jemmapes,
75010 Paris.

Fiançailles

— Le comte et la comtesse J. de NOUËL,
M. et Mme G. de CHENAY,
font part des fiançailles de leurs enfants,
Eric et Caroline,
Nantes. Le Chesnay.

Mariages

— Catherine RIDEAU
et Francis OTT,
sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré dans l'intimité, à Annaba, Algérie, le 13 février 1983.
B.P. 318, Guelma, Algérie.
7, avenue de la Tranquillité,
78000 Versailles.
45, rue de Panoyaux, 75020 Paris.

Décès

— Mme Alexandre Auclair,
son épouse,
Mme Etienne Maigre, sa sœur,
Mme Victor Auclair, sa belle-sœur,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Alexandre AUCLAIR,
ancien directeur à la S.G.C.A.,
survenu le 12 février 1983, à l'âge de soixante-huit ans.

La levée du corps aura lieu à l'amphithéâtre de l'hôpital *Boucicaut*, 78, rue de la Convention, à Paris-15e, le jeudi 17 février, à 10 heures précises, et l'inhumation au cimetière d'Arnouville-lès-Gonesse (Val-d'Oise), à 11 h 30.
3, rue Léo-Lagrange,
95400 Arnouville-lès-Gonesse.

— On nous prie d'annoncer le décès du

capitaine de vaisseau (C.R.)
Alain BAROIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 11 février 1983, à Toulon (Var).

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Flavien à Toulon le lundi 14 février, à 14 h 30.
De la part de :
Mme Alain Barois,
Ses enfants et la famille.

— Mme Michel Bouvet, son épouse,

M. et Mme Jacques Bouvet,
M. et Mme Gérard Bouvet,
M. François Bouvet,
M. et Mme Claude Bouvet,
M. et Mme Michel Pluchet,
M. et Mme Bertrand Pouradier-Duteil,
ses enfants,

Et ses quatorze petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel BOUVET,
notaire à Paris,

survenu le 15 février 1983, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 février 1983, à 9 heures, en l'église de Marnes-la-Coquette, dans l'intimité familiale.

5, rue Schlumberger,
92430 Marnes-la-Coquette.

— *Mme Lucette Chabouis,*
Le docteur Claude Chabouis et Mme,
Daniel N. Chabouis,
Maguy Guezennec,
M. et Mme Jean Pineill,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du brusque décès de

Francis André CHABOUIS,
ingénieur Arts et *Métiers*,
ENSET,
expert de l'UNESCO,
Consultant de la Banque mondiale,
survenu le 12 février 1983.
20, rue Jonquoy,
75014 Paris.

— Mme Denise Cohen, son épouse.
M. Albert Cohen,
Mme Francine Malka,
M. Robert Cohen,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Saadia COHEN,

survenu le 14 février 1983 dans sa soixante-deuxième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



CARNET

– Nous apprenons le décès, survenu le *samedi 12 février*, à Paris, du

général Daniel COLIN,

dont les obsèques sont célébrées le jeudi 17 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris.

[Né le 28 septembre 1920, à Lambezellec (Finistère) et ancien Saint-Cyrien, Daniel Colin est au Soudan en décembre 1940 et il participe à la libération de la Corse, en 1943, avec le 4e régiment de tirailleurs sénégalais. Affecté, ensuite, à plusieurs unités dites coloniales, il sert, en 1953, au ministère de la France d'outre-mer, puis à Madagascar à partir de 1958.

Colonel en 1964, il commande le 23e régiment d'infanterie de marine. Après avoir servi à la section outre-mer de l'état-major des armées, il commande en 1969, avec le grade de général de brigade, la 9e brigade à Saint-Malo. Promu général de division, il commande en 1973 les forces interarmées du groupe Antilles-Guyane. En juin 1975, avec le rang de général de corps *d'armée, il commande la IIe région militaire à* Lille. En septembre 1978, il est nommé contrôleur général des armées en mission extraordinaire.

– *Albertine, Antoine, Ulla, Gabriel,* Hélène Culioli,

Son épouse, son fils, sa belle-fille, ses petits-enfants,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Jean-Dominique CULIOLI,
inspecteur principal des P.T.T.

le 9 février 1983, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Il repose dans sa terre corse, auprès de son petit-fils,

Jean-Dominique CULIOLI,
disparu en 1966, à l'âge de quatorze ans.

6, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.
Chera, 20146 Sotta.

– M. et Mme François-G. Dreyfus,
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Dreyfus,
et *leurs enfants,*
Mme Georges Lizerand,
font part du décès, le 13 février 1983, de

Mme Robert DREYFUS,
née Hélène Bloch.

63, avenue des Vosges,
67000 Strasbourg.
11, *rue* Daubenton, 75005 Paris.

– Mme Odette Favel, née Drivon,
Ses enfants Geneviève, épouse Bernert, *Louis* et *Georges,*
Et ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Raoul FAVEL,

le 11 février, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, à *Donzère, au domaine* du Bayard dans la Drôme.

– M. et Mme André de Gasquet et leurs enfants,
font part du décès de

M. l'abbé Pierre de GASQUET,
prêtre du diocèse de Paris,
maître de recherches à l'INSERM,

leur fils, *frère* et beau-frère, *que Dieu* a rappelé à lui, le 13 février 1983.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 17 février, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâces de Passy.

10, rue de l'Annonciation, 16e.

– Les membres de l'unité de recherche sur la physiopathologie de la nutrition, de l'INSERM (U 177),
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur ami

Pierre de GASQUET,
maître de recherches à l'INSERM,
directeur de l'unité 177,
survenu le 13 février 1983, à Paris.

– *Mme F.-X. Jobard, née Marie* Chaumanet
et sa fille Ségolène,
M. et Mme Jean Chaumanet,
Mme Paul Chaumanet,
M. et Mme Jean Escaffre,
M. et Mme Jean Lebeau,
M. et Mme Jean Gueritte,
Mme Robert Pradeau,
Mme Jean Catinat,
Chantal et Michel Fabre,
Odile Jobard,
Pierre-Emmanuel Jobard,
Marie-Noëlle et Xavier Bachellier,
Isabelle Jobard,
Isabelle et Yves Laurin,
Paul-Gabriel Chaumanet,
Christophe Chaumanet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François-Xavier JOBARD,

survenu accidentellement le 12 février 1983.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 17 février, à 13 h 45, en l'église Saint-François-de-Sales, rue Brémontier.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

15, rue de Phalsbourg,
75017 Paris.

– *M. et Mme Jean-Pierre Laporte*
et leurs enfants,
M. et Mme Michel-Marie Galand
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René LAPORTE,
née Jeanne Lacombe,

rappelée à Dieu le 14 février 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église d'Auteuil le jeudi 17 février, à 15 h 45.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Luc-sur-Mer (Calvados).

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, via Buonarroti, 20145 Milan.
11, avenue de Versailles, 75016 Paris.

– Le docteur et Mme Francis Levy,
M. Philippe Levy,
M. et Mme Jean-Luc Devoise,
M. et Mme *Michel Oppenheimer*
et leurs enfants,
M. et Mme David Norych
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Hirschler
et leur fils,
ont la profonde douleur de faire part du décès, *survenu le 13 février 1983, dans* sa quatre-vingt-treizième année, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère chérie,

Mme Berthe LEVY,
née Coblentz.

Les obsèques auront lieu le jeudi 17 février 1983, à 9 h 30, au cimetière de Fontenay-aux-Roses, avenue de Paris (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

2 *ter*, rue du Troupeau,
95100 Argenteuil.
5, allée des Mouille-Bœufs,
92290 Châtenay-Malabry.
84, rue Didot,
75015 Paris.
132, boulevard Sérurier,
75019 Paris.

– *Nous apprenons la mort*, à l'âge de soixante-quatorze ans, du

maître émailleur
Georges MAGADOUX.

[Peintre de formation, Georges Magadoux est le fondateur de la Biennale internationale de l'émail qui se tient à Limoges depuis plus de dix ans. Il a, *par une longue et inlassable action,* tenté de restaurer les arts du feu dont la tradition, à Limoges, remonte au Moyen Age, en *retrouvant les techniques anciennes et en* s'ouvrant à la création contemporaine.]

– On nous prie d'annoncer le décès, *survenu le 8 février 1983 à Gland* (Suisse), dans sa quatre-vingt-troisième année, de

Mme Roland OUDOT,
née Valentine Nassiet,

Les obsèques ont été célébrées dans *l'intimité à l'église Sainte-Catherine de* Honfleur et au cimetière de Vasouy (Calvados), le 11 février.

De la part de sa famille et de ses amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Mme André Renaud, son épouse,*
M. et Mme Patrice Coumet-Renaud,
ses enfants,
M. et Mme Yves Martin,
ses sœur et beau-frère,
M. et Mme Pierre-André Kistner,
ses beau-frère et belle-sœur,
MM. Roland et Francis Renaud,
M. Gilles Martin,
M. et Mme Nicolas Gaultier,
M. et Mme Pierre-Philippe Kistner,
M. et Mme Frédéric Kistner,
Jean-Philippe, Jean-Frédéric et Charles-Henri Gaultier,
Emmanuelle, Paul-Alexandre et Jonathan Kistner,
ses neveux et petits-neveux,
Mlle Marguerite Batelier, sa cousine,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. André RENAUD,

médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945 et T.O.E.,
décédé le 28 janvier 1983, à l'âge de cinquante-huit ans, des suites d'une longue et cruelle maladie.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.

1, rue Aumont-Thiéville,
75017 Paris.
« La Chaumière », La Voye,
28800 Saint-Maur-sur-le-Loir.

– Mme Suzanne Salles, son épouse,
Le groupe socialiste de l'Hôtel de Ville de Paris,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel SALLES,
ancien syndic
du conseil général de la Seine
(1960-1965),
ancien conseiller de Paris (1953-1977),
décédé le 13 février 1983, à l'âge de soixante-quinze ans.

Regrets.

L'incinération aura lieu le jeudi *17 février 1983.*

On se réunira au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.
Cartes à Mme Suzanne Salles,
4, rue Dupin, 75006 Paris.

[Né en 1908 dans le Tarn, employé des postes, M. Salles adhère, en 1930, au parti socialiste S.F.I.O. Elu conseiller de Paris en 1951, *il y siégera jusqu'en 1977, en représen*tant le dix-huitième arrondissement, renonçant alors à briguer un cinquième mandat. M. Salles présidait le groupe socialiste à l'Hôtel de Ville où il intervenait fréquemment.]

– On nous prie d'annoncer le décès, le 7 février 1983, dans sa cinquante-sixième année, de

M. Jean TALVARD,

Les obsèques religieuses ont eu lieu le *11 février, en l'église Saint-*Vincent-de-Paul, Paris 10e, dans l'intimité.

De la part des familles Talvard-Lenoir.

Cet avis tient lieu de faire-part.
19, avenue Niel, 75017 Paris.

Remerciements

– M. André Lang,
*dans l'impossibilité de répondre actuel*lement à toutes les personnes qui lui ont *témoigné* avec tant d'émotion leur sympathie lors du décès subit de

Sari de MEGYERY-LANG,
son épouse depuis 1939,
les prie de trouver ici ses profonds remerciements.

Services religieux

– L'Amicale libre du 22e bataillon nord-africain célébrera, le 18 février à 15 heures, une cérémonie à la mémoire des nombreux musulmans morts pour la France et aux noms des trois officiers : *le colonel Kalifa, le capitaine Aït-Idir et* le lieutenant Bel Hadj. Une prière de Dou'a sera dite par le premier imam sous l'égide de son excellence, le recteur de la mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite. *Métro Monge, autobus 67-89.*

Messes anniversaires

– En souvenir de

Miette MARTHELOT,
une messe sera dite en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris 5e, le mercredi 23 février 1983, à 19 heures.

– *Il y a cinquante ans,*
le 24 février 1933,

M. POUGET,
prêtre de la mission,
partait pour son éternité.

Une messe anniversaire sera célébrée à sa mémoire, le dimanche 27 février 1983, à 9 h 30, en la chapelle de la maison-mère, 95, rue de Sèvres, Paris 6e.

Communications diverses

– **Nane STERN**
*vous invite à venir voir les récentes pein*tures de

Jean-Paul JAPPÉ,

du 8 février au 19 mars 1983, du mardi au vendredi, de 15 heures à 20 h 30. Le samedi : de 10 heures à 12 heures et de *15 heures à 20 h 30.*

25, avenue de Tourville,
Paris 7e, Tél. : 705-08-46.

– L'association « Avoir faim » invite tous les amis – orthodoxes, protestants, catholiques, musulmans, israélites, bouddhistes, – à une méditation inter-confessionnelle sur le jeûne, moyen de *purification, et la rencontre* du prochain, le 16 février, à 17 heures, à la crypte de Notre-Dame de Paris.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Paris-IV (Sorbonne), vendredi 18 février à 14 h 30, salle des Actes, M. Mohammad Papoli-Yazdi : « *Le nomadisme et le semi-nomadisme* dans le nord du Khorassan ».

– Université Paris-IV (Sorbonne), vendredi 18 février, à 14 heures, salle *Louis-Liard, M. Daniel Mortier* : « Le théâtre de Bertolt Brecht en France, de 1945 à 1956 : une étude de réception ».

– Université Paris-IV (Sorbonne), *samedi 19 février, à 14 heures, salle* Louis-Liard, Mme Andrée Corvol : « L'homme et l'arbre sous l'Ancien Régime ».

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Un club de décoration

Changer le décor d'une pièce, ou aménager un appartement, exige un goût, des idées, mais aussi du temps.

C'est pour aider ceux qui sont trop occupés pour courir d'un magasin à l'autre – pour s'informer des nouveautés et des prix – que « Maison et décoration » propose sa documentation et ses conseils.

Depuis dix ans déjà, Maison et décoration existe comme bureau d'études et centrale d'achats, pour les professionnels de la décoration. Tout récemment, Dominique Fiedler, jeune femme dynamique qui dirige cette équipe de conseillères et de décorateurs, a décidé d'ouvrir ses portes aux particuliers. *« Nous les accueillons, dit-elle, le jeudi et le vendredi, de 11 heures à 19 heures, et pendant ces deux journées nous mettons tous nos services à leur disposition. »*

Maison et décoration a élu domicile à Passy, à deux pas de la Muette. Dans une courette, fleurie dès le printemps, une porte à petits carreaux encadrés de bois laqué blanc donne accès à une vraie maisonnette, aménagée sur trois niveaux. De plain-pied, la salle d'accueil et le bureau de dessin des décorateurs ; au premier étage, le bureau administratif ; et, en sous-sol, une très grande salle de documentation.

C'est dans ce vaste local que sont disposées les collections récentes de papiers peints et de tissus sélectionnées par Maison et décoration. Dans la gamme des tissus (de tous les styles et à divers prix), on relève notamment les noms de Canovas, Casal, Etamine, Frey, Texunion et Zumsteg, synonymes de bon goût et de qualité.

« Nous avons mis au point, explique Dominique Fiedler, *une formule de club qui permet aux particuliers de consulter l'ensemble de nos recherches sur les produits de décoration et de profiter de nos conseils pour guider leur choix. »* Moyennant une cotisation de 50 F par an, les membres peuvent également bénéficier d'une promotion sur des articles exclusifs (1) et d'une *carte de fidélité.*

Outre les pentes de tissus et les échantillons de papiers peints alignés dans la salle du sous-sol, on peut compulser de grands albums renfermant une documentation, sans cesse mise à jour, sur les principaux éléments décoratifs : moquettes, luminaires, mobilier. En ce qui concerne les canapés, par exemple, un classeur réunit des photos en couleurs et la description de diverses fabrications, choisies en fonction de leurs formes et de leurs prix. Une fois qu'un membre du club a fait une première sélection, selon le style recherché et le budget fixé, une conseillère de Maison et décoration peut l'emmener voir les canapés dans les salles d'exposition des fabricants, et se charger de passer la commande.

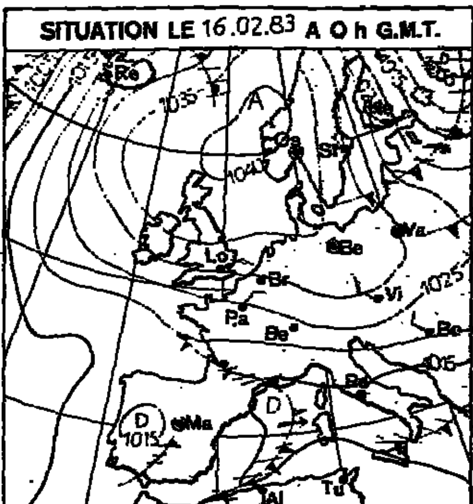
« Quant à la décoration, dit Dominique Fiedler, *qui est notre activité de base, nous proposons notre assistance à divers niveaux ».* Les services rendus vont de conseils d'harmonisation des couleurs et de disposition des produits dans la pièce (donnés gratuitement dans la salle de documentation ou à domicile) à une consultation plus approfondie sur l'aménagement d'une ou de plusieurs pièces, coûtant de 300 à 500 F environ et comprenant toujours un déplacement à domicile.

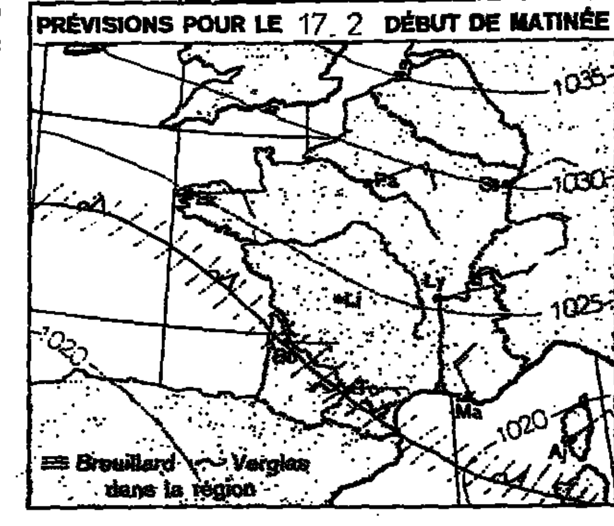
JANY AUJAME.

(1) Parmi ceux-ci, les panneaux décoratifs Bucol, imprimés à la main sur des soieries lyonnaises. Issus de cartons du dix-huitième siècle ou créations contemporaines, ces panneaux de 115 × 145 cm sont encadrés de bois doré ou de métal anodisé et vendus 4 000 F.

★ Maison et décoration, 8, rue Guichard, 75016 Paris. Tél. : 520-40-27. Ouvert aux particuliers le jeudi et le vendredi de 11 heure à 19 heure.

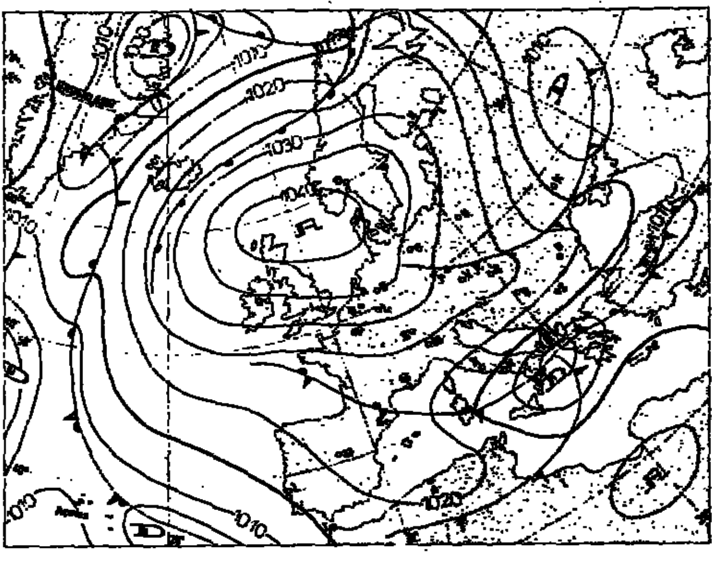
MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le mercredi 16 février à 0 heure et le jeudi 17 février à minuit.

PRÉVISIONS POUR LE 17 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Une vaste zone dépressionnaire va se maintenir sur la Méditerranée alors que des hautes valeurs du nord de l'Europe vont continuer à se développer, ce qui va entraîner un renforcement des vents *d'est à nord-est sur la plus grande partie* du pays, avec une baisse des températures. Nous distinguerons ainsi: une large moitié nord de la France, de la Manche et aux frontières belge et allemande, jusqu'à la Gironde, Cévennes et Alpes centrales, va bénéficier d'un ciel clair, de températures matinales très basses (–2 degrés dans le Finistère, –7 degrés dans le Nord, –6 degrés à Paris, –10 degrés en Alsace, –14 degrés dans le Jura, –8 degrés en Auvergne), toutefois des brouillards givrants dans le Centre-Est empêcheront les températures de chuter en dessous de –5 degrés. En cours de journée, avec un ensoleillement bon, les températures remonteront très sensiblement, +4 à +5 degrés dans l'Ouest, 0 à –2 degrés dans le Nord-Est. Quelques passages nuageux seront toutefois observés ici et là.

Sur la petite partie méridionale de la France, de la Gironde au Midi-Pyrénées, régions méditerranéennes, le ciel sera chargé en nuages avec des températures comprises le matin entre –1 à –3 degrés dans le Sud-Ouest en plaine, +2 à +5 degrés près de la Méditerranée et l'après-midi +5 à +6 degrés dans le Sud-Ouest, avec +8 à +10 degrés dans le Sud-Est en plaine. Les pluies rares dans le Sud-Ouest seront assez marquées l'après-midi sur la Côte d'Azur et la Corse.

ÉVOLUTION PRÉVUE POUR JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI : les hautes pressions qui recouvrent l'Europe occidentale s'orienteront peu à peu suivant un axe Nord-Sud. Il s'organisera ainsi sur leur face ouest un flux de composante sud, dans lequel les masses nuageuses venues du Maroc et d'Espagne circuleront vers les îles Britanniques en débordant sur nos régions atlantiques. Ailleurs prédomineront les conditions anticycloniques dans un air froid et sec d'origine continentale.

Jeudi, vendredi, samedi, le temps sera passagèrement nuageux dans le Sud-Ouest puis sur l'ouest du pays. Il y fera plus doux avec des vents de sud ou sud-est. Ailleurs, les gelées persisteront, atteignant –4 à –8 degrés dans le Nord-Est. Il y aura par place quelques brouillards givrants le matin, mais les journées seront ensoleillées. Les maximums resteront faiblement négatifs sur les Vosges et le Jura, et seront de l'ordre de 2 à 5 degrés du Bassin parisien au Centre et au Lyonnais.

La pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer était* à Paris, le 16 février à 7 heures, de 1 025,7 millibars, soit 769,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 février ; le second le minimum de la nuit du 15 au 16 février) :

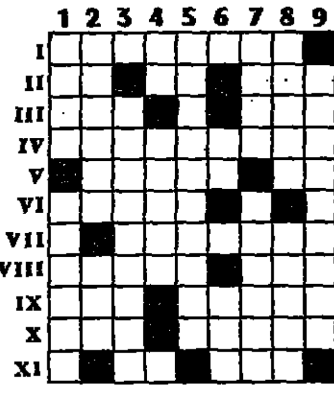
Ajaccio, 11 et 7 degrés ; Biarritz, 9 et –2 ; Bordeaux, 7 et –2 ; Bourges, 5 et –2 ; Brest, 0 et –2 ; Caen, 2 et –3 ; Cherbourg, 2 et 1 ; Clermont-Ferrand, 1 et –3 ; Dijon, 4 et –4 ; Grenoble, 2 et –4 ; Lille, 2 et –5 ; Lyon, 2 et –4 ; Marseille-Marignane, 10 et 5 ; Nancy, 1 et –6 ; Nantes, 5 et –1 ; Nice-Côte d'Azur, 11 et 5 ; Paris-Le Bourget, 4 et –4 ; Pau, 9 et –4 ; Perpignan, 5 et 2 ; Rennes, 3 et –2 ; Strasbourg, 2 et –6 ; Tours, 5 et –3 ; Toulouse, 4 et 0 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 9 degrés ; Amsterdam, 3 et –4 ; Athènes, 15 et 9 ; Berlin, –2 et –11 ; Bonn, 3 et –10 ; Bruxelles, 1 et –5 ; Le Caire, 28 et 17 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 1 et –2 ; Dakar, 23 et 18 ; Djerba, 18 et 6 ; Genève, 1 et –2 ; Jérusalem, 15 et 8 ; Lisbonne, 9 et 2 ; Londres, 2 et 0 ; Luxembourg, 0 et –8 ; Madrid, 5 et –7 ; Moscou, –9 et –16 ; Nairobi, 25 et 16 ; New-York, 5 et 0 ; Palma-de-Majorque, 12 et –1 ; Rome, 15 et 4 ; Stockholm, 1 et –2 ; Tozeur, 17 et 5 ; Tunis, 17 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3387



HORIZONTALEMENT

I. Peut être exercée par un groupe. – II. Fleuve côtier. Article. Exemple de fermeté. – III. Occasion de fumer, autrefois. Pas aimable. – IV. N'aime que le naturel. – V. Quand il est général, il y a des éclats. Fait souvent un pli. – VI. Finit parfois au rabais. – VII. Mauvaise s'il y a beaucoup de trous. – VIII. Forme une grande boucle. Se mettait en boule pour les hommes. – IX. N'est généralement pas loin quand on voit une descente. Sacré quand on prend la moitié. – X. Cri. Rio, en Espagne. – XI. Appris. Il y a un froid dès qu'il s'en va.

VERTICALEMENT

1. Une occasion pour donner un baiser. Peut s'abreuver de sang. – 2. Peut être assimilée à la curiosité. Langue. – 3. Très grosses boulettes qu'on a du mal à digérer. – 4. Possessif. Un disciple de saint Vincent de Paul. – 5. Nom qu'on peut donner à tout ce qui n'a pas été compris. – 6. Interjection. On finit généralement par avoir sa patte sur la figure. – 7. Calendrier très utile pour un ministre. Entrent dans le jeu. – 8. Sorte de foire. Quand elle est chargée, il y a des bouchons. – 9. De plus en plus fort.

SOLUTION DU N° 3 386

Horizontalement

I. Acropole. – II. Coupe. Aga. – III. Outil. Mou. – IV. Us. Note. – V. Subit. Et. – VI. Loess. – VII. Iman. Tuer. – VIII. Qui ? Sorti. – IX. Rampait. – X. Eu. Mi. Tee. – XI. Prêcher.

Verticalement

1. Acoustique. – 2. Cousu. Mu. Up. – 3. Rut. Blair. – 4. Opinion. Ame. – 5. Pelote. SMIC. – 6. Stop. – 7. Lame. Surate. – 8. Ego. Etier. – 9. Austérité.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 16 février :

DES DÉCRETS

● Fixant les conditions d'assermentation des agents habilités en application de l'article 5 de la loi du 25 juillet 1980 sur la protection et le contrôle des matières nucléaires.

● Autorisant l'utilisation du répertoire national d'identification des personnes physiques en vue de la tenue du fichier général des électeurs et électrices.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux redevances perçues par l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 17 FÉVRIER

« L'église Saint-Germain l'Auxerrois, la rue de l'Arbre-Sec », 15 heures, devant l'église, Mlle Ahlberg.

« Montparnasse des années folles à la Coupole », 15 h 30, métro Vavin, Mme Pennec.

« Le café Procope », 16 heures, rue de l'Acienne-Comédie, Mme Zujovic, (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'art napolitain au dix-septième siècle », 15 heures, palais de Tokyo.

« Hôtels, cours du Marais », 15 heures, place des Vosges, statue Louis XIII (Arts et curiosités de Paris).

« Palais de justice », 15 heures, métro Cité, M. Czarny.

« Musée Rodin », 14 h 30, dans le hall, D. Bouchard.

« L'école de La Haye au dix-neuvième siècle », 12 heures, Grand Palais, Mme Caneri.

« Hôtel Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Camus.

« L'Opéra », 13 h 45, devant l'entrée, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De l'hôtel de Sens à la place des Vosges », 15 heures, métro Pont-Marie (Les flaneries).

« Hôtel de la rue des Francs-Bourgeois », 14 h 30, métro Chemin-Vert (Paris pittoresque et insolite).

L'atelier d'un sculpteur », 15 heures, 15, rue Hegésippe-Moreau.

« Musée Marmottan », 15 heures, 2, rue Louis-Boilly (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels, église de l'IleSaint-Louis », 14 h 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 heures, 21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, Cl. Thibaut : « L'Allemagne des bords du Rhin : présence des artistes français » (Caisse nationale des monuments historiques).

17 h 30, 28, rue Saint-Guillaume : « Temps de travail » (Institut des hautes études de l'Amérique latine).

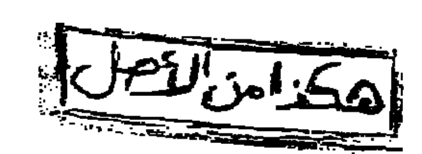
18 heures, Sorbonne, amphithéâtre Descartes, J.-J. Nattiez : « Wagner androgyne ; le Ring comme histoire métaphorique de la musique ».

18 h 30, 19, boulevard des Invalides, Mme Alexandre : « De Datong à travers la Mongolie intérieure vers la route de la soie » (Civilisations du monde).

19 h 30, 1, rue Victor-Cousin, amphithéâtre Bachelard, J. Charon : « La nature de l'esprit en physique contemporaine » (Université populaire de Paris).

20 h 15, 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita et l'évangile de l'amour » (Loge unie des théosophes).

20 h 30, 199 bis, rue Saint-Martin, Institut Paracelse : « La physiologie générale » (A.M.O.R.C.).



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

CINÉMATHÈQUE

L'univers de Luigi Comencini

Un tendre pessimiste

La *Cinémathèque française* organise pendant tout le mois de février un hommage au cinéaste italien Luigi Comencini, dont le film *l'Imposteur* doit sortir en France prochainement, et à qui le ministre de la culture vient de remettre le 14 février les insignes de commandeur des arts et lettres.

Comencini a vécu en France de 1925 à 1936 et y a suivi ses études secondaires. Ses films – comédies du style *Pain amour...* ou drames façon *l'Incompris* – sont censés représenter la conscience populaire italienne. Ce n'est pas si simple.

SUPPOSONS que l'œuvre d'un cinéaste soit une pelote de ruban qu'on veut dévider pour l'examiner. Une fois le bout trouvé, on tire. S'il s'agit de Fellini ou d'Antonioni, le ruban vient de façon continue, tout se tient, il y a unité ; un auteur, c'est un auteur. Rien de tel avec Comencini. Le ruban comporte des nodosités, des cassures. Au cours d'une carrière féconde, le cinéaste a parfois réalisé des travaux de commande dont, sans les renier, il ne cache pas qu'ils ne lui tiennent pas à cœur. Ces travaux de commande, il est trop honnête pour les avoir bâclés. Autre preuve de son honnêteté : son refus de réaliser, pour la télévision, *la Chartreuse de Parme* lorsqu'il a appris qu'on en avait retiré le contrat à Claude Autant-Lara, premier maître d'œuvre du projet. De la critique italienne à la critique française, l'habitude a vite été prise – d'autant que chez nous, la distribution de ses films fut incohérente – de voir, en Comencini, un « honnête artisan » signant quelques œuvres intéressantes, et des produits mineurs.

Comencini, à ses débuts, a été victime de la conception qu'on avait, alors, du néo-réalisme. *De nouveaux hommes sont nés (Proibito rubare)*, son premier long métrage (1948) sur les enfants abandonnés dans la misère de Naples est venu après *Sciuscia* de Vittorio de Sica. Le succès commercial de *Pain, amour et fantaisie* et de sa suite, *Pain, amour et jalousie*, au début des années 50, lui a valu d'être considéré comme un fossoyeur du néo-réalisme social, anéanti sous le folklore rose et les appâts de Gina Lollobrigida. Pourtant, à la même époque, on louait Renato Castellani pour avoir parlé, sur un ton de comédie, du chômage et du sous-développement des campagnes avec *Deux sous d'espoir*. On ignorait simplement l'importance de la « comédie italienne », genre auquel Comencini a donné ce caractère de « fable populaire » qu'il revendique pour tous ceux de ses films – les *Pain, amour...* en font partie – où il a pu s'exprimer de façon personnelle. Cette ignorance le condamne, en France tout au moins, à une longue traversée du désert qui allait prendre fin avec la diffusion à la télévision, fin 1972, du feuilleton *Pinocchio*.

Le poids des clichés

La seconde étape de sa « découverte » est la rétrospective de 1974 aux Rencontres cinématographiques du Festival d'Avignon. Puis la distribution de films ignorés et la réévaluation de *l'Incompris*, en 1978, une dizaine d'années après un échec retentissant au Festival de Cannes et une sortie quasi confidentielle en version française.

Or, il se trouve que le temps de la redécouverte a été aussi celui des clichés : Comencini, peintre de l'enfance (c'est vrai), Comencini, réalisateur de comédies grinçantes (c'est vrai aussi), Comencini transformant en tragédies les drames des amours brisées par les contraintes sociales (c'est vrai encore). Que le cinéaste entretienne avec l'enfance un rapport privilégié : (*De nouveaux hommes sont nés ; la Fenêtre sur Luna Park ; l'Incompris ; Casanova, Un adolescent à Venise ; les Enfants et nous*, – enquête de télévision – *les Aventures de Pinocchio ; Eugenio*), personne ne songerait à le nier. Mais, chez lui, tout se mêle. Un jeu de correspondances thématiques et stylistiques s'établit entre le monde des enfants et celui des adultes, entre la comédie et le drame, entre l'amour et les luttes de classes, entre les histoires individuelles et l'Histoire. On a trop oublié sa contribution à l'évocation de la fin du fascisme, avec *la Grande Pagaille* (1960), errance tragi-comique de soldats décidés à rentrer à la maison après l'armistice de 1943 et se trouvant mêlés à l'insurrection de Naples. « *C'est, excepté Pinocchio, le seul film optimiste que j'ai tourné*, nous a-t-il confié un jour. *Là, il y avait le changement heureux d'une situation historique intolérable.* » On a trop oublié, *la Ragazza* (1963), d'après le roman de Carlo Cassola, bouleversant acte d'amour d'une jeune fille restée fidèle à un partisan communiste italien, condamné à des années de prison pour avoir abattu un gendarme fasciste après la libération. Mais, dans l'univers de Comencini, les actes et les conflits politiques sont examinés en termes de morale, de sentiments, et toutes ses « fables populaires » se distinguent par un style narratif, d'un romanesque « classique ». Il n'a jamais été un novateur de forme mais quelle puissance et quelle maîtrise dans l'architecture de ses récits, la mise en place des personnages et des caractères ! Sa démarche est restée solitaire, à cause d'une conception fondamentalement pessimiste de la nature humaine. Les enfants deviennent, s'ils ne se font pas « contestataires » comme Pinocchio envers la bonne fée et l'éducation, les victimes des adultes. Mais, devenus adultes à leur tour, ils recommencent le cycle de l'oppression et du malheur. Casanova, son enfance passée, choisit d'être un séducteur cynique ; les parents d'Eugenio, qui se sont aimés dans la liberté de 1968, oublient leur bébé dans le train, puis se séparent, laissant l'enfant à ses grands-parents, bientôt lassés de ce fardeau. Dissolution – inévitable pour le cinéaste, qui y verrait un bonheur si les résultats n'en étaient pas aussi traumatisants – de la cellule familiale, débâcle lente de la société italienne... la vision Comencini n'a cessé de s'assombrir. D'une certaine manière, *l'Argent de la vieille* (1972) où les pauvres enragés à gagner une fortune sont, inéluctablement, floués par la puissance des riches – et *le Grand Embouteillage* (1978), allégorie d'une société où toutes les classes dévoilent leur aliénation, concentrent les lignes de force de l'univers comencinien qui ne croit plus au changement, ni au salut de la nature humaine.

Or voici qu'arrive *l'Imposteur* (réalisé en 1982) et, tout d'un coup, Comencini nous plonge dans un mystère et brouille lui-même ses pistes. Giovanni, un jeune homme qui se dit amnésique, est choisi par une maison d'édition catholique, Les Faustins pour être photographié comme représentation de Jésus, lancement publicitaire d'hebdomadaires racontant la vie du Christ. On se croirait, d'abord, dans un film de Ferreri ou de Pasolini. Mais la satire de ce monde des affaires religieux reste discrète. Et si Comencini, homme de gauche athée, ne nous fait pas le coup de la rédemption, il sème trop d'indices – Giovanni porte le prénom du disciple préféré de Jésus, loge chez un menuisier, voit venir à lui les petits enfants, devine tout ce qu'on ne lui dit pas, entend le chant du coq à l'heure d'une trahison – pour qu'on ne cherche pas quel secret et quelle blessure intérieure se cachent, cette fois, derrière un film aux images nettes et glacées presque jusqu'à l'abstraction ; un film admirable par la rigueur de sa mise en scène et sa direction d'acteurs (Beppe Grillo est prodigieux, Maria Schneider, réputée « impossible », renaît en grande actrice) mais sur lequel ne s'applique aucun des « clichés » par lesquels les critiques reconnaissaient les grandes œuvres de Comencini.

Secrets d'enfance

Celui-ci dit s'être inspiré pour son *Jésus* du prince Muishkine, l'Idiot de Dostoïevski. Admettons, pour l'innocence généreuse dont fait preuve ce barbu christique à l'égard de l'humanité désaxée. Ce n'est pas suffisant. Il y a, forcément, autre chose et la jeune droguée (Ornella Pompei), qui se rit de son sauveur, est une sorte de double de Francesca, la terroriste (Maria Schneider). Toutes deux, jeunes filles à peine sorties de l'enfance, portent les stigmates des adultes et cassent le rêve de Giovanni, son idéal d'amour qui reconstituerait le couple et la société. La mort est forcément au bout du chemin, le bonheur impossible, la nature humaine ne s'améliore pas. Mais Ivan, le petit paralytique, rappelle la fillette infirme et terriblement lucide de *l'Argent de la vieille*, et l'enfant, endormi depuis sa naissance, dans l'enfer humain du *Grand Embouteillage*. La scène finale, étonnante, ne verse pas dans la dérision. Comencini ne tend pas de clés, la fable garde son secret, mais trop d'éclairs émotionnels traversent ce film mystérieux et fascinant pour qu'on n'y retrouve pas la sensibilité d'un homme qui souffre, sans s'y résigner, de l'injustice, et veut aimer l'humanité « telle qu'elle est », malgré ses propres doutes et désillusions. Ce Giovanni dont on fait un imposteur porte une part d'enfance préservée. Entre son arrivée au bord d'une route, sous la pluie, et son départ vers une maison de repos, il crée le film comme si Comencini lui avait délégué son pouvoir de réalisateur. Comme s'il était son incarnation.

A quoi bon vouloir une « explication » ? Chaque plan, chaque séquence, répondent à une nécessité ; il suffit de se regarder dans ce nouveau miroir de la nature humaine. Après *l'Imposteur*, Comencini a réalisé, pour la télévision, *le Mariage de Catherine* (1), chronique réaliste, belle, simple, limpide dont la force dramatique atteint en plein cœur et qui est une autre façon de dire ce qui le tourmente et ce qui lui importe, dans son univers cinématographique.

JACQUES SICLIER.

(1) Ce film figure au programme de l'importante rétrospective organisée en hommage à Comencini. Il sera, également, présenté à la Semaine de *Positif*.



Hommage à Joris Ivens

Réinventer le documentaire

SUR la suggestion de Francis Beck et du ministère de la culture, la Cinémathèque française va rendre hommage à Joris Ivens et, à travers lui, au courant documentaire au cinéma dont, avec Flaherty, Vertov, Grierson, il reste un des pères fondateurs. Claude Brunel, collaboratrice de Marcel Mazé au Festival du cinéma différent d'Hyères, a monté la manifestation, ramené les documents collectés par le Film Museum de Jan de Vaal à Amsterdam, édité un programme de cent pages avec des illustrations souvent peu connues : le cinéaste parle, mais aussi ses collaboratrices, Marion Michelle, Marceline Loridan, ainsi que Mme Kong Lian du Musée de Pékin, qui donne le point de vue chinois sur cet ami de la première heure. Deux « tables rondes », le 28 février et le 7 mars, aborderont les rapports du cinéma documentaire avec l'actualité télévisée, puis du cinéma et de la politique.

A quatre-vingt-quatre ans, Joris Ivens garde la même exigence « d'intégrité », son propre terme, le même désir d'aller jusqu'au bout de l'aventure, sans sectarisme. Il regarde avec une égale lucidité le rôle du documentaire à la télévision aujourd'hui, de son rapport avec la fiction, comme des limites apportées à la libre expression dans les pays socialistes. Il discerne ici-même un immense désarroi chez certains jeunes à qui on refuse la possibilité de travailler librement. On a trop tendance à tout miser sur l'instant, on confond documentaire et reportage. Ce n'est qu'en apparence que le documentaire a envahi le petit écran.

« *Prenez le Liban*, explique Joris Ivens. *On voit chaque jour la même chose, on répète les images terribles de la guerre. Jamais on ne tente d'approcher la vérité profonde. Autrefois, au temps du vieux cinéma, on établissait une nette distinction entre les actualités et le documentaire. Les spectateurs ont besoin de comprendre notre réalité, ce qui est en cause. Je connais des cinéastes de la télévision qui voudraient œuvrer dans cette direction, mais qui sont las de renvoyer éternellement des images dont on ne sait qui les utilise et si on les utilise. Le public lui-même veut en savoir davantage.* »

Joris Ivens croit à l'utilité de la concurrence entre les chaînes publiques, mais aussi éventuellement avec des télévisions privées (avec la réserve, bien sûr, que leurs buts ne soient pas strictement, sordidement commerciaux). L'industrie devrait investir dans la recherche : les jeunes qui ne sont pas dans le système n'ont guère de possibilités de produire et de vivre de leur travail.

Les contradictions dangereuses

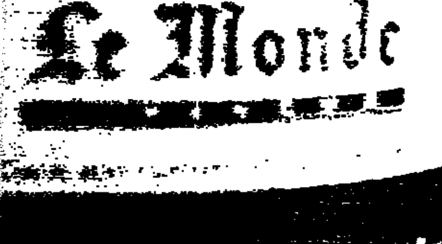
« *L'industrie*, déclare Ivens, *doit prendre l'initiative pour que cette recherche ait le plus de moyens à sa disposition, là où l'Etat n'est pas d'un grand secours, se montre incapable d'innover. Tout est remis en cause aujourd'hui par l'amélioration des techniques et la capacité des nouveaux outils. L'image électronique risque de tout changer de notre manière de nous exprimer, la technique va beaucoup plus vite que les lois sociales et l'imagination des créateurs.* » La responsabilité du cinéaste, simultanément, est d'autant plus engagée.

Pourquoi les pays socialistes sont-ils souvent si timorés en matière de documentaire, et d'abord l'U.R.S.S., elle qui vit naître un prodigieux mouvement artistique à l'époque du muet ? « *Les organes de l'État contrôlent tout, et d'abord ce qui a trait au réel et à la télévision*, remarque Joris Ivens. *On laisse parler seulement les dirigeants, presque jamais le peuple. Et quand les gens ordinaires s'expriment, ils ont appris leur texte par cœur. Les cinéastes souffrent dans ces pays, ils vous le diraient, même s'il y a des exceptions (la Hongrie). Le gouvernement redoute la contradiction, n'osera pas dire que la pauvreté existe. Finalement, les réalisateurs de fictions ont souvent plus de latitude pour parler de ces contradictions, le spectateur y découvrir des choses.* »

Ce rapport entre le documentaire et la fiction paraît aujourd'hui essentiel à Joris Ivens, il le retrouve particulièrement dans tout un cinéma américain actuel, celui de Coppola et de Scorsese (*le Parrain, Taxi Driver*) : « *Ils se rapprochent de la réalité sans la copier servilement. Nous devons à notre tour dramatiser le quotidien, que les choses deviennent extraordinaires.* »

LOUIS MARCORELLES.

* Salle de Chaillot, du 16 au 27 février (programmation chronologique) ; salle du Centre Pompidou, du 23 février au 7 mars (programmation par thème).



CINÉMA

Au second Festival de Manille

Une fenêtre sur l'Asie

COURONNANT *un tertre artificiel*, un temple cubique se dresse, à l'intérieur duquel ont été aménagées une salle susceptible d'accueillir un millier de spectateurs et deux autres de quatre cents places. Un peu plus loin, soutenue par d'énormes piliers, une masse de béton et de verre abrite d'innombrables bureaux et lieux de réunion. Troisième édifice : le « Folk Arts Theater », vaste auditorium, en partie à ciel ouvert... C'est dans cet imposant « complexe culturel », aux portes de la ville, que vient d'avoir lieu le second Festival de Manille. « A Festival for a cause » selon le slogan officiel.

Ce slogan mérite une explication. Au mois de décembre dernier, le gouvernement philippin faisait savoir aux organisateurs du festival que la crise économique lui interdisait de supporter les frais de la manifestation. Pour remédier à ce coup fâcheux, la femme du président Marcos, Mme Imelda Romualdez Marcos (on ne l'appelle ici que la « first lady »), décidait en qualité de présidente-fondatrice du festival de laisser projeter sans coupures pendant une semaine, dans soixante cinémas de Manille, une vingtaine de films jusqu'alors soumis aux rigueurs d'une censure particulièrement tatillonne. A la suite d'un accord passé avec les producteurs et les propriétaires des salles, il fut convenu que 60 % des recettes provenant de l'exploitation de ces films seraient versés à une société privée, l'Entertainment Philippines Incorporated, elle-même habilitée à financer le festival, les bénéfices éventuels devant revenir à un fonds d'aide aux handicapés (d'où l'expression « for a cause »).

Le succès de l'opération a dépassé tous les espoirs. Succombant à l'attrait du fruit défendu, les spectateurs manillais se ruèrent pour voir ces films (parmi lesquels quelques érotiques « soft ») provisoirement autorisés. Si bien que, deux jours avant la fin du festival, l'emprunt que les organisateurs avaient dû contracter à la suite de la défaillance des pouvoirs publics pouvait être remboursé. Et, tandis que les tenants de l'ordre moral criaient au scandale, le directeur du festival, John J. Litton, se félicitait d'une initiative qui, tout en remplissant les caisses de la manifestation, lui apparaissait comme un pas important vers une libéralisation souhaitable. Optimisme et satisfaction qu'étaient loin de partager certains contestataires, tels Lino Broka et Mike de Leon, qui, dans une déclaration à la presse, dénonçaient le caractère ambigu de l'expérience et affirmaient que, sous prétexte de défendre une liberté artistique qu'eux-mêmes réclament depuis longtemps, et de soulager les malheureux, le festival n'avait fait qu'encourager un cinéma bassement commercial et apporter de l'eau au moulin des censeurs.

Le Festival de Manille a une réputation de faste que les cérémonies officielles, les spectacles folkloriques et les réceptions offertes cette année par la municipalité et les délégations étrangères n'ont pas démentie. En marge de ces mondanités, le programme établi par John Litton et ses collaborateurs avait de quoi combler les cinéphiles.

Néo-réalisme asiatique

Outre les films en compétition et ceux présentés au marché, ce programme comprenait une section informative, une rétrospective de films asiatiques à laquelle s'intégraient cinq œuvres de Ozu, une rétrospective de films philippins, un hommage à Laurence Olivier, et diverses expositions consacrées aux films pour enfants, aux « oscars » hollywoodiens et au cinéma « romantique » russe.

Les vingt et un films en compétition étaient soumis à l'appréciation d'un jury présidé par notre confrère Gugliemo Biraghi et où se côtoyaient, entre autres, le Japonais Nagisa Oshima (*l'Empire des sens*), le Soviétique Grigori Tchoukraï (*la Ballade du soldat*), le Chinois Xie Jin (*la Légende du mont Tianyun*), le Philippin Lamberto V. Avellana, l'un des pionniers du cinéma philippin moderne, et Istvan Dosai, le directeur de la cinématographie hongroise.

C'est à un film chinois, *Mon souvenir du vieux Beijing*, de Wu Yigong, qu'est revenu l'« aigle d'or » du festival. Récompense importante pour un cinéma en pleine renaissance et sur lequel il va falloir bientôt compter. Certes, le film de Wu Yigong n'échappe ni au mélodrame ni à une suavité excessive. Mais le discours idéologique reste discret, et c'est avec un évident souci de vérité psychologique et une délicatesse de touches indéniable que sont filmées les aventures de la jeune héroïne dans un village de la Chine d'autrefois.

Comparés à la fraîcheur de ces « feuilles d'album », les cris, la fureur et la violence d'*Onimasa*, le concurrent japonais, avaient quelque chose de barbare. Réalisé par Gosha Hideo, ce film, dont les principaux personnages sont une sorte de samouraï de la pègre et sa fille adoptive, n'en était pas moins un des plus insolites et des plus fascinants du festival. A défaut du grand prix qu'il eût pu remporter, il a valu à ce prodigieux acteur qu'est Nakadai Tatsuya (le « kagemusha » de Kurosawa) le prix d'interprétation masculine.

C'est entre *Brève rencontre* et *Un homme et une femme* que se situe *la Fin de l'automne* de Soo Yong Kim, routier du cinéma sud-coréen (plus de cent films à son actif). Une photographie trop « artistique », une musique sirupeuse, mais un scénario habilement ficelé et une émouvante comédienne à qui fut attribué le prix d'interprétation féminine : *la Fin de l'automne* révèle la maturité sinon l'originalité d'un cinéma dont nous ignorons presque tout.

Plus maladroit, mais plus attachant à cause même de ses maladresses, était le film thaïlandais *Fils du Nord-Est*, de Kounavudhi, qui a pour décor un village de paysans-pêcheurs. La simplicité des sentiments et la présence de la nature communiquent à ce récit, dont le style rappelle parfois le néo-réalisme italien, un charme et une authenticité auxquels le jury se devait d'être sensible (mention spéciale).

L'honneur du cinéma occidental (dans son ensemble médiocrement représenté) a été sauvé par la Hongrie. Comment une jeune fille prend en charge son frère de onze ans échappé d'un centre de rééducation : c'est ce que raconte Janos Rosza dans *Mascot*, film un peu gris mais solidement ancré dans la réalité hongroise et qui méritait, somme toute, son prix de mise en scène.

Et le cinéma philippin dans tout cela ? Si nous le connaissons, c'est grâce à Lino Brocka et Mike de Leon. Du premier, nous avons vu à Cannes (Quinzaine des réalisateurs et compétition) *Insiang*, *Jaguar*, *Bona*, mais plus de trente films (très « inégaux » reconnaît-il) composent sa filmographie, et son activité théâtrale égale son activité de cinéaste. Producteur et réalisateur, le second a tourné quatre films, parmi lesquels *Batch 81* et *Kisapmata*, présentés l'année dernière à la Quinzaine. Leur ambition commune est d'arracher le cinéma philippin au carcan d'une production routinière et timorée.

Les Philippins enfin

« Sur les cent soixante-dix films tournés actuellement aux Philippines, précise M. Agustin V. Sotto, l'un des sélectionneurs du festival, *à peine quatre ou cinq ont un intérêt artistique. Les autres sont d'insipides mélodrames, des* « slapsticks » *ou des films d'aventures à l'américaine. Comme dans beaucoup de pays asiatiques qui bénéficient d'un large marché intérieur (près d'un million et demi de Philippins vont chaque jour au cinéma), nos producteurs ne cherchent qu'à satisfaire les goûts d'un public que personne n'oriente ni ne guide. Il n'existe pas, en effet, chez nous de critique cinématographique régulière (à cause de la publicité, les journaux refusant de publier tout article « négatif ») et la seule presse à s'occuper du cinéma est la presse à sensation, qui n'a d'yeux que pour la vie privée des stars. Un espoir cependant : la création en janvier 1982 de l'E.C.P. (Experimental Cinema of the Philippines), dont le but officiel est de financer et de promouvoir un cinéma de qualité. »*

C'est justement sous les auspices de l'E.C.P. que fut produit *Oro, Plata, Mata*, le film philippin primé cette année à Manille (mention spéciale du jury). Il s'agit d'une fresque romanesque dont l'action se situe pendant la deuxième guerre mondiale, au moment de l'invasion japonaise. Réfugiées dans une propriété au cœur de la jungle, deux familles de l'aristocratie locale assistent à l'écroulement d'un monde (privilèges et préjugés) qui fut le leur. La peur, la haine, la vengeance — mais également l'amour et le courage, — inspirent au réalisateur Peque Gallaga, dont c'est le premier film, de très belles séquences, malheureusement gâchées, surtout dans la seconde partie, par la longueur excessive du récit et les complaisances (sexe et violence) de la mise en scène.

Brocka, de Leon, Gallaga : à ces noms on pourrait ajouter ceux de Marilou Diaz-Abaya, qui, dans *Moral*, le deuxième film philippin en compétition, esquisse quatre portraits (assez conventionnels) de femmes ; de Ishmael Bernal, l'auteur de *Himala*, le film d'ouverture ; de Laurice Guillen, une comédienne devenue réalisatrice ; de Gerardo de Leon, mort récemment après une carrière extraordinairement féconde ; d'Eddie Romero, de bien d'autres encore.

Pour nous, Occidentaux, le Festival de Manille ouvre une fenêtre sur l'Asie. Aux Asiatiques il offre l'occasion de se confronter et de mieux se connaître. Il est clair que dans cette partie du monde si éloignée de notre vieille Europe, que ce soit du côté de la Chine ou de la Corée, de la Thaïlande ou de l'Indonésie, de la Birmanie ou de Sri-Lanka, de Hongkong ou des Philippines, le cinéma évolue, et plus vite peut-être que nous ne l'imaginons. La vocation du Festival de Manille et son intérêt majeur sont de témoigner de cette évolution.

« Notre festival est très jeune, nous disait John Litton, *et il lui reste bien des problèmes à résoudre. Mais, tant du point de vue artistique que commercial (les résultats du marché sont prometteurs), je crois que nous avons rempli, cette année, notre mission en ce qui concerne la promotion des films asiatiques. Une promotion à laquelle j'attache beaucoup d'importance et que je souhaite renforcer et élargir en 1984. »*

C'est sur la présentation du monumental *Gandhi* de Richard Attenborough que s'est achevé le festival. Près de quatre heures de projection, une mise en scène digne des anciennes splendeurs britanniques et un comédien étonnant (Ben Kingsley) pour célébrer quarante ans de la vie du mahatma, libérateur de l'Inde. Hagiographie, imagerie d'Épinal ? Oui, sans doute. L'Histoire devient ici spectacle, mais ce spectacle impressionne.

JEAN DE BARONCELLI.

THÉATRE

Bernard-Marie Koltès

Comment porter

Le 22 février, le Théâtre de Nanterre s'ouvre au public sous la nouvelle direction de Catherine Tasca et de Patrice Chéreau, qui met en scène *Combat de nègre et de chiens*, de Bernard-Marie Koltès.

CHEZ Bernard-Marie Koltès, sur les murs sont accrochés des portraits de Jack London, Bob Marley, Bruce Lee, Bob de Niro et Burning Speare. Il écoute du reggae. Le téléphone sonne : il répond en espagnol. Sur sa table de travail se trouve une petite photo couleur encadrée : un hangar bâti sur pilotis, dans l'ancien port de New-York, le lieu de sa prochaine pièce, tout comme le chantier français perdu au Nigéria était le point de départ de *Combat de nègre et de chiens*.

« Vous avez écrit votre pièce en 1979-1980, elle est jouée maintenant en 1983 : de quelle façon le temps a-t-il pu passer sur elle, ou la marquer ?

— D'habitude, pour *la Nuit juste avant les forêts*, par exemple, si je ne me force pas, au bout d'un an, j'oublie ce que j'ai écrit. Cette pièce-là, tout en cherchant à garder un intérêt pour elle, et à l'entretenir, je m'en suis détaché, je la relis comme une pièce étrangère. Mais la voir jouée m'apporte un regain d'intérêt : je revois des choses que j'avais oubliées, un peu classées. Si je suis distant par rapport à la pièce, je ne le suis pas par rapport au spectacle, et c'est ce qui me permet d'aller aux répétitions sans souffrir, de pouvoir sans effort me ressouvenir de mes premières impulsions pour les transmettre aux acteurs.

» Découvrir ses défauts, aussi, me rend un grand service pour la pièce que je suis en train d'écrire. Je voulais que les deux personnages masculins, Horn et Cal, parlent ensemble, et, après avoir écrit ce qu'ils disaient, j'ai dû chercher ce qui les avait réunis, et je les ai placés devant une table de jeu. Ce genre de truc ne marche que s'il est vraiment issu du dialogue et de sa raison d'être, non d'une façon extérieure. Si je devais refaire jouer les personnages, il faudrait que, par leur jeu, il se passe quelque chose. Il faut trouver les actions dans un rapport plus dialectique avec le langage.

» Le Noir qui vient chercher le corps de son frère ne m'est apparu qu'à la presque fin du travail. Je voulais que le Noir entre dans l'endroit, j'étais attaché à la notion d'entêtement, et d'un langage clair, d'une manière directe de voir les choses. A la fin de toutes les évidences, il n'en est plus resté qu'une seule : il fallait que le Noir vienne réclamer quelque chose. Et ce motif, issu de la pièce, a pu la faire rebondir, il n'était plus seulement un truc.

Les classes et les races

— Mais est-ce que le changement de gouvernement, par exemple, qui est intervenu entre le moment où la pièce a été écrite et celui où elle est jouée, n'a pas pu émousser un peu ses violences ?

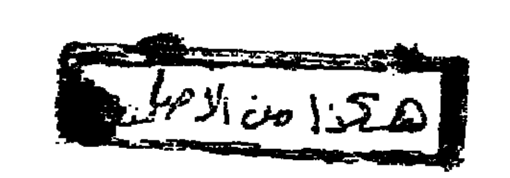
— Je ne crois pas. Le fait qu'il s'agisse d'un chantier de travaux publics étranger au Nigéria ne change rien aux rapports de violence entre les entreprises des pays occidentaux et l'Afrique. Le cadre n'est pas de gouvernement à gouvernement. Et je suis content que le lieu d'origine de la pièce ne soit pas un pays faible, ni colonisé. Le Nigéria est un pays fort, de pointe, mais complètement envahi par les entreprises américaines et françaises. Le néo-colonialisme n'est pas le sujet de la pièce : on peut, bien sûr, en approfondir toutes les directions, même si elles n'y sont pas directement traitées.

— Dans cette pièce, d'ailleurs, la lutte des classes n'est-elle pas ramenée à ce qu'on pourrait appeler une lutte des races ?

— Je peux dire oui, je peux dire non. On peut dire qu'il existe une lutte des classes entre Cal et Horn, et qu'il existe une lutte des races aussi. Mais je ne crois pas que le conflit soit là, ni dans l'une ni dans l'autre, même si elles y interfèrent. Le plus grand conflit s'élève dans ces murs très hauts, dans ces obstacles très complexes qui existent entre chaque individu. Quand on va au Nigéria, on se retrouve face aux Noirs, on se regarde, on se rencontre, mais on sent un fossé immense. On en cherche l'origine : est-ce parce qu'on ne parle pas leur langue, est-ce parce qu'on est blanc ? N'est-ce pas plutôt une chose plus énorme et plus compliquée ? Le fossé est le même entre les deux Blancs qu'entre un Blanc et un Noir. J'ai été troublé d'écrire la pièce en Amérique latine, à un moment très fort de bouillonnement politique. Auparavant, si de Paris je pensais à l'Afrique, je croyais avoir des idées claires sur la lutte des classes, je me disais qu'il suffisait de se ramener avec sa bonne volonté pour en parler. Mais quand on est au Guatemala pendant la guerre civile, ou au Nicaragua pendant le coup d'Etat, on se trouve devant une telle confusion, devant une telle complication des choses, qu'il n'est plus possible d'écrire une pièce sous un angle politique. Tout devient plus irrationnel. En découvrant la violence politique de l'intérieur, je ne pouvais plus en parler en termes politiques, mais en termes affectifs, et en même temps cet état de fait me révoltait.

— Dans votre pièce, ce sont les Blancs qui ont une odeur, et la poésie est dans le camp des Noirs...

— J'ai dû subir un phénomène d'osmose à force de fréquenter, d'entendre parler des Blacks. C'est



ENTRETIENS

sa condamnation

plus qu'une manière de penser : c'est une manière de parler. Je trouve très belle la langue à partir du moment où elle est maniée par des étrangers. Du coup, ça modifie complètement la mentalité et les raisonnements. On commence à sentir l'odeur des gens quand on est avec des étrangers, quand on parle une langue qui n'est pas la sienne.

— Le personnage féminin, Léone, sort « noirci » de la pièce, comme d'habitude on dit blanchi : magnifié. Par une automutilation, elle parjure sa propre race...

— Au départ ce n'était pas le sujet de la pièce, mais à la fin c'en est devenu le moteur. Léone voit chez le nègre une manière de porter sa condamnation. De plus en plus, et de façon à la fois vague et décisive, je divise les gens en deux catégories : ceux qui sont condamnés, et ceux qui ne le sont pas. Du point de vue de Léone, les Noirs sont des gens qui portent une condamnation sur leur visage, au sens propre, mais qui ne leur appartient pas en propre : c'est davantage une malédiction globale à laquelle ils sont assimilés. Léone sent la sienne d'une façon beaucoup plus secrète et individuelle, elle ne peut pas s'appuyer sur l'idée d'être le morceau d'une âme, comme disent les nègres. Avec sa condamnation, elle se retrouve seule, et incapable d'exprimer son sens ou sa nature : cette condamnation est dessinée derrière elle de façon immémoriale et apparemment précise. Celle des Noirs lui semble plus enviable, elle voudrait échanger, elle est jalouse, elle trouve son fardeau plus lourd et plus con, plus con surtout.

— Le langage de vos personnages est sans cesse « doublé » : pour les Blancs par le double fond des arrière-pensées et du pouvoir, qui en perce la surface, et pour les Noirs par la poésie ancestrale...

— Alboury, le Noir, est le seul qui se sert des mots dans leur valeur sémantique : parce qu'il parle une langue étrangère, pour lui un chat est un chat. Les autres s'en servent comme tout homme français se sert de sa langue maternelle, comme d'un véhicule conventionnel qui trimballe des choses qui ne le sont pas. Et ces choses-là peuvent se trouver assez proches de la surface, mais parfois au troisième sous-sol. Je ne crois pas qu'au théâtre on puisse parler autrement. Par exemple, à la première scène, si Horn employait le même langage qu'Alboury, qui lui dit : « *Je viens chercher le corps de mon frère* », il répondrait : « *Il est en train de flotter dans l'égout* », ce qu'il ne dit qu'à la scène dix-huit, et par là la pièce serait finie.

— Patrice Chéreau dit que le texte est dur à faire jouer par des acteurs, parce que c'est un texte obsessionnel, et qu'il faut l'affronter, qu'il ne faut pas chercher à le détourner par des indications réalistes...

— J'ai l'impression d'écrire des langages concrets, pas réalistes, mais concrets. Et j'ai l'impression d'économiser le plus possible : je passe un temps énorme à couper dans le texte, j'essaye de faire en sorte qu'il ne reste que des phrases utiles. J'écris comme j'entends les gens parler, la plupart du temps, et je ne sais pas trop comment c'est fabriqué, je ne suis pas un théoricien.

— Comment avance votre nouvelle pièce ?

— Plus elle avance, plus elle est faite de tout petits conflits, qui se succèdent, dont je sais qu'ils ont une unité, mais je ne sais pas encore laquelle. Parfois ce sont des bagarres : un personnage se bat avec les éléments, avec le fleuve. Les histoires se répondent un peu, mais elles n'ont pas trouvé une raison d'être, un fil. On bute toujours sur le problème des motivations extérieures, de la deuxième réplique des scènes qui fait dire aux personnages pourquoi ils sont là. Je n'ai pas encore de deuxième réplique, et je ne peux pas me fier à des solutions policières, j'attends. J'attends qu'une évidence relie les choses entre elles. Le même problème se pose dans la vie, si on cherche à savoir ce qui lie le fait que quelque chose se passe dans la rue et qu'une deuxième chose lui succède, qui la rattache à une troisième. Dans la vie, c'est là, mais au théâtre ça se discute. On ne peut pas envoyer quelqu'un quelque part sans but et sans motif, et on ne peut pas laisser s'écouler le temps. Tous les exemples, on les prend dans la vie, où le temps passe tout seul et où les gens se promènent sans raison. Après, il faut inventer une histoire.

— A partir de quoi se forment les dialogues ?

— Mes premières pièces n'avaient aucun dialogue, exclusivement des monologues. Ensuite, j'ai écrit des dialogues qui étaient des monologues qui se coupaient. Un dialogue ne vient jamais naturellement. Je verrais volontiers deux personnes face à face, l'une exposer son affaire, et l'autre prendre le relais. Le texte de la seconde personne ne pourra venir que de l'impulsion de la première. Pour moi, un vrai dialogue est toujours une argumentation, comme en faisaient les philosophes, mais détournée. Chacun répond à côté, et ainsi le texte se balade. Quant une situation exige un dialogue, il est la confrontation de deux monologues qui cherchent à cohabiter.

— Pourquoi écrire du théâtre, et pas des romans ?

— Le roman me tente beaucoup, mais j'ai encore un peu peur de la liberté formelle qu'il donne. Ce qui permet d'écrire, quand même, est l'accumulation des contraintes, se mettre à la table jusqu'à ce que quelque chose arrive qui permette de voir comment on peut bouger. Au théâtre, on pèse ses mots. Si j'écrivais un roman, je pèserais autant mes mots et je mettrais dix ans à l'écrire.»

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

Giorgio Strehler

L'Europe à Paris

EN juillet 1982, aux deux tiers du Festival d'Avignon, le ministre de la culture, Jack Lang, annonçait de Paris que Jean-Pierre Vincent succéderait à partir de septembre 1983 à Jacques Toja, administrateur de la Comédie-Française (*le Monde* du 23 juillet 1982). Robert Abirached, directeur du théâtre et des spectacles, qui était sur place, passait des heures au téléphone pour savoir si, en même temps, serait révélée la naissance d'une nouvelle institution, le Théâtre de l'Europe, confié à Giorgio Strehler, directeur du Piccolo Teatro de Milan, metteur en scène au talent incontestable : *Arlequin serviteur de deux maîtres, le Cercle de craie caucasien, Il Campiello* pour le Festival d'automne, *l'Opéra d'quat'sous* au T.N.P.-Vilar, *Barouf à Chioggia, les Géants de la montagne, Nost Milan* au Théâtre des Nations, *Les Noces de Figaro* à l'Opéra... Ce n'est pas la première fois que la France cherche à séduire l'Italien, lui propose des directions prestigieuses ou — comme Michel Guy — de venir faire une mise en scène par an à la Comédie-Française. Mais, jusqu'à présent, le bouillant Strehler, un pied à Milan, l'autre à Vienne, à Salzbourg, ou à Hambourg se contentait de passer.

Cette fois, il a accepté de rester. Sa nomination et celle de Jean-Pierre Vincent ont été liées dans le même communiqué, et c'est logique puisque le Théâtre de l'Europe doit, à partir de septembre 1983, occuper l'Odéon six mois par an (plus exactement à partir de novembre 1983, dès que les travaux d'aménagement seront terminés). La logique ne va pas toujours avec la simplicité. L'Odéon est et reste la seconde salle de la Comédie-Française. Comment la vieille et la jeune maison vont-elles coexister, voire collaborer ? Les négociations ont été longues et, comme on dit, cordiales ; c'est affaire d'estime et d'amitié entre Jean-Pierre Vincent et Giorgio Strehler, entre lui et les Comédiens-Français avec qui il a monté en décembre 1978 *la Trilogie de la villégiature*, un grand souvenir pour tous, y compris les spectateurs.

L'intérêt de la cohabitation, c'est l'apport d'une salle en ordre de marche. La difficulté, c'est le manque de place. L'Odéon est autonome, a sa direction, son infrastructure technique et administrative. On cherche des bureaux libres pour la nouvelle équipe, d'ailleurs réduite à cinq personnes, et Giorgio Strehler qui dit : « *Nous préférons travailler trop, plutôt qu'avec des gens qui ne nous suivent pas. Un jour, peut-être, nous serons dix, pas davantage.* »

Malgré tout, il faut un point de chute et de rencontres, une table, un téléphone. Strehler rêve du Vieux-Colombier, fermé depuis des années pour cause d'imbroglio juridique inextricable. Entre les murs décrépis s'inscrivent les riches heures de Jacques Copeau, « *notre père à tous. La première fois que je suis monté sur scène, je figurais un ange dans un spectacle qu'il avait créé au Mai florentin. Ce n'est pas possible de laisser mourir cette salle, elle existe, un peu moins chaque année et il faut la faire vivre* — Quand Strehler s'énerve, il est grandiose — *Ce ne serait pas cher de l'aménager simplement pour y répéter, improviser des débats, des conférences, recevoir les hommes de théâtre, les journalistes étrangers...* »

Ce projet rejoint celui de Jean-Louis Barrault avec sa maison internationale. Les deux hommes sont des gens du voyage, ils savent à quel point est nécessaire un endroit où, dans une ville inconnue, on peut trouver des gens capables de comprendre de quoi on parle, même si ce n'est pas dans la même langue. De plus, Strehler veut publier une revue qui rassemblerait des informations et des textes sur les activités et le fonctionnement des grandes troupes européennes.

Cartel international

Strehler voit au loin une sorte de cartel des créateurs de haut niveau, qui travailleraient pour le Théâtre de l'Europe et en coproduction. « *Produire, trouver la distribution, gérer, c'est déjà compliqué. Coproduire reste un point d'interrogation. Comment amalgamer les particularités nationales, les différences de statut, de démarches. En général, les coproductions se limitent à des collaborations financières : je prends en charge les comédiens, tu fais les costumes, il fabrique les décors. Je voudrais aller plus loin, jusqu'à l'échange d'idées, de travail, d'imagination, autour de l'occasion offerte par le Théâtre de l'Europe. Pour l'instant, il s'invente. La conférence de presse est seulement un compte rendu de l'état des travaux. Mes collègues — que j'aime beaucoup — demandent au moins un an d'étude et de réflexion avant de soumettre leurs projets. Mais, je trouve qu'il est démocratique d'informer sur la façon dont nous comptons utiliser l'argent public.*

» *L'idée n'est pas nouvelle. Les uns et les autres, nous sommes appelés hors de nos pays. Patrice Chereau monte le* Ring *à Bayreuth, Antoine Vitez* les Noces de Figaro *à Florence, et moi à Paris... Nous le faisons ponctuellement, à titre personnel. Quant aux festivals, ils ont leur fonction, leur nécessité, et je rends hommage au Théâtre des Nations comme au Festival d'automne. Mais leur nature même est éphémère. Alors que le Théâtre de l'Europe, c'est la continuité, la permanence — et j'espère que ses activités se prolongeront toute l'année par des tournées, si les spectacles marchent. D'autre part, je veux former une troupe que viendront rejoindre les comédiens-français ou d'autres, le Théâtre de l'Europe est une institution française pour l'Europe.*

» *Je dois préciser également que je ne ferme pas le Petit Odéon. Il sera au contraire plus vif que jamais. On y donnera, avec Ferrucio Soleri (Arlequin), des cours de commedia dell'arte et de jeu masqué, mais aussi des petites pièces, et les grandes voix des poètes seront transmises par de grands comédiens...*

» *Nous sommes à la préhistoire du Théâtre de l'Europe. Je ne peux pas affirmer ce qu'il sera, je peux indiquer ses limites, annoncer ce qui est sûr, probable, possible, et ce que nous souhaitons : prouver que l'Europe des artistes est plus complète et claire que celle des politiques.* »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Avant-programme

Sur trois ans, durée de la mission de Giorgio Strehler, sont prévus entre huit et neuf productions et coproductions, plus trois ou quatre accueils, rassemblés autour de thèmes de base très ouverts.

1983-1984. — Autour du thème « Illusion - théâtre - pouvoir », *la Tempête*, par le Piccolo Teatro, dans une mise en scène nouvelle de Strehler, conçue pour l'Odéon ; *l'Illusion comique*, de Corneille (dont c'est le troisième centenaire). — des acteurs français seront le noyau de la troupe, dont sans doute Gérard Desarthe ; *Boris Godounov*, de Pouchkine, par Youri Lioubimov et la Taganka — si la bureaucratie ne fait pas obstacle ; peut-être *le Roi Lear*, par Bergman, *Le témoin ment*, de Thomas Bernhardt, par Klaus Peymann et le Théâtre de Bochum.

1984-1985. — Thème : « Aujourd'hui », avec quatre créations, quatre pièces écrites spécialement pour le Théâtre de l'Europe. Actuellement, Italo Calvino travaille sur une adaptation de *l'Amérique*, de Kafka. Jean-Pierre Vincent ferait une mise en scène.

1985-1986. — Le thème tournerait autour de la révolution et Giorgio Strehler monterait, avec la troupe du Théâtre de l'Europe plus quelques comédiens-français, *la Mort de Danton*, de Büchner. « *...Ensuite, dit-il, j'espère qu'avec ou sans moi le Théâtre de l'Europe continuera à aller de l'avant.* »



SÉLECTION

CINÉMA

Le Jour des idiots, de Werner Schroeter

Carole Bouquet se cogne aux murs des lois, des habitudes, de l'amour, aux murs blancs d'une étrange clinique, aux masques dérisoires de ses tourments, au regard trop lucide d'une femme lointaine et dominatrice comme une mère lassée, fascinante Ingrid Caven... Et lorsque les murs tombent comme des pans de décor, les rues sont vides, la ville est noire. Evasion impossible.

– ET AUSSI : *L'Enfant secret*, de Philippe Garrel (le passé éparpillé). *Petites guerres*, de Maroun Baghadi (Beyrouth au jour le jour). *Deep end* et *Travail au noir*, de Skolimowski (humour en exil). *L'Avventura*, d'Antonioni (poème du désarroi). *Alphaville*, de Jean-Luc Godard (le futur est là).

THÉATRE

Granit à Saint-Denis

Jusqu'au 26 février, les chansons mélancoliques, l'ironie décapante, le *rire* inquiétant de quelques hommes sans femmes, dans un désert montagneux. Les ex-Hauser Orkarer ont retrouvé leur punch.

ET AUSSI : *Ida* à l'Athénée (envoûtant). *Superdupont ze show* au Casino de Paris (fallait oser). *L'Étranger dans la maison*, à la Cité internationale (Drôle de Cène).

Le Berliner Ensemble au Théâtre de Paris

Les plus fameux et les plus directs héritiers de Brecht, fondateur de cet ensemble, qui, à Berlin-Est, maintient l'enseignement du maître. La troupe revient en France pour la première fois depuis 1971. C'était à Nanterre, Saint-Denis, Aubervilliers, plus, en 1972, une incursion à Nanterre avec un petit spectacle. Aujourd'hui, c'est à Paris qu'ils viennent, miroir fidèle, image parfaite et vivante d'un style qui a marqué l'après-guerre. « *Nous savons, disent-ils, que le choc des années 50 ne peut pas se reproduire.* » (*Le Monde* du 27 janvier.)

Mais, avec ces comédiens, on peut revenir aux sources. Ils jouent *le Cercle de craie caucasien* (du 16 au 20), *Galilée*, avec Eckart Schall (les 25 et 26), ils chantent aussi sur des musiques de Kurt Weill, Paul Dessau, Hanns Eisler (les 19 et 20, 25 et 26 en soirée). Ils présentent enfin l'état de leur évolution avec une mise en scène nouvelle de *l'Exception et la Règle* (soirée qui commence à 19 h 30, les 22, 23, 24) complétée par *le Petit Prince*, d'après Saint-Exupéry.

MUSIQUE

Musique contemporaine à Nice

Vingt-cinq concerts de musique contemporaine gratuits, c'est la gageure que soutiennent les Manca de Nice, dirigées par Jean-Etienne Marie. Les prochains jours seront spécialement intéressants avec des œuvres de Ligeti, Xenakis, Masson (le 18), Ballif, Nunes, Moene, Condé (le 19), Stockhausen, Dao, Donatoni, Maderna, Bancquart, Bussotti (le 20), Boulez et Nono (le 21), *Ferneyhough (le 22)*, retransmises par France-Culture (jusqu'au 1er mars ; rens. mairie de Nice, tél. (93) 62-12-12, postes 2330 et 2758).

JAZZ

David Murray à Cardin

La plus récente « vedette » de la scène new-yorkaise, David Murray, *à la tête d'un quartet intéressant* (avec John Hicks au piano et Art Davis à la basse). Surtout, auprès du jeune lion des saxophones et derrière ses tambours qu'il roule comme à La Nouvelle-Orléans, qu'il percute comme avec Ornette *Coleman, ou qu'il réinvente comme* avec Don Cherry, on ira voir le très discrètement immense Ed Blackwell (Espace Cardin, lundi 22 février, 20 h 30).

– ET AUSSI : Le *Quatuor de saxophones* et *Pandemonium*, de François Jeanneau, à *Jazz en Aulnoye* (CO.S.E.C. de Villepinte, 19 févr., 21 h, 384-74-00) ; Jacques Vidal et *Frédéric* Sylvestre au *New Morning* (les 22 et 23).

EXPOSITIONS

Claude Gellée au Grand Palais

De son vivant à Rome, où il travailla et où il mourut en 1682, Claude Gellée dit le Lorrain passait pour le plus grand paysagiste du siècle. Il est célèbre en Angleterre, où on l'appelle Claude, rare en France où seul le Louvre possède quelques-uns de ses grands tableaux. L'exposition présente cinquante tableaux, pour la plupart inédits en France, provenant de musées américains et anglais (dont des prêts de la reine Elizabeth), du Prado de Madrid et du musée de Hambourg. Le dessinateur y figure avec soixante-dix feuilles où la précise acuité de l'observateur de la *nature se teinte de spontanéité poé*tique sur les heures qui passent le long d'un paysage romain que Claude Gellée a peint comme personne.

DANSE

Le Ballet du XXe siècle au Palais des sports

Le voyage chorégraphique en zigzag de Maurice Béjart autour de « sa » Méditerranée, des garçons *séraphiques et des veuves noires.*

A ma fille chérie de Caroline Marcadé au Théâtre Dejazet

« J'ai imaginé que c'était mon père qui chorégraphiait le ballet et je me suis laissé guider par son humour. »

– ET AUSSI : Des « *mimes* à la carte » au Centre Mandapa et des « mimes cinglés » à la Maison de la culture de Rennes, Pina Bausch au Théâtre de Villeurbanne (jusqu'au 19 février) et à Lausanne (24 février), le Nieuve Dansgroep d'Amsterdam au Studio des *Quatre* Temps à la Défense, Kilina Kremona à la Maison de la culture de Grenoble (18 février).

FORMES

Jeunes de tout âge

Hayter

STANLEY W. HAYTER, on dirait qu'il veut faire oublier qu'il est un des maîtres de la gravure *contemporaine* – au double *sens* du *mot* : dans son célèbre Atelier 17 il a formé et continue à former des générations d'artistes de première grandeur – et que, peintre, il est « à la charnière du surréalisme et de l'abstraction » (Edouard Jaguer). Le voici resurgi comme un jeune et fougueux débutant, bénéficiant de tout l'acquis d'un aîné qui lui ressemble comme un frère dans le maniement du burin et du pinceau, dans l'usage, voir la création, des couleurs. Deux galeries ne sont pas de trop pour présenter l'étonnant renouveau de cet « Anglais de Paris » : l'une ses toiles (1), l'autre ses estampes (2). C'est peut-être chez le peintre que ce printemps tardif est le plus flagrant. Sa palette joyeuse étale et oppose sur l'entrecroisement des armatures des coloris éclatants, des carmins, des verts, des violets, etc. d'une intensité, d'une délicatesse, d'une transparence miraculeuses. Evaporés, *les séduisants exercices décoratifs de* naguère. Dans ses œuvres sur papier, d'une même richesse polychrome, ou presque, on le voit revenir à la figuration incorporée à ses effets de lumière, silhouettes, feuilles, jeux de miroirs, si proches de l'atelier de la rue Cassini aux immenses verrières évoqué sous tous ses angles. Avec un choix de plan*ches assez diversifié pour montrer* toutes les *res*sources d'une technique prodigieuse.

Gaudu

L*ES dessins à la mine de plomb de Pierre Gaudu* calment, comme il dit, « sa faim des origines » (3). Il a plongé dans un passé mythique et s'y est installé, comme s'il s'était retrouvé aux premiers jours de la création, médusé par le spectacle *des éléments en cours de formation*, avant *même* l'apparition de la vie. Plissements de terrains se feuilletant, se bousculant à perte de vue dans un ciel qui n'est pas encore le ciel, se recouvrant en vagues pétrifiées, s'incurvant parfois en volutes, rien n'a échappé à l'acuité de son crayon. Ces paysages imaginaires immobilisés avec une extraordinaire minutie sont à coup sûr pour le jeune artiste plus qu'un prétexte, puisqu'il se laisse prendre à son jeu et fait corps avec un monde à l'état naissant. Ils servent néanmoins de faire-valoir à un *talent déjà confirmé*, maître dans le traitement des blancs, des noirs, des gris subtilement modulés qui creusent ou gonflent les masses moutonnantes. A leur vue, le rêve peut se donner libre cours, récompense exaltante qui nous est donnée par surcroît.

Heaulmé

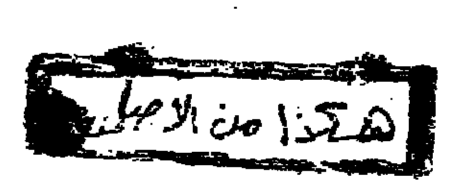
HEAULMÉ oscille entre la sérénité d'un art dépouillé, rigoureux, impassible et un expressionnisme morbide (4). Il s'agit moins d'une recherche qui s'exerce sur deux registres que du comportement d'un être déchiré. Devant le dualisme – le duellisme – d'une exposition qui groupe toiles, dessins, monotypes, on est en droit en effet d'imaginer les combats qui se livrent en cet homme. Pour fuir ses hantises que matérialise un bestiaire répugnant, dénoncé par un cruel humour – crapauds, escargots torturés, rats gigantesques et voraces et cette mégère *gobeuse de mouches*, – il se réfugie dans la peinture pure et quasi géométrique qui juxtapose savamment les surfaces planes aux teintes pâles et assourdies *(Confidou dans l'atelier, Atelier, le Linge...)*. L'une et l'autre manière ne supportent pas l'indifférence.

⁂

Surprenante homonymie : il y a deux Patrick Guillon qui n'ont de commun qu'une mention d'état-civil. Le Patrick Guillon dont j'ai admiré les dessins à la galerie Philippe Frégnac (*le Monde* du 20 janvier) et le Patrick Guillon qui travaille dans un tout autre esprit et, dit-il, *« met au contraire en question les procédures de représentation de l'art pratiqué au niveau de l'exposition et du nom de l'artiste »*. Dont acte.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine.
(2) Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégaud.
(3) Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye.
(4) Galerie Georges Lavrov, 40, rue Mazarine.



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 20 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. *Entrée libre le dimanche et le mercredi.*

Animation gratuite, *sauf mardi et dimanche*, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

HANS/JEAN ARP : Le temps des papiers déchirés. Jusqu'au 28 mars.

BURAGLIO ; GAUTHIER ; PAGES. – Jusqu'au 21 février.

IMAGES FABRIQUÉES. – Jusqu'au 13 mars.

NANCY WILSON-PAJIC. – Salon photo. Jusqu'au 20 mars.

TRICOLOR VIDEO DE NAM JUNE PAIK. Forum. – Jusqu'au 11 avril.

TETES D'AFFICHES. Photographies de P. Ullmann. Grand foyer. Jusqu'au 28 février.

LES COULISSES DU DISQUE. – Salle d'actualité. Jusqu'au 28 février.

ENSEIGNER LES ARTS PLASTIQUES. – Carrefour des régions. Jusqu'au 13 *mars.*

JE VEUX UN CHEVAL. Bibliothèque des *enfants, piazza. Jusqu'au 21 mars.*

GIORGIO DE CHIRICO. Du 22 février au 25 avril.

C.C.I.

LA VILLE EN SES JARDINS. A propos du parc de La Villette. Jusqu'au 21 mars.

LES PORTES DE LA VILLE. Jusqu'au 4 avril.

B.P.I.

L'AMERIQUE REGARDE LA FRANCE : Time 1923-1983. Jusqu'au 7 mars.

FERA-T-IL BEAU DEMAIN ? Météo et climat. – Entrée libre. Jusqu'au 14 mars.

Musées

DE CARTHAGE A KAIROUAN. 2 000 ans d'art et d'histoire en Tunisie. – Petit Palais, avenue W.-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 27 février.

GRAVURES DE LA COLLECTION DUTUIT, Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée 9 F. Jusqu'au 30 avril.

L'ECOLE DE LA HAYE. Maîtres hollandais du XIX[e] siècle. Grand Palais. Entrée place Clemenceau (261-54-10). *Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mer. jusqu'à* 22 h. Entrée : 14 F ; sam. : 11 F. (Entrée gratuite le 21 février). Jusqu'au 28 mars.

CLAUDE GELLÉE DIT LE LORRAIN (1600-1682). – Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée 15 F; le sam. 12 F. Du 16 février au 16 mai.

SALON DE LA JEUNE PEINTURE. – Hommage au travail collectif. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (562-59-12). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 23 février.

RICHESSES ARTISTIQUES DU PLATEAU DE MILLEVACHES. – Grand Palais avenue du Général-Eisenhower. Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

LA LIBERTÉ GUIDANT LE PEUPLE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de *9 h 45 à 17 h. Entrée 12 F,* gratuit mercredi et dimanche. Jusqu'au 11 avril.

COLLECTIONS D'ART KHMER. Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

COBRA. (1948-1951). – Jusqu'au 20 février. **DANIEL GRAFFIN.** Sculptures à vent. Jusqu'au 27 février. **FELLINI,** ses photographies, ses dessins. Jusqu'au 27 février. – Musée d'art moderne *de la Ville de Paris, 11, avenue du* Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 10 F (gratuit le dimanche).

TRUC ET TROC. Leçons de choses. – **MARKUS RAETZ.** Travaux 1971-1981. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 mars.

PRÉSENTATION *TEMPORAIRE* D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. L'Orient des croisades. Peinture du dix-septième siècle. Aspects de l'art napolitain au dix-septième siècle. – Jusqu'au 25 mars. – Emar : un royaume sur l'Euphrate *au temps des Hittites.* – Jusqu'à la mi-octobre. – Georges Shaw : paysages photographiques. – Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, *de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 7 F* ; le dimanche, 3,50 F.

TAPIO WIRKKALA. – *Musée des* arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h à 19 h ; sam. et dim., de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 avril.

BOUCHON, pionnier de l'affiche illustrée. – Du 16 février au 6 juin ; **LE CRU 1982 DE LA *CRÉATION* PUBLICITAIRE.** – Du 16 février au 13 mars. Mu*sée de la* Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.

CARLOS COBRA / JEAN-PAUL PHILIPPE : Prix Bourdelle 1981. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 27 février.

LES CANARDS ILLUSTRÉS DU XIX[e] SIÈCLE : Fascination du fait divers. – *Musée-galerie de la SEITA,* 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés, de 11 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 mars.

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE-LE PREMIER EMPIRE. – Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, *de 10 h à 17 h (fermé les 1[er] et 12* mai). Entrée 9 F, gratuit le dimanche. Du 22 février au 22 mai.

DES BURGONDES A BAYARD, mille ans de Moyen Age. – Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). Sauf le lundi, de 11 h à 18 h, le jeudi jusqu'à 22 h. *Entrée 11 F, 8 F le samedi* (gratuit le 15 mars). Du 19 février au 24 avril.

L'HISTOIRE DE LA CHINE PAR SES TIMBRES-POSTE. – Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Du 21 février au 12 mars.

JEAN GIRAUDOUX. Du réel à l'imaginaire. – Bibliothèque *nationale,* 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. *Jusqu'au* 1[er] mars.

FRANÇOIS PUYPLAT. – Galerie de photographie de *la* B.N., 4, rue Louvois. De 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 février.

UNIFORMES CIVILS, CÉRÉMONIAL, CIRCONSTANCES. – Palais Galliera, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 avril.

ERIK SATIE A MONTMARTRE. – Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (606-61-11). De 14 h 30 à 17 h 30 ; dim., *de 11 h à 17 h 30. Entrée : 8 F.* Jusqu'à fin avril.

ANDRÉ *JACQUEMIN A LA MONNAIE DE PARIS.* – Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours *fériés*, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

DANTON ET ROBESPIERRE A LA CONCIERGERIE. – Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (354-30-06). De 10 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 février.

GUERRE *ET* RÉVOLUTION EN RUSSIE 1914-1921. Affiches et imagerie. – Musée des deux guerres mondiales, Hôtel des Invalides, corridor de Valenciennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 février.

LE FAIT DIVERS. – Musée des arts et traditions populaires, 6, avenue du *Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne)* (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 8 F ; dim. : 6 F (gratuite le 4 mars). Jusqu'au 18 avril.

Centres culturels

L'HOTEL DE SALM, palais de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellechasse (555-95-16). Sauf lundi, de 14 h à 17 h. Jusqu'au *10* avril.

HILDA VON NORDEN. Tableaux, gravures, monotypes – **EVELYNE POMMIER.** Aquarelles, tableaux. – **LE FAUBOURG SAINT-GERMAIN.** La rue de Lille. – Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 27 février.

CURT FORS. Peintures, dessins, photos, gravures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à *18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h.* Jusqu'au 25 février.

A PIERRE ET MARIE. Une exposition de travaux. – Institut Curie, 36, rue *d'Ulm* (329-68-61). Ven., sam. et dim., de 11 h à 19 h. (Première partie : jusqu'en mars).

SEVRES, de 1850 à nos jours. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 avril.

EMIL WACHTER, Lithographie. Le visage. – B.I.M.C.-Galerie, 52, rue de *l'Hôtel-de-Ville* (278-67-08). Jusqu'au 5 mars.

D. BEBEL, *J. PISZCZATOWSKI.* – Cité internationale des arts, 18, rue de l'*Hôtel-de-Ville*. Tous les jours de 13 heures à 19 heures. Du 18 au 28 février.

ORNEMENT ET FABLE Henry Heerup. – Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (723-54-20). De 12 h à 19 h ; dim. et fêtes, de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 février.

NAISSANCE DE LA LOUISIANE (1682-1730). – Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf lundi, de 10 h 30 à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 février.

SAURA. – *Maison* d'Espagne, 7, rue Quentin-Bauchart (723-94-31). Sauf mardi, *de 17 h à 20 h ; sam. et dim.,* de 15 h à 21 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 février.

CHILDERIC-CLOVIS, rois des Francs. De Tournai à Paris, naissance d'une nation. – Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin. Sauf le lundi, *de 11 heures à 18 heures.* Entrée 10 F. Du 18 février au 15 mai.

IMAGES D'AUSTRALIE, photographies de Christiane d'Hôtel. – Ambassade d'Australie, 4, *rue J.-Rey* (575-62-00). Sauf sam. et dim., de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 mars.

JACOB BALGLEY (1891-1934), peintre. – Centre juif d'art et de culture, 68, rue de la Folie-Méricourt (805-28-60). Jusqu'au 6 mars.

L'UNIVERS MAGIQUE DES INDIENS HUICHOLES. – Centre culturel du *Mexique, 47 bis,* avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 12 h à 18 h. Jusqu'au 12 mars.

BECASSINE AU MARAIS. – Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 13 mars.

RENÉ CLAIR. – Cinémathèque française, Palais de Chaillot. Jusqu'au 15 mars.

LA CHAUVE-SOURIS. – Opéra de Paris, 8, rue Scribe (266-50-22). entrée par la façade. Du 16 février au 31 mars.

LE THÉATRE DE L'ODÉON. 1782-1982. – Foyer du théâtre, place Paul-*Claudel* (325-70-32). *Jusqu'en avril.* – Mairie du 6[e] arrondissement, 78, rue Bonaparte. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 20 février.

GEORGES PITOEFF ET SON TEMPS. – Théâtre national de Chaillot (grand foyer), place du Trocadéro (505-14-50). Jusqu'au 27 février.

BECERRA, HERNANDEZ, PENA. – Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 9 h 30 à 14 h. Jusqu'au 22 février.

PARIS. Photographies d'A. de Andrade. – Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 26 février.

Galeries

L'ATELIER R. PLIN : Dessins (1969 à 1983). – *Galerie de la Maison des beaux-arts*, 11, rue des Beaux-Arts (354-10-99). Jusqu'au 26 février.

MALAVAL, MESSAGIER, MURTIC. – Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 5 mars.

CLIVAGES N° 7 : *œuvres sur papier de* Cordesse, Marfaing, Rafols Casamada, Tal-Coat. Galerie Clivages, 48, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 26 février.

FORMES MODULAIRES : œuvres de *Dias, Krajcberg, Tomasello, etc. Galerie* de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 15 mars.

DÉTAILS, DÉSERTS (LIENS). Aquarelle *et crayon.* – *Cimaises* Ventadour, 4, rue Ventadour. Jusqu'au 4 mars.

ALYANNE. Gouaches. L'œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 25 *février.*

BERNARD BUFFET. Paysages. Galerie M. Garbier, 6, avenue Matignon (225-61-65).

PAVEL BUNIN. Encres. – Galerie A. Magnier Bonner, 67, rue Saint-Dominique (555-19-35). Jusqu'au 5 mars.

CARABIN, 1862-1932. Dessins. Galerie Plantin, 33, rue de Seine (633-82-41). *Jusqu'au* 31 mars.

CREMONINI. Huiles et aquarelles. Galerie C. Bernard, 9, rue des *Beaux-Arts* (326-97-87). Jusqu'au 2 avril.

JACQUES DESCHAMPS, peintures. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au *28 février.*

FRANÇOIS DEPRET, images. Chacun pour toi... 58, rue de Bourgogne (551-38-48). Du 22 février au 8 mars.

GÉRARD DIAZ. Pastels. Galerie A. Loeb, 10, rue des Beaux-Arts (633-06-87). Jusqu'au 26 février.

MADELEINE FOLLAIN-DINES. Galerie B. Schehadé, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Du 17 février au 5 mars.

MONIQUE FRYDMAN. Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 19 mars.

PAULA GABRIEL. The state of being side by side. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 8 mars.

PIERRE GAUDU. La faim des origines. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 6 mars.

GOMEZ, peintures. La Galerie, 67, rue Saint-André des Arts (633-34-14). Jusqu'au 12 mars.

PER KIRKEBY. Galerie Gillepsie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 19 février.

GEORGES KOSKAS. *Peintures 1947-1950.* – Galerie Raph', 12, rue Pavée *(887-80-36). Jusqu'au 5 mars.*

JEAN-YVES LANGLOIS. Galerie Re*gard, 40, rue de l'Université (261-10-22).* Jusqu'au 19 février.

YO MARCHAND. *Testament du silence.* – Peintures. Gal'Artemis, 96, rue de Grenelle (544-57-87). Jusqu'au 5 mars.

ANDRÉ MASSON. Gravures des années 40 à aujourd'hui. Artcurial, 9, avenue Matignon (256-32-90). Jusqu'au 29 février.

HENRI-JACQUES MASSON. Galerie Ror Volmar, 6, rue de Miromesnil (266-69-60). *Du 16 février au 5 mars.*

MATTA. Œuvres anciennes. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 19 février.

FARSHID MESGHALI. Papier mâché. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). *Jusqu'au 26 février.*

MONINOT. Oeuvres nouvelles. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 12 mars.

HENRY MOORE. Sculptures et dessins. Galerie Maeght, 13-14, rue de Téhéran (387-61-49). Jusqu'à fin février.

MERET OPPENHEIM. – Le Roi des aulnes, 159 *bis*, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 26 février.

THE BEST OF PRESENCE PANCHOUNETTE, 1969. Galerie Eric Fabre, 6, rue du Pont-de-Lodi (325-42-63). *Jusqu'au 19 février.*

PAPAZIAN. Peintures. Galerie Bellint, *28 bis, boulevard Sébastopol* (278-01-91). Jusqu'au 5 mars.

FRÉDÉRIQUE PARENT. *Travaux récents.* Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (633-56-02) Jusqu'au 19 février.

SALOMÉ. – Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 3 mars.

GÉRARD SINGER. Permutant dispositif payasgé. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine *(326-22-32). Jusqu'au 26 février.*

BRUNO TACONET. Peintures, dessins. – *Le Haut-Pavé,* 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 19 février.

JACQUES TENENBAUS. Sculptures et aquarelles 1983. Galerie L. François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 20 février.

M.-P. THIEBAUT. Plages-sculptures. – Galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 19 mars.

J. THOMAS, Provence. Galerie d'Art de la place Beauvau, 94, faubourg Saint-Honoré (265-66-98). *Du 17 février au* 12 mars.

MARCELLO TOMMASI, sculptures, dessins et gravures. Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (633-37-50). Jusqu'au 28 février.

JAN VANRIET. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 26 février.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Portraits d'oiseaux. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h à 23 h ; dim., de 10 h à 12 h. Jusqu'au 18 mars.

CHOISY-LE-ROI. Travaux sur papier objets photos. La Menuiserie, 44, rue, du *Docteur-Roux (680-54-87) Jusqu'au* 28 février.

COURBEVOIE. La mer, de reçue en vécue. Dessins et peintures d'A. Petel. Maison pour tous, 14, square de l'Hôtel-de-Ville (333-63-52). Jusqu'au 26 février.

COURCOURONNES. L'affiche politique française de 1789 à 1983. Maison de Quartier de Courcouronnes, Le Mail de Thorigny *(077 03 95). Jusqu'au 28 février.*

CRÉTEIL. Une pratique : le moulage en sculpture. Maison de la culture, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'au 23 mars.

ELANCOURT. Lalan, peintures. Maisons pour tous, Centre des 7 Mares (050-13-75). Jusqu'au 20 février.

L'HAY-LES-ROSES. « La Geothermie ». Centre culturel communal, 34, rue Jean Jaurès (663 31 40). *De 15 h à 18 h,* sauf dimanche et lundi. Jusqu'au 4 mars.

IVRY. Fernand Léger 1930-1955. Salles d'exposition, 89 bis, rue Lénine (670-15-71). 14 h à 19 h, sauf dimanche. Jusqu'au 6 *mars.*

LA DÉFENSE. Le facteur Cheval : Images pour un palais imaginaire. La Galerie, Esplanade (796-25-25). De 11 h à *19 h. Jusqu'au 28 février.*

LE VÉSINET. Les peintres que j'aime. Centre des arts et loisirs, 59, boulevard Carnot (976-32-75). De 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 février.

MARLY-LE-ROI. Remzi-peintures : Institut national d'éducation populaire, 11 rue, W. Blumenthal (958-49-11). De 10 h à 19 h. Jusqu'au 15 mars.

PONTOISE. Donation Freundlich. Jusqu'en mars. – Charles Gir et le monde du théâtre de son époque. Jusqu'au 30 avril. Musée Pissaro, 17, rue du Château *(031-06-75). Sauf lundi et mardi,* de 14 h à 18 h.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Tendances de la peinture abstraite. Centre culturel de la Villedieu, CD 58, à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 24 février.

VILLEPARISIS. Pour un espace d'Irmgard Sigg. Centre d'action culturelle Jacques Prévert, place de Pietrasanta (427 94 99). Les mer. sam. dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 mars.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Alain François - Delbes - Freund. – Théâtre Sextius, rue du 11 Novembre (92-16-30). Jusqu'au 26 février.

ANGERS. Morellet. Œuvres 1978-1982. – Musée des beaux-arts, 10, rue du *Musée (88-64-65). Jusqu'au 27 février.*

ANNECY. Trompe l'œil (Cadiou, Ducordeau, *Gaillard...*). – *Musée Château* (45-29-66). Jusqu'au 28 février.

ANGOULÊME. *Jef Gravis.* Acapa, hôtel Saint-Simon, 15, rue de la Cloche verte. Jusqu'au 28 février.

ARRAS. Kijno. Peintures 1965-1982. Centre Noroit, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 15 mars.

AUXERRE. Cent ans de vie hospitalière. La nouvelle carte postale. Abbaye Saint-Germain (46-68-89). Jusqu'au 24 février.

BESANÇON. Peintures et société, 1878-1914. Musée des beaux-arts, place de la Révolution (81-44-47). Jusqu'au 28 mars.

BORDEAUX. Salomé, Castelli, Fetting. *Entrepôt Lainé*, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 5 mars.

BOURG-EN-BRESSE. *Livres détournés « prenez un livre, dit-elle... »* Centre culturel Albert Camus. Jusqu'au 26 février.

BOURGES. Estève : proposition pour une rétrospective. Maison de la culture, place André-Malraux (20-13-84). Jusqu'au 6 mars.

CAEN. Gérard Fromanger, 1963-1983. Musée des beaux-arts, rue des Fossés-du-Château, et autres lieux. Renseignements au 76-12-79. *Jusqu'au 6 mars.* – Ronces et chevrons d'E. Halderf. Atelier de recherche esthétique, rue de Bras (85-73-15). Jusqu'au 31 mars.

CALAIS. Burgin/Tuttle/Brochard/Darras. Musée, 25 rue de Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 14 mars. – D'une photographie l'autre. Galerie de l'Ancienne-Poste, 13, boulevard Gambetta *(97-99-00). Jusqu'au 13 mars.*

CHALON-SUR-SAONE. Œuvres choisies *du Musée de Toulon. Maison de la* culture. Jusqu'au 25 février.

CLERMONT-FERRAND. L'iconographie des saints en peinture. – Musée Bargoin, 45, rue de Ballainvilliers (91-37-31). Jusqu'au 28 février.

COGNAC. A. Carpentier ou le réel merveilleux latino-américain. Musée, boulevard Denfert-Rochereau (32-07-25). Jusqu'au 21 février.

DIJON. La peinture dans la peinture. – Présence discrète. Musée des beaux-arts, Place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). *Jusqu'au 28 février.*

GENAS. La figuration libre et autres de Nice. *Maison des expositions. Jusqu'au* 26 février.

GRENOBLE. *Louis Jay. 1795-1815* – Stendhal, 1783-1983 : 100 dessins aux rives du parcours dauphinois. Jusqu'au 24 février. Musée, place de Verdun (54-09-82). – Lucio Fanti. Maison de la culture (25-05-45). Jusqu'au 26 février.

LA ROCHE-SUR-YON. A. Lestie, peinture – C. *Pitot,* photographies. *Musée* municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 28 février.

LYON. Figures imposées. Hiver 1983. ELAC, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 15 mars.

MARSEILLE. Hantaï, peintures, 1969-1982. ARCA, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 19 mars.

MONTAUBAN. Le Languedoc ou les villes rouges : Hommage à F. Desnoyer (1894-1972). Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au *13 mars.*

MONTBELIARD. Le bonbon. MALS. *Février – Léon Zack. Peintures.* Maison des arts. Février.

NANTES. Ouverture des salles rénovées. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clémenceau (74-71-36).

NICE. Cinéma d'animation français. Un siècle de création. Jusqu'au 20 mars. – L'appel de l'Islam. Photographies de R. Hubert. Jusqu'au 30 mars. CARI, villa Arson, 20, *avenue Stephen-Liégeard* (51-30-00). Tobiasse. Galerie des Ponchettes, 77, quai des États-Unis. Jusqu'au 13 mars. Aujourd'hui au Moyen Age. E.N.A.C. Nice Étoile, av. Jean-Médecin (à partir du 19 février).

PERPIGNAN. Hervé Desneraz. Photographe. Crédit agricole, 30, rue Pierre Brotonneau (55-34-56). Jusqu'au 31 mars.

LES SABLES-D'OLONNE. V. Branner : Mythologies et fêtes des mères – Présentation de la nouvelle salle d'ethnographie maritime. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16).

TOULON. Anne François/Jean-Marie Pouneyrol. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 7 mars.

TOULOUSE. Henri Martin, 1860-1943. – Palais des arts, quai de la Daurade.

VILLEURBANNE. M. Eigenheer – R. Prince. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au *7 mars.* – *Pignon. Hôtel de ville.* Jusqu'au 13 mars.

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

CHAUD ET FROID – Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 (16).
LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN *(en allemand)* Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 (16 au 20).
LE *FEU ET VIOLS* – *TAI* (278-10-79), 22 h (16).
LA FLEUR AU FUSIL – Boulogne, T.B.B. (603-60-44), 20 h 30 (17).
TRIPTYQUE – Odéon (325-70-32), 20 h 30 (17).
PLATT BAND – Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 (17).
LA COLÈRE D'ACHILLE – Chelles, C.C. (421-20-36), 20 h 45 (17).
LES DIX PETITS NÈGRES – Cité internationale, grande salle (589-38-69), 20 h 30 (17).
CAUCHEMAR A *4 LITRES 12* - Choisy, Théâtre Paul Eluard (890-89-79), 20 h 30 (18 à 26).
MÈRE COURAGE ET SES ENFANTS – Malakoff, Théâtre 71 (655-43-40), 20 h 30 (18).
LA TONNELLE ORANGE – Rueil-Malmaison, Théâtre André-Malraux (749-77-22), *21 h (18)*.
LE VOYAGE A PAIMPOL – Orly, Théâtre (884-82-72), 20 h 45 (18).
LA SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR, LA COLONIE – *Comédie-Française* (296-10-20), 20 h 30 (19).
CORIOLAN – Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h (19).
LES CORPS ÉTRANGERS – Petit Athénée (742-67-27), 18 h 30 (22).
EQUI-LIBRE – Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h 45 (22).
AZAIS – Eldorado (208-45-42), 20 h 30 (22).
L'EXCEPTION ET LA RÈGLE, LE PETIT PRINCE (en allemand), Théâtre de Paris (280-09-30), *19 h 30 (22 au 26)*.
COMBAT DE NÈGRE ET DE CHIENS – Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-22-55), 20 h 30 (22).
BIOGRAPHIE : UN JEU – Maison Heinrich Heine (589-32-26), 20 h 30 (22).
MONT SAINT AIGNAN – *Les Méfaits du tabac et le Chant du cygne*, d'après Tchékhov, par le Théâtre de l'Échaudé (35) 51-73-42, au Centre Marc Sangnier, du 22 au 26.
CAEN – Triptyque (Raymond Roussel, Jean-Claude Frissung, Jean-Pierre Sarrazac), par la Comédie de *Caen-Centre dramatique* (31) 86-55-52, au Théâtre municipal, du 22 février au 18 mars.
TOULOUSE – la Cuisine, de Wesker, par le Grenier-Centre dramatique (61) 42-97-79, au Théâtre Daniel-Sorano, du 22 février au 4 mars.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) : (mer., jeu., ven., dim., *mar.*), les 19, 21 à 19 h 30 : la Chauve-souris.

SALLE FAVART (296-06-11) : (jeu., ven., dim., mar.), les 16, 19, 21 à 19 h 30 : l'Amour des trois oranges.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : (jeu., ven.), les 16, 20 à 14 h 30 : Inter*mezzo ; le 16 à 20 h 30 :* l'Avare.

CHAILLOT (727-81-15) Grand Foyer *(D) : le 16 à 14 h 30, le 19 à 15 h : le* Réveille-matin (marionnette) ; les 16, 17, 22 à 18 h 30, les 18, 19 à 17 h : Palerme ou Jérusalem ; le 21 à 20 h 30 : Poésie avec F. Gazzah. – Grand Théâtre (L) : les 16, 17, 22 à 20 h, les 18, 19 à 18 h 30 (version intégrale), le 20 à 16 h (version intégrale) : Hamlet. – Théâtre Gémier : Relâche.

PETIT ODEON (325-70-32) (L), les 16, *17, 18, 19, 20, 22 à 18 h 30 :* Jocaste.

TEP (797-96-06) (L) les 16, 17, 18, 19, 22 *à 20 h 30 et le 20 à 15 h : le Pip Sim*mons : Snuff, le silencieux ; le 19 à 14 h 30 et le 20 à 20 h : Chaussures à son pied ; la Maîtresse du *lieutenant* français.

BEAUBOURG (277-12-35) (mardi). Débats-Rencontres Musée : *Le* 16, à 18 h : De jardins en paysages ; 18 h 30 : le Chanteur et son image ; le 17 à 18 h 30 : Autour de Tchékhov ; Art international et expressions artistiques contemporaines du tiers-monde ; 20 h 30 : Fera-t-il beau demain ; le 21 à 18 h 30 : Lecture « Phanées les nuées » ; 20 h 30 : Qu'est-ce que l'ethnologie ? –

Cinéma-vidéo : les 16, 17, 18, 19, 20, 21 : Nouveaux films Bpi : à 13 h : les Lieux de Virginia Woolf ; 16 h : Série introduction à la musique contemporaine « Musique et modernité » ; 19 h : le Chant des fous ; le 16 à 14 h 30 : Deux garçons et un moineau ; 18 h : Cycle sur la chanson francophone *(Barbara, Cl. Nougaro)*, les 16, 17, 18, 19, 20 à 15 h : Hans/J. Arp – le Temps des papiers déchirés ; les 16, 17, 18, 19, 20 à 18 h : Surréalisme ; *les 16*, 17, 18, 19 à 19 h : D.W. Griffith. –

Concerts/chansons : *les 16, 17, 18* : le Concept de recherche en musique – à 18 h 30 : Ph. Manoury ; 21 h : Tr. Murail, R. Reynolds ; le 17 à 20 h 30 : M. Bernard ; le 18 à 20 h 30 : A. Tomé ; le 19 à 20 h 30 : G. Pierron ; le 20 à 16 h : M. Favennec. – Théâtre : le 16 à 15 h : le Monde à l'envers (marionnettes) ; le 19 à 15 h : G. Kurian (magie) ; le 21 à 20 h 30 : « ... Des écritures scéniques contemporaines » – « Casting ».

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), le 22 à 20 h 30 : la Flûte enchantée. – *Concerts* (voir *les 18 et 21*).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), *(L), les 16, 17, 18, 22 à 20 h 30, le 19 à* 14 h 15, le 20 à 14 h 30 : les Bas-fonds ; les 16, 17, 18, 19 à 18 h 30 : Deller consort ; le 22 à 18 h 30 : E. Chojnacka, S. Gualda, J. Gilles.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), (L.), 22 h 30, Dim., 20 h 30 : Rose ou les Épines de la passion.
AMERICAN CENTER (321-42-20) (D.) *21 h : Contretemps.*
ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. D., 15 h 30 : Coup de soleil.
ARC (723-61-27), le 16 à 18 h 30 : De la cave au grenier.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 21 h, mat. Sam. D., 15 h : Moi.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), Jeu., Ven., Sam., 20 h 30 : le Malentendu ; Ma., 20 h 30, D., 16 h : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, mat. D. 15 h et 18 h 30 : L'amour tue.
ATHÉNÉE (742-67-27), (D., L.), I : Me., J., Ma., 18 h 30 ; V., S., 20 h 30 : les Corps étrangers (à partir du 22) ; II : Mer., Ma., 19 h, Jeu, Ven., Sam., 21 h : Ida.
BASTILLE (357-42-14), *(D. soir, L.)*, 19 h 30, mat. D. 15 h : Elen ; 21 h mat. D. 17 h : Krehler.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 20 h 30, sam., 19 h et 22 h, mat. dim. 15 h 30 : En sourdine, les sardines.
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08) les 16, 17, 18, 19 à 18 h 30 : *la* Nuit des *rois* ; *le 20 à 15 h 30* ; Richard II ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : le Roi des Aulnes (dern. le 18).
CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h 30 : Superdupont ze show.
CINQ DIAMANTS (580-18-62) (D., L.), 21 h : la Mort d'Elsa.
C.I.S.P. TH. PARIS 12 (343-19-01), Me., Ven., Sam., 20 h 45, dim., 15 h : Haute fidélité.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Bon Dieu ; le Marchand d'anchois ; Galerie (D., L.), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison.
COMEDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. Dim. à 15 h et 18 h 30 : Comédie passion.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), *(D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. à 15 h 30* : Noblesse et bourgeoisie.
DAUNOU (261-69-14) (*Mer.*, D. soir), 21 h, mat. D. 15 h 30 : Argent mon bel amour.
DEUX PORTES (361-49-92) (D., L.), 20 h 30 : Les Fourmidiables.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir) 21 h., mat. D. 15 h : la Dernière Nuit de l'été (dernière le 20).
ELDORADO (208-45-42) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h : Azaïs (à partir du 22).
ESCALIER D'OR (523-15-10) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D., 14 h 30 : 1981 ; le 14 à 21 h : Match d'impro.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), (D. L.) 20 h 30 : Valardy 83 ; (L.) 22 h, D. 20 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (258-67-55) (D., L., Ma.) 20 h 30 : Tambours de la nuit.
FONTAINE (874-74-40) (S. soir, D.) *18 h 30, mat. S. 16 h : Jeux de mots* ; (D. soir, L.) 20 h 15, mat. S. 18 h, D. 17 h : Vive les femmes ; II. (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h : S. Joly.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h : la Chienne dactylographe.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.) 21 h : A Separate Peace – After Magritte.
GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. D. 18 h : Gilles X ; Maréchal de Rais.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 16 h 30 : G. Bedos.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; *21 h 30 : le Cirque ; le 20 à 17 h* : S. Marie, G. Mechin.
LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), mat. D. 15 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LIERRE-THEATRE (586-55-83), les 17, 18, 19, 22 à 20 h 30 ; le 20 à 15 h : Armaguedon ; le 16 à 20 h 30 : l'Opéra nomade.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I. 18 h 30 : les Enfants du silence ; 21 h : Six heures au plus tard ; II. 18 h 15 : Eden cinéma (dernière le 19), 22 h 15 : Troubadours de Pendule.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 45, S., à 18 h et 21 h 15, mat. D. *15 h : la Dixième de Beethoven.*
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. 15 h, et 18 h 30 : l'Avantage d'être constant.
MARIGNY, Salle Gabriel, (225-20-74) (D.) 21 h : l'Education de Rita.
MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.) 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 15, mat., *D. 15 h 30 : On dînera au lit.*
MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.
MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. S. 15 h 30, D. 14 h 45 : Un grand avocat.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.) 21 h, mat. D. *15 h* : R. Devos ; Petit Montparnasse (D. soir L.) 21 h, mat. D. 16 h : Trois fois rien.
NOUVEAUTE (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, mat. D. 15 h : Hold up pour rire.
ŒUVRE (874-42-52) *(D. soir, L.)* 20 h 30, mat., D. 16 h : Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, S. 18 h 45 et 22 h, mat. D. 15 h 30 : la Fille *sur* la banquette arrière ; le 19 à 14 h : Rencontres du Palais-Royal.
PENICHE-THEATRE (245-18-20), les 16, 17, 22, à 21 h : Rêves d'écluse.
POCHE (548-92-97) (D.) 21 h : le Butin.
POTINIERE (261-44-16) (D.) 20 h 45 : Sol : je m'égalomane à moi-même.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.) *20 h 45, mat. D. à 15 h : le* Charimari.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I. (D., L., Ma.) 20 h 30 : Freud ; L., Ma. 20 h 30, V., S. 22 h, D. 15 h : l'Ecume des jours ; II. (D. soir, L. Ma.) 20 h 30, mat. D. 15 h : Huis clos.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Yes, peut-être ; 22 h, M. L. Ma. : Voyageur vers les ombres vertes. ; 22 h, J. V. S. : Hamlet.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h ; Pas de fantaisie dans l'orangeade.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) *(D.* soir, L.), 20 h 30, mat. D. 16 h : Fragments.
THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30, mat. Dim. 15 h : Scaramouche.
THEATRE 14 (545-49-77) (D., L.), 21 h : Une minute encore.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, les 16, 17, 22 à 20 h 30 : Dylan ; les 18, 19 à 20 h 30 ; le 20 à 15 h : les Strauss. Petite salle, (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim., 15 h : l'Ambassade.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) (D.) 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : *Le Mal court* ; 22 h 30 : Donnez-moi signe de vie.
VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. D. 15 h 30, S. 18 h 45 et 22 h : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h, séance supplémentaire le samedi à 23 h 45 : Le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (D.), 19 h 30 : Sur une île flottante.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam., 24 h : Des bulles dans l'encrier. – *II : 20 h 15 : Philippe Ogouz tout a* changé ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 + sam., 24 h : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 18 h 30 : Laissez chanter les clowns ; 20 h 30 + sam., 23 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II : 20 h 30 : Les blaireaux sont fatigués ; 22 h : Une *goutte de sang dans le glaçon.*
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D. soir, L.), 20 h 15, mat. dim., 17 h : M. Lagueyrie : Rouleur ; 22 h : Tragédie au radar.
LE FANAL (233-91-17) (D.), *20 h : La* Musica ; 21 h 15 : Étoiles rouges.
LA GAGEURE (367-62-45), 21 h : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : la Garçonne.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (L.), 21 h : Essayez, c'est pas sorcière ; (D., L.), 22 h 30 : Douby ; vendr., sam., 23 h 30 : Lâche mon tabouret.
POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : Tranches de vie ; 22 h 30 : Elle voit des géants partout.
RESTO SHOW (508-00-81) *(D., L.)*, 20 h 30 : Le chemin des dames ; (D. L., Mar.), 21 h 45 : Et si c'était vrai.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D.), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : A poil ; 22 h : Autant en emporte le banc.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 20 h 30 : Le monde est petit, *Les Pygmées aussi* ; 22 h : Albert.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 + sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; sam., 16 h : La Timbale.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D), 18 h 30 : Le joueur de saxo ; 20 h 30 : Sautons français ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets.

Les chansonniers

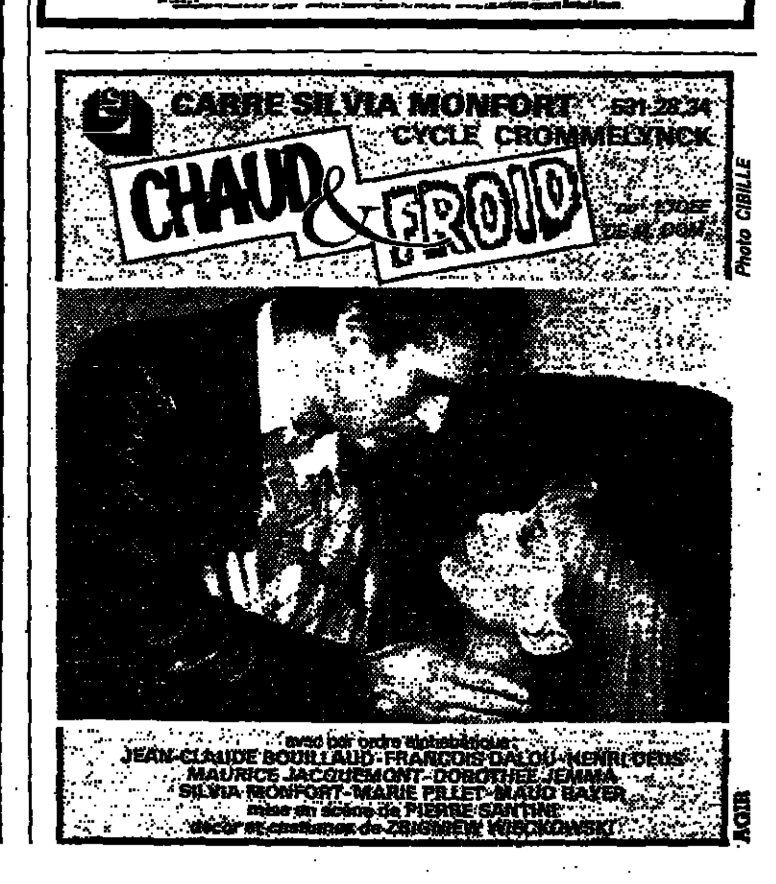
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim., 15 30 : A la Courte-Paye.
THÉATRE DES DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h., mat. dim. 15 h 30 et 23 h 30 : A vos Ronds... Fisc.

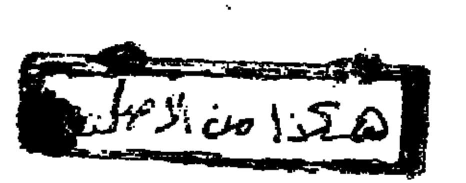
En région parisienne

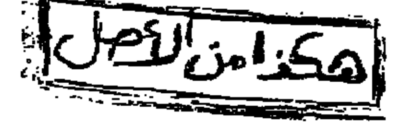
ANTONY, Th. F.-Gémier (666-02-74) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h : L'Opéra de Smyrne.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16) I. (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h : Diderot à Petersbourg. – *II. (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 17 h* : Noce.
AULNAY, M.C., (831-11-45) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim 16 h 30 : les Ames mortes.
BEZONS, C.A.C. P.-Eluard (982-20-88) le 18 à 21 h : J. et P. Préboist.
BOULOGNE-BILLANCOURT (603-*60-44) (D. soir, L.), 20 h 30*, mat. dim. 15 h 30 : la Fleur au fusil.
BOURG-LA-REINE, CAEL (663-76-96), le 19 à 21 h : Duo de luth de l'âge d'or espagnol.
BRIE-COMTE-ROBERT, Maison pour tous (405-03-53), le 18, à 20 h 30 : Ballet national du Sénégal.
BURES-SUR-YVETTE, Eglise, le 19 à 21 h : P. Guillem, D. Magne (Carulli, Grieg, Ibert...).
CHARENTON, Eglise Saint-Pierre, le 18 à 20 h 30 : Chœurs d'enfants de Saint-Michel, Ensemble vocal P. Haffray, Ensemble Odhecaton, dir. : P. Haffray (Mozart).
CERGY-PONTOISE, C.C. A.-Malraux (030-46-01), les 18, 19 à 21 h : M. Carta.
CHATENAY-MALABRY, Faculté de pharmacie (660-38-70), le 19 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. S. Cardon *(Berlioz, Saint-Saëns, Brahms)*.
CHATILLON, C.C.C. (657-22-11) (D., L.), 21 h : Marat-Sade.
CHATOU, Maison pour tous (071-13-73), le 19 à 21 h : F. Sylvestre, J. Vidal, E. Dervieu.
CHELLES, C.C. (421-20-36), les 17, 18, 19, 22 à 20 h 45 : la Colère d'Achille.
CHILLY-MAZARIN, Maison des jeunes (909-01-87), le 19, à 21 h : R. Marino.
CHOISY, Th. P.-Eluard (890-89-79), les 18, 19, 22 à 20 h 30, le 20 à 17 h : Cauchemar à 4 litres 12, la veille de ses noces.
CLAMART, C.C. J. Arp (645-11-87), le 22 à 20 h 30 : le Gardien.
CORBEIL-ESSONNES, CAC P.-Neruda (089-00-72), le 18 à 20 h 45 : M. Arzola, P. Caratini.
COURBEVOIE, M.J.C. (333-58-24), le 19 à 21 h : Little Big Band, A. Moreau. Le 17 à 21 h : Eon.











THÉATRE

LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont (838-92-60) : voir Châtenay le 19.

CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. Dim. 15 h 30 : les Trois Mousquetaires. – II. Le 18 à 20 h 30 : The Opposition ; le 22 à 20 h 30 : Duo perché. – Comédie de Créteil (339-21-87), jeudi, ven., sam. à 20 h 30, dim. à 16 h : Chattelise, ma Chattelise. – Salle J.-Cocteau (339-16-46), le 18 à 20 h 30 : D. Lenertz, Cl. Bessmann-Piardon (Brahms, Lutoslawsky, Milhaud). – Espace Carole (207-69-03), le 18 à 21 h : Vitrail.

ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 19 à 21 h : D. Edwards, The Firends Roadshow.

ENGHIEN, Th. du Casino (412-90-00), le 17 à 14 h 30, le 18 à 14 h 30 et 20 h 45 : les Acteurs de bonne foi ; l'Ile des esclaves.

EVRY, AGORA (079-10-00), le 20 à 16 h : voir Chatenay le 19 ; le 19 à 20 h 45 : B. Deraime.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h, mat. dim. 17 h : la Tragédie de Coriolan, à partir du 19.

IVRY, Théâtre (670-15-71) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Bad Lands.

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45) (J., D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : Mère courage et ses enfants, à partir du 18.

MASSY, C.C. P.-Bailliart (920-57-04), le 20 à 16 h : Conservatoire G.-Fauré d'Angoulême.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-22-55), le 22 à 20 h 30 : Combat de nègre et de chiens. – *Centre G.-Brassens* (721-91-20), le 20 à 16 h : R. Charlebois, V. Michel ; le 22 à 22 h 30 : Fawzi al Ayedi.

NOGENT, Pavillon Baltard (873-45-81), le 16 à 20 h 30 : R. Scott.

POISSY, Usine-Théâtre (074-70-18), les 17, 18, 19 à 21 h, le 20 à 15 h 30 : choral *des pêcheurs d'éponges*.

RIS-ORANGIS, Centre R.-Desnos (906-72-72), le 19 à 20 h 45 : Quintette Nielsen (Mozart, Ligeti, Alsina).

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (749-77-22) (D. soir, L.), 21 h, mat. *dim. 15 h : la Tonnelle orange, à partir du* 16.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59) (D., L.), 20 h 30 : Granit.

SAINT-MAUR, A.T.C. (889-22-11), le 18 à 21 h : Orchestre du conservatoire de Saint-Maur, dir. G. Auffray (Brahms, Strauss, Wagner).

SAVIGNY-SUR-ORGE, salle des fêtes (996-91-58), le 18 à 21 h : Los Calchakis.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 18, 19, 22 à 21 h : la Fausse Suivante.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 19 à 20 h 45 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-Cl. Malgoire (Rameau, Mozart, Stamitz) ; le 22 à 21 h : D. Edwards.

SURESNES, Th. J. Vilar (772-38-80), les *18 et 19 à 21 h : Mariage blanc.*

LES ULIS, CAC (907-79-88), le 19 à 21 h : Orchestre du conservatoire d'Orsay.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74) (D. soir, L., Mar.), 21 h, mat. dim. 18 h : Yes peut-être. – II. (S., D. soir, Mar.), 21 h, mat. D. 18 h : le Cormoran de Bougainville.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), le 17 à 14 h 30 : R. Flachot (Bach, Cassado, Carillo...) ; le 18 à 14 h 15 : les Fourberies de Scapin ; le 19 à 21 h : les Blaireaux ; le 22 à 21 h : Quintette *instrumental français (Mozart, Debussy, Roussel).*

LE VÉSINET CAL (976-32-75), le 18 à 21 h : *le Cœur sur la main.*

VILLEPREUX, CAC (462-49-97), le 18 à 21 h : le Rocher, la Lande, la Librairie ; le 22 à 20 h 30 : Un jeu.

YERRES, C.E.C. (948-38-06), le 19 à 21 h : Marie Tudor.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 16

RANELAGH, 18 h 30 : E. Goloubinova, *K. Sturrock (Strauss, Poulenc, Rimski-*Korsakov...).

TH. DES CHAMPS-ELYSEES, 21 h : J. Vickers (Schubert).

GRAND AUDITORIUM, 20 h 30 : Quatuor Bernède (*Barriere, Risset, Philippot,* Chaynes).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Penderecki (Penderecki, Tchaïkovski).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : M. Pena.

INSTITUT NEERLANDAIS, 20 h 30 : B. Kruysen, G. Van Blerk (Fauré, Debussy, Schubert...).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : Quatuor G. Pierné (Pierné, Fornebach, Philwoods) ; 21 h : N. Malson, C. Lupovici (Mozart, Schubert).

JEUDI 17

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 16 ; 21 h : N. *Mason, C. Lupovici*, J. Patin.

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Y. Malinin, Orchestre de chambre T. Varga (Bach, Saint-Saëns, Mendelssohn...).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 16.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h 30 : A. de Larrocha (Granados, de Falla, Chopin).

SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h 45 : P.-Y. Asselin (Daquin, Buxtehude, Bach).

CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE, 21 h : Jeune Philharmonie, dir. : J.-J. Werner *(Haydn).*

TEMPLE SAINT-JEAN, 21 h : Ensemble l'Estro Armonico (Haendel, Scarlatti, Purcell).

INSTITUT POLONAIS, 20 h 30 : T. et H. Kaban-Blazej (Chopin, Dobrzynski, Lutoslawski...).

MUSEE CARNAVALET, 20 h 30 : G. Fumet, *I.* Nodaira (Schubert, *Donizetti,* Schumann, Franck).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : A.-M. Aivazian (Scarlatti, Mozart, Liszt...).

SALLE CHOPIN-PLEYEL, 15 h : Sextuor *de clarinettes français* (Schmitt, Mozart, Weber...).

SALLE BERLIOZ, 20 h 30 : L. Korcia, F. Boffard (Bach, Isaïe, Franck), P.-A. Volondat (Beethoven, Liszt).

VENDREDI 18

RANELAGH, 18 h 30 : E. Gatti, R. Alessandrini (Bononcini, Uccelini, Merula...).

RADIO-FRANCE, GRAND AUDITORIUM, 19 h : Chœurs de Radio-France, ensemble instrumental, dir. : G. Reibel *(Kopelent, Bon).*

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. : M. Venzago (Mozart, J.-S. et C.-Ph.-E.-Bach).

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : voir le 16.

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : A. Ciccolini (Bach, Busoni, Schumann...).

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 16, 21 h : J. Voguet, C. Ghobert.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h : Le concert royal (Couperin).

FIAP I, 20 h 30 : Chœur de l'ensemble polyphonique de France, dir. : M. Bourbon (Haydn, Rossini, Schubert...).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 20 h 45 : *London Philarmonic, Orchestra,* dir. G. Solti (Haydn, Bartok, Moussorgsky, Ravel...).

SAMEDI 19

LUCERNAIRE, 19 h 45 : voir le 16 ; *21 h :* voir le 18.

ÉGLISE St-JULIEN LE PAUVRE, *21 h. : W. et S. Kuijken (Simpson-Locke,* Couperin, Sainte-Colombe).

SALLE GAVEAU, 17 h : Quatuor Sibélius (Mozart, Chostakovich, Sibélius), 20 h 30 : Orchestre de la R.A.T.P.

RANELAGH, *16 h* 30 Musiques traditionnelle du Brabant

RADIO-FRANCE, AUDITORIUM 106, 18 h 30 : Ensemble de cuivres Da Camera (Pezel, Gabrieli, Maurer...).

EGLISE ST-MERRI, 21 h : B. et B. Halska (Ravel, Beethoven...).

SALLE *CORTOT, 20 h 30 : C. Fertier* (Bach, Beethoven, Albeniz...).

DIMANCHE 20

NOTRE-DAME, 17 h 45 : J. Dussouil.

EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Ensemble *les Honnestes Curieux* (*Keller*, Simonetti, Haendel...).

THEATRE DU ROND-POINT, 11 h : Octuor à vent français, dir : E. Krivine (Mozart, Beethoven).

LUCERNAIRE, 18 h 30 : Musique électroacoustique 21 h : Trio (Mozart, Brahms, Ravel).

CONCIERGERIE, 17 h 30 : La grande Écurie et la chambre du roy (Vivaldi).

SALLE PLEYEL, 17 h 45 : M. Venzago, P. Roge (Mozart).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 17 h 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir : I. Karabtchevsky (Mozart).

ÉGLISE SAINT-THOMAS D'AQUIN, 17 h 30 : *J.-M. Dieuaide (Buxtehude,* Bach, Marchand).

ÉGLISE RÉFORMÉE DU FOYER DE L'AME, 17 h 30 : N. *Maalouf* (Haendel, Vivaldi, Torelli...).

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 18 h : C/Lanssens (Mozart, Liszt, Brahms).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Orchestre de chambre et ensemble vocale de La Celle-Saint-Cloud (Bach, Delalande).

CHAPELLE ST-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE, 17 h : I. Wjinniski (Byrd, Bull, *Farnaby...).*

EGLISE ST-LOUIS DES INVALIDES, 17 h : Cercle d'Orchestre de chambre.

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 18 h : C. Lanssens (Mozart, Liszt, Brahms).

ÉGLISE DES BILLETTES, 17 h : R. Fontanarosa (Bach).

LUNDI 21

LUCERNAIRE, 19 h 45 : P. Vallet (Bach, Beethoven, Brahms) 21 h : J. Voguet, J. Patin.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : *N. Milstein (Bach, Beethoven* Schumann...).

RANELAGH, 18 h 30 : Musiques traditionnelles de l'Inde.

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h 30 : P. Fontanarosa, Y. Boukoff (Beethoven, Prokofiev).

SALLE GAVEAU, 20 h 30 Ch. Ivaldi *(Haydn, Schubert, Berg).*

CITÉ INTERNATIONALE, GRAND THÉATRE, 20 h 30 : G. Zeno (Wagner).

THÉATRE DE LA PLAINE, 20 h 30 : M.-A. Pictet (Mozart, Schubert, Ravel).

INSTITUT NÉERLANDAIS, 12 h 30 : Nederlands Harptrio (Doppler, Soulage, Andriessenn...).

ATHENEE, 21 h : B. Hendricks.

SALLE PLEYEL, 20 h 30 : N. Yepes (Bach, Falkenhagen, Baron...).

TH. DE LA PLAINE. 20 h 30 : P-M. A. Pictet (Mozart, Schubert, Ravel).

ESPACE CARDIN 20 h 30 : M. Tagliaferro, E. Mauser (Fauré).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, 20 h 30 : Academy of St-Martin in the fields, dir. et violon solo I. Brown (Haendel, Grieg, Vivaldi, Tchaïkovski).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), le 17 à 20 h 30 : Caligai.

CAILLOU BLANC (277-32-40), les 21 et 22, à 20 h : Ph. Bas et J.-M. de Saisset.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30, les 16, 17 et 18 : G. Collier's London Allstars, les 19, 20, 21 et 22 : J. Lacroix Quintett.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D., L.), 22 h 30 : Agbavia.

DEPOT-VENTE (637-31-87), le 16, à 21 h 30 : Ch. de Dieuleveut ; 22 h 30 : S. Proix ; N. Holloway : le 17, à 21 h 30 : R. *Guerin : le 18, à 21 h 30* : G. Petite Blues ; le 22, à 21 h 30 : Ch. Canavese ; 22 h 30 : J.Jen ; 23 h 30 : K. Parker.

DUNOIS (584-72-00), les 17, 20, à 20 h 30 : E. Watson, J. Lindbergh ; les 18, 19 : E. Watson, J. Lindbergh, B. Altschul.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (606-38-79), *le 22, à 20 h 30 : R. Guerin, J. Brockington.*

ESPACE CARDIN (266-17-30) le 22, à *20 h 30* : D. Murray, J. Hicks, A. Davis, E. Blackwell.

FORUM (297-53-39), le 22, à 21 h : Cie Lubat.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 16 : D. Malherbe, *J.-P. Rykiel* ; le 17 : X. Cobo, F. Despres, Y. Torchinsky, Y. Tescar ; le 18, à 20 h 30 : Congo, S. *Massamba Octet* ; *le 19, à 21 h* : J. Vidal/F. Sylvestre.

PALACE (246-10-87), le 17, à 19 h 30 : Echo and the Bunnymen.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer., jeu. : Memphis Slim ; ven. : Watergate Seven + one ; sam. : Tin Pan Stompers ; lun. : New Jazz Off ; mar. : Cl. Bolling.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : F. Bourrec, B. Richard, Ph. Drouillard, L. *Cokelaere, L. Rouah (dern. le 20)* ; à partir du 21 : Cl. Gulhot, M. Roques, G. Arvnitas, P. Michelot.

SLOW CLUB (233-84-30), les 16, 17, 18, 19, à 21 h 30 : M. Laferrière ; le 22 : les *Haricots rouges.*

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 17, à 20 h : P. Denain.

Les opérettes

RENAISSANCE (208-21-75), le 16, à *14 h 30 ; le 19, à 14 h 30 et 20 h 30* ; le 18, à 20 h 30 ; le 20, à 14 h 30 et 18 h 30 : le Vagabond tzigane.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, mat. dim., à 16 h : B. Haller.

CALYPSO (380-03-11), le 22, à 21 h : M.-M. Fortin.

CENTRE CULTUREL CANADIEN (551-35-73), le 22, à 20 h 30 : S. Jacob.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 16, à 20 h 45 : C. Gordon ; les 17, 18, 19, 22, à 20 30 : Faustino.

CONFLUENCES (579-73-54), le 18, à 21 h : Ensemble Carlos Vilo.

FORUM (297-53-47), les 16, 17, 18, 19, à *21 h : E. Wiener.*

GYMNASE (246-79-79) : voir théâtres.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), à 22 h 30 : J. Humenry, J. Ada.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), à 21 h ; mat. dim., à 15 h : Thierry Le Luron.

OLYMPIA (742-25-49) (L.), à 21 h ; mat. dim., à 17 h : M. Jonasz ; le 21, à 20 h et 22 h 30 : C. Lara.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir, L.), à 21 h ; mat. dim., à 15 h : M. Sardou.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), à 20 h 30 ; mat. dim., à 15 h : Dimitri.

PORTE DE PANTIN, sous chapiteau (245-88-11) (D. soir, L.), à 20 h 30 ; mat. dim., à *16 h : J. Clerc (à partir du* 22).

QUAI D'AUSTERLITZ, les 19, 20, à 16 h : A. Chihabi ; le 21, à 18 h 30 : G. Oryema.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), le 22 à 20 h 30 : Hard Klowns Rock Forain.

THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), *le 18, à 20 h 30* : gala de l'ESSCA, R. Magdane, S. Joly.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), les 17, 18, 22, à 20 h 30 ; les 16, 20, à 15 h ; le 19, à 15 h et 20 30 : A. Cordy.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D., L.), à 21 h 30 : *L. Rizzo, M. Fernandez, Josefina ; dim.*, à 21 h 30 : O. Guidi, J.-C. Carrasco.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 ; dim., à 17 h 30 : A la mémoire de ma fille chérie (à partir du 17) : (mer., *D. soir*), à 20 h 30 ; mat. dim., à 15 h 30, J. Gaudin : les Autruches.

CISP TH. DE PARIS (343-19-01), le 22, à 20 h 45 : A. Swanson.

CITÉ INTERNATIONALE, Petit Théâtre (589-67-57), les 16, 21, à 14 h 30 et 16 h : Danses indiennes d'Amérique *latine.*

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (D. soir), à 20 h 30 ; mat. dim., à 15 h : Ballet du XXe *siècle (dernière le 20).*

STUDIO DES QUATRE TEMPS (773-*65-11*), les 18, 19, à 21 h ; le 20, à 18 h 30 : De Nieuwe Dansgroep.

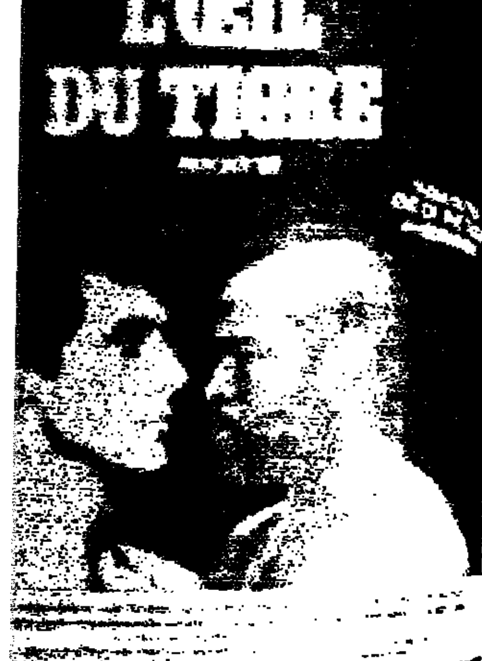
TEMPLIERS (272-94-56) (Mer., L., Mar.), 20 h 30 ; mat. dim., à 14 h 30 : Ballet Iberia.















CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 16 FÉVRIER

15 h, l'Escadron blanc, de R. Chanas : 19 h, l'Exilé, de M. Ophuls : 19 h, Hommage à J. Ivens : Flèche ardente, Terre d'Espagne, La Seine a rencontré Paris.

JEUDI 17 FÉVRIER

15 h, Sans laisser d'adresse, de J.-P. Le Chanois ; 19 h, Hommage à J. Ivens : Etudes de mouvements, le Pont, les Brisants, la Pluie, Pilotis ; 21 h, Zuyderzee ou Nouvelle Terre, Symphonie industrielle.

VENDREDI 18 FÉVRIER

15 h, la Route Napoléon, de J. Delanoy : 19 h, Hommage à J. Ivens : Komsomol ou le chant des héros, Borinage ; 21 h, Nouvelle Terre : les Quatre cent millions, l'Electrification et la terre.

SAMEDI 19 FÉVRIER

15 h, the Blackbird, de T. Browning ; 17 h, Contes cruels de la jeunesse, de N. Oshima ; 19 h, Hommage à J. Ivens : Notre front russe, Alarme ! : 21 h, l'Indonésie appelle, les Premières Années.

DIMANCHE 20 FÉVRIER

15 h, la Femme sur la lune, de F. Lang ; 17 h, Holiday, de G. Cukor ; 19 h, Hommage à J. Ivens : le Chant des fleuves, Lettres de Chine, Demain à Nanguila.

LUNDI 21 FÉVRIER

Relâche.

MARDI 22 FÉVRIER

15 h, Tartarin de Tarascon, de R. Bernard ; 19 h, Hommage à J. Ivens : l'Italie n'est pas un pays pauvre ; 21 h, Carnet de voyage, Peuple armé, le Petit Chapiteau, le Train de la victoire.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 16 FÉVRIER

15 h, Ivan, de A. Dovjenko : 17 h, Hommage à L. Comencini : les Volets clos ; 19 h, Hommage à D.W. Griffith : la Rose blanche.

JEUDI 17 FÉVRIER

15 h, la Nouvelle Babylone, de L. Trauberg et G. Kozintzev ; 17 h, Hommage à L. Comencini : la Belle de Rome ; 19 h, Hommage à D.W. Griffith : Pour l'indépendance.

VENDREDI 18 FÉVRIER

15 h, le Club des trois, de T. Browning ; 17 h, Hommage à L. Comencini : La Sorprese dell'amore ; 19 : Hommage à D.W. Griffith : Isn't Life wonderfull.

SAMEDI 19 FÉVRIER

15 h, Anna Karenine, d'E. Goulding ; 17 h, Hommage à L. Comencini : les Russes ne boiront pas de coca-cola : 19 h, Hommage à D.W. Griffith : The painted Lady, Brutality, The Struggle ; 21 h, Massacre Furnace-Creek, de B. Humberstone.

DIMANCHE 20 FÉVRIER

15 h, Hommage à L. Comencini : l'Epreuve, Bien élevés et gentils ; 17 h, Tant de Maisons, la Bicyclette ; 19 h, Papa travaille, Quelque chose de nouveau ; 21 h 30, Adieu ma jolie, de D. Richards.

LUNDI 21 FÉVRIER

15 h, l'Eternelle Cantatrice, les Fées de la mer, de M. Tourneur ; 17 h et 21 h, Hommage à Comencini : l'Amore in Italia.

MARDI 22 FÉVRIER

Relâche.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE LA PANTHÈRE ROSE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

AMITYVILLE II (A.) (**) (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ANTONIETA (Fr.-Mex., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

L'AS DES AS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – (V.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LE BATTANT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

BLADE RUNNER (A.) (*) (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56). H. sp.

LA BOUM 2 (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

BRISBY, LE SECRET DE NIMH (A.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

LE CAMION DE LA MORT (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

ÇA VA PAS ÊTRE TRISTE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (623-25-97).

LA COURTISANE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE CRIME D'AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

DANTON (Franco-polonais) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Pagode, 7e (705-12-15).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost. - A.) (V. Ang.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – (V.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair Pathé, 16e (525-27-06) ; Images, 18e (522-47-94).

DIVA (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'ENFANT SECRET (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42).

E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ÉTÉ DE NOS QUINZE ANS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA FUITE EN AVANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

GISELLE (Bré.) (**) (v.f.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HECATE (Fr.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HITLER UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LE JOURNAL DE CAMPAGNE (Franco-israélien) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91) (H. sp.).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

LES MISÉRABLES (Fr.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).

LA MORT AUX ENCHÈRES (A., v.o.) (**) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES PETITES GUERRES (Lib., V.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.,) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE PREMIER AMOUR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE PRIX DU DANGER (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LE RETOUR DES BIDASSES EN FOLIE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon,

LES FILMS NOUVEAUX

LA BELLE CAPTIVE, film français d'Alain Robbe-Grillet : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CINQ JOURS CE PRINTEMPS-LA, film américain de Fred Zinnemann, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Murat, 16e (651-99-75).

J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE, film français de Robin Davis, Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (522-46-01).

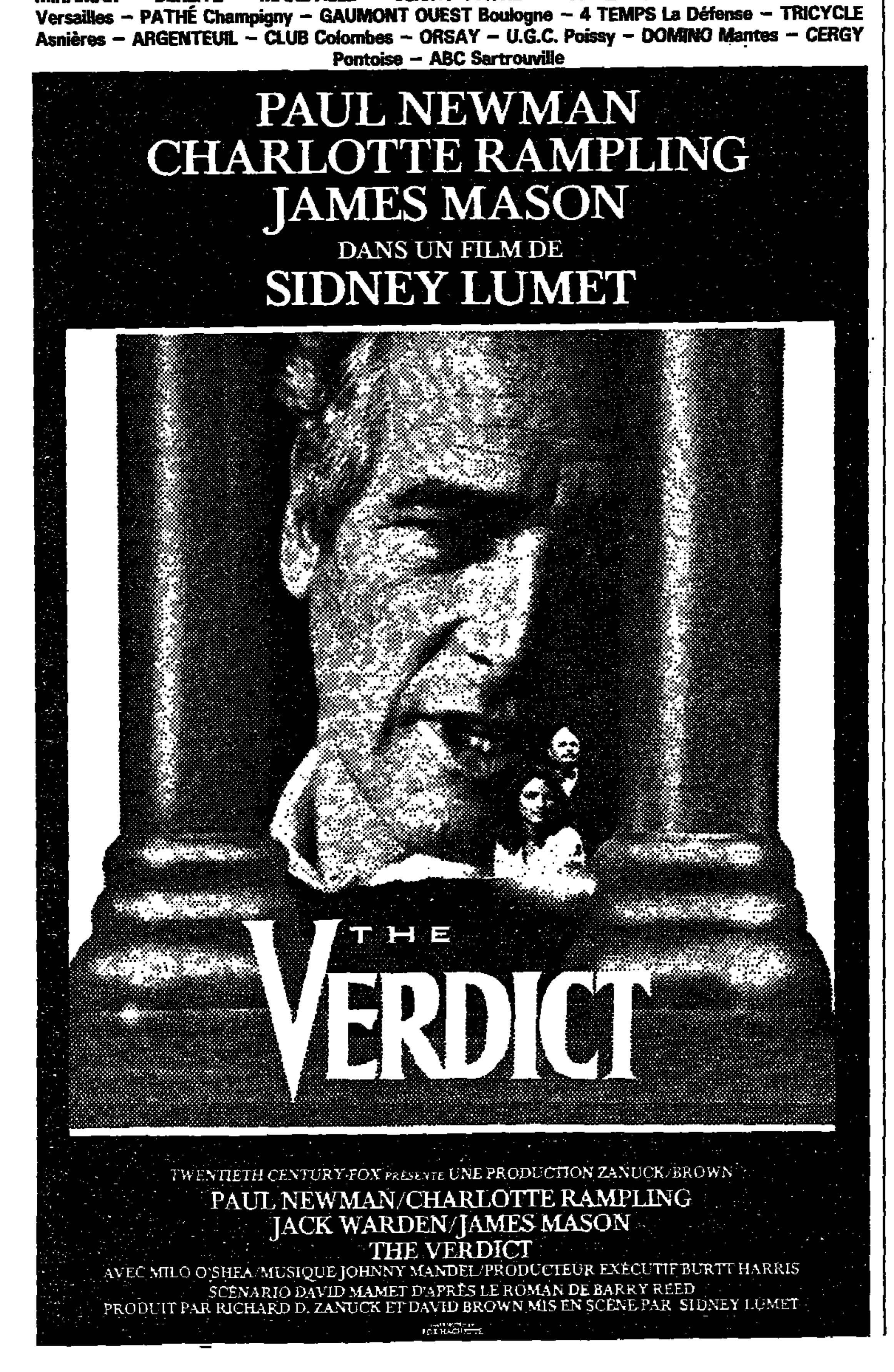
LE JOUR DES IDIOTS, film allemand de Werner Schroeter, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MEURTRES EN TROIS DIMENSIONS (*), film américain de Steve Miner, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

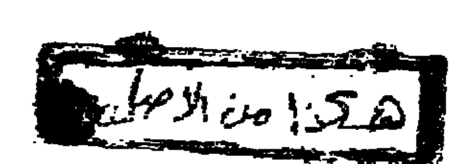
PARTNERS, film américain de James Burrows, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 8e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PHOBIA, film américain de John Huston, v.o. : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 18e (241-77-99).

THE VERDICT, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-30-19) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-63-68) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).







CINEMA

12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA RIVIERE DE BOUE (Jap., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE RUFFIAN (Fr.,) ; Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

SUBWAY RIDERS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

SUPERVIXENS (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA TEMPÊTE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LE TERRITOIRE (A.-Port., V. Ang.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

TIR GROUPE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

TRAVAIL AU NOIR (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

TRIPTYQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

TRON (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-48).

UN CHIEN DANS UN JEU DE QUILLES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

YOL (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

AGENT X 27 (A., v.o.) : Action-Christine bis, 6e (325-47-46) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ALPHAVILLE (Fr.) : Logos, 5e (354-26-42).

L'AMOUR L'APRÈS-MIDI (Fr.) Rialto, 19e (607-87-61).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : la Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'AVVENTURA (It., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Marylin, 14e (542-67-42).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

COUSIN COUSINE (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

DEEP END (Angl., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉPOUVANTAIL (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

FAMILY LIFE (Angl. v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

FIST (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).

FRANKENSTEIN Jr (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

GILDA (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Action-Rive Gauche, 5e (354-47-62).

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Accacias, 17e (764-97-83).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-52-56) ; Rialto, 19e (607-87-61).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re partie : jeu., sam. et lun. ; 2e partie : mer., ven., dim. et mar.) : Grand Pavois 15e (554-46-85).

KEY LARGO (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-25).

MAD MAX I (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Arcades, 2e (233-39-36).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MASSACRE A LA TRONÇONNEUSE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LA MELODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Calypso, 17e (380-30-11).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PAPILLON (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69).

PHANTOM OF THE PARADISE (*) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).

PROVIDENCE (Fr.-Ang.) - V.a. : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

REPORTERS (Fr.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE SHÉRIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TOM JONES (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER (**) (A., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA VEUVE MONTIEL : 7 Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES VIKINGS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

WOMEN (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86), mer. : le Mécano de la « General » ; jeudi : Sherlock Jr ; vend. : les Lois de l'hospitalité ; sam. : Fiancées en folie ; dim. : le Dernier Round : lun. : la Croisière du « Navigator » ; mar. : Ma vache et moi.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer. : Un jour au cirque ; jeud. : Monkey Business ; vend. : Un jour aux courses ; sam. : Noix de coco ; dim. : Une nuit à l'Opéra ; lundi : Plumes de cheval ; mar. : les Marx au grand magasin.

TEX AVERY (v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16). dim. 19 h 15.

NUIT DES MINORITES (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), sam. de 24 h à l'aube.

HOMMAGE A SIDNEY LUMET (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : le Gang Anderson ; jeudi : le Crime de l'Orient-Express ; vend. : le Groupe ; sam. : Network ; dim. : l'Homme à la peau de serpent ; lundi : Serpico ; mar. : Equus.

FILMS NOIRS EN SÉRIE : Studio 43, 9e (770-63-40), jeud., 22 h ; sam., 14 h ; dim. 18 h : Juste avant la nuit ; vend. 18 h ; sam. 20 h : dim., 22 h. : Comment qu'elle est ! ; vend., 20 h ; sam., 16 h., 22 h. ; dim., 14 h, 20 h. ; lun., 22 h : Tirez sur le pianiste : jeud., 18 h ; vend., 22 h ; dim., 16 h. ; lund., 20 h : Quelques messieurs tranquilles ; jeud., 20 h ; sam., lun. 18 h : Lucky Jo.

SPIELBERG (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), tous les jours (sauf mardi) : Rencontres du troisième type. 1941.

CROISIÈRE POUR LE COURT MÉTRAGE la Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Annie ; jeud. : Ménage à trois ; vend. : le Quart d'heure américain ; sam. : Dîner (v.o.) ; dim., mard. : l'Ombre de la Terre.

IVAN PASSER, SCENARISTE ET REALISATEUR (v.o.) : Espace-Gaieté, 14e (327-95-94) : Mer., Vend., Lun., Mar. : les Amours d'une blonde : Sam., Mar. : Cutter's Way ; jeu., dim. : Né pour vaincre (**).

TROISIEME FESTIVAL DU CINEMA BRESILIEN (pour jours et horaires, consulter la salle) Denfert, 14e (321-41-01) : Films inédits : Jeu. : Mar de Rosas ; Ven., Dim., Mar. ; Republica dos Assasinos : Lun. : Boca de Ouro, Marilia Marina, A lira do delirio ; Mar. : Gordos e Magros, Diario da Provincia, Sangue Mineiro, Cordao de Ouro ; Mer. : Os Sete Gatinhos ; Dim. : O homen que viou suco, Ne estrada da vida ; Vend. : Amuleto de Ogum ; Jeu., dim. : A dama do lotacao ; Mer. : l'Age de la Terre ; Vend. : Rio Zona Norte.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14). 15 h 35, ven. 0 h 15.

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (**) (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 12 h et 18 h 15.

BABY DOLL (A, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 12 h.

LE BEAU MARIAGE (Fr.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), mer., jeu., vend., dim., lun., 21 h, sam., 21 h 45.

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 20 h 45.

LE COUP DE GRACE (All., v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 40.

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. en sem.

DELIVRANCE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h + Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 22 h 40, lundi 17 h 30.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 18 h.

ELECTRE (Grec, v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 18h 15, mardi 22 h.

L'EXORCISTE (**) (A. v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 10 + Templiers, 3e (272-94-56), mer., lundi 21 h 45 ; jeudi, dim. 22 h 30.

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lun., 11 h 50.

LES FILS DE FIERRO (Arg., v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), dim. 10 h le matin.

HAMMET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LE JAPON DE FRANÇOIS REICHENBACH (Fr.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., dim., lundi 11 h 45.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), sauf mardi.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

MARAT-SADE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim., 21 h 15.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MÉDÉE (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeudi 19 h 15, ven. 19 h 30.

MERE JEANNE DES ANGES (Pol., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h en semaine.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 25.

PLAY-TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mardi 21 h 45.

PSYCHOSE (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 30.

QUERELLE (*) (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 13 h 30 (sf sam., dim. et 22 h 10 t.l.j.).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 30.

RAGTIME (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30.

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), 14 h.

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeu., 21 h 15, mar., 20 h.

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr) : St-Ambroise, 11e (700-89-16); ven., lun., 21 h. 30 + Rivoli Beaubourg, 4e (272-61-32), jeudi, ven., lundi, mardi 16 h + t.l.j. 20 h.

SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (272-52-36), sam., dim., 11 h 55.

SYLVIA SCARLETT (A, v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h en sem.

LE TAMBOUR (*) (All., v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91), 14 h, 20 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 45 + 0 h 30.

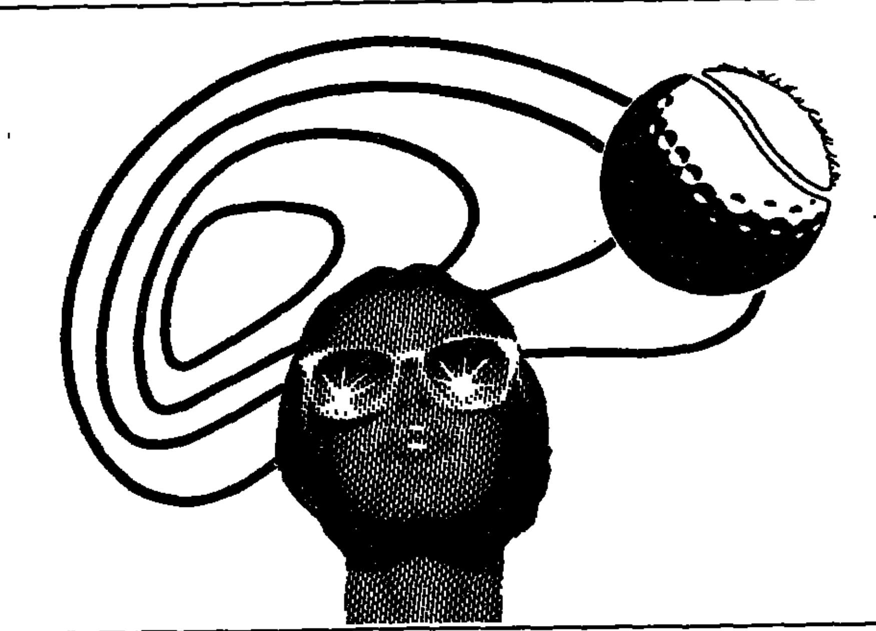
TOMMY (Ang., v.o.) (*) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), lundi 19 h 30.

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

VIVRE SA VIE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-19-68), 24 h.

WANDA (A., v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-19-68), 12 h.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)





COMMUNICATION

Vu

La bonne conscience

Les femmes, les fœtus, les Noirs, les transsexuels, les immigrés, les veuves, les délinquants, les mères célibataires ou divorcées, les grabataires, les handicapés, toute cette misère qui croupissait cachée au fond des couloirs, des « dormoirs » et des « mouroirs », autrefois, on n'en parlait pas ou peu dans la presse et les médias. C'était sale, c'était moche, ça sentait mauvais, pas question de soulever ces couvercles de poubelle, ça ferait fuir la clientèle.

Et voilà que sous la poussée de la formidable et généreuse bourrasque contestataire qui a soufflé sur le monde, depuis Berkeley, pendant les années 60, on a vu débarquer à l'avant-scène de l'actualité soutiens-gorge, béquilles, mèches blanches en bataille, poings levés, une énorme cohorte d'opprimés, de malheureux, d'exclus, de laissés-pour-compte, abandonnés sur les bas-côtés de la course à la consommation.

On ne pouvait pas ouvrir un poste ou un journal sans buter sur un de ces problèmes dits de société. On s'est ému, on s'est indigné, on s'est repenti. Un peu honteux, un peu contraint, un peu dégoûté quand même, on a fini par s'écarter pour leur laisser une petite place dans la communauté. On a eu, avec une sorte de délectation amère, mauvaise puis meilleure conscience.

Et voici que dans l'allégresse suscitée par la victoire de la gauche, on a enlevé en douce ce fardeau de nos épaules. On s'en est déchargé sur les nouveaux représentants du peuple. A eux de jouer. Nous, on avait déjà donné. On commençait à en avoir un peu assez. Rassurée — les choses se sont déjà bien améliorées et elles ne peuvent qu'aller de mieux en mieux, — l'opinion est devenue plus sourde, plus paresseuse, plus lourde à soulever. Plus attentive aussi à ses propres ennuis, plus égoïste.

Mêmes ceux qui se disaient hier victimes de la société, sentent que le vent a tourné. C'était frappant dans l'excellente émission de Pierre Dumayet — vraiment remarquable — « Lire c'est vivre », mardi soir. Elle réunissait autour d'un bouquin, les lettres écrites en prison par George Jackson, ce jeune Noir incarcéré en Californie pour avoir volé 70 dollars, mort douze longues années plus tard au cours d'une tentative d'évasion ; elle suscitait les témoignages, les commentaires de jeunes Français qui ont vécu ça, eux aussi.

J'ai été sidérée par l'intelligence, la lucidité, la sensibilité, de ces garçons et de ces filles malmenés, bousculés par la vie, bouclés dans des centres de rééducation, enfermés dans des maisons centrales, aujourd'hui relâchés, rendus à quoi, à qui ? L'un d'eux, tout uniment, tout gentiment, nous dira n'avoir jamais haï personne. Simplement quelque chose en lui s'est cassé : la confiance. Il n'en veut pas à la société. La société, ce sont les gens, « les gens un par un ». Et les gens, voyez-vous, sont complètement indifférents. Ils s'en fichent. D'entendre ça, dit comme ça, sur ce ton raisonnable et résigné, on avait une boule dans la gorge.

CLAUDE SARRAUTE.

Cent mots pour l'audiovisuel

M. Georges Fillioud, ministre de la communication a, mardi 15 février, présenté à la presse une première liste d'une centaine de termes français, nouveaux ou peu usités, destinés surtout à remplacer des expressions anglo-saxonnes dans le domaine de l'audiovisuel et de la publicité.

La néologie, si vivante au Québec, est en France un art inconnu. Puriste à sa façon, le Français préfère généralement adopter un mot étranger plutôt qu'un terme hexagonal tout neuf. Ainsi appelle-t-il un « baladeur » *Walkman* bien qu'il s'agisse-là d'une marque, comme Frigidaire ou Moulinex. Les commissions ministérielles de terminoligie créés en 1971 sous l'impulsion du Haut Comité de la langue française ne se sont guère livrées, depuis lors, au « remue-méninges » que l'on continue donc d'appeler *brainstorming*. Regardant avec gourmandise vers les Etats-Unis, Mme Christine Ockrent, responsable des journaux du soir à Antenne 2 peut déclarer (*le Monde* du 13 janvier), sans faire sursauter quiconque, que *« le rythme et le ton qu'imprime notre langue à une information filmée sont inadéquats au style concis et efficace que requiert le journalisme télévisé »*. Pour pallier cette « inadéquation » on truffe le plus possible le langage médiatique de termes anglo-saxons. Avec un peu de patience *nous arriverons* à un langage totalement « adéquat », c'est-à-dire *clean and cool*, et pour tout dire *american*...

Il est peu rassurant qu'aucun des neuf membres de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle n'ait assisté à la présentation par M. Georges Fillioud de quatre-vingt-dix-sept termes destinés à remplacer autant de mots anglais dans le vocabulaire audiovisuel. M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, qui a, lui aussi, signé l'arrêté du 24 janvier 1983 relatif à ces expressions et néologismes, s'était fait représenter à leur « baptême » par un de ses collaborateurs. Comme nous demandions à ce haut fonctionnaire s'il *ne conviendrait pas de* consacrer à un cours de néologie l'heure de français « traditionnel » que l'on va sans doute supprimer bientôt dans les écoles, il nous a rétorqué que notre question était *« hors du sujet »*...

Souhaitons quand même bonne chance à cette centaine de jeunes mots lâchés dans la jungle franglaise sans aucune garantie de vie en dehors des textes administratifs. Il est clair que chaque mot anglais d'une syllabe ou deux remplacé par une expression française à tiroir (« prêt-à-monter » pour *kit* « télévision-à-péage » pour *pay-TV*) n'aura guère de mal à se maintenir. En revanche, « stylisme » devrait pouvoir triompher de *styling elements*, et « promo » de *video-clip*. On applaudit aussi à la « stylique » qui succédera à *design* plus facilement qu'« esthétique industrielle » proposé naguère ; « maquette » devrait sans mal damer le pion à *advanced lay-out*. Mais pourquoi « achat groupé » et non pas « groupage » pour *expulser package* ? Et quel dommage d'avoir omis de proposer « listage », ou tout bêtement le bon vieux « liste », pour l'instrus *listing* qui fait actuellement fureur, en informatique notamment ! Les travaux des terminologistes n'auront de franc succès que lorsqu'ils devanceront l'événement linguistique au lieu de la suivre, parfois avec dix ans de retard.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Le lexique

Advanced lay-out : maquette ; *advertising man* : publicitaire ; *air print* : copie d'antenne ; *amplificateur de public address* : amplificateur de sonorisation ; *ampli-tuner* : ampli-syntoniseur ; *art-work* : document ; *audio-video-split* : désynchronisation ponctuelle ; *big close up* : très gros plan (T.G.P.) ; *blind test* : test aveugle ; *booster* : suramplificateur ; *brain-storming* : remue-méninges ; *cableman* : câbliste ; *cameraman* : cadreur, opérateur de prises de vues ; *casting, cast* : distribution artistique ; *casting director* : régisseur de distribution ; *catching* : accroche ; *clean-list* : propre ; *close up* : gros plan (G.P.), plan serré ; *compact disc* : disque audionumérique, mini-disque ; *control track* : piste d'asservissement ; *copy platform* : base de campagne ; *copy testing* : test d'évaluation ; *cross fading* : fondu enchaîné ; *cut* : sec, serré ; *cut off* : point de coupure ; *day after recall (D.A.R.)* : test du lendemain (T.D.L.) ; *décrypter* : (au sens de) transcrire ; *design* : stylique ; *designer* : stylicien ; *display* : carton publicitaire, carton ; *drive-in cinema* : ciné-parc ; *drop-out* : perte de niveau ; *dupe* : internégatif ; *electronic news gathering (E.N.G.)* : journalisme électronique de télévision (jet), reportage électronique ; *equalizer* : égaliseur ; *fade in* : ouverture en fondu ; *fade out* : fondu, fondu au noir, fermeture en fondu ; *fader* : équilibreur, équilibreur avant-arrière ; *fading* : évanouissement ; *field work* : travail de terrain ; *flash-back* : retour en arrière ; *folder* : porte-annonces ; *folder-test* : test de porte-annonces ; *gen-lock* : verrouilleur de synchronisation, verrouilleur ; *group-man* : groupiste ; *jingle* : sonal ; *kit* : prêt-à-monter ; *loudness* : contour ; *mailing* : publipostage ; *master* : souche, bande mère ; *media* : média (au pluriel : médias) ; *merchandiser* : présentoir ; *monitor* : moniteur, écran témoin, écran de contrôle ; *montage off line* : montage sur copie ; *montage on line* : montage sur original ; *muting* : silencieux ; *nominé* : sélectionné ; *overlap* : débordement ; *package* : achat groupé ; *pack-shot* : plan-produit ; *pay-T.V.* : télévision à péage, télévision payante ; *phasing* : phaseur ; *post-testing* : post-test ; *pre-testing* : pré-test ; *public address amplifier, public address (P.A.)* : sonorisation ; *publiciste* : (au sens de) publicitaire ; *radiorecorder* : radiocassette ; *receiver* : ampli-syntoniseur ; *release* : embargo ; *release print* : copie d'antenne ; *rough lay-out, rough* : crayonné, esquisse ; *scanner* : scanneur ; *script* : scripte ; *scripter* : transcrire ; *shunt* : fondu ; *simple lay-out* : crayonné, esquisse ; *split run* : tirage équifractionné ; *split run test* : test sur tirage équifractionné ; *sponsor* : commanditaire ; *sponsor (I.O)* : commanditer, parrainer ; *sponsoring* : parrainage ; *sponsorisation* : parrainage ; *sponsoriser* : commanditer, parrainer ; *stock-shot* : images d'archives, archives ; *story-board* : scénarimage ; *styling elements* : stylisme ; *stylist* : styliste ; *teaser* : aguiche ; *teasing* : aguichage ; *teleprompter* : télésouffleur ; *time code* : code temporel ; *tuner* : syntoniseur ; *video-clip* : bande vidéo promotionnelle, bande promo, promo ; *video tape* : bande vidéo ; *voix in* : voix dans le champ ; *voix off* : voix hors champ ; *walkman* : baladeur.

Mercredi 16 février

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Les mercredis de l'information : la piste Ho-Chi-Minh.
Magazine présenté par A. Denvers, réal. J. Kanapa.
En 1954, le Vietnam est coupé en deux. Le régime communiste d'Ho Chi Minh, partisan de l'unification du pays, décide de créer un axe de pénétration d'Hanoï à Saigon. L'équipe de TF 1 a recueilli des documents inédits.

21 h 35 Gala de l'UNESCO pour l'enfance handicapée.
Hommage à Galina Oulanova.
Au programme Galina Oulanova, « la Péri », grand pas de deux de « la Belle au bois dormant » Isadora.

22 h 45 Court métrage : l'Ephémère.
d'A. Lanoe.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : L'heure de vérité
De F.-H. de Virieu.
Avec M. Pierre Mauroy, premier ministre.

22 h 10 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
Au sommaire : S.O.S.... : l'épreuve du feu ; viens chez moi, j'habite chez mes parents ; le son du mois ; Etienne et Elodie.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Emission de G. Lux, L. Milcic et P. Danel.
Autour de Julien Clerc et ses musiciens, Kim Wilde, le groupe Chagrin d'amour et Richard Gotainer.

21 h 40 Journal.

22 h Document : Le fou de Buffon.
De J. Hiver, réal. C. Vajda, avec J. Dacqmine, B. Pillot, A. Moya. Coproduction ministère de la culture.
La restauration des forges de Buffon en Bourgogne, avec son maître d'œuvre François Davraut, un fou de Buffon, l'auteur de l'« Histoire naturelle » : une rencontre du XVIIIe siècle.

22 h 53 Une minute pour une image.
D'Agnès Varda.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Winterreise de F. Schubert avec D. Fischer-Dieskau, baryton, et A. Brendel, piano.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : Quand la boussole perd le nord.
20 h, Journée Bruno Maderna : Hyperion ou l'ermite de Grèce.
22 h 30, Nuits magnétiques : Grandeur nature.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : « M'zab », de C. Chaynes ; « Concours », de J.-C. Risset » ; « Par temps calme et ensoleillé », de F. Barrière et « Quatuor n° 2 », de M. Philippot, par le Quatuor Bernède, J.C. Bernède et M. Charpentier, violons, M. Laléouse, alto, P. Penasson, violoncelle, et J.-P. Dupuy, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Le club des archives, Fritz Busch.

Jeudi 17 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Un adolescent d'autrefois.
D'après le roman de François Mauriac, adaptation M. Suffran, réal. A. Michel, avec M. Robinson, J.-P. Klein.
Heurs et malheurs d'un adolescent au début de ce siècle, prisonnier de la propriété de Maltaverne et de l'éducation de ses parents...

22 h 15 Document : les Mauvais démons.
Emission d'H. Glaeser, avec M. Condé, A. Fontaine, L. Poliakov, etc.
Qui sont les démons, chargés de tous les péchés de la terre, responsables de la chasse aux sorcières aux États-Unis, de l'hystérie collective en Iran, des attentats en Corse ? Des personnalités du monde de la pensée discutent du pouvoir politique de ces « démons ».

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14 h Aujourd'hui la vie.
Apparences, convenances et discipline.
15 h 5 Téléfilm : les Ménestrels du Mississipi.
de R. Shapiro, réal. W.A. Graham.
La difficile émancipation des artistes noirs américains à la fin du siècle dernier.
16 h 45 Magazine : Un temps pour tout.
Réal. J.-P. Spiero.
Attention... ça glisse : un dossier sur les vacances d'hiver à la montagne.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
La C.G.T.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : L'histoire en question, d'A. Decaux.
Le 6 février 1934, une manifestation place de la Concorde dégénère en affrontement sanglant.
21 h 50 Magazine : Les enfants du rock.
Spécial Houba-Houba, avec Joe Jackson ; magazine de la vidéo : haute tension, avec les groupes Tuxedo Moons the Cure, etc.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma-passion.
De Marie-Christine Barrault.
20 h 40 Film : le Fanfaron.
Film italien de D. Risi (1962), avec V. Gassman, J.-L. Trintignant, C. Spaak, C. Gora, L. Cini, C. Olmi (N.). *Un homme hâbleur, perpétuellement agité, prêt à toutes les extravagances, entraine un jeune étudiant timide dans une balade en voiture qui va durer deux jours. L'étudiant croit découvrir la vie.*
22 h 20 Journal.
22 h 40 Mémoires de France.
Emission de Pascal Ory.
Le Poitou protestant au péril des dragons, avec MM. André Tiercet, étudiant en théologie protestante, et Jean-Pierre Richardot, journaliste.
23 h 37 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Winterreise, *de F. Schubert, avec D. Fischer-Dieskau, baryton, et A. Brendel au piano.*

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : clés pour comprendre le B.I.T. ; au fil du Cavally ; moins cinq, avec Fatou Boli.
8 h, Les chemins de la connaissance : visage au fonds du puits ; à 8 h 32, Max Weber ; à 8 h 50, Le cœur enneigé.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zigzag à F. Tristan : le Coq et la Louve.
11 h 2, La danse des bals : Du bal de l'X au Rose-Bonbon, micros ouverts en quête de l'insaisissable (et à 13 h 30 et à 17 h 32).
12 h 5, Agora, avec P.-M. de la Gorce.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons : Granville.
14 h 5, Un livre, des voix : « Un mot d'auteur », de J. Cayrol.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Départementale à Avignon ; à 17 h : Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : le Bonheur fou.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'angiographie thérapeutique.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Pique-nique », de H. Danon. Réal. G. Peyrou. Avec C. Hubeau et J. Dautremay.
22 h 30, Nuits magnétiques : Bonsoir la compagnie.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Monteverdi, Debussy, Mozart, Vivaldi...
8 h 7, Le Bougolama 8-9.
9 h 5, L'oreille en colimaçon : la rencontre.
9 h 20, Musiciens d'aujourd'hui : Charlie Parker.
12 h, Le royaume de la musique : Rachmaninov.
12 h 35, Jazz : les Chicagoans.
13 h, Musique légère : œuvres de Roger-Roger, Walberg, *Gershwin*.
14 h 4, Magazine du chant choral.
15 h, D'une oreille l'autre.
17 h 5, Repères contemporains : nouvelles techniques vocales.
17 h 30, Les intégrales : Brhms.
18 h 30, Studio-Concert : (en direct du Théâtre du Ranelagh), jazz avec S. Kessler, clavecin, le trio du pianiste M. Sardaby, avec B. Tessier, contrebasse, et R. Portier, batterie.
19 h 38, Jazz : le bloc-notes.
20 h, Actualité lyrique.
20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France), récital de piano A. de Larrocha : œuvres de Granados, de Falla, Chopin.
23 h 30, La nuit sur France-Musique : musiques de nuit, studio de recherche radiophonique : Pekka Siren ; 0 h 5, Nocturnes.

« LE NOUVEL ALSACIEN » SAUVÉ PAR M. PFLIMLIN ?

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — *Le Nouvel Alsacien*, le quotidien « centriste » du Bas-Rhin, devient locataire de la ville de Strasbourg. Le conseil municipal U.D.F.-R.P.R., au cours de sa dernière séance avant les élections municipales, s'est en effet porté acquéreur, pour 4,5 millions de francs, du restant du patrimoine immobilier de la Société d'édition de Basse-Alsace (SEBA), qui publie ce journal fondé en 1885. Le montant des loyers ne sera toutefois fixé qu'après les élections. Cette décision apparaît comme une tentative de sauvetage du quotidien bilingue, en proie à des difficultés financières croissantes (*le Monde* du 8 février). Elle devrait permettre d'interrompre l'instance des journalistes qui ont assigné la direction devant les prud'hommes pour diminution des salaires et non-paiement des primes de fin d'année.

Le Nouvel Alsacien a lancé par ailleurs une souscription auprès de ses lecteurs pour assurer la survie du titre qui, à côté des *Dernières Nouvelles d'Alsace* et de *l'Alsace*, est l'un des douze quotidiens que comptaient les deux départements à la libération. — J.-C. H.

LE PRIX DES LIBRAIRES A SERGE BRAMLY

Le vingt-neuvième Prix des libraires a été attribué, mardi *15 février*, au terme d'un vote des membres de la Fédération française des syndicats des libraires à Serge Bramly pour son livre *la Danse du loup* (Belfond) (*le Monde* du 12 novembre 1982). Les deux autres livres qui restaient en compétition après la dernière sélection étaient *le Photographe* de Paul Savatier (Gallimard) et *l'Ascenceur* de Bernard Waller (Mercure de France).

La Danse du loup est le troisième roman de Serge Bramly. *« Il entraine son lecteur au cœur d'un des plus étranges carnavals de l'histoire occidentale : celui de Florence en 1497*, écrivait à son sujet Bernard Geniès. *Le roman de Serge Bramly est saisissant non seulement par son propos, mais aussi par son aspect pictural. »*

[Serge Bramly est né en Tunisie en 1949. Il a beaucoup voyagé, notamment au Pakistan, où il a enseigné le français pendant deux ans, en Amérique latine et aux États-Unis. Avant de publier son premier roman, il a été un « touche à tout », faisant de la photographie, du journalisme, de l'ethnologie, du graphisme et de l'illustration.]

● *La Fédération nationale du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle* (C.G.T.) appelle les artistes interprètes à une manifestation le 18 février à 9 h 45 devant le Théâtre de Chaillot. Ce même vendredi à 17 heures, le Syndicat libre des acteurs (F.O.) appelle tous les travailleurs intermittents du spectacle à se rassembler devant le ministère des affaires sociales. Ces manifestations sont destinées à alerter les pouvoirs publics, le jour où la commission nationale paritaire doit statuer sur les conditions d'application des indemnités de chômage aux professions du spectacle.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 16 FÉVRIER

— *MM. Jean Berthelot*, conseiller général R.P.R. à Brest, et *Pierre Maille*, maire P.S. de Brest, participent au débat « Spécial municipales » sur Europe 1 à 19 h 30.

M. Henri Malberg, premier secrétaire de la fédération de Paris du P.C.F., répond aux questions de deux journalistes à *19 h 30 sur* Radio-Express, 100,85 MH 3 Paris.

JEUDI 17 FÉVRIER

— *MM. Gérard Bapt*, député P.S. de Haute-Garonne, et *Dominique Baudis*, qui conduit la liste d'opposition à Toulouse, sont invités à 13 heures sur Sud-Radio, 258 m *O.M./1160 KH 3*; Toulouse.

Lu

« UN MOT D'AUTEUR », de Jean Cayrol

L'écrivain grimé en clown

Parfois les romanciers décident de prendre la clé des champs. Après Giono, qui ouvrait dans *Noé* les portes de son arche, débordante de personnages et de fables, Jean Cayrol s'est grimé en clown pour dévoiler le pourquoi et le comment des ses cabrioles d'écrivain.

Golo, son double, termine le dernier chapitre d'un roman, *les Eaux dures*, quand commence *Un mot d'auteur*. L'action se passe dans un désert, sous un soleil de feu, tandis qu'une pluie de fin des temps tombe sur la maison de Golo. L'eau monte, se déchaîne, et une sorte de déluge emporte toute une faune : vaches, mouettes, corbeaux, etc. Golo n'a pas le temps d'écrire le mot « fin », le flot l'enlève. Il est sauvé, mais son livre est perdu.

A sa sortie de l'hôpital, il retrouve son domaine, une copie dérisoire de celui de d'Annunzio, dévasté comme le village autour, plein de trous où l'on jette les bêtes noyées. La folie gagne alors Golo. Il se lance à la poursuite de ceux qui, croit-il, ont volé son manuscrit. Aigri et vantard, incapable d'écrire une ligne, il rôde sur les lieux qu'il décrivait, en Amérique et en Afrique. Seule la mort viendra enfin le délivrer ; elle sera aussi pitoyable que sa vie.

Comme le Gaspard des *Corps étrangers* ou Armand, l'ancien déporté de *Je vivrai l'amour des autres*, Golo est une de ces créatures instables que Cayrol fait naître d'une parabole avant de leur offrir pour délirer la chair des mots. Dans un monde concret et animé, dont les plantes, les animaux et les objets ont l'air de nous parler, l'homme bégaie, cherchant à savoir ce qui l'a un jour destiné à l'errance.

S'il gagne en férocité et en maîtrise avec les ans, Cayrol n'en conserve pas moins une innocence qui lui fait « voir » ce qui devrait nous crever les yeux. *La Noire*, que l'on réédite Livre de poche, date de 1949. C'est une histoire où la guerre et la passion, sur fond d'eau dormante et de forêts, aveuglent des personnages qui « font les cent pas », condamnés à se tromper et à se perdre. Eux aussi, comme Golo, vagabondent dans la confusion ou le désordre. Cayrol ouvre une petite fenêtre contre l'imposture et l'oubli.

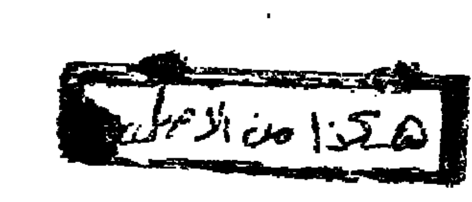
RAPHAËL SORIN.

★ *Un mot d'auteur*, de Jean Cayrol, Le Seuil, 190 pages, 59 F.
★ *La Noire*, de Jean Cayrol, Le Seuil, « Points », 220 pages, 21 F.

● *Une mise au point de M. Alain Peyrefitte.* — A la suite d'une information parue dans nos éditions du 10 février, à propos d'un « sondage sur le vocabulaire des élèves de seconde dans un lycée de Rennes » publié dans son livre *Quand la rose se fanera*, M. Alain Peyrefitte nous a adressé la mise au point suivante :

« 1) Il est exact que ce document m'a été communiqué non par Mme Lebrun, mais par un journaliste ;

» 2) La présentation de cette enquête dans mon livre, bien que fortement-résumée, est rigoureusement conforme à son texte authentique. »



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Jeune

ECP, Mines, AM...

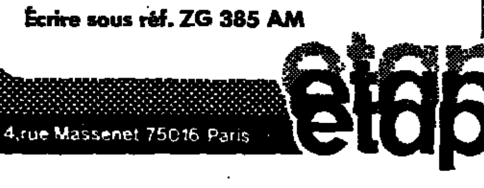
Un groupe motivant et performant
Une carrière évolutive
formation-organisation

UN PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE leader *sur son marché (nombreux établissements France et étranger)*, pratiquant une politique sociale avancée et une réelle gestion prévisionnelle des cadres, offre une opportunité de développement de carrière à un cadre de fort potentiel.

Sa première mission se déroulera au sein du principal établissement de production de *800 personnes dans le Nord.*
Jeune ingénieur ECP, Mines, AM, ENSIA... ou formation supérieure équivalente, il agira en liaison avec la direction du développement social du siège et **participera à des actions novatrices et performantes sur le terrain.**
Dans la perspective "Développement des Organisations" et des Ressources Humaines, il **pilotera les actions de progrès et prendra en charge l'ensemble des actions de formation.**
Il devra disposer d'une première expérience de *3 à 5 ans* acquise en milieu industriel en **Formation-Organisation et Animation de groupe.** La réussite à ce poste favorisera l'accès *au sein du groupe à de larges responsabilités* dans la voie, soit opérationnelle, soit relations humaines.
Première affectation : ville Nord.

Rémunération : 200 000 F +

Écrire sous réf. ZG 385 AM



4, rue Massenet 75016 Paris



Service gestion des titres — 140.000 F

Attaché de direction - Un organisme financier régionalisé qui jouit d'une enviable notoriété auprès du grand public, recherche dans le cadre de sa nouvelle orientation et de la diversification de ses produits traditionnels, un responsable gestion de titres. Rendant compte à la direction générale mais dans un esprit de large délégation, il sera chargé de lancer et mettre progressivement en place, au niveau de l'ensemble du réseau, l'exploitation, le suivi administratif et la gestion de ce nouveau service. Dans cette optique, il participera à l'étude de propositions de nature à développer cette activité, faisant intervenir des partenaires informaticiens, financiers et commerciaux. Pour ce poste *évolutif, basé en région lilloise, dans un secteur en expansion, nous souhaitons* rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, âgé d'au moins *28 ans, ayant acquis au-delà d'une solide formation économique, financière et* juridique (Sup de Co, Sciences Eco, MSG, DECS), une première expérience en *banque ou chez un agent de change l'ayant, sinon spécialisé, du moins familiarisé* avec les opérations de placement et la gestion des titres. La rémunéra*tion annuelle brute, fonction des compétences et de l'acquis, pourra atteindre* 140.000 francs. Ecrire à J.P. FRAY. Réf. A/4618M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



Ingénieur grandes écoles — Vallée du rhône

Métallurgie - industrie de pointe - Filiale d'un groupe français de tout premier plan, cette société (1.300 personnes) met en œuvre des technologies de pointe très diversifiées (métallurgie, mécanique, chimie) du cycle du combustible nucléaire. Après une croissance de 40% par an, une de ses unités implantées dans la Vallée du Rhône, renforce ses structures et recherche un ingénieur grandes écoles. Dépendant du directeur technique et après une période de formation (USA notamment), il prendra en charge des projets de développement, de la définition des axes de recherche jusqu'à l'application en production. Il travaillera en liaison étroite avec les différents services et sera *responsable du suivi budgétaire. Ce poste s'adresse à un candidat, diplômé* d'une grande école d'ingénieurs (Mines, Centrale, Sup Aéro...), débutant ou *ayant acquis une première expérience dans le domaine de la métallurgie. La* réussite dans cette fonction permettra au titulaire d'accéder à des postes de *responsabilités soit dans cette unité, soit au sein du groupe. Une bonne con*naissance de l'anglais serait un atout supplémentaire. La rémunération tenant *compte de l'expérience acquise, saura motiver des candidats à fort potentiel.* Ecrire à M. LE GOUEFF. Réf. A/3706M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
78, boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MATRA

poursuit son développement en SOLOGNE et recherche pour son usine de SALBRIS (650 personnes)

Chef de Service
contrôle bancs et systèmes

Avec une équipe de 20 techniciens et en relation permanente avec le *service contrôle central de Matra il participe à la définition*, applique la politique contrôle qualité pour les matériels électroniques réalisés par le Centre.

Il intervient dans toutes les phases de réalisation jusqu'à la recette finale des ensembles.

Ce poste s'adresse à un ingénieur électronicien ECP, ESE, SUP'AERO possédant environ 5 ans d'expérience dans les domaines électronique et informatique.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence *SM 1033* au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre — 78182 SAINT-QUENTIN — YVELINES CEDEX



Responsable transport - responsable gestion logistique — Rhône-alpes

Cette grande entreprise du secteur tertiaire, pour assurer un fort développement, doit mettre en œuvre des moyens matériels et techniques très importants. Elle *crée en particulier deux nouvelles fonctions.* Le responsable transport aura pour mission, dans un premier temps, d'analyser les besoins spécifi*ques de l'entreprise, de les synthétiser et de définir une politique (intégration* et/ou sous-traitance). Ensuite, il mettra en place les moyens, achètera les ser*vices extérieurs, constituera et organisera son équipe. Le responsable gestion* logistique aura pour mission de gérer toutes les demandes d'intervention dans les domaines maintenance, matériels, approvisionnements des différents secteurs de l'entreprise, de les planifier, d'en contrôler l'exécution sur les plans coûts et délais. Progressivement, il mettra en place un outil informatique performant. Ces opportunités s'adressent de préférence à de jeunes ESC ou équivalent, possédant une première expérience dans les domaines précités. La candidature de professionnels, dotés d'un fort potentiel, peut être également envisagée. La réussite dans ces fonctions doit permettre à leurs titulaires d'évoluer vers des responsabilités plus larges dans divers départements de la société. La rémunération sera liée à l'acquis professionnel et à la valeur des candidats retenus. Ecrire à D. de VERNEUIL. Réf. A/3702M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
78, boulevard du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

arianespace

recherche pour son établissement de

KOUROU
(Guyane Française)

UN COMPTABLE

POSITION CADRE

Responsable de la comptabilité et du suivi budgétaire.

NIVEAU : BSEC - BTS ...
avec une expérience professionnelle d'au moins 5 ans.

Les candidatures sont à adresser à :
ARIANESPACE
Direction Administrative et Financière
1, rue Soljénitsyne 91000 EVRY.

IDENTITY CONSULTANT

'WORK IN LONDON; FEEL AT HOME IN FRANCE'

'I need help on the French business team *at Wolff Olins, working from our London* headquarters for clients in France.

'You will administrate projects–and eventually run them. You will evaluate and analyse companies identities: who they are, what they do, how they do it–and eventually be responsible for making recommendations.

'For qualifications, perception and precision are certainly as important as a business or *marketing* background.

'And it is vital not simply to feel comfortable in both French and English, but to feel at home in the French way of life and of doing business.

'Wolff Olins are one of *Europe's leading* specialists in corporate identity; it will be within your reach to create and enjoy challenging and stimulating situations.

Write to François Tissot, Director

WOLFF OLINS, LTD.
22 DUKES ROAD, LONDON WC1H 9AB.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer *lisiblement sur l'enveloppe* le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou *d'une agence.*

P.M.I.

spécialisée en électromécanique et électronique de puissance, *leader dans sa branche, recherche pour Marseille :*

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

pour prendre la responsabilité de son atelier de réparation et de construction. Le candidat aura une expérience pratique de plusieurs années en électromécanique et plus particulièrement en machines tournantes jusqu'à 2 MW.

Il sera capable de diriger
et d'animer une équipe de spécialistes :
bobiniers, électromécaniciens, mécaniciens, câbleurs.

Son expérience *devra lui permettre d'améliorer* la productivité et les prix de revient. Anglais souhaité.

CHEF DE S.A.V.

B.T.S. - D.U.T.

Le candidat justifiera de plusieurs années de pratique en *machines tournantes* et électroniques de puissance.

Il sera chargé d'organiser et de planifier notre **S.A.V.**

Il devra être disponible pour de courtes interventions en France et à l'étranger. Anglais souhaité.

Ces deux postes sont à pourvoir rap. Adr. c.v. man. dét. (av. photo) et prét. sous réf. 91.710 à HAVAS, 20, la Canebière, 13001 Marseille, qui transmettra.

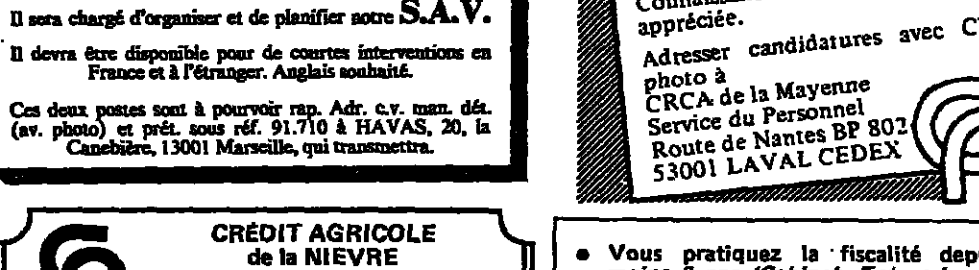
LA CAISSE REGIONALE
DU CREDIT AGRICOLE
DE LA MAYENNE
recrute pour
son service affaires internationales

UN TECHNICIEN DU TRAITEMENT DES OPERATIONS IMPORT-EXPORT (CHANGE TIRÉ)

Ce poste nécessite des connaissances éprouvées des opérations du commerce extérieur et une expérience acquise de 2 ans minimum dans un poste opérationnel.
Pratique de l'anglais indispensable.
Connaissance d'une seconde langue appréciée.

Adresser candidatures avec CV et photo à
CRCA de la Mayenne
Service du Personnel
Route de Nantes BP 802
53001 LAVAL CEDEX







CRÉDIT AGRICOLE
de la NIEVRE
recherche
pour son département bancaire

un Responsable Etudes

Sa principale mission sera de proposer et conduire les projets permettant de développer le haut niveau de technicité du département.

PROFIL :
– Ingénieur ou équivalent (MIAGE)
– Connaissances bancaires ou informatiques souhaitées.

Adresser CV, lettre manuscrite et photo à
C.R.C.A.M. de la NIEVRE
Service du Personnel
B.P. 3 - - 58640 VARENNES VAUZELLES.

J.R.P.

- Vous pratiquez la fiscalité depuis au moins 3 ans (Cabinet, Entreprise, Administration)
- Vous êtes diplômé de l'E.N.I., titulaire d'un diplôme de spécialisation en Droit fiscal, ou autodidacte de bon niveau
- *Vous recherchez une situation vous* offrant à la fois les avantages d'une *profession dynamique de Conseil aux* Entreprises et les garanties de stabilité d'une très grande Société

Nous vous offrons la possibilité de devenir

CONSEIL FISCAL

dans l'un des plus grands Groupes français de Conseils avec des perspectives de carrière très motivantes.

Ecrire sous référence 60834 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

BANQUE RÉGIONALE DE L'EST
recherche le

RESPONSABLE
de sa
DIRECTION INSPECTION

Une parfaite connaissance des techniques et circuits bancaires est indispensable.
Le poste ne peut convenir qu'à un cadre bancaire actuellement au moins en classe VII.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo sous Nº 60 982 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 *qui tr.*

L'ENSEMBLE RÉGIONAL DE BASSE-NORMANDIE SIS A COUTANCES
recrute sur concours

- **2 VIOLONISTES**
- **1 PIANISTE**

Les concours auront lieu les 7 ET 8 MARS 83 à CAEN

Pour ttes informations s'adresser à :
ENSEMBLE RÉGIONAL DE BASSE-NORMANDIE.
B.P. 120
50200 COUTANCES.
Tél. : (33) 45-59-18.

IMPORTANTE
CHAMBRE DE COMMERCE
RÉGION EST
recrute son

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Cadre administratif, minimum 35 ans, *de formation supérieure.*

Tél. au (8) 335-42-63 ou écrire sous réf. P. 205
BLIQUE CONSEIL
B.P. 3097 –
54013 NANCY CEDEX.

Sté de rebobinage MOTEURS
RECHERCHE
BOBINIERS confirmés
qualification P3 O.H.Q.
Tél. : (92) 72-18-34.

NICE
Ecole de français, pour étrangers, cherche

PROFESSEUR

– Expérience V.I.F. et D.V.V. exigée.
– Plein temps, poste permanent.

Ecrire sous le nº T 038.379 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VILLAGE VACANCES AQUITAINE
recherche

ANIMATEUR

Contrat mars-septembre, *expérience exigée.*

Tél. (56) 03-31-03.

F.J.T. AMIENS
150 lits
recherche pour encadrer équipe socio-éducateur

UN DIRECTEUR EXPÉRIMENTÉ

Salaire convention collective, foyers jeunes travailleurs.
Envoyer C.V., ou téléphoner Accueil et Promotion en Picardie, 15, rue Voltaire, 02100 ST-QUENTIN (23) 62-63-73.

MATRA VELIZY

Développe ses activités circuits hybrides et recherche

Ingénieur Microélectronique

pour faire de l'assurance qualité

Sa mission :

. Définir et conduire la politique d'assurance qualité sur les circuits hybrides conçus et développés dans les laboratoires de Matra et chez les sous-traitants.
. Elaborer et mettre en oeuvre les actions, procédures et essais pour qualifier de nouvelles technologies.
. Participer aux recettes des composants et encadrer une équipe de contrôleurs.

Sa compétence :

. Ingénieur diplômé en micro-électronique ou physique du solide (ESE - ENSI...).
. Cette fonction peut être une opportunité pour un ingénieur qui, après 3 ans d'expérience de réalisations en micro-électronique - circuits hybrides ou composants actifs, souhaite élargir ses responsabilités et s'orienter vers une fonction de coordination et de contacts.
. Des qualités de relation, un sens de l'organisation et une curiosité technique sont indispensables pour réussir dans ce poste.

Anglais courant.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence **NK 1039** au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre — 78182 SAINT-QUENTIN — YVELINES CEDEX

MATRA

recherche

Auditeur Comptable

chargé du contrôle comptable du groupe

Sa mission :

. Il contrôle l'application des procédures et des principes comptables qu'il est amené à faire évoluer.
. Il contrôle les états financiers du Groupe et apprécie la fiabilité des résultats.
. Il a également un rôle de conseil et d'assistance en matière fiscale et comptable.

Son profil :

. Cette fonction conviendrait à un jeune cadre de formation HEC - ESSEC - ESCP ou équivalent (DECS apprécié) ayant acquis 2 à 3 ans *d'expérience en Cabinet* d'Audit Anglo-Saxon ou au sein d'un groupe industriel.
. Il devra se faire reconnaître par sa rigueur et sa compétence mais aussi *par sa capacité à convaincre et à établir de bonnes relations.*
. Déplacements de courte durée.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence **NK 1037** au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre — 78182 SAINT-QUENTIN — YVELINES CEDEX

L'OFFICE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES AEROSPATIALES

recherche :

INGENIEURS OPTICIENS

DIPLOMES
ECOLE SUPERIEURE D'OPTIQUE
ou formation équivalente,
pour laboratoire de recherches en optique appliquée à l'aéronautique.

INGENIEURS AERODYNAMICIENS

DIPLOMES GRANDES ECOLES (ENSAE, ECP, ENSMA)
pour recherches appliquées à l'aéronautique (avions, hélicoptères, missiles).

Adresser lettre de candidature + CV + photo à ONERA, 29, avenue de la Division Leclerc 92320 *CHATILLON S/BAGNEUX.*

MATRA VELIZY

Crée des postes pour

Ingénieurs Grandes Ecoles

de formation aéronautique

(ECP - SUP'AERO - ENSTA - ENSMA - ENSICA)

. Dans le cadre d'études d'avant-projet, ils sont chargés de faire des *études et de la prospective technique «de nouveaux systèmes»* : recherche opérationnelle - analyse de systèmes - études de faisabilité.
. Ces postes concernent des ingénieurs débutants à 3 ans d'expérience *acquise en milieu aéronautique et intéressés par des études théoriques* très diversifiées exigeant un esprit créatif, de la rigueur et de réelles capacités à travailler en équipe.
. *Des contacts internationaux avec des milieux industriels et scientifiques* nécessitent la connaissance de l'anglais parlé et rédigé.



Adresser CV, *rémunération souhaitée* et photo en indiquant la référence **NK 1038** au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - *3 avenue du Centre* — 78182 SAINT-QUENTIN — YVELINES CEDEX

ÉCOUTER, DIALOGUER, CONSEILLER CEUX QUI RECRUTENT

C'est l'essentiel de la fonction que nous vous proposons, à condition que le **téléphone** *soit pour vous un réel outil de communication à partir duquel vos qualités humaines, vos aptitudes commerciales et la vivacité de votre esprit puissent s'exprimer pleinement.*

Vous aurez pour mission de gérer les **annonces de recrutement** *d'une partie de notre importante clientèle.*

Ce qui implique une grande faculté d'adaptation et d'analyse vous permettant de juger, de conseiller, de questionner à bon escient et de cerner rapidement le problème posé par les **Chefs du Personnel,** *vos interlocuteurs.*

Votre fonction de conseil s'exercera au niveau du media presse mais aussi sur la **rédaction des annonces,** *d'où la nécessité d'entretenir les meilleures relations possibles avec l'orthographe et la syntaxe...*

Nous souhaiterions bien sûr qu'une **expérience similaire** *vous ait familiarisé avec cette fonction, avec le milieu de la presse ou le marché du travail, mais c'est surtout votre potentiel qui sera déterminant.*

Si ce profil de poste suscite en vous un réel intérêt, mettez-vous en rapport avec nous, vous rejoindrez, nous l'espérons, la première Agence Conseil en Publicité de Recrutement.

Adresser lettre de candidature manuscrite, CV photo et rémunération souhaitée sous référence 61210 à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01. Nous répondrons à toutes les candidatures.





Gestion Transactionnelle
Bureautique
Automatisation Bancaire

La solidité et la diversité de notre base de clientèle nous placent au premier plan des constructeurs **d'informatique distribuee.**
La croissance de notre CA et le volume de notre carnet de commandes témoignent de la performance de nos produits et du dynamisme de nos équipes. Nous recrutons des

Ingénieurs Commerciaux

Diplômés de l'enseignement supérieur et ayant une expérience de la *vente dans le secteur informatique, les candidats que nous recherchons* ont déjà prouvé leurs talents de négociation à haut niveau. Nous offrons des possibilités réelles de développement de carrière associées à une rémunération stimulante.

Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence ICP à Michèle CORBINEAU — TRANSAC ALCATEL — BP 92 - 91301 MASSY.

Important Groupe de Distribution
recherche

l'Adjoint de son chargé d'assurances

Profil :

- formation supérieure type Sup. de Co., *Droit, Sciences Eco.*
- esprit d'analyse, de synthèse
- goût du contact, persuasif
- esprit d'initiative.

Expérience assurances I.A.R.D

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence **9830** à

LTP ***31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra***

CIBA—GEIGY

Une fonction « tremplin » dans l'entreprise

L'ORGANISATION

Votre formation supérieure en grande école et votre goût pour l'animation ont été enrichis par une expérience d'organisation dans des domaines commerciaux pendant quelques années, de préférence dans un cabinet.

Votre fort *potentiel* vous permet à présent d'élargir votre champ de compétences.

Nous vous proposons de prendre en charge un important projet de réorganisation commerciale concernant l'une de nos cinq divisions.

La taille de notre groupe, sa forte expansion et la diversité de nos activités nous permettent d'offrir à un candidat de valeur des perspectives de développement ultérieur.

Lieu de travail : **RUEIL—MALMAISON.**

Déplacements de courte durée à prévoir.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre, CV, photo) à Stanislas **ENGRAND**
Département du Personnel
2 & 4 rue Lionel Terray — 92506 RUEIL—MALMAISON

EXPERT COMPTABLE

Nous sommes un groupe industriel à réputation mondiale *dans le domaine informatique.*

Une première expérience dans un cabinet ou dans une entreprise internationale vous a permis d'acquérir de bonnes connaissances comptables et fiscales. Vous cherchez maintenant à développer votre potentiel.

Notre direction contrôle de gestion vous en donnera les moyens.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en *précisant la référence* **LTP 408 M** (réponse et discrétion assurées) à **L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02** - qui transmettra



SOCIÉTÉ DES SUPERMARCHÉS DOC
30 magasins en région parisienne

recherche pour sa branche
HYPERMARCHÉS

DIRECTEURS ADJOINTS

(Réf. 125)

CHEFS DE DÉPARTEMENTS

CONFIRMÉS (Réf. 126)
PRODUITS FRAIS - BAZAR - TEXTILE

RESPONSABLES DE CAISSES

(Réf. 127)

Ces offres s'adressent à des candidats ambitieux et dynamiques, désireux de valoriser une expérience de quelques années en magasin de grande surface.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo à S.M.D. Service Recrutement, 17, av. de la Résidence, 92160 Antony.

SOFRESID

recrute pour intégrer à son département structures métalliques :

Ingénieur

formation grande école ou universitaire

Il aura pour tâche de développer pour le dimensionnement des structures offshore et terrestres des outils informatiques nouveaux.
Ce travail comprend l'étude théorique, la conception et la réalisation de programmes tant au point de vue calcul que graphique.
Il implique de bonnes *connaissances en mathématiques,* analyse numérique et informatique ainsi que le goût des relations humaines.
De bonnes connaissances d'anglais sont exigées.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence **724 M** *à :*

B. MAZIERES -Directeur du Personnel
59 rue de la République
93108 MONTREUIL Cedex
SOFRESID

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/lg. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77.00	91.32
DEMANDES D'EMPLOI	22.80	27.04
IMMOBILIER	52.00	61.67
AUTOMOBILES	52.00	61.67
AGENDA	52.00	61.67
PROP. COMM. CAPITAUX	151.80	180.03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE REGION PARISIENNE

recherche

JEUNE INGENIEUR METALLURGISTE

Formation ECL, INSA ou équivalent — Réf. M.A.

Connaissances recherchées dans le domaine de la mécanique de la rupture.
Cet ingénieur participera aux recherches appliquées du service «matériaux métalliques».
Il suivra en outre les travaux d'aide technique et de conseil auprès d'entreprises très variées de la mécanique.
Anglais lu et parlé apprécié.

INGENIEUR DIPLOME GRANDE ECOLE

E.C.P. - A.M. ou équivalent - 30 ans minimum — Réf. C.A.O.

Cet homme jouera un rôle important dans le développement des activités d'aide technique et de conseil aux entreprises réalisées par le centre en matière de :

CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR

Ce poste implique :
- plusieurs années de pratique dans un bureau d'études de produits mécaniques,
- une expérience du développement et de l'exploitation d'outils de C.A.O.,
- une connaissance de l'anglais indispensable.

INGENIEUR DIPLOME

30 ans minimum — Réf. M.P.

ayant une solide expérience dans le domaine des :

MESURES PHYSIQUES

Cet homme aura la responsabilité d'une équipe d'ingénieurs et d'agents techniques chargés d'effectuer des études et des travaux d'assistance technique pour des entreprises très variées de la mécanique.
Connaissances sérieuses en électronique et micro-informatique très appréciées.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 61139 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Mieux informer les jeunes diplômés de Grandes Ecoles dont votre entreprise a besoin.



Du 22 au 25 mars 1983.
17 boulevard Saint-Jacques 75014 Paris sous l'égide de la Confédération des Bureaux d'Elèves.

A cette occasion, Régie Presse/Le Monde éditera un

numéro spécial du 1er emploi

Destiné aux visiteurs et adressé gratuitement aux étudiants des grandes écoles, ce numéro vous donnera :

Le programme général des manifestations du salon.

Des articles, enquêtes, entretiens :

● Comment décoder une petite annonce, les secteurs porteurs, ● les nouvelles technologies : communication et industrie, télématique et tertiaire, ● les attentes des entreprises : les ingénieurs ● les attentes des banques sur les diplômés ● l'avenir des grandes écoles ● les écoles d'ingénieurs ● les écoles de commerce de la grande école à l'entreprise ● les jeunes femmes cadres ● l'expatriation.

Des interviews d'étudiants et de responsables de recrutement.

Des annonces de publicité institutionnelle ou de recrutement qui paraîtront simultanément dans le Journal du Salon et Le Monde Quotidien.

Publicité : RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS
Jacques Degave - Danièle Le Dren
Régie Presse/Le Monde - 85 bis rue Réaumur
75002 Paris - Tél. 233.44.21.

Pour répondre aux demandes concernant le Salon du 1er Emploi, nous tenons à préciser que l'entrée est gratuite. Lors de cette manifestation, notre numéro spécial du 1er Emploi sera remis gracieusement.

CRAY
RESEARCH FRANCE

POUR L'INSTALLATION DE NOS NOUVEAUX SYSTÈMES, NOUS RECHERCHONS :

DES INGÉNIEURS SYSTÈME

Hommes ou femmes ayant 5 à 10 années d'expérience dans l'Operating Système de gros ensembles, de préférence à vocation scientifique (IBM, UNIVAC, CDC, CII-HB...)

DES TECHNICIENS DE MAINTENANCE

avec plus de 5 ans d'expérience sur gros système, ainsi que des techniciens débutants.

Pour tous ces postes, une très bonne connaissance de l'Anglais écrit et parlé est nécessaire. Les *exigences ou expériences requises justifieront une rémunération et des avantages importants.* Des stages de formation aux U.S.A. sont prévus.

Envoyer C.V. à **CRAY RESEARCH FRANCE S.A.**
21, avenue Victor-Hugo
75016 PARIS

Important Centre technique région Parisienne recherche

INGÉNIEUR
diplômé

Contrat un an pour son département
Calcul de structures

Ce poste conviendrait à un jeune Ingénieur disposant d'une expérience en calcul de structures par la méthode des éléments finis.
Il exercera ses activités au sein d'une équipe dynamique qui utilise les programmes *qu'elle a développés pour résoudre les problèmes posés par des entreprises diverses.* (Mise en données, exploitation des résultats et établissement des notes de calcul. Aide à la conception des structures).

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 61147 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra.

Banque privée
filiale d'un groupe bancaire international

recherche

EMPLOYÉ(E) SERVICE ÉTRANGER

B.P. en cours. Connaissant les opérations de transfert-paiements, crédits documentaires, mobilisations de créances nées, 3 ans d'expér. minimum. Anglais souh.

Envoyer c.v., photo et prétentions sous nº T 038.353 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE recherche

2 COLLABORATEURS CONFIRMES

Minimum 3 années d'expérience. Anglais souhaité. *Déplacements éventuels possibles. - Adresser C.V. et* prétentions à Cabinet IFOGEC : 33, rue Raffet. 75016 PARIS. *(Il sera répondu à chaque candidature).*

Société Européenne de distribution de tracteurs et machines agricoles banlieue Sud de Paris recherche

UN ADJOINT DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé d'une Ecole Supérieure de commerce ayant des connaissances approfondies en comptabilité et quelques années d'expérience.
Possibilité d'évolution au sein de la Société.

Envoyer C.V. et photo sous réf. 60.845 à Contesse Publicité 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

IMPORTANTE BANQUE PARIS

recherche

CHEF DE SERVICE TITRES

Ce cadre expérimenté devra justifier d'une expérience similaire réussie (10 ans min.).

Agé d'environ 40 ans, rattaché au Directeur financier, il aura à gérer un effectif de 40 personnes chargées des activités financières suivantes :
- opérations sur titres
- *coupons et remboursement*
- transfert des titres.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et *salaire souhaité à No 61167 Contesse Publicité* 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, *qui transmettra.*

Les Laboratoires pharmaceutiques
SMITH KLINE & FRENCH
et GREMY-LONGUET
recrutent jeune Diplômé pour

CONTROLE FINANCIER USINE-HF

à LIMAY - près MANTES - 78 -

POSTE : ● Analyse financière de l'activité de production (Tableau de bord, recommandations) ● Prévision des coûts standards de fabrication ● Coordination entre les Services Financiers du Siège et de la Direction Usine ● Etudes spécifiques (Investissements, audits, développements informatiques).

PROFIL : ● *Formation supérieure* (Universitaire ou Ecole de Commerce) ● Première expérience du milieu industriel et de la production ● *Connaissances indispensables* en INFORMATIQUE et en ANGLAIS.

Notre établissement regroupe les avantages d'une structure de taille moyenne (120 personnes) tout en offrant des possibilités de *progression au sein d'une Société internationale* en expansion.

Ecrire Direction du Personnel *sous réf.* JB/GL
12 Place de la Défense Cédex 26
92090 PARIS LA DEFENSE

Etablissement Financier Paris

recherche

CHEF COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Grande expérience Bancaire dans ce domaine de plusieurs années notamment des relations avec les autorités de tutelle.

Large connaissance des relations techniques avec l'informatique.

Le poste à pourvoir est placé sous l'autorité directe de la Direction Générale.
Il conviendrait à candidat dynamique de 35 ans environ.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à :
REGIE-PRESSE, Nº T 038.363 M,
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Société 100 personnes - C.A. *important* proche Paris Ouest, propose au sein du *service des ventes poste de*

CADRE DE GESTION COMMERCIALE

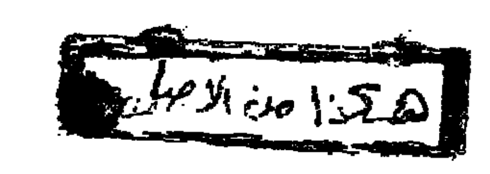
Susceptible d'évoluer.

● Il aura la responsabilité du fichier clients, des *prévisions, des statistiques, de l'animation* d'une équipe de prise et de suivi de commandes (5 personnes). Il participera à la mise en place du nouveau système informatique.

● Il assurera les liaisons téléphoniques avec les clients, le suivi des réclamations et des litiges, quelques visites chez les clients.

● *Le candidat,* âgé d'environ 28 ans, aura une formation type ESC, des connaissances en informatique et en anglais.
Une première expérience est souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à No 60742 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui tr.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SEREG
Filiale industrielle du Groupe Schlumberger
recherche

Ingénieur d'affaires export contrôle de process

Nos systèmes multiprocesseurs font une percée à l'étranger: le marché, en forte croissance, doit être développé.

Vous êtes ingénieur diplômé, capable de travailler en anglais, et avez une expérience d'au moins 2 ans en process industriel (sidérurgie, chimie, pétrole...) et/ou en ingénierie.

Informatique et numérique: à défaut d'être un spécialiste, vous en avez de bonnes notions et vous êtes prêt pour traiter nos affaires à l'export:
- études d'appels d'offres,
- définition du système et devis,
- présentation aux clients et négociations techniques,
- suivi de l'affaire jusqu'à sa livraison.

Vous vous sentez mobile autant pour ce poste que pour votre évolution au sein de SEREG ou du Groupe SCHLUMBERGER.

Adressez vos lettre, curriculum-vitae et prétentions, sous la référence S 251, à Thierry RAJCA, SEREG, 100 rue de Paris, 91302 Massy.

SEREG
Schlumberger

Important Centre de Recherche Appliquée
Région Parisienne
recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

Formation Supérieure
pour son **prochain VAX 780**

Fonction:
- *Mise en place et suivi du système d'exploitation.*
- Optimisation de l'utilisation du système.
- Assistance aux utilisateurs.

Expérience:
- Sur système VAX ou équivalent requise.
- Réseaux et bases de données appréciées.

Anglais indispensable.

ANALYSTE PROGRAMMEUR DE GESTION

Formation DUT + quelques années d'expérience.

Fonction:
- Développement et maintenance d'applications de gestion sur HB 64.

Pratique indispensable du Cobol du GAP et d'une méthode de programmation.

Connaissances appréciées en:
- Comptabilité.
- Système d'exploitation d'ordinateur de moyenne puissance, (G.C.O.S.).
- Télécommunication (TDS).

Anglais lu indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 61135 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

L'INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION
recherche

LE RESPONSABLE DE SON SERVICE TECHNIQUE

Ce service est chargé d'effectuer des études de produits et de services dans les secteurs économiques les plus divers. Il assure notamment, en liaison avec des laboratoires publics ou privés, la réalisation d'essais comparatifs dans le but d'apporter une information objective au consommateur.

Ces essais donnent lieu à publication dans les médias de l'I.N.C.

Le candidat retenu doit être âgé d'au moins 30 ans, avoir une formation d'ingénieur et justifier d'une expérience *dans la conduite d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens.* Il devra pouvoir aborder dans leurs aspects techniques l'ensemble des secteurs de la *consommation.* Il aura de nombreux contacts avec les professionnels, les administrations et les organisations de consommateurs.

La rémunération proposée est de l'ordre de 180.000 F/an.

Adresser C.V. avec photo à : l'Institut National de la Consommation, 80, rue Lecourbe, 75732 Paris Cedex 15.

Société de Marketing recherche pour son activité INTERNATIONALE en TÉLÉMATIQUE

UN RESPONSABLE D'AFFAIRES

Une expérience commerciale ou technico-commerciale d'au moins 5 ans permettra au candidat de prospecter la clientèle étrangère et de suivre les affaires induites.

Bilingue (anglais/français au moins),
il est capable de s'exprimer et d'assurer
des présentations devant des auditoires de haut niveau.

Une première expérience en *télématique* grand public et professionnelle (Vidéotex) est très souhaitée.

Le poste est basé à PARIS.

C.V. *et prétentions.*

Ecr. s/nº 7.741 *le Monde* Publicité, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS, qui trans.

P.M.E. PROCHE BANLIEUE OUEST
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
LEADER *SUR LE MARCHÉ*
DE LA REPROGRAPHIE RECHERCHE:

L'ASSISTANT DE SON DIRECTEUR DE LOGISTIQUE

Vous êtes un jeune cadre, 27 ans + avec expérience de la fonction, de l'*analyse informatique et des procédures* d'exportations. Vous supervisez la gestion des stocks, le suivi *des commandes, la facturation et participerez à la conception* de l'informatisation de ces activités.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous nº 7.735, *le Monde* Pub., service annonces classées.
5, *rue des Italiens,* 75427 PARIS CEDEX 09.

Le Monde

Le Département «Étranger» de notre Service de la Publicité recherche *un professionnel de la négociation commerciale pour*

Développer notre publicité et notre image à l'étranger

Sa mission comportera une phase sédentaire en France de préparation, d'études et de contacts, et des déplacements ponctuels de plusieurs semaines à l'étranger.

Au cours de ses séjours, il rencontrera au plus haut niveau les *personnalités du monde économique et social du pays et les* responsables de la publicité des grandes entreprises. Il les convaincra *de la compétitivité et de l'image de notre support. A l'entregent de* l'homme de contact représentant un grand quotidien français, il *alliera le pragmatisme et le talent d'un habile négociateur.*

Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant au moins une dizaine d'années d'expérience, dans des fonctions similaires de négociation commerciale avec l'étranger, et impliquant une parfaite autonomie et une mobilité constante dans les déplacements. Anglais impératif.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre +CV + photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous réf. 113/1M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.



Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90

SOURCES



Filiale du Groupe
ALCATEL ELECTRONIQUE
recherche un

RESPONSABLE SUPPORT LOGICIELS

TRAITEMENT DE TEXTES

De formation ingénieur électronique ou informatique complétée par une expérience en télétraitement ou réseaux.

Rattaché à la Direction du service après vente, il aura pour missions :
- de suivre l'évolution des *logiciels* de communications et traitement de textes,
- d'assurer un support aux différents centres techniques,
- *d'étudier et faire réaliser les demandes de modifications «SOFT»,*
- de participer aux actions de formation des techniciens.

Anglais indispensable.

Adresser candidature, C.V., photo et prétentions à SMH ALCATEL 59, rue Beaubourg 75005 Paris

---

TAT EXPRESS — Transports express AIR/Route

Jeunes diplômés d'études supérieures

Dans le cadre d'une très forte expansion - France et Europe - TAT EXPRESS recherche de jeunes diplômés d'études supérieures ayant une première expérience - de 2 à 3 ans - dans des fonctions polyvalentes: commerciales, gestion, suivi d'affaires..., impliquant responsabilités et initiatives.

Au terme d'une formation, ils auront la responsabilité d'un centre de transport: gestion de personnel, relations avec la *clientèle, développement commercial, organisation de tournées, gestion d'un parc de véhicules...*
Prévoir contacts nombreux avec le monde de l'aviation.

Sept postes de «Chef de Centre» ou de «Délégué Commercial» sont à pourvoir sur notre réseau. Lieu de travail PARIS ou PROVINCE.

L'expérience transport, la connaissance de la *législation* routière sont très appréciées.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à T.A.T. EXPRESS, Service Recrutement, Aéroport de TOURS Saint-SYMPHORIEN, 37002 TOURS CEDEX.

Suite expansion PME
informatique
et péri-informatique
recherche
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
(H. ou F.) DUT - DES
pour développer nouveaux produits de technologie avancée.
Expérience *indispensable* sur matériel et logiciel temps réel.
Connaissances exigées microprocesseur Z 80. Tél. : M. Montigny. 883-39-47.

LABORATOIRE
PHARMACEUTIQUE (91)

recrute
pour son centre
de RECHERCHE

CHIMISTE

(3e CYCLE)
confirmé en
synthèse organique

Horaires variables
Nombreux avantages sociaux

Envoyer C.V. et prétentions à nº M. 56.355 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

UN TRES IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS, leader *dans son domaine, nombreuses filiales France et étranger* recherche pour seconder son Directeur des Relations du Travail un

JEUNE JURISTE
spécialisé en droit du travail

Une première expérience dans une fonction similaire et une forte motivation lui permettra de bénéficier de réelles possibilités d'évolution de carrière au sein du groupe
Poste à Paris.

Adresser CV et photo sous **référence 3.230** à **PUBLIPANEL** 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Sc. Po ou ing., 5 ans. d'exp. dans administration, sachant *rédiger, pour Paris (ministère).*
Envoyer C.V.
Ecr. s/nº 7.747 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DE HOOP **représentant** **150 000 F**

CARTONS ONDULÉS HAUTE RÉSISTANCE

NOUS APPARTENONS AU GROUPE REED INTERNATIONAL, PREMIER FABRICANT EUROPÉEN DE CARTON ONDULÉ A HAUTE RÉSISTANCE POUR L'EMBALLAGE.

Nous cherchons pour développer nos ventes en France, un représentant. Dépendant d'un Directeur des Ventes à Tilburg (Hollande), il est responsable à partir de Paris des ventes de cartons ondulés double et triple cannelure, auprès des clients directs: entreprises commercialisant des produits pondéreux, transporteurs etc..., et des façonniers.

Ce poste convient à un homme ou une femme de 30 ans minimum, ayant déjà une bonne expérience de la vente du carton ou de tout autre matériau d'emballage.

La connaissance de l'anglais, pour bien communiquer avec nos services *commerciaux de Tilburg, serait appréciée mais n'est pas indispensable.*

Le poste est basé à Paris avec des voyages fréquents dans toute la France.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à Jeanne FAIVRE D'ARCIER sous la référence 294 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach. 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Banque Nationale de Premier Plan
recherche pour Paris

Chef Comptable (HF)

Titulaire du DECS, il est un **Technicien averti**, disposant d'une **expérience affirmée** en matière de comptabilités informatisées. Il traitera l'ensemble des aspects comptables de 5 filiales spécialisées dans le crédit-bail et la location de matériel.

Le candidat a acquis une **grande habitude de l'animation d'une équipe** (organisation et contrôle). Il devra superviser l'activité d'une quinzaine de personnes.

Envoyer CV et prétentions, sous référence 75616/LM à HAVAS CONTACT. 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

représentation offres

LABO-INDUSTRIE

DANS LE CADRE
D'UN CONTRAT DE SOLIDARITÉ
recrute

POUR SES DIVISIONS :
HUILES MOTEUR et K.L.G.

6 REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

SECTEURS : 16, 17, 22, 42, 71, 88.

VOUS ÊTES :
- Un homme dynamique.
- Un excellent vendeur.

VOUS POSSÉDEZ :
- *Une stature qui vous permette de reprendre une* clientèle importante.
- Une véritable volonté de faire évoluer votre chiffre d'affaires.
- Et un réel tempérament de vendeur.

NOUS OFFRONS :
- Un statut V.R.P.
- Une rémunération motivante.
- La réputation de nos produits.
- Des moyens commerciaux conséquents.

ECRIVEZ-NOUS, en joignant C.V. + photo, en indiquant la région demandée à :
LABO-INDUSTRIE - Service Commercial -,
1, rue Lavoisier, 92002 NANTERRE CEDEX.

DEMANDES D'EMPLOIS

RELATIONS SOCIALES ET RELATIONS DU TRAVAIL

CHEF DE PERSONNEL, ayant participé avec un groupe de 25 collaborateurs dans une établissement de 1400 personnes :
- au contact avec les partenaires sociaux.
- à la gestion administrative de l'emploi.
- au *recrutement*, à la *formation*, au CHS.
- à la préparation du bilan social.
- à l'adaptation de la nouvelle législation sociale.

Je souhaite mettre à la disposition d'une Entreprise importante une expérience de 10 ans d'homme de terrain dans la fonction ressources humaines.

Je prendrai, de préférence, de nouvelles responsabilités en usine.

Ecrire n° 61.392, Contesse, 20, avenue le l'Opéra, 75040 Paris, cedex 01 qui transmettra.

INGÉNIEUR III A — 37 ANS
12 ANS D'EXPÉRIENCE
INFORMATIQUE DE GESTION ET LOGISTIQUE

Etudie toute proposition de situation d'avenir Paris Banlieue.

Ecrire à **RÉGIE-PRESSE**, n° T 038 375 M.
85 bis, rue Réaumur — 75002 PARIS.

TRANSPORT LOGISTIQUE

Homme 36 ans, spécialiste transport national, gestion de stocks, *logistique*, notions en informatique.
- 7 ans officier de marine.
- Exp. com. intern. (USA).

Capable gestion filiale ou division transport.
Etud. toutes propos. sérieuses.
Ecr. s/n° 6460 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JOURNALISTE DÉBUTANT RECHERCHE PLACE
TÉL. AU 840-41-36, APRÈS 20 H.

J.H. 26 ans, comptable rech. poste à responsabilité
Expérience
Sté à succ. multiple + 3 ans.
Société de Routage + 1 an.
Société de Presse + 3 ans.
Salaire net minimum 7.000 F. + une sem. C.P. supplément.
Libre de tt engag. le 7/03/83.
Ecr. s/n° 7.729 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JURISTE CONFIRMÉ, Maîtrise + DES droit privé, IDA, spécialiste *recouvrement créances*, contentieux divers, assurances, transports, droit travail, sens relat. humaines, cherche sit. RESPONSABLE mil. jur. ou aff.
Ecr. s/n° 7.661 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE SUP. M.E.I.

Retraité Paris, expérience, contacts ht niveau, angl., disp. pour *effectuer missions et interventions ponctuelles* tous problèmes de P.M.E.I.
Ecr. s/n° 0814 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INFORMATIQUE DYNAM., AMBITIEUX

J.H. 26 ans, *débutant* maîtrise sciences, étudierait ttes propositions, même avec formation, disponible de suite. ROUVRAIS Philippe, 2, rue de Châteaudun, Paris, 9e. Tél. 282-15-80.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES *administratifs, commerciaux*
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.F. 35 ans — 2 années licence en droit — Cadre *commercial export — Bilingue anglais — Dynamique* — Sens des contacts — Disponibilité — 12 ans expérience internationale.
RECHERCHE : poste à responsabilités à caractère international export-import base Paris (Section BCO/JCB 327).

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL 40 ans — Juriste de *formation — Anglais, allemand, espagnol* — 15 ans expérience administrative et juridique au sein de P.M.E. (450 pers. env.) secteurs immobilier, assurances — Rompu aux relations de haut niveau y compris à l'étranger (administrations, banques et grande distribution) — Grande disponibilité.
OFFRE : service, assistance et conseils auprès direction générale — Paris — R.P. (déplacements acceptés étranger). (Section BCO/JCB 328).

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL export — 29 ans — ESSCA + formation CNAM en cours — Anglais, allemand, espagnol, arabe, 4 ans expérience commerciale, export dans sociétés à rayonnement international — Rompu aux négociations — Haut niveau (2 ans terrain en Afrique) — Grande disponibilité.
RECHERCHE : situation similaire dans toute entreprise désirant renforcer à l'étranger sa présence. (Asie, Moyen-Orient, Afrique) (Section BCO/JCB 329).

SPÉCIALISTE INTERNATIONAL des ventes, exportations et marketing des services, consultations, produits et équipements industriels — *Grande expérience prof.* — Français, anglais, allemand, italien courants (57 ans, nat. américaine, résident privilégié à Paris).
RECHERCHE : position ou autre forme de collaboration avec ttes. *Stés souhaitant pénétrer* marchés étrangers (missions ponctuelles acceptées) (Section BCO/JCB 330).



ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

Jeune Anglaise, 22, licenciée en français et commerce, cherche trav., préf. importation/exportation, publicité ou dans le commerce, ttes offr. en France.
Veuillez téléphoner
19-44-77-833-657.

Chef de cuisine, 20 ans de pratique, pouvant travailler seul ou *diriger petite brigade, ch. place* Paris à partir du 1-3-83. Faire offre au journal avec montant du salaire net.
Ecr. s/n° 6.462 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RECHERCHE EMPLOI DE

- Chauffeur convoyeur ;
- Chauffeur de Maître ou de *Direction ;*
- Démonstration et vente de véhicules (disponible 24/24) avec véhic. Stés.

Ecrire sous le n° 1.0092 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secr. assistante direction excel. présent. et faculté d'adapt. Diplômée lettres, sociologie, angl., esp., ital. 15 ans exp. polyvalente administ. ccial., trav. rédaction, sens contact ts niv., respons. Ch. poste stable *évolutif*, de préf. fonction personnel ou milieu associat. ou édition.
Tél. 878-43-90.

Cadre 40 ans, ht niveau IARD cherche poste
Vérificateur-Souscripteur
Cie ou Cbt courtage.
Libre rapidement.
Ecr. s/n° 6.463 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 38 ans, libre de suite, formation organisateur informaticien C.N.A.M.-IESTO, 3e cycle. Expér. générale diversifiée. Étudie toutes propositions ttes branches, cadre, organisat., ou ttes fonctions générales responsables. Tél. 379-97-13.

J. H., 26 ans, capacité en droit, *anglais courant, étudie* toutes propositions. Téléph. : Étienne POUPINET, 272-21-57.

J.H. 33 ans, célibataire, chef *sondeur, grde connaissance* et exp. géo-technique, 11 ans exp., dont 8 ans Afrique francophone et anglophone. Encadrement et formation du personnel local. Gestion du stock de matériels de sondage (pces détachées, outils, etc.). Rech. contrat outre-mer de longue durée dans Sté française ou étrangère. Pays indifférent. Libre de suite. Réponses à ttes propositions.
Ecrire sous le n° T 038.334 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Architecte, 40 ans, cherche projets ou concours en sous-traitance. *Délais rapides.*
Tél. 905-16-75 ou 996-47-32.

Cadre F., 40 A. spécial. législ. social. cherche poste organis. profess. ou P.M.E., libre rapid.
Écr. s/n° 0.803 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Recherchons collaborateurs *dynamiques. Possibilité* recyclage. TESSON. Tél. (40) 22-43-09 ou (6) 072-02-22.

propositions diverses

Les possib. d'emplois à l'étranger *sont nombreuses et variées* (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demandez une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM)
3, rue Montyon
75429 PARIS CEDEX 09.

travaux à façon

DISTRIBUTEUR SUISSE
Produits de grande consomm. Quelle est votre nouveau produit ? Des gens modernes utilisent de nouveaux produits. Si vous vendez en France avec grand succès, les Suisses achèteront vos produits.
Contactez-nous s/ch.
44-61'923 Publicitas, case *postale, CH-8021 Zurich.*

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

VDS Prix Argus Austin 1100 S noire, toit. vinyl 1979, 28 000 km. Tél. : 504-55-78 apr. 18 h 30.

A vendre R 4 GTL 80
55 000 km, 1re main, bleu métal. 973-82-07. *Prix* 20.000 F.

R 4 TL 78

9.500 km, bon état. 12.000 F
Tél. : 916-21-57.

deux-roues

Vends moto B.S.A. A 65 FS Firebird 1971. 650 CC, Moteur
Téléphone : 238-10-09.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

CŒUR MARAIS

Dans GD HOTEL PARTIC.
TTES SURFACES à rénover
PROPRIÉTAIRE : 766-03-18.

5e arrdt

CENSIER Pierre de T., 3 P., tout cft, calme. Px 770.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

SEINE SAINT-SULPICE

2 pces, asc., sud. 354-95-10.

RUE DE SEINE, dans bel imm. pierre de taille, asc., tapis, grand 2 P., entrée, cuis., bains, prix intéressant. 634-13-18.

BUCI-ÉCHAUDÉ

Gd séjour + chbre, s. de bs cuis. équipée, chauf. indiv.
750 000 F. 734-36-17

9e arrdt

9e P. Trudaine, part. vend atelier d'artiste en duplex, 60 m² env., cuis. s. de b., cheminée, vue dégagée + greniers et cave, possibilité parking. 670.000 F. Tél. 285-88-72.

13e arrdt

ATELIER LOFT

clair, calme, 200 m² à aménager sur 2 niveaux, possibiliter diviser. Direct. propriétaire.
Tél. : 325-33-08,
(après 19 h, 326-13-00).

14e arrdt

14e, PRÈS MONTPARNASSE
2 P., tt cft, asc., bel imm. 380.000 F. Tél. 266-19-00.

15e arrdt

SÉGUR 327-82-40
grenier, asc. séj. av. cheminée, 3 ch., 2 bains, cuis. équipée, finition en cours. 1.750.000 F.

17e arrdt

WAGRAM
P. de taille. 190 m², soleil, 4 chbres, 2 bns. 268-05-43.

VILLIERS près pl. BRÉSIL
Imm. de p. de T., 1er ét. clair.

6 P., 160 m² + SERVICE

Très bon état, possib. lib.
1 600 000 F. 250-30-15.

BESSIÈRES, récent, ét. élevé dble liv. + 2 chbres tt cft.
650 000 F. 322-61-35.

18e arrdt

A VENDRE
Duplex luxueux
à côté du
Sacré-Cœur - Montmartre
vue imprenable
sur tout Paris.
PUBLICITAS n° 44.130.087
Boîte post. 8021 ZURICH (CH).

78-Yvelines

ST-GERMAIN-EN-LAYE
secteur sauvegardé dans bel *hôtel XVIIe. 189 m² en r.-de-ch.*
Etat imp. av. un jard. de 750 m².
Gd CALME, comm. et R.E.R. imm.
Px 1 800 000 F. 451-28-02.

Particulier vend à Vélizy séparément 2 appart. très confortables, bordure et vue forêt :
- Un 2 pièces 60 m², loggia 6 m², 9e étage.
- Un 4 pièces 88 m², loggia 9 m², 7e étage.

2 asc., park. s.-s. fermé, cave.
Tél. : 946-06-63.

91 - Essonne

COUDRAY-MONTCEAUX 91
appt F 4, stand., vue magnifique, intérieur raffiné, séjour, 32 m², 2 loggias, cuis. équipée, *park. couvert. Px* 475.000 F dont PIC. 170.000 F. AIPP.
Téléphone : 457-05-00.

92 Hauts-de-Seine

NANTERRE UNIVERSITÉ

Face au R.E.R.
Dans résidence de 4 étages part. vend 1er étage plein sud appt 43 m², 2 pces, cuis., s. de bains + w.-c., cave. Tél., vide ordures s/palier, chauf. centr. collectif, ant. télé, parking de résidence. Prix 350.000 F.
Téléphone : 622-55-63.

NEUILLY

Immeuble récent, ensoleillé et calme, 115 m², aménagé luxueusement, réception except., park., balcons, possib. studio sur même palier.
Téléphone : 359-02-50.

BOULOGNE, triplex, séjour 5 chbres, terr., parf. état.
1 660 000 F. 261-49-75.

94 Val-de-Marne

KREMLIN-BICÊTRE, mairie, 5 ' Pte d'Italie, appt 77 m² s/jardin, 3 chbres, séj., salon, cuis., bns, cave, box. *Prix* 490.000 F.
SIPAS 665-26-20.

KREMLIN-BICÊTRE

(près de la porte d'Italie)

Beau studio 29 m², 4e ét. *asc.*, tout confort, calme.
7 minutes du nouveau métro.
Prix 220 000 F.
Tél. 658-72-44, après 17 h.

Province

CANNES

Urgent 3 pièces luxe, vue mer.
Promot. : BEL'AUBE. 7, rue des Michels. 06110. LE CANNET.

COURSEULLES-SUR-MER
Part. à part. vend stud. 30 m² et un 2 p. 37 m² (possibilité de les réunir) avec chacun kitche*nette, salle de bains, loggia,* placards rangements. Possibilité crédit intéressant. Téléph. de 10 à 12 h au 772-74-54.

Etranger

PRÈS DE MONTREUX

et stations de ski

STUDIOS	à part.	36.000 F
APPT. 3½ ch.	à part.	173.000 F
CHALETS 5 ch.	à part.	240.000 F
VILLAS 6 ch.	à part.	366.000 F

Bien centré, ensoleillé, vue sur les montagnes, toute modern. confort, à 5 min. du lac. PC IMMOBILIER S.A. 1007 LAUSANNE, TOUR GRISE, 6
TÉL. 21-25-26-11.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces, Paris, préfère rive gauche avec ou sans travaux.
PAIE CPT chez notaire.
873-20-67 même le soir.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Un service gratuit interprofessionnel et inter-bancaire pour tout achat d'appts et de pavillons neufs.
Renseignements sur de nbreux programmes PAP et prêts conventionnés.

525-25-25

49, av. Kléber, 75116 PARIS.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris. Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27, avenue de Villiers.
75017 PARIS. 227-44-44.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 281-10-20.

locations non meublées demandes

Paris

Cherche gd studio ou 2 pièces, si possible 9e. Agence s'abstenir. Tél. 770-39-95.

Région parisienne

Médecin recherche appt. Paris *ou région parisienne, type F3,* entre 2 000 et 2 500 F, charges comprises.
Ecr. s/n° 6.461 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 263-57-02.

propriétés

SOLOGNE

A vendre pour chasse et placements forestiers petits TERRITOIRES avec ou sans étangs et bâtiments.
Ec. Havas Orléans n° 200.766.

78-NEAUPHLE (près)

EXCEPTIONNEL 11 P.

TERRASSE. Cave, garage
Parc planté. 8.600 m²
AVL. 281-07-94.

VENDOME
Propriété style mansardé, fin XVIIe s., rez-de-chaus., 5 pces, 1er étage, 7 chbres, garages, chapelle, dépendances, parc de 4.000 m². Prix 850.000 F. (poss. 2 hab.).
Ag. l'Indicateur Vendômois, 23, pl. St-Martin, 41100 Vendôme (54) 77-35-91.

CHAMPROSAY-DRAVEIL
somptueuse propriété style Mansart. 450 m² habitables ; jardin d'hiver desservant hall conduisant à 2 salons de 35 et 50 m² ouverts sur terrasse, s. à manger, 50 m², cuis. Au 1er *étage* : 3 chbres de 30 et 40 m², 2 s. de bns, 2e étage : 5 chbres, s. de bns, sous-sol total. 4.800 m² terrain. 1.870.000 F. AIPP 457-*05-00.*

VILLAGE 10 KM
DE MONTPELLIER
MAISON DE CARACTÈRE, 14 pces. *MAISON DE GARDIEN*, dépend. sur 2.000 m². Clos avec parc ombragé. Px : 1.500.000 F. CAB. A. PECOUL F.N.A.I.M. 5, pl. Aristide Briand. (67) 60-55-90 MONTPELLIER.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER.
27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

Vends Igny 91, pavillon 1977, sur terrain 800 m² clos.

Ss-sol, 160 m² : 2 garages 5 voitures, 2 caves + 3 pces.

Rez-de-chaussée + 1er *ét. sur 150 m² : 4 chbres, 2 s. de bns,* w.-c., gd salon - séjour, cuis. équipée, salle de jeux, chf au gaz. Prix : 1.400.000 F. Tél. 941-07-45, le soir et à partir du 11 mars : 830-28-97.

villas

95 HERBLAY

Maison Ile-de-France 1977, 350 m² habitables + Pavillon gardien sur 4.000 m² parc.
Prix justifié.
Tél. H.B. 260-66-13.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
15' R.E.R. Joli jardin 400 m², récept., 5 chbres, 2 s. de bains, ss/sol total + log. indép.
Px 1.500.000 F. 451-28-02.

viagers

9e, St-Georges, 3 p. tt cft, bel imm. pierre, 98.000 cpt + 2.000. Occupé hme 74 ans. Cruz. 8, r. La Boétie 266-19-00

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

2e arrdt, 3 pces, cft, 3e ét. sur rue et petit square. 88.000 + 1.000 F. Occupé femme 72 ans - Cruz 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.-R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanence téléphonique

355-17-50.

DOMICILIATION 8e
R.M.-R.C. 220/330 MOIS
PERMANENCE TÉLÉPH.
TELEX SECRÉTARIAT
CRÉATION DE SOCIÉTÉ
TOUTES DÉMARCHES
AGECO. 294-95-28.
(STATIONNEMENT AISÉ)
DEPT ASSURANCE. 550-43-87.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT. TÉL., TÉLEX.
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

Architecte cherche colocataire pr bureau de dessin installé de 70 m². A Grigny, Essonne. 1 000 F/mois. Tél. 905-16-75 ou 996-47-32.

bureaux

BUREAUX MEUBLÉS
à Paris 8e, 9e ou 15e
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS
télex, secrétariat, tous services.
CONSTITUTIONS STÉS,
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

fonds de commerce

Ventes

Particulier vend centre grande ville région Est (Lorraine)
SALON COIFFURE
ET INSTITUT DE BEAUTÉ
500 m², en pleine exp., très grande renom., réc. standing. Très gros C.A. (il n'est pas important que le successeur soit un professionnel mais un très bon gestionnaire).
Ecrire sous le n° T 038.128 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

HOTEL BUREAU
BIARRITZ
10 Nos ★ N.N. Murs et fonds. parfait état. Cède cause départ. Prix 180 unités. Ecrire AG. COLLEE, 40530 LABENNE.

l'agenda du Monde

Artisans

Entreprise Jacques SOYEZ Décoration - Agencement, peinture et sol, coordination.
DEVIS GRATUIT
Tél. : 339-57-86.

Aménagement

DU MAÇON AU TAPISSIER

Le service agencement d'appartement se charge de travaux de toute importance.

Cuisine, salle de bains, rénovation partielle ou totale d'une pièce, d'un appartement, d'hôtels.

Galeries Lafayette (1)
Téléphone : 281-22-93
40, bd Haussmann. 4e étage.

Achat — Stock

ACHÈTE COMPTANT

LOTS IMPORTANTS
de tous produits de grande consommation

PROMO' FLASH

Tél. : 259-55-40 Poste 69.

Bijoux

PAUL TERRIER

Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or.
35, rue du Colisée. 75008.
Mo Saint-Philippe-du-Roule.
Du lundi au vendredi.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHATS BRILLANTS

Toutes pierres précieuses, *bijoux or, etc.*, argenterie.
PERRONO JOAILLIERS ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, à l'Etoile, 37, av. Victor-Hugo.
Vente. Occasions/Echanges.

REKMAX ACHÈTE

Bijoux anciens, modernes

OR 60 A 120 F/G

Brillants, pierres, monnaie
97, av. Clichy — Paris (17e).

Bateaux

Vds voilier plastique 6 m 50 *Belouga dériveur de Possès.*
F. 23.000. Tél. après 20 H.
Téléphone : 736-94-33.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE
(évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie)
en 1 m. 2.800 F Paris.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Ouvert le samedi. 222-44-44.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
25 % de réduction
(15 livres par jour, leçons et repas, hôtel ou famille, tout compris)

25 % de réduction si vous restez 90 jours ou plus pour des leçons intensives dans notre hôtel (comprenant 100 chambres) au bord de la mer ou avec une famille.
Ecrivez pour notre brochure et feuille d'inscription à :
Jean BEECH. Ou venez nous contacter à :
EXPOLANGUES, stand n° 57,
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent, England.
Tél. : 843-51212 Telex 96454.
Ou à : Mme BOUILLON, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne (95). *Tél. : (3) 959-26-33 (soir).*
PAS DE LIMITE D'AGE - PAS DE SÉJOUR MINIMUM
(Cours de 2 semaines ou périodes plus longues)
Londres 100 km - Calais 40 minutes.

SUD ANGLETERRE à RYE
Pâques, été, cours d'anglais, BAC, grandes Ecoles etc. Tous âges, niveaux. 542-79-86.

Cours

LA CALIFORNIE PEUT-ÊTRE... L'AMERICAN CENTER SUREMENT

261, bd Raspail, 75014 PARIS

633-67-28.

Méthode orale, conversations

SESSIONS INTENSIVES :
A PARTIR DE MARS
ET EN AVANT-PREMIÈRE

ANGLAIS SECOURS

du 28 fév. au 11 mars
et du 14 au 25 mars

INSCRIPTIONS IMMÉDIATES
CES SESSIONS SONT RENOUVELABLES TOUTE L'ANNÉE.

SESSION TRIMESTRIELLE
Printemps : avril — juin.

Apprenez l'angl. cours intens. « Regency School » (Ramsgate). Rens. BOUILLON, 4, r. de la Persévérance, 95600 EAUBONNE. T. 959-26-33.

INTRODUCTION AU DESSIN ET A LA PEINTURE
tous niveaux
préparations aux concours d'admission aux écoles supérieures d'art.
TÉL. : 245-06-85.

Cadre, formation permanente de technique oratoire et de la communication T. 387-05-05.

Collections

Économiste cède plusieurs centaines de bilans de stés françaises, étrangères et multinationales 1960-1982. Collection de « Fortune » depuis 1972.
Ecr. s/n° 6.457 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Instruments de musique

ARTISAN.
Fabrication guitares : classiques, folk et concert. Sur commande à l'unité.
A partir 5.000 F.
Didier PAVY, La Ville-Mignon, 35800 Saint-Lunaire.
Tél. (99) 46-37-88.

A vendre guitare électrique GIBSON SG CUSTON 1968, 6.000 F, 322-02-04, *le matin.*
Ecr. s/n° 6.440 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

A VENDRE PIANOS
GRANDES MARQUES
refaits et garantis par artisan, facteur
DEVIS GRATUIT
POUR RESTAURATION

PIANOS TORRENTE

Tél. : 840-89-52.

Jeune fille au pair

Offrons place jeune fille au pair à Schloss aux env. de Munich. Me DROST, avocat, Schloss, D-8939 IGLING.

Mode

MILO CAYATTE

No 1 du COSTUME

HAUT DE GAMME
direct usines à prix réduits
5, av. de Villiers, Paris 17e.

Répondeurs téléphoniques

RÉPONDEUR AVEC INTERROGATION DISTANCE
neuf, garanti et après-vente assuré. 2.100 F
Tél. : 387-60-09.

Stages

Du 6 au 13 mars (Hte-Savoie) initiation au VO — VIETNAM ART MARTIAL Vietnamien 950 F, poss. ski + 100 F.
Rens. Tél. : 241-79-58.

Sécurité

BLINDEZ VOS VITRES

Protection invisible posée sur vos vitrages actuels, vous protège des cambriolages, du feu et des U.V.
Très efficace et peu onéreux
POLYPROTEC.
8, pl. de la Madeleine.
75008 PARIS
T. : 261-58-59 + (h. bur.)

Vidéo

CAMÉRA 7

7, rue Lafayette, 75009 Paris.
PHOTO-CINÉ-SON
VIDÉO
(Location de cassettes, vidéo VHS et Beta)

SUPER PROMOTION

de cassettes VHS HITACH.
180 mn, 89 F TTC.
120 mn, 75 F TTC.

Vacances

Tourisme

Loisirs

CANNES LE CANNET

Pâques à octobre,
part. loue appt 2 pces cuis., provis., bs, tt cft, terrasse plein midi, vue *mer*, calme, park., prox. bus et ts commerces.
Téléphone (16-93) 45-49-05.

PLEYBER-CHRIST

(20 km mer de Perros-Guirec)
Part. loue sous-sol aménagé (confort) de villa.
Libre juin/août/septembre.
Tél. (16) 98-78-50-66.

BRETAGNE SUD — DAMGAN 56
Grd choix de locat. saisonnières pour juin, juil., août, sept., (mois complets juillet et août). Listes sur demandes. Tél. (97) 41-10-94. Cab. G. de LANGLAIS B.P. 12. 56750 DAMGAN.

A LOUER

PAQUES AUX MENUIRES

studio 4 pers. en résid. hôtel
590 F la semaine par pers.

PAQUES A LA NORMA

studio 4 pers. en résid. hôtel
394 F la semaine par pers.

CLUB MONTAMER L'ÉVASION EN LOCATION

Téléphone : (1) 380-60-60.

A LOUER

PAQUES A TIGNES

studio 4 personnes
693 F la semaine par personne.

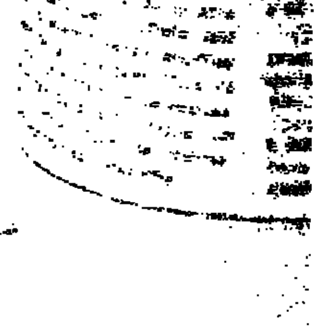
PAQUES A VAL THORENS

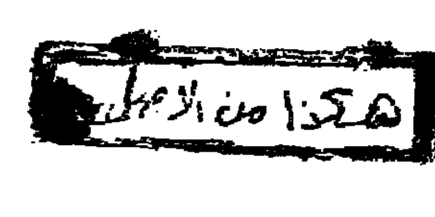
studio 4 personnes.
655 F la semaine, par pers.

CLUB MONTAMER L'EVASION EN LOCATION

Téléphone : (1) 380-60-60.

TOURRETTES (Var)
Mer/mont. Appt. 4/5 pers. quinz. ou mois, cft. Calme.
COULOMB.
46, av. de la République. 91430. IGNY. 941-17-61.





Le Monde

économie

AFFAIRES

Se hâter lentement

(Suite de la première page.)

Donc, les statuts des établissements seront, dans la mesure du possible, harmonisés et la collecte de l'épargne, plus ou moins banalisée, sans, toutefois, s'illusionner sur la rapidité et l'étendue des réformes : il ne s'agit pas, pour l'instant, de posséder le Crédit agricole de son quasi-monopole auprès des agriculteurs, ni de supprimer le livret bleu du Crédit mutuel. Un premier essai, *toutefois*, a été réalisé avec l'institution du livret populaire, dit livret rose, distribué par *tous* les réseaux.

La conséquence de cette harmonisation sera l'extension des compétences de la Commission de contrôle des banques, qui étendra son champ d'action aux réseaux à statut spécial, notamment les mutualistes, qui, à l'heure actuelle, disposaient de leur propre corps de contrôle.

Autre conséquence logique, la structure des organismes professionnels devraient être refondue. Ainsi l'Association française des banques (A.F.B.), qui ne comprend pas les mutualistes, et l'Association professionnelle des établissements financiers (A.P.E.F.) pourraient être coiffées par une confédération, où entreraient alors les mutualistes, peu soucieux à l'heure actuelle de traiter conjointement avec les banques, leurs problèmes de personnel.

Au-delà de la remise à jour d'une règlementation vieillie et inadaptée, se pose un problème majeur, celui de la tutelle du système bancaire. A cet égard, les textes de 1945 donnaient au Conseil national du crédit des pouvoirs de décision étendus qu'il n'a jamais exercés, et qui ont, traditionnellement, été délégués à la Banque de France, en liaison active avec le Trésor.

Or, à l'heure *actuelle*, le parti socialiste nourrit une certaine *prévention , vis-à-vis* de la Banque de France et de son gouverneur, qualifiés *de « réactionnaires »*. D'où une tendance à confier au ministre des *finances la tutelle exclusive* du système bancaire. De bons experts, *toutefois, estiment qu'il faut* absolument, constituer des *« contrepoids »* à la *toute* puissance de l'État, et maintenir les compétences aussi *bien* du Trésor que de la Banque de France.

Une solution de compromis pourrait être trouvée au sein d'une structure *intermédiaire, qui pourrait* être un Conseil nationa du crédit rénové, *dépouillé* certes de pouvoir règlementaire, et devenu purement consultatif, *mais dont la* composition serait profondément modifiée et étendue, « professionnalisée et démocratisée ». Le débat, semble-t-il, n'est pas encore *totalement* tranché.

A cet égard, les discussions sur la loi bancaire risquent de décevoir certains socialistes ardents, qui en attendent, à tort, une redéfinition complète des rapports entre les banquiers et leurs clients. En haut lieu, on juge l'exercice périlleux, surtout s'il donne lieu à des amendements un peu révolutionnaires, susceptibles de charger le bilan des banques avec des participations industrielles aléatoires, le tout sous les yeux de l'étranger, attentif à toute dégradation du crédit des établissements.

Un casse-tête

On comprend *donc* la prudence de M. Delors, qui, par ailleurs, assigne *aux banques quatre* grands *devoirs*. Le premier est d'aider davantage les *entreprises, surtout* les P.M.E. en leur accordant plus libéralement *leurs concours. On sait que le ministre* a écrit plusieurs fois en ce sens *aux chefs d'établissement*, et *tenu* avec eux une série de réunions *destinées à faire le point*. Il semble qu'il ait été écouté, et même au-delà, car aux dires de *certains* spécialistes, les banques, accusées de timidité, auraient au *contraire, pris trop* de risques sur les entreprises, devenant leurs commanditaires, sans *compter* celles qu'elles maintiennent en *survie artificielle, avec des concours* le plus souvent à fonds perdus.

Ces banques on, en même temps, un deuxième devoir, celui de rester responsable de leurs engagements et de leurs risques, ce qui les place parfois en *situation* délicate. Si on ajoute qu'elles doivent rester rentables (« il n'est pas *tolérable* qu'elles se mettent en gestion zéro, notamment à cause des emprunts à l'étranger, qu'elles doivent rester concurentielles et, si possible, donner quelques dividendes à l'État actionnaire unique, on aura *réuni* les facteurs d'une équation dont la solution peut apparaître comme un véritable casse-tête pour les dirigeants des établissements.

Du travail pour des années

Outre les concours aux P.M.E., on a déjà imposé aux banques un soutien massif aux entreprises nationalisées (3 milliards de francs sous forme de prêts participatifs) sans compter les 7 milliards de prêts à long terme qu'elles vont devoir consentir à l'économie, avec une rentabilité qui n'apparaît pas certaine, surtout si on tient compte de la montée vertigineuse des provisions pour créances douteuses, à l'étranger comme en France. De plus, la baisse continue du taux de base bancaire et donc des rentrées brutes des banques, va diminuer leur rentabilité dans la mesure où cette baisse ne sera pas totalement compensée par celle du coût de leurs ressources : les frais de collecte des dépôts non rémunérés (40 % de ces ressources) atteignent tout de même 6 à 9 % et sont peu compressibles.

Après de bons exercices en 1980, 1981 et même encore 1982, les années 1983 *et* 1984 risquent d'être beaucoup plus difficiles, si la déflation se poursuit : *« le fête est finie »*.

Pour toutes ces raisons, M. Delors n'est pas pressé de bouleverser les structures du système financier français : *« pas de Meccano »*. Pour l'instant, on s'est borné à régler les problèmes *les* plus criants : renflouement de l'Européenne des banques (es-Rothschild) avec le rachat par la financière de Suez, de ses actifs industriels *pour* 500 millions de francs et rattachement de la Banque de l'Union européenne, lourdement déficitaire au groupe du C.I.C. Des regroupements *sont esquissés*, avec la création *« d'archipels »* comme celui constitué avec la banque Worms et la Banque parisienne pour le *commerce autour* de la banque Vernes, et un coup d'arrêt est donné à la *dislocation* du goupe du C.I.C..

Pour le reste il s'agit de procéder lentement, en *mettant à l'étude* les vrais problèmes de la banque de demain : formation insuffisante du personnel pour la gestion de la banque de demain : formation insuffisante du personnel pour la gestion des crédits aux entreprises, coût excessif de l'intermédiation bancaire (marge entre les ressources et les emplois), vérité des prix notamment pour les services, simplification des procédures ridiculement nombreuses et touffues. Du travail pour des années.

FRANÇOIS RENARD.

Coup d'arrêt à la dislocation du groupe C.I.C.

L'Etat va apporter au Crédit industriel et commercial (C.I.C.) une partie des actions qu'il détient dans les banques régionales anciennement associées au C.I.C., de façon à donner à ce dernier la majorité absolue dans ces établissements, où il ne détient actuellement qu'une participation *minoritaire* : 25 % dans la Lyonnaise de dépôts, davantage dans le Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, la Nancéienne Varin Bernier, la Banque Scalbert-Dupont, le Crédit industriel de l'Ouest, la Banque régionale de l'ouest, le Crédit industriel de Normandie et la Banque régionale de l'Ain, avec, comme exception la Bordelaise de crédit industriel, détenue à 51 %.

Cette *opération* a pour objet de mettre un frein à la dislocation d'une « constellation » de banques régionales utilisant les services de la maison mère, notamment pour l'étranger, qui avait été citée comme modèle de décentralisation par M. Charzat, le rapporteur de la loi de nationalisation. Dans le *passé*, la tendance naturellement centrifuge de ces banques était contrebattue par la confiance mutuelle des dirigeants, souvent nommés par la maison mère et se connaissant depuis longtemps. Leurs nouveaux dirigeants, choisis par l'Etat, n'ont plus de raisons d'entretenir le consensus.

Jouant l'actionnaire majoritaire *contre l'ancienne maison mère*, ils se sont *souciés*, au contraire, d'essayer *de se passer des services de cette* dernière, en se constituant des outils *propres, notamment* dans le domaine des prises de participation dans les entreprises : c'est le cas de M. Fossaert, notamment pour Scalbert-Dupont, et de M. Schor pour la Nancéienne. Les pouvoirs publics veulent donner un coup d'arrêt à cette tendance en rendant la prééminence à M. Georges Dumas, président du C.I.C., qui deviendra pur holding par filialisation de ses activités en Ile-de-France. En outre, la Banque de l'union européenne (B.U.E.), anciennement rattachée au groupe Empain-Schneider, va rejoindre le C.I.C., dont elle deviendra la banque d'affaire.

Ces opérations auront pour effet *de réduire, au profit de l'Etat, la participation* de la Financière de Suez *dans le capital du C.I.C., ramené* de 68 % avant la nationalisation à 35 %. *La Financière, en compensation*, pourra se redéployer dans le secteur *industriel public*, de préférence rentable : on peut faire confiance en *la* matière à son président, M. Plescoff, pas très heureux, toutefois, de perdre le contrôle d'une banque pour laquelle son établissement s'était tant battu avec Paribas de ıs le passé.

Certes, les dirigeants actuels du C.I.C. ont voulu prendre leurs distances vis-à-vis de la Financière, *mais celle-ci n'a pas moins été* conviée à souscrire à une augmentation du capital du C.I.C., en espèces, ce qui rehaussera sa participation de 35 % à 45 % *in fine. De toute façon*, le C.I.C. aura besoin, ultérieurement, *de nouveaux fonds propres, ne fût-ce* que pour combler les pertes de la B.U.E., de l'ordre de 200 millions de francs en 1982. – F. R.

EN 1982

Les ventes de voitures étrangères ont progressé de 22,24 % en France

Les ventes de voitures étrangères ont établi un record en 1982 avec 30,61 % des immatriculations totales contre 28,15 % en 1981 et 23,10 % en 1980 selon les statistiques publiées le 15 février par la Chambre syndicale des importateurs d'automobiles. Sur un marché record de 2 056 490 immatriculations, les ventes de voitures étrangères ont augmenté de 22,24 % par rapport à 1981 avec 629 570 véhicules *contre 516 500 en 1981. Dans* le même temps, les ventes des *constructeurs nationaux* n'ont progressé que de 8,12 % sur un marché *qui augmentait de* 12,1 %.

Délais de livraison dus aux grèves, diversité des marques étrangères et absence de sentiment protectionniste de l'acheteur français expliquent, selon la chambre syndicale, cette évolution. *« L'acheteur français* écrit-elle, *s'est depuis le traité de Rome détaché du protectionnisme traditionnel en ne faisant plus guère de différence de nationalité entre une voiture française et une voiture étrangère »*. Mais elle ajoute : *« Une pénétration de 30 % n'a rien d'éxtraordinaire si on la compare à celle des voitures étrangères dans les autres pays du Marché commun ayant une construction nationale. Elle est de 25 % en R.F.A., de 41 % en Italie et de 58 % en Grande-Bretagne »*.

Chez les constructeurs le groupe Ford a supplanté Volkswagen-Audi à la première place des importateurs avec 132 815 ventes (6,45 % du *marché*) contre 124 410 pour le groupe allemand. Fiat, avec 101 350 véhicules, et G.M., avec 51 825 conservent les troisième et quatrième place, tandis que B.M.W., avec 33 465 ventes, dépasse British Leyland. Les constructeurs japonais, pour leur part, ont immatriculé 56 170 automobiles, soit 2,73 % du marché français.

● **American Motors réagit à l'accord Toyota-General Motors.** – La filiale de Renault aux États-Unis, *dont* l'Alliance *risque* de se trouver en concurrence directe avec la *voiture construite en commun par* G. M. et Toyota et commercialisée par *Chevrolet*, *a déclaré* : *« Il semble y avoir des problèmes antitrust dans l'association d'un constructeur possédant 44 % du marché américain (G. M.) et d'un autre possédant 9 % de ce même marché. »*. – *(A.F.P.)*

● **Les Japonais acceptent de limiter leurs exportations d'automobiles vers le Canada au premier semestre de 1983.** – Soixante-dix-neuf mille automobiles japonaises pourront donc être importées au Canada pendant les six premiers mois de l'année. En 1982, sur douze mois, cent cinquante-trois mille véhicules avaient été importés. *« Les Japonais n'ont pas voulu s'engager pour l'année entière »*, a précisé le ministre canadien du commerce, M. Gerald Regan.

En attendant le changement

« Ce qui a changé chez nous depuis un an ? Rien ! Ah, si, on a reçu une indemnité pour nos actions... » Le constat est vite dressé pour cet employé du Crédit Lyonnais, l'une des trois grandes banques françaises « renationalisées » (1), en février 1982 (avec la Société Générale et la B.N.P.), dans le même temps où l'Etat prenait le contrôle à 100 % de trente-six établissements privés.

Une image d'autant plus simpliste que cet établissement était déjà nationalisé depuis 1945 ? Pas vraiment. Si les prémices de la nationalisation ont déclenché quelques réactions exacerbées dans certaines banques à l'« esprit maison » particulièrement développé, le long délai qui s'est écoulé entre l'acte de nationalisation proprement dit et la nomination des nouveaux présidents et des nouvelles équipes dirigeantes a progressivement relégué dans l'ombre les états d'âme au profit d'un unique mot d'ordre : *« Faire le moins de vagues possibles ; pour la nouvelle donne bancaire, on verra plus tard... »*

« Parmi le personnel du Crédit Lyonnais, on peut dire que la majorité des jeunes ont voté à gauche en mai 1981 », affirme notre interlocuteur, âgé de vingt-cinq ans, et qui militait au P.S.U. à l'époque. *« Après les élections, bien sûr, il y avait un certain espoir parmi nous. On se disait : « ils vont s'occuper de nos problèmes ». On « leur » donnait six mois pour faire leurs preuves, puis un an. Depuis, on en est toujours au même point et l'approche des municipales incite un peu plus à l'attentisme. »*

« Au niveau de l'encadrement, le résultat est pratiquement identique, même si le raisonnement était, au départ, radicalement inverse, explique Gérard. *Un certain flottement, c'est vrai, était perceptible au départ. Pendant* trois ou quatre *mois, certains petits chefs ont cru qu'ils allaient sentir souffler le vent de la révolution. Puis ils ont été tout surpris de se retrouver encore dans la boutique, un peu à l'étroit, tout de même, dans leur nouveau costume.*

» Si quelques gradés ou cadres ont bien fait preuve de mauvaise volonté dans les premiers temps, il n'y a pas eu de réel sabotage. La nomination de Jean Deflassieux à la place de Claude-Pierre Brosselette, qui s'est rabattu sur la banque Stern, a d'autant mieux calmé les esprits que cela n'a pas entraîné un jeu de massacre. Finalement, on a davantage réagi au départ de David Dautresme, celui que nous considérions un peu comme la tête pensante de la banque, et qui est allé prendre la présidence du Crédit du Nord.

» La clientèle ne s'y est pas trompée, d'ailleurs, après une courte période d'observation. Une banque nationalisée ce n'est pas obligatoirement le café du commerce... ». Depuis quatre ans qu'il est employé au Crédit Lyonnais, Gérard a toujours travaillé en agence : *« Trois ans dans une importante succursale de la banlieue rouge et, depuis un an, dans une petite antenne près du pont de Neuilly »* où la convivialité est de règle. *« Nous sommes trois en tout, et le climat n'a pas changé entre nous. D'ailleurs, tout le monde se tutoie. Les directeurs, à peine plus âgés que nous, sont issus de la base et leurs préoccupations sont identiques aux nôtres.*

» Ce que nous voulons, maintenant, c'est de ne plus avoir l'impression de vendre de la soupe bancaire. C'est pourquoi nous sommes quelques-uns à demander la suppression du système des rétrocessions (2), mais ce sera dur à faire avaler à la direction car la politique des banquiers – avant et après la nationalisation – n'a pas bougé : faire tourner la boutique avec un minimum de personnel. » – S. M.

(1) Le personnel du Crédit Lyonnais, de la B.N.P. et de la Société Générale, qui détenait des actions de leur établissement au titre de la participation, (généralement 5 % à 10 % selon la banque) : a dû vendre ses actions à l'État.

(2) Il s'agit de primes sur les produits placés dans la clientèle et qui peuvent atteindre 700 francs ou 800 francs dans certaines agences (pour un salaire mensuel de 6 000 francs environ), voire un mois de salaire dans les très bons quartiers.

Un président militant

Nancy, première place financière de l'est de la france, une région qui n'en finit pas de panser ses blessures que continue de lui infliger une sidérurgie moribonde. Vingt-six mairees en un peu plus d'une trentaine d'années mais une seule banque à vocation régionale depuis 1881 : la Société nancéienne de crédit industriel et Varin-Bernier.

Une banque bine implantée, à cheval sur dix départements, et qui étend ses ramifications jusq'en Bourgogne. Avec 9 milliards de francs de dépôts, la S.N.V.B., qui fait partie de la constellation du Crédit industriel et commercial (C.I.C) figure au neuvième rang des banques inscrites. Une banque nationalisée, surtout, et le détail a son importance quand on connaît à la fois la psychologie de cette région lorraine et *« la grande discrétion de cette maison »* comme le rappelle son nouveau président, M. Jacques Schor, qui se dit parfaitement à l'aise dans son nouveau rôle de patron de *« la banque régionale des Vosges »*.

Sa nomination au poste d'administrateur général puis de président de la Nancéienne Varin-Bernier comme on appelle cette banque place Stanislas, a suscité une certaine surprise dans les rangs du personnel – et chez les concurrents – sans aller jusqu'au « malaise » avancé par d'aucuns. Si le *professionnel* n'était pas contesté. Le militant socialiste l'était davantage.

Membre du comité directeur *du P.S., l'intéressé n'a jamais* fait mystère de ses convictions, *et il a toujours été connu comme* l'un des fidèles participants aux *longues réunions* du groupe « banque-assurance » de la commission économique du parti socialiste, laquelle fonctionne singulièrement au ralenti depuis que la plupart de ses membres ont accédé à des postes de responsabilité.

Visiblement, *« on attendait pour voir »* à Nancy. On a surtout vu un savant dosage de diplomatie et de fermeté. *Diplomatie* au niveau de l'organisation ou seuls deux ou trois cadres ont vu leur rôle amoindri tandis que M. Schor s'entourait d'un « cabinet », une formule très prisé en ce moments dans les banques, et qui permet quelquefois de contourner une hiérarchie quand elle se montre trop réticente. Sans chercher outre mesure à s'attirer les grâces de la famille fondatrice (Varin-Bernier), le nouveau président n'a pas voulu « jouer aux dominos » et M. Roland Varin-Bernier, directeur général adjoint, est resté dans la place. Jusqu'à son départ e n retraite en janvier...

La fermeté, c'est surtout la volonté ; maintes fois réaffirmée par M. Schor de continuer à faire de la S.N.V.B. *« une banque de proximité »* au service de la région lorraine, mais aussi *« par disposition d'esprit et par réalisme, une banque de P.M.E. particulièrement proche de la P.M.I. »*. Sur ce dernier point, le discour est plus novateur et il est à présent tenu par plusieurs dirigeants de banques de province, singulièrement d'établissements appartenant à la mouvance deu C.I.C. qui affichent clairement la couleur : établir de nouveaux rapports entre la banque et l'industrie locale.

« Désormais, on ne fera pas que du crédit », affirme-t-on à Nancy, et, imitant l'exemple de la Société lyonnaise de banque, la Nancéienne Varin-Bernier met actuellement en place une direction industrielle, à la fois pour accompagner le développement de la région mais aussi *« pour être l'instrument d'interventions ponctuelles »*.

Le *programme* est ambitieux mais le « grand frère », le C.I.T., a également son mot à dire et il semble que les pouvoirs publics (voir d'autre part) aient voulu tempérer les velleités d'indépendance de quelques dirigeants de banques régionales. – S. M.

L'INDUSTRIE DES MAGNÉTOSCOPES

M. Chevènement envisage l'adoption du V 2000 de Philips par Thomson

A deux reprises, M. Jean-Pierre Chevènement a évoqué la possibilité pour le groupe Thomson-Brandt, d'adopter le magnétoscope V 2000 de Philips, au cas, bien sûr, où la prise de contrôle de Grundig par Thomson pourrait avoir lieu.

Dans une interview au *Journal des finances*, le ministre de la recherche et de l'industrie, indique qu'une *« prise de participation majoritaire de Thomson dans Grundig pourrait constituer un excellent point de départ pour une coopération plus étroite avec Philips, qui détient 24,5 % du capital de Grundig. Une telle coopération pourrait déboucher sur le développement en commun de tubes TV de deuxième génération et de composants spécifiques. Elle pourrait aboutir également au remplacement partiel des approvisionnements de Thomson en magnétoscopes auprès des constructeurs japonais par des produits de technologies Philips. »*

Mardi 15 février, M. Chevènement a réitéré ses propos, au micro de Radio-Monte-Carlo : *« En s'unissant. les Européens – et je pense essentiellement à Thomson, à Philips et aux Allemands – peuvent faire front par rapport aux Japonais ; cela passe naturellement par une politique des normes et par l'adoption de normes correspondant au V 2000. »*.

Ces propos ministériels ne sauraient surprendre sur le fond, l'adoption du V 2000 par Thomson s'inscrivant dans la logique d'une coopération européenne. Reste que rien de tel n'a encore été décidé par la société qui, au nom de l'autonomie de gestion, est souveraine en la matière. Cette question du V 2000 est au centre de la partie de poker qui se joue entre Thomson et Philips à propos de Grundig. Elle est un des éléments-clés de la négociation.

● **BASF va-t-il fabriquer des bandes magnétiques au Japon ?** – Le groupe chimique allemand a engagé des conversations avec la firme nippone Mitsubishi afin de parvenir à un accord de *Joint venture* portant sur la production en commun au Japon de bandes et de disques magnétiques pour le stockage de données. Une décision pourrait être prise rapidement. Le marché japonais de ce type de bandes est en pleine expansion. Selon certaines estimations, à l'horizon 1990, il serait de l'ordre de 3 milliards de francs. BASF est le plus ancien fabricant mondial de bandes magnétiques. Il est aussi un des plus importants. Sa part de marché sur le créneau visé est de 10 % environ.

● **Les Britanniques font des réserves après l'accord sur les exportations japonaises.** – Londres estime que l'accord, satisfaisant sur les magnétoscopes, ne va pas assez loin du point de vue de l'ouverture du marché japonais. Les Britanniques insisteront donc auprès de la Communauté pour que *« la pression soit maintenue sur le Japon »* au sein du GATT. Le déficit de la Grande-Bretagne à l'égard du Japon dépasse 20 milliards de francs.

LA COMMISSION EUROPÉENNE OUVRE UNE PROCÉDURE D'INFRACTION CONTRE LES AIDES FRANÇAISES A LA MACHINE-OUTIL.

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). – Les aides d'Etat aux entreprises accordées au titre du plan machine-outil mis en place l'année dernière par le gouvernement sont contraires aux règles de concurrence de la C.E.E. C'est l'appréciation de la Commission européenne qui vient d'ouvrir une procédure d'infraction contre la France. Bruxelles conteste les mesures devant permettre aux industriels d'obtenir des financements à des conditions plus avantageuses que celles en vigueur sur le marché des capitaux. La Commission juge également incompatibles les dispositions selon lesquelles les entreprises bénéficiaires ne supporteraient pas des charges financières « normales » en cas de bénéfice insuffisant.

En échange, les facilités d'achat offertes aux petites et moyennes *entreprises utilisatrices de* machines-outils sont considérées *conformes à la législation* communautaire pour autant qu'elles *s'appliquent également aux produits* importés. – M. S.





ÉTRANGER

BAISSE DES EXPORTATIONS, STAGNATION DU MARCHÉ INTÉRIEUR

L'économie japonaise traverse une passe difficile

De notre correspondant

Tokyo. — Coincée entre la récession mondiale, les mesures protectionnistes et la stagnation de la demande intérieure, l'économie japonaise, déjà gênée par une politique d'austérité budgétaire et salariale, se trouve, en ce début d'année, plus mal en point que prévu. D'une part, pour la première fois depuis trente ans, le Japon a enregistré en 1982 une baisse de ses exportations, ce qui a entraîné une diminution du surplus de sa balance commerciale (1). D'autre part, le taux *de chômage officiel a atteint* 2,4 %, ce qui correspond à *1,36 million de sans-emploi*, chiffre le plus élevé depuis 1955.

Le ralentissement de la progression des exportations est notable. Globalement, les ventes japonaises à l'étranger se sont élevées à 138,8 milliards de dollars courants, soit une baisse de 8,7 % par rapport à 1981 — la première depuis 1955. Pour la première fois aussi depuis vingt ans, les exportations de véhicules automobiles ont chuté de 7,6 %, s'établissant à 5,6 millions d'unités. Elles ont respectivement diminué de 8,6 % en direction des Etats-Unis et de 5,5 % vers l'Europe de l'Ouest, marché qui, à eux seuls, absorbent environ 60 % des exportations de véhicules japonais. D'autres exportations industrielles sont pareillement affectées.

Selon les Japonais, l'excédent commercial est revenu de 13,3 milliards de dollars à 12,2 milliards avec les Etats-Unis et de 10,3 à 9,5 milliards avec la C.E.E. Mais, dans les deux cas, la baisse des importations a été plus forte que celle des exportations. Tokyo n'a donc pas fait d'effort particulier pour réduire ses excédents chroniques, surtout en ce qui concerne les produits manufacturés.

De plus, les statistiques officielles japonaises sont sujettes à controverse. Les Etats-Unis estiment que leur déficit réel avec Tokyo était en 1981 de 16 milliards de dollars et non pas de 13,3 milliards comme l'affirment les Japonais. Pour la C.E.E., le déficit serait de 12 milliards et non de 9,5 milliards.

La baisse des exportations et le marasme persistant du marché intérieur ont provoqué une réduction de la production, une diminution de l'embauche, une augmentation des licenciements et un recours accru à la main-d'œuvre temporaire non titularisée, principalement féminine. Le taux de chômage a atteint 2,4 % de la population active. Mais les Japonais emploient des méthodes de calcul très restrictives. Le taux de chômage serait vraisemblablement double si les critères employés dans d'autres pays industrialisés étaient utilisés. *On aurait alors 5 % de la population active sans travail, soit 2,7 millions de chômeurs.*

Augmentation du travail à temps partiel

La pratique de l'emploi à vie, en fait, jusqu'à l'âge de la retraite (entre cinquante-cinq et soixante ans), empêche théoriquement de licencier. Aussi les entreprises se tournent-elles de plus en plus vers les travailleurs à temps partiel ou non titularisés, en particulier les femmes. De plus, pour s'adapter aux difficultés, les entreprises réduisent les salaires des plus âgés — par tradition les plus payés — et les poussent à prendre une retraite anticipée, démontre M. Ikuro Takagi, professeur d'université (2). En fait, outre que des licenciements *ont tout* de même lieu, on estime que de trois *à cinq millions de travailleurs non titularisés*, en majorité des femmes, *sont employés à temps partiel et « bénéficient »* de salaires, de conditions de travail et d'avantages sociaux très inférieurs à la normale.

Une enquête *réalisée* auprès de deux cents supermarchés et grands magasins par le journal *Nikkei Ryuts Shimbun* montre que la proportion des femmes employées à temps partiel (avec des horaires *équivalant parfois au plein temps en* Europe) est passée de 27 % en 1978 *à 30 % en 1981. L'adaptabilité et la* compétitivité de l'économie nippone doit beaucoup à cette *flexibilité et* bien sûr à la *« compréhension »* des *syndicats*. Il convient également de souligner que, par souci politique de *préserver* l'homogénéité *raciale* et l'harmonie sociale, il n'y a pas ici, à de rares exceptions près, de travailleurs immigrés.

La pratique du temps partiel touche de plus en plus les jeunes diplômés. Bon nombre n'ont pas trouvé à s'embaucher dans les grandes entreprises en 1982. Cela constitue un phénomène nouveau car, contrairement à ce qui se passe en Occident, le chômage affectait relativement peu les jeunes diplômés. *Les plus touchés sont tout* de même les personnes âgées, *obligées de travailler après la retraite* étant donnée la modicité des *pensions et des aides publiques ou privées.*

Au Japon, près de 50 % des personnes de plus de soixante-cinq ans travaillent encore. Ce phénomène du chômage du troisième âge est d'autant plus préoccupant que *le* vieillissement de la population japonaise va fortement s'accélérer jusqu'à la fin du siècle.

Cela dit, le problème du chômage est tout de même loin d'avoir atteint le niveau critique qu'il revêt en Occident. Il ne figure d'ailleurs pas parmi les revendications prioritaires des syndicats.

R.-P. PARINGAUX.

(1) *La balance commerciale a été* excédentaire de 19,9 milliards de dollars en 1981 et de 18,1 milliards de dollars en 1982. Mais la balance des paiements courants a enregistré un excédent de 6,9 milliards de dollars en 1982 contre un excédent de 4,7 milliards en 1981.

(2) *Economic Eye*, décembre 1982, Tokyo.

La sécheresse en Indonésie

PLUS DE 300 PERSONNES SERAIENT MORTES EN IRIAN JAYA

La sécheresse qui sévit depuis près d'un an en Irian Jaya (partie indonésienne de la Nouvelle-Guinée), et qui a déjà causé la mort de près de trois cents personnes, s'est étendue dans plusieurs autres îles de l'est de l'Indonésie. Selon le quotidien de Djakarta *Sinar Harapan*, près d'un million de personnes sont menacées, en particulier à Timor.

En outre, la récolte de riz de 1983 *risque de ne pas atteindre vingt millions* de tonnes, au lieu des vingt-*cinq prévues. Déjà frappée par la sécheresse* ou les inondations, selon les régions, elle souffre de l'invasion d'insectes — appelés *wereng* — qui ravagent les récoltes au nord de Sumatra.

Dans ces conditions, selon le *Wall Street journal*, le gouvernement indonésien vient de demander aux Etats-Unis de reprendre leur aide alimentaire en riz — en vertu du programme PL 480 — interrompue l'an dernier en raison de plusieurs bonnes récoltes successives. Au début des années 80 en effet, l'Indonésie *espérait s'acheminer vers l'auto-*suffisance en riz. Cette aide aurait *pour objet de permettre au Bulog* — l'organisme étatique chargé de contrôler le commerce du riz — d'augmenter ses stocks, jugés insuffisants. Le Bulog aurait déjà importé un demi-million de tonnes de riz en provenance de Birmanie, des Philippines, de Taïwan et de Thaïlande.

ARGENTINE

● *La balance commerciale argentine* a enregistré en 1982 un excédent de 2 100 millions de dollars, inférieur d'un tiers aux prévisions. *Les exportations ont totalisé* 7 500 millions de dollars et les *importations 5 400 millions de dollars*, selon un rapport du secrétariat au commerce. La récession économique et le conflit des Malouines sont à l'origine d'une chute de 18 % des exportations et de 42,7 % des importations par rapport à 1981. — *(A.F.P.)*

BRÉSIL

● *Le Brésil a enregistré un excédent commercial* de 775 millions de dollars en 1982, inférieur à celui de 1,2 milliard de dollars enregistré en 1981. Les exportations se sont élevées à 20,17 milliards et les importations à 19,40 milliards de dollars contre respectivement 23,3 milliards de dollars et 22,1 milliards de dollars en 1981. — *(A.F.P.)*

ITALIE

● *Les heures de travail perdues en Italie pour faits de grève* ont nettement augmenté en 1982, passant à *115 millions* contre 73 millions en 1981, selon les statistiques officielles *publiées le 2 février*. Au cours du mois de décembre, les heures de *grève se sont élevées à 6,5 millions* contre 5,5 millions en décembre *1981. — (A.F.P.)*

● *L'inflation a nettement repris en Italie* où la hausse des prix de détail a atteint 1,4 % en janvier contre 0,7 % en décembre, selon les statistiques officielles publiées le 3 février par l'ISTAT. En un an, cette hausse s'élève à 16,4 %, l'objectif du gouvernement italien étant de la limiter à 13 % en 1983. Le résultat de janvier est imputable dans une large mesure au logement (+ 3,7 %) et aux tarifs électriques (+ 1,8 %). — *(A.F.P.)*

PAYS-BAS

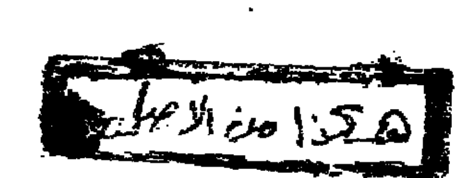
● *Le nombre de faillites déclarées aux Pays-Bas* a, en janvier, *augmenté de 8 % par rapport à celui* de janvier 1982, passant de 672 à 727. Pour toute l'année 1982, 8 595 faillites avaient été enregistrées, soit le record du siècle et une hausse de 18 % par rapport à 1981 (7 275). — *(A.F.P.)*

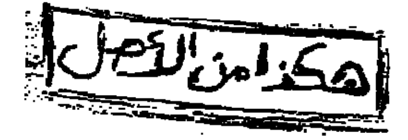
R.F.A.

● *L'Allemagne fédérale a connu en 1982 un nombre de faillites records* : 11 916, soit 40 % de plus qu'en 1981, annonce l'Office fédéral des statistiques. En décembre, on a compté 1 257 faillites, total mensuel le plus élevé depuis la fondation de la R.F.A. — *(Reuter.)*

SUISSE

● *Les prix de détail helvétiques* ont baissé de 0,1 % en janvier. En un an, la hausse a été de 4,8 %. La Banque nationale suisse, qui pratique une politique monétaire relativement restrictive, prévoit pour 1983 une augmentation des prix comprise entre 4 % et 5 %. Le coût de la vie avait déjà baissé de 0,3 % en décembre. Le résultat enregistré en janvier est dû essentiellement au recul du prix du mazout. — *(A.F.P.)*





SOCIAL

Le nombre de chômeurs indemnisés a augmenté de 0,5 % en janvier

Selon des chiffres provisoires, publiés le 15 février par l'UNEDIC (*assurance-chômage*), le *nombre de* chômeurs indemnisés a augmenté en janvier de 0,5 %, passant de 1 696 130 fin décembre à 1 706 217 fin janvier. Cet accroissement est moindre que celui enregistré le mois précédent (+ 2,1 % en décembre 1982).

Mais le nombre des dossiers déposés précisément au cours du mois de janvier a crû de manière forte (+ 9,5 %), passant de 294 991 à 323 046.

Selon le type d'indemnisation, l'évolution des effectifs en janvier est variable. Les bénéficiaires d'allocations spéciales (versées en cas de licenciement économique) sont en diminution de moins 19,8 % : 110 630 fin janvier contre 137 942 fin décembre. Les allocataires de base progressent de 14,1 %, passant de 729 480 fin décembre à 739 749 fin janvier. les bénéficiaires de l'allo*cation forfaitaire sont eux aussi en* augmentation, de 147 460 à 147 716, soit + 0,2 %. Les allocataires fin de droits passent de 167.052 à 172 559, soit une hausse d'effectifs de + 3,3 %.

Quant aux bénéficiaires de garantie de ressources, leur nombre lui aussi augmente en janvier. Ceux qui ont été licenciés sont au nombre de 198 486 fin janvier (au lieu de 196 757 fin décembre), ceux qui ont démissionné 198 466 (au lieu de 193 230).

Enfin *les bénéficiaires* de l'allocation conventionnelle du Fonds national de l'emploi progressent de + 3,6 % (passant de 50 253 à 52 082), ceux d'une allocation liée à un contrat de solidarité augmentant aussi de + 24,9 % (de 52 324 à 65 353).

REPRISE DU TRAVAIL CHEZ CHAUSSON A GENNEVILLIERS

Coup de pouce pour les bas salaires

Le travail a repris, ce mercredi, aux usines Chausson de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), après une consultation à bulletin secret la veille : 479 voix pour la reprise, 115 contre. La C.G.T., majoritaire au comité d'établissement (avec 60 % des voix, et non 20 % comme *indiqué par erreur*), *avait appelé* à la reprise du travail. La C.F.D.T. (25 % au comité d'établissement) s'y déclarait favorable tout en laissant la liberté de vote à ses adhérents.

Cette issue met fin à quatre semaines de *conflit qui portait* sur une augmentation des salaires de 300 francs par mois, l'amélioration des conditions de travail et le « *respect de la dignité* ». La direction avait refusé d'entamer des négociations « *tant que la liberté du travail ne serait pas respectée* » et que des piquets de grève seraient présents dans les ateliers. Les discussions avaient finalement débuté à deux niveaux : à l'échelle du groupe pour les salaires en 1983, et au niveau de l'usine de Gennevilliers pour les autres *revendications*. Les ouvriers de Chausson ayant un salaire mensuel *inférieur à 6 000 francs (1) – soit* 72 % des 12 000 salariés du groupe, selon la C.G.T. – ont obtenu une augmentation de 8 % pour 1983 – le minimum garanti de cette augmentation étant fixé à 240 F par mois (2 % en janvier, dont garantie minimale de 180 F, *et* 2 % en mai, dont 60 F de garantie minimale). Pour certains ouvriers, l'augmentation sera donc d'environ 10 %.

Des discussions ont porté depuis deux semaines sur les conditions de travail et de « dignité ». Les O.S. immigrés réclamaient notamment le remboursement à 25 % du billet de retour dans leur pays d'origine, une augmentation de l'avance sur salaires accordée le 30 de chaque mois, la réduction des cadences, le resserrement de l'éventail des salaires, l'amélioration de la *formation* professionnelle. Pour ces revendications, *ils souhaitaient un alignement* sur les avantages obtenus notamment à la régie Renault. La direction a accepté l'affichage des cadences et s'est déclarée prête à négocier sur les autres *points* revendiqués, mais affirme ne pas comprendre ce que recouvre la revendication sur la « dignité ».

Les O.S., qui réclamaient le remboursement des heures de grève à 40 %, comme chez Renault, ont obtenu un remboursement à 30 %, ce qui a été accepté par l'ensemble des salariés. – J. B.

(1) Selon la direction, le salaire moyen des ouvriers, si on ajoute les primes diverses – notamment d'ancienneté, – est de 6 500 F par mois. Pour l'octroi de la garantie minimale, le calcul se fait sur le salaire brut, sans les primes.

CORRESPONDANCE

Après l'occupation de la pizzeria Cino

A la suite de nos informations sur l'occupation, pendant un mois, de la pizzeria Cino, 36, boulevard des Italiens, à *Paris-2e* (*le Monde* du 25 janvier et du 11 février), le nouveau propriétaire de l'établissement – vendu le 7 janvier – nous prie de préciser qu'il n'était pas responsable de la situation faite au personnel avant ce rachat, ni de l'état des *lieux*, particulièrement insalubres.

Cet acquéreur déclare qu'il a entrepris les travaux de réfection nécessaires pour se conformer aux conditions d'hygiène et de sécurité *prévues* par la loi. Ces dispositions, rappelle-t-il, ont été entérinées par un accord *signé* avec l'*organisation* syndicale représentant les salariés. « *Mais toute négociation*, ajoute-t-il, *suppose, de la part de chacun, l'abandon d'une partie de ses prétentions. N'eût-il pas mieux valu, pour les salariés, attendre au lieu de déclencher une grève qui a eu pour seul résultat de réduire leurs droits ? Il est à regretter que la tournure prise par cette affaire ait finalement porté préjudice aux salariés.* »

D'autre part, la *société* Black and White, que nous citons dans cette affaire n'a rien à voir avec la firme qui fabrique du whisky sous cette marque.

● **Accident mortel du travail à Longwy** (Meurthe-et-Moselle) : M. Jean-Marie Gillet, trente-quatre ans, conducteur de grue pour une entreprise de Villerupt en *Meurthe-et-Moselle, est mort*, le 15 février, enseveli sous les décombres d'un tunnel qui s'est effondré sur le site de Senelle appartenant à Usinor-Longwy. La gendarmerie de Herserange, localité voisine, a ouvert une enquête.

Faits et chiffres

Agriculture

● **Nouvelle manifestation des viticulteurs de l'Hérault.** – A l'appel du Comité d'action viticole de l'Hérault, une centaine de viticulteurs *ont* investi la gare de Béziers et bloqué le trafic ferroviaire, le 15 février entre *13 h 30* et *15 heures*. Ils *ont* ensuite, comme la veille à Montpellier, détruit les stocks de vins communautaires non français de plusieurs magasins à grande surface. Ils *réclament* une distillation exceptionnelle pour résorber les excédents. *Une procédure de distillation* exceptionnelle est en cours à Bruxelles.

Etranger

GRANDE-BRETAGNE

● **La production industrielle britannique**, qui avait poursuivi sa baisse en novembre, a enregistré en décembre une petite reprise. Toute*fois, cette reprise, due presque* entièrement au pétrole, est encore trop faible pour permettre d'affirmer que la récession a effectivement pris fin. L'indice général a augmenté de 1,5 %, ce qui efface la baisse de 1,4 % du mois précédent. Mais cette amélioration résulte en grande partie d'une nouvelle augmentation de 8 % *de la production de pétrole* en mer du Nord. La production manufacturière seule, qui était tombée en novembre au plus bas depuis seize ans, ne s'est redressée que de 0,5 %. Pour toute l'année 1982, la production industrielle totale dépasse de 0,5 % le bas niveau de 1981, ce qui est dû essentiellement à une augmentation de 18 % de celle de pétrole. La production manufacturière seule a baissé de 1 %, à un niveau inconnu depuis 1967. – *(A.F.P.)*

ISRAËL

● **L'indice israélien du coût de la vie a monté de 8,5 % en janvier**, les hausses ayant été particulièrement élevées pour les fruits et légumes, la construction et la santé. L'inflation, *qui s'est élevée* en 1982 à 133 %, est généralement très forte au cours de ce mois ; *mais elle est, cette année*, nettement supérieure aux prévisions les plus pessimistes. Les représentants de la centrale syndicale Histadrouth et du patronat devraient prochainement se rencontrer, pour tenter de revaloriser le montant de *la prime de vie chère* versée aux salariés pour compenser les effets de la hausse des prix. – *(A.F.P.)*.

ÉNERGIE

DEPUIS DEUX MOIS

L'Inde aurait retraité des quantités significatives de combustibles nucléaires irradiés

L'Inde vient de *franchir* un nouveau pas en matière d'énergie nucléaire en retraitant, dans le centre de Tarapur, situé au nord de Bombay, des quantités significatives de combustibles irradiés provenant, de la centrale nucléaire de Rajasthan (220 mégawatts). Selon le *Los Angeles Times*, qui publie cette infor*mation reprise dans l'International Herald Tribune* du mercredi 16 février, *les opérations* de retraitement auraient commencé voici deux mois, avec pour conséquence directe la production d'un certain nombre de kilogrammes de plutonium. En effet, le réacteur nucléaire de Rajasthan, qui fait l'objet de contrôles de la part *de l'Agence internationale de Vienne*, peut, selon les experts occidentaux, fournir *chaque année une centaine de* kilogrammes de plutonium de qualité militaire, soit, grossièrement, l'équivalent de la quantité de matière nécessaire à la fabrication de dix bombes analogues à celle qui explosa au-dessus d'Hiroshima. Ce retraitement a été effectué sous le contrôle de l'Agence de Vienne.

Cette capacité de l'Inde à retraiter des combustibles irradiés ne doit pas surprendre. Depuis longtemps déjà, elle a mené de petites opérations de ce type, ne serait-ce que pour produire le combustible nécessaire à la *fabrication de son premier engin* nucléaire. En outre, les responsables indiens *de l'énergie atomique ont* à plusieurs reprises annoncé, en avril 1982, par exemple, leur intention de faire du retraitement des combustibles irradiés sur une plus grande échelle. *Mais à quelles fins ?* Civiles ou militaires ? A des fins civiles, si l'on s'en tient aux déclarations faites à de nombreuses *reprises*, par les officiels indiens qui affirmaient que ces opérations permettraient de fournir du combustible aux centrales nucléaires de seconde génération. Dans ces conditions, on peut penser que le plutonium produit par l'unité de retraitement de Tarapur pourrait servir à alimenter le petit réacteur surgéné*rateur de 40 mégawatts thermiques* de puissance, dont l'Inde achève la construction à *Kalpakkam*, non loin de Madras.

Quoi qu'il en soit, ce pas accompli par les Indiens dans le domaine du retraitement risque de soulever quelque inquiétude. Chez les Américains, tout d'abord, qu'une longue dispute sur le retraitement des combustibles *irradiés dans le réacteur nucléaire* de Tarapur opposa aux autorités in*diennes, peu soucieuses de se plier à* des contrôles internationaux sur cette centrale, mais aussi de la part des Français qui ont récemment pris le relais des Américains pour fournir l'uranium faiblement enrichi nécessaire à la centrale, et ont dû, pour ce *faire, écorner quelque peu les principes* qui, jusqu'ici, régissaient les exportations nucléaires françaises.

J.-F. A.

● **Elf-Aquitaine va effectuer des prospections au large de la Tanzanie.** – Le groupe français a signé un accord avec la Compagnie tanzanienne de développement pétrolier aux termes duquel elle s'engage à *dépenser* 1 million de dollars dans un programme de recherche sismi*que dans la zone de Songo-Songo* au sud de l'île de Mafia au large de la Tanzanie. – *(A.P., A.F.P.)*.

CONJONCTURE

Les chefs d'entreprise prévoient une diminution de leur production

selon la Banque de France

La production a augmenté en janvier (après le recul inhabituel de décembre), retrouvant ainsi son niveau des mois antérieurs, indique l'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France publiée mardi 15 février. « *La demande manque encore de vigueur, mais paraît un peu moins déprimée sur le marché intérieur, les commandes de l'étranger fléchissent de nouveau.* »

La majorité des chefs d'entreprise prévoient une légère diminution de leur production au cours des prochains mois, devant l'absence de perspectives favorables, quant à l'évolution de la demande globale.

La situation de l'emploi n'a guère *évolué, note* la Banque de France. « *Les fréquentes réductions de la durée du travail appliquées dès le début du mois de janvier se sont accompagnées de gains de productivité et n'ont pas suscité d'embauche.* »

Quant à l'activité commerciale, après s'être redressée en décembre, elle a à nouveau diminué en janvier, mais « *de manière moins prononcée que ne le redoutaient les commerçants lors de la précédente enquête* ». En volume, les ventes ont progressé de 0,7 % par rapport à janvier 1982. Le fléchissement de la demande a été plus marquée pour les produits alimentaires que pour les *produits industriels*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –	Rep. +ou	Dép. –
$ E-U.	6,8115	6,8160	+ 185	+ 215	+ 410	+ 460	+1190	+1310
$ can.	5,5590	5,5645	+ 115	+ 160	+ 290	+ 345	+ 880	+1000
Yen (100)	2,9120	2,9155	+ 130	+ 150	+ 280	+ 315	+ 900	+ 970
DM	2,8330	2,8365	+ 145	+ 165	+ 325	+ 355	+1010	+1080
Florin	2,5640	2,5670	+ 150	+ 165	+ 330	+ 355	+1015	+1070
F.B. (100)	14,3960	14,4120	– 180	– 30	– 360	– 145	– 940	– 500
F.S.	3,4115	3,4165	+ 260	+ 285	+ 560	+ 595	+1615	+1700
L (1 000)	4,9165	4,9215	– 320	– 240	– 720	– 610	–2050	–1870
£	10,5040	10,5160	+ 70	+ 150	+ 265	+ 385	+1135	+1350

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	8 5/8	9	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/4	9 1/4	9 5/8
DM	5 1/4	5 5/8	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8	5 1/2	5 7/8
Florin	4 3/4	5 1/4	4 9/16	5 1/4	4 9/16	5 1/4	4 9/16	5 1/4
F.B. (100)	13	14	13	14	13 1/4	14 3/4	13 1/2	15 1/8
F.S.	1 1/8	1 5/8	2 5/16	2 11/16	2 7/16	2 13/16	3 1/4	3 5/8
L (1 000)	16	18	19	21	20 3/4	22 1/4	21 1/2	22 3/4
£	11 1/8	11 7/8	11 1/8	11 5/8	11	11 5/8	10 5/8	11 1/4
F. franç.	15	16 1/2	21	22 1/4	22 1/2	23 3/4	20 3/4	22

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ENVIRONNEMENT

UN COLLOQUE A L'UNIVERSITÉ DE PARIS-VIII

« Faut-il supprimer les parcs nationaux ? »

En 1963, le ministre de l'agriculture du général de Gaulle, M. Edgard Pisani, autorisait la création des deux premiers parcs nationaux français : la Vanoise (Savoie) et l'île de Port-Cros (Var). D'autres devaient voir le jour ensuite dans les Pyrénées (1967), les Cévennes (1970) et les Alpes (les Écrins en 1973, le Mercantour en 1979). Un petit dernier est en gestation en Guadeloupe.

Vingt ans après, cependant, on s'interroge. Les parcs nationaux remplissent-ils leur mission ? Faut-il les étendre ou en créer d'autres ? Le ministère de l'environnement a précisément confié à M. Pisani, devenu commissaire européen, le soin d'animer un groupe de travail sur les parcs nationaux et régionaux. On attend son rapport prochainement.

L'Association des journalistes-écrivains pour la nature et l'écologie (J.N.E.) et le groupe de recherche en écologie de l'université de Paris-VIII ont organisé à ce propos un colloque national dans les locaux universitaires de Saint-Denis, du 10 au 12 février. Le thème des débats : *« Faut-il supprimer les parcs nationaux ? »*

Question sacrilège ! Surtout en ces lieux à peine remis de la « déportation » du bois de Vincennes, où l'on n'a pas oublié une question naguère ressassée dans les allées du pouvoir : *« Faut-il supprimer Vincennes ? »* La suppression des parcs nationaux, toutefois, n'est pas seulement une hypothèse d'école ni un canular d'étudiants. Les « parcs », tels qu'ils fonctionnent, sont très critiqués. Ils ont même des adversaires de principe, et pas toujours où on les attend. *« Les naturalistes devraient se méfier des parcs comme de la peste »*, dit sans ambages M. François Terrasson, maître-assistant au Muséum d'histoire naturelle. Pour ce scientifique écologiste, *« les parcs sont une opération touristique comme les autres »*, une manière dévoyée de montrer la nature « sous cloche ».

En écho à cette protestation « conceptuelle » s'ajoutent les récriminations des cultivateurs « spoliés » ou « brimés » par la réglementation. C'est que, à la différence des grands parcs américains ou africains, les parcs nationaux français sont habités dans leurs zones périphériques et même parfois dans leurs zones centrales (1). Si la trentaine d'habitants du village de Port-Cros ne se plaignent guère des contraintes du parc, il n'en va pas de même des montagnards alpins et des paysans cévenols. Ces derniers, qui sont près de cinq cents en « zone parc » et environ trois mille à avoir l'essentiel de leurs terres soumises à la réglementation nationale, se déclarent mécontents du système actuel. Bien qu'ils aient obtenu le droit de chasser trois jours par semaine – dérogation tout à fait contraire à la charte des parcs nationaux, – ils continuent à récriminer contre les servitudes de construction. *« Il nous faut attendre trois ans pour obtenir le permis de construire une bergerie*, proteste un représentant des Jeunes Agriculteurs de Lozère. *Et les subventions, de surcoût (2), ne couvrent pas le coût réel d'un bâtiment. »*

Les Cévenols hostiles au parc national ont trouvé un avocat, Me René Roux : *« Les habitants n'ont pas demandé le parc*, observe-t-il. *Sur cinquante-deux communes, trente-sept ont voté contre ! Pourquoi leur refuse-t-on une piste de ski sur l'Aigoual alors qu'on l'a accordée aux habitants de Vars (Hautes-Alpes) ? »*

Les parcs naturels régionaux, eux, auraient-ils des vertus ? Ce n'est pas l'avis de M. Alain Grossi, président du syndicat des agriculteurs d'Arles : *« Chez nous, en Camargue, la protection de la nature se fait contre les ruraux. Nous avons aliéné nos droits de propriété en échange d'une charte qui n'est même pas respectée par nos élus. Pour nous, agriculteurs, le parc régional de Camargue est une escroquerie. Nous ne laisserons pas stériliser nos terres sans compensation... »*

En peau de léopard

Ces reproches, les pouvoirs publics les connaissent bien. Dans les Pyrénées, la hache de guerre est enterrée avec les bergers depuis que l'Etat rembourse les brebis tuées par les rares ours qui subsistent. Mais, dans les parcs régionaux, l'Etat n'a pas la maîtrise de gestion, entièrement laissée aux élus. Quand ce ne sont pas les agriculteurs qui protestent, ce sont les défenseurs de la nature, furieux de voir les subventions servir à des aménagements pas du tout écologiques. Et les élus, parfois, sont impuissants devant les initiatives des services techniques de l'Etat (E.D.F., O.N.F., S.N.C.F.) qui contreviennent à la défense des sites régionaux placés sous la sauvegarde du parc. Que faire, par exemple, lorsque le préfet – avant la loi de décentralisation – autorise le Bureau des recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) à prospecter pour le tungstène dans le parc du Haut-Languedoc ?

Quant aux élus soumis au régime du parc national, comme M. René Dorr, maire de Fressinières, au pied des Ecrins, ils sont partagés : *« Comme citoyen, je suis pour le parc. Comme maire, je suis contre. Cela paralyse toute politique communale. »* Or les communes périphériques supportent tout le poids du tourisme, car il faut aménager des aires de stationnement (inutilisées neuf mois sur douze) ou collecter les ordures. Bien sûr, cet afflux rapporte aussi, mais les communes souhaiteraient participer davantage à la gestion pour maîtriser ces revenus.

La plupart des récriminations viennent d'un malentendu : pour faire accepter le parc par la population locale, les pouvoirs publics ont toujours fait miroiter les subventions de l'*« aide au développement »*. Or, comme l'a rappelé M. Jean Servat, directeur de la protection de la nature au ministère de l'environnement, *« le parc n'est pas là pour gérer le territoire ni servir de moteur au développement. Il est là pour préserver le patrimoine naturel »*. Une confusion s'est aussi établie entre le parc naturel régional, dont la vocation affirmée est le développement régional *« harmonieux »*, et les parcs nationaux, où la zone périphérique semble jouer le même rôle.

Pour éviter les rigueurs de la zone centrale, souvent dénoncée comme une entreprise de colonisation menée depuis les bureaux de la capitale et ne pas tomber dans l'impuissance des parcs régionaux, certains proposent des parcs *« en peau de léopard »*, c'est-à-dire en discontinu, prenant appui sur des zones homogènes à préserver sans prétendre à de grands ensembles trop contraignants. *« Dans les Écrins, certains secteurs sont sans intérêt, alors qu'ailleurs on oublie des sites précieux à conserver parce qu'ils sont trop éloignés du périmètre parc »*, a souligné un ancien expert de l'O.N.F.

D'autres, menés par Claude-Marie Vadrot, de l'université de Paris-VIII, souhaitent, au contraire, étendre l'expérience du parc des Cévennes pour instaurer *« un parc national à la française »*, véritable laboratoire social où serait mis en œuvre l'*« écodéveloppement »*, c'est-à-dire un développement économique maîtrisé, en harmonie avec le milieu naturel, fondé notamment sur le recours aux énergies douces. Ces propositions inquiètent les défenseurs de la nature *stricto sensu*, comme M. Pierre Pfeffer, vice-président du parc du Mercantour, pour qui *« il faut revenir à une conception plus restrictive des parcs nationaux »*. A vouloir tout concilier (protection des espèces, pédagogie, tourisme, développement régional ; etc.), les parcs nationaux risquent de perdre de vue leur mission et de se dissoudre.

Personne, à Saint-Denis, n'a souhaité cela, car tous ont admis que les parcs nationaux, cahin caha, ont évité le pire. Le grignotage des derniers grands espaces naturels a été stoppé. A la question : *« Faut-il supprimer les parcs nationaux ? »*, la réponse est clairement *« non »*. Mais tout le monde souhaite une meilleure gestion de ces parcs ou même une redéfinition de leurs missions. Comme l'a fait remarquer un universitaire administrateur du parc des Pyrénées : *« Les parcs nationaux ont échoué, mais pas plus que les P.T.T. ou l'éducation nationale. »* Personne, évidemment, ne songe à supprimer l'éducation nationale.

ROGER CANS.

(1) Les parcs nationaux comportent une « zone-tampon » habitée, dite « périphérique » autour d'une « zone centrale » constituant le parc proprement dit. Certains sont même dotés de « réserves intégrales » à l'usage exclusivement scientifique.

(2) L'administration du parc national impose des normes de construction (architecture et matériaux traditionnels) qui entraînent un « surcoût » pour les propriétaires. Elle rembourse, en principe, la différence par rapport au coût normal.

La politique de l'environnement

(Suite de la première page.)

Les enquêtes, organisées sous la responsabilité du maire ou de l'Etat, seront menées par des commissaires-enquêteurs désignés par le tribunal administratif et rémunérés par l'Etat. Cela afin de rompre avec les errements passés, lorsque, par exemple, l'enquête était confiée au maire de la commune intéressée par les travaux ou laissée à un ingénieur des ponts et chaussées en retraite tout juste sorti du corps. Selon un sondage effectué en novembre dernier, les trois quarts des commissaires-enquêteurs, jusqu'à présent, percevaient une rémunération du maître d'ouvrage ou de la collectivité locale...

Enfin, le plaignant n'aura plus à prouver l'existence d'un *« préjudice difficilement réparable »* pour faire annuler un projet ayant reçu un avis défavorable du commissaire-enquêteur. Il lui suffira de faire valoir *« un motif sérieux »* pour obtenir du tribunal administratif un *« sursis à exécution »*. C'est tout un pan de la jurisprudence traditionnelle qui devrait disparaître si le Parlement l'accepte. Comme le précise l'exposé des motifs, c'est *« une étape dans la protection de l'environnement et dans la démocratisation des décisions publiques »*.

R. C.

● **Le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière** et le Centre français du commerce extérieur viennent de publier la troisième édition du *Guide de l'organisation du marché du lait et des produits laitiers* dans la C.E.E. La précédente datait de 1975. Ce guide, destiné surtout aux professionnels, traite de l'économie laitière européenne et mondiale, de l'organisation commune du marché ainsi que des accords internationaux. En vente au prix de 100 F à la SODELF, 15, rue Danielle-Casanova, 75001 Paris, ou à la Librairie du commerce international, 10, avenue d'Iéna, 75761 Paris Cedex 16.

DÉCENTRALISATION

La loi sur la formation du personnel communal sera discutée lors de la session de printemps

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a fait le 16 février au conseil des ministres une communication sur la décentralisation et sur la série de lois qui ont été votées depuis dix-huit mois à ce sujet. Il a indiqué que de nouvelles étapes devraient être franchies en 1983 et 1984, qui feront l'objet de lois ultérieures : statut des élus locaux, cumul des mandats, relations financières entre l'État et les collectivités locales. Mais le plus urgent consiste à soumettre au Parlement à la session de printemps un projet de loi sur la fonction publique territoriale, c'est-à-dire les agents des communes des départements et des régions.

L'un des points forts de cette réforme concerne la modification du système de formation des fonctionnaires territoriaux. C'est à la lumière de ce projet qu'il faut analyser les critiques adressées depuis plusieurs années et ce, avant mai 1981, à la gestion du Centre de formation des personnels communaux (C.F.P.C.) que préside M. Pierre Schiélé, sénateur du Haut-Rhin (C.D.S.) et dont se fait l'écho *le Matin* dans son édition du 16 février.

Selon les projets gouvernementaux, la formation du personnel sera effectuée sous la responsabilité propre des élus locaux.

Le système de formation professionnelle sera régionalisé (ce qui, évidemment, peut mettre en péril l'existence du C.F.P.C., organisme national), et enfin la qualité et l'adaptation de la formation professionnelle seront assurées et garanties par la diversité des organismes auxquels pourront avoir recours les communes, départements et régions pour les stages de leurs agents. A la direction du C.F.P.C. à Paris on indique qu'il s'agit dans « l'affaire » lancée par *le Matin*, d'un *« règlement de comptes politique à l'intérieur du conseil d'administration du centre »*. En effet, après le 10 mai 1981, la gauche est devenue majoritaire dans ce conseil d'administration composé d'élus, de représentants du personnel communal, de délégués du ministre de l'intérieur et de la décentralisation et du ministre de l'éducation nationale. M. Pierre Schiélé y est donc minoritaire et la gauche a demandé sa démission, ce qu'il a refusé, estimant qu'il devait accomplir son mandat jusqu'à son terme, c'est-à-dire jusqu'au prochain renouvellement du conseil d'administration faisant suite aux élections municipales de mars prochain.

Quant aux critiques selon lesquelles les travaux immobiliers engagés par le C.F.P.C. seraient dispendieux et auraient été, en partie, détournés vers les caisses électorales, ils sont jugés *« mensongers »* et la direction du centre précise qu'un plan quinquennal d'équipement régulièrement approuvé par le conseil d'administration est en cours de réalisation. A ce titre a été construite l'école des cadres communaux d'Angers (*le Monde* du 22 janvier), les premières tranches des centres de Toulouse et de Montpellier sont réalisées et l'adjudication relative au bâtiment de formation à Toulon sera lancée incessamment.

Le budget d'investissement, en 1982, du C.F.P.C. s'est élevé à 100 millions de francs environ et le budget de fonctionnement (alimenté par une cotisation communale représentative de la masse salariale que payent les communes à leurs employés) s'est élevé à 280 millions de francs. Enfin, on indique au C.F.P.C. que c'est M. Schiélé lui-même qui a souhaité que la Cour des comptes fasse la lumière sur les reproches qui pourraient être éventuellement adressés à sa gestion. – F. GR.

[On confirme dans les milieux autorisés que des anomalies de gestion ont pu être relevées au C.F.P.C. depuis plusieurs années. Il y a un an, M. Gaston Defferre avait demandé au C.F.P.C. de faire une enquête sur le centre régional de Toulon. D'autre part, la Cour des comptes, de son propre chef, a décidé de faire une enquête sur le C.F.P.C. qui a tendance à agir, ajoute-t-on dans les mêmes milieux, comme une *« officine politique »*.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COFIMEG

Les recettes de la société pour l'ensemble de l'exercice 1982 se sont élevées à 163 millions de francs (dont 11,2 millions de produits accessoires), contre 145,4 millions en 1981 (dont 5,5 de produits accessoires).

Il s'y ajoutera les indemnités dues conventionnellement par l'État au titre de sa garantie contre les effets du blocage des loyers, pour former un total de recettes de plus de 165 millions, en progression de quelque 12,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Dans ces conditions et sous réserve des décisions du conseil d'administration, une sensible augmentation du dividende peut être envisagée.

SIMCO

Le montant des loyers émis par la société au cours des quatre trimestres de l'année 1982 s'élève à 144 057 636 F contre 132 029 856 F pour les quatre trimestres de l'année 1981.

Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités compensatrices dues par l'Etat.

GRANDS MOULINS DE PARIS

Le conseil d'administration de la société a coopté M. Roger Paluel-Marmont en qualité de nouvel administrateur, en remplacement de M. Jean Vilgrain, administrateur et président d'honneur décédé.

M. Roger Paluel-Marmont, dont le mandat sera soumis à la ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires, exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de M. Jean Vilgrain, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 1984.

Par ailleurs, le conseil d'administration, au cours de cette même délibération, a nommé MM. Bernard Vilgrain et Pierre Vilgrain en qualité de vice-présidents.



société française d'investissement
en France et à l'Etranger
SICAV

Situation au 31 décembre 1982

Valeurs françaises	41 %
Valeurs étrangères	49 %
Liquidités	10 %
Valeur liquidative	331,73 F
Rappel du dividende brut attribué en 1982	15,93 F

(Rappel de la valeur liquidative au 31 décembre 1981 : 265,74 F)

ROBECO

AUGMENTE A NOUVEAU SON DIVIDENDE

Lors de leur réunion commune du 10 février 1983, le conseil de surveillance et la direction générale de ROBECO ont décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende au titre de l'exercice 1982 à 13 fl. (33,45 F.F.) par action (1981 : 12,60 fl., 29,40 F.F.).

Pour le porteur français, le résultat global pour 1982 (dividende plus plus-value) s'est élevé à 40,8 %. Les actifs nets à fin 1982 représentaient une contrevaleur de 13.039 millions de francs (1981 : 10.541 millions de francs).

Le rapport annuel paraîtra le 15 mars prochain et l'assemblée générale se tiendra le 31 mars 1983, à Rotterdam. A compter du 5 avril prochain, l'action ROBECO sera cotée ex-coupon.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES MINES DU LAURIUM (C.F.M.L.)

A la suite de certaines informations publiées par la presse, la Compagnie française des mines du Laurium tient à préciser qu'il est effectivement envisagé que la fonderie de plomb du Laurium lui appartenant soit remise en activité par une société d'exploitation à créer par l'État grec sur la base d'un protocole qui devrait être signé prochainement et aux termes duquel l'État grec disposerait d'une option pour organiser la reprise de l'activité à partir d'un contrat de location des installations.

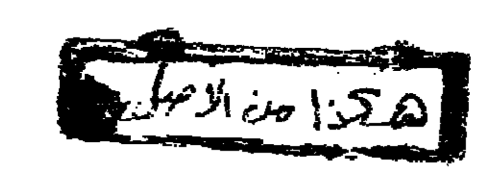
Par ailleurs, l'État grec a remis en cause la transaction légalement intervenue en mai 1981 aux termes de laquelle l'État grec a reconnu à la C.F.M.L. la propriété absolue de la quasi-totalité de son domaine foncier. Le tribunal d'instance d'Athènes a enregistré les éléments du litige en date du 11 février 1983.

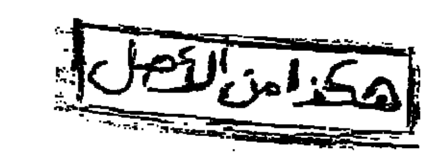


France Garantie
SICAV
Valeurs françaises à revenu fixe émises ou garanties par l'État

Situation au 31 décembre 1982

Valeur liquidative	258,43 F
Rappel du dividende brut attribué en 1982 (net 22,50 + avoir 1,57)	24,07 F
Rappel de la valeur liquidative au 31/12/1981	235,51 F





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 février

Nouvelle hausse

A quarante-huit heures de la réponse des primes, prévue pour le jeudi 17 février, le marché parisien fait à nouveau preuve de bonnes dispositions (plus 0,7 %). Dans le même temps, coïncidant avec le retour des vacanciers, le volume des échanges s'est sensiblement étoffé. Ainsi, 103 millions de francs ont été négociés lundi sur les valeurs françaises cotées à terme (et 63 millions de francs sur les titres étrangers) alors que les échanges étaient souvent inférieurs aux 100 millions de francs la semaine précédente.

La nouvelle avance de Wall Street, où le Dow Jones a atteint lundi soir un nouveau record historique, a sans doute encouragé les achats au palais Brongniart mais les ordres restent encore sélectifs. Il en est ainsi des magasins, où les Galeries Lafayette gagnent 4 % mardi alors qu'elles perdaient 3,4 % la veille, le Printemps étant également en progrès (+ 3,8 %).

Moulinex figure parmi les principaux gains de cette séance (+ 8 %), suivi à quelque distance par Lesieur (+ 5,2 %), Signaux (+ 4,7 %), Club Méditerranée (+ 4,6 %), et Michelin (+ 3,8 %).

A l'inverse, Métallurgique Navale Dunkerque et Jeumont perdent respectivement aux alentours de 5 % et 4 %, tandis que Moët-Hennessy, en baisse de 2 %, ne recueille pas les fruits d'une augmentation de 10 % du chiffre d'affaires consolidé (et sans doute du bénéfice net) ; des performances, il est vrai, un peu inférieures aux prévisions.

Le cours de l'or a atteint 511,50 dollars l'once à Londres (500,50 la veille, à midi), entraînant la hausse du lingot (112 000 F contre 110 950 F lundi), le napoléon étant inchangé à 745 F.

Le dollar-titre s'est négocié à 8,72/76 F (8,80 F lundi).

NEW-YORK

Marché bien tenu

Pour la troisième fois de l'année, Wall Street a, lundi, franchi la barre des 1 100 à l'indice des industrielles, en cours de séance. Mais, derechef, le marché n'a pas réussi à maintenir son avance et, à la clôture, le Dow s'établissait à 1 093,09, soit à 4 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée n'en a pas moins été positif, et, sur 1 944 valeurs traitées, 819 ont monté, 778 ont baissé, tandis que 347 reproduisaient leurs cours précédents. Assez faible à la fin de la semaine écoulée, l'activité s'est accélérée et 89,04 millions de titres ont changé de mains, contre 72,6 millions vendredi.

Tous les spécialistes s'accordaient à dire que le marché était bien tenu. Tous faisaient cependant remarquer que plus que jamais la barre des 1 100 constituait une barrière difficilement franchissable avec les ventes bénéficiaires que chaque tentative déclenchait.

Autour du Big Board, les conversations portaient toujours sur les perspectives de reprise économique et certains investisseurs s'interrogeaient sur la signification à accorder à la baisse des ventes de voitures durant la première décade de février. Simple accroc ou premier signe d'un tassement conjoncturel ? Nul n'osait se prononcer.

VALEURS	Cours du 14 fév.	Cours du 15 fév.
Alcoa	33 1/2	33 1/4
A.T.T.	67 3/4	67
Boeing	37	35 3/4
Chase Manhattan Bank	48 1/4	48 5/8
Du Pont de Nemours	41 1/4	40 1/8
Eastman Kodak	88 1/4	87 3/8
Exxon	29 3/4	29 3/4
Ford	42 3/4	41 3/4
General Electric	103 1/2	102
General Foods	39 1/4	39 1/4
General Motors	63 7/8	63 3/8
Goodyear	28 3/4	28 3/4
I.B.M.	99	98 7/8
I.T.T.	32 1/2	32 5/8
Mobil Oil	28 3/8	27 7/8
Pfizer	71 3/4	71 1/4
Schlumberger	45 1/8	44 3/8
Texaco	32	31 1/2
U.A.L. Inc.	31 5/8	32
Union Carbide	59 7/8	58 3/8
U.S. Steel	22 5/8	22 1/4
Westinghouse	47 1/8	46 3/4
Xerox Corp.	37 1/4	37 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PECHINEY-UGINE-KUHLMANN. – Le chiffre d'affaires consolidé pour 1982 atteint 29,03 milliards de francs contre 28,14 milliards (+ 3,2 %). Ces données ne tiennent pas compte des ventes d'Ugine Aciers, cédées à Sacilor début 1982, ni de celles des sociétés de la branche chimie, qui feront l'objet d'une consolidation particulière.

R.A.T.P. – Le résultat d'exploitation pour 1982 atteint 100 millions de francs contre 170 millions précédemment. Le trafic voyageurs s'est accru de 3 %, avec plus 2,1 milliards de personnes transportées. L'augmentation est de 10,5 % pour le R.E.R., de 1,8 % pour le métro et de 4 % pour les autobus de banlieue.

HOECHST SE RETIRE D'OXOCHIMIE. – Le groupe allemand abandonne sa participation de 50 %, qu'il cède à ses anciens partenaires B.P. et Chloe Chimie, qui se retrouvent désormais propriétaires de l'affaire à 50/50. M. J. Jaisson, secrétaire général d'Atochimie, est nommé P.-D.G. d'Oxochimie. Oxochimie est installé à Lavéra et fabrique des produits chimiques (diéthyhéxanol, butanol) servant à produire des plastifiants et des peintures.

DOCKS DE FRANCE. – La société maintient son dividende global à 49,50 F sur un capital accru de 20 %. Pour 1982, le chiffre d'affaires consolidé augmente de 13,8 % à 15,67 milliards de francs.

A propos des perspectives pour 1983, le président juge illusoire de tabler sur une reprise de la consommation et, partant, sur une forte progression des ventes du groupe. Il fait remarquer que Docks de France ne maîtrise plus complètement ses marges : *« Les engagements que nous avons dû prendre au titre d'un accord de régulation signé dans le cadre de la profession limitent notre marge brute en valeur relative pour 1983 à celle réalisée en 1981, diminuée de 2 %. »*

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	14 fév.
Valeurs françaises	105,9
Valeurs étrangères	111,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	14 fév.	15 fév.
Indice général	105,4	105,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 16 février .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 fév.	16 fév.
1 dollar (en yens)	233,65	234,35

BOURSE DE PARIS — Comptant — 15 FEVRIER

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	100	....
Alcan	144	149 50
Alcan Alum.	264	259
Algemeine Bank	981	1010
Am. Petrofina	460	....
Arbed	170	....
Asturienne Mines	48 50	....
Bco Pop Espanol	76	76

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Petrofigaz	379	....
Pronuptia	135	....
Ratier Forest G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	598	604
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Sicomur	167 20	166 60
S.K.F.(Applic. méc.)	80	....
S.P.R.	94 80	94 80
Total C.F.N.	89 30	....
Ufinex	200	....
Voyer S.A.	1 36	....

SICAV

15/2	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]		
Unifrance	208 40	198 90
Unifoncier	550 31	525 36
Unigestion	500 51	477 81
Uni-Japon	775 31	740 15
Unirente	1630 88	1577 23
Univer	11581 33	11581 33
Valorem	323 94	309 25
Valrei	116542 19	116425 76
Wonns Investiss.	595 73	568 72

◆ : prix précédent

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2198	4,5 % 1973	2140	2180	2175	2159 90
3030	C.N.E. 3 %	3015	3023	3023	3027
570	Facom	566	566	570	555
720	Fichet-Bauche	746	722	722	722
[illegible]					
	Vallourec	94 50	95 90	96 10	94 20
	V. Clicquot-P.	1198	1185	1180	1185
	Viniprix	611	611	612	600
	Elf-Gabon	945	945	950	927
	Amax Inc.	220 30	222 70	223	220
	Amer. Express	592	599	611	610
	Amer. Teleph.	604	602	591	606
49	Imp. Chemical	54 30	52 60	52 50	52 50
106	Inco. Limited	112 80	117 70	117 90	117 70
830	IBM	864	880	880	879
41	Ito-Yokado	43 20	44	43 70	43 95
270	ITT	294 50	294 60	294 50	297
44	Matsushita	45 70	46 60	46 40	46 55
735	Merck	734	729	729	739
[illegible]					
200	Gencor	285	270	273 50	289 10
225	Gén. Belgique	230	228	228	228
810	Gén. Electr.	913	920	919	920
510	Gen. Motors	569	572	572	577
76	Goldfields	78 10	79	79 40	79
205	Harmony	227 60	232	232	236 80
29	Hitachi	30 15	30 05	30	30
376	Hoechst Akt.	443	444	444	439
630	Unilever	662	658	656	....
605	Unit. Techn.	559	571	571	565
950	Vaal Reefs	1088	1129	1135	1150
495	West Deep	564	581	579	570
490	West Hold.	527	550	546	547
345	Xerox Corp.	333	334 10	330	328
3	Zambia Corp.	3 49	3 58	3 60	3 51

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/2	Achat (cours des billets aux guichets)	Vente (cours des billets aux guichets)
Etats-Unis ($ 1)	6 858	6 793	6 570	6 960
Allemagne (100 DM)	283 400	283 630	275	289
Belgique (100 F)	14 408	14 416	13 400	14 500
Pays Bas (100 fl.)	256 560	256 750	250	262
Danemark (100 krd)	80 265	80 150	76	82
Norvège (100 k)	96 950	96 540	93	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 538	10 530	10 200	10 900
Grèce (100 drachmes)	8 202	8 186	7	9
Italie (1 000 lires)	4 925	4 928	4 750	5 200
Suisse (100 fr.)	340 120	341 900	333	351
Suède (100 krs)	92 380	92 190	89	95
Autriche (100 sch)	40 340	40 350	39 500	41 200
Espagne (100 pes.)	5 305	5 300	5 050	5 500
Portugal (100 esc.)	7 470	7 460	6 800	7 800
Canada ($ can 1)	5 602	5 582	5 370	5 840
Japon (100 yens)	2 906	2 922	2 790	2 930

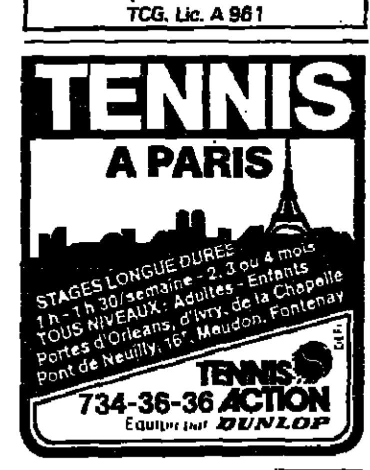
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/2
Or fin (kilo en barre)	111000	112000
Or fin (en lingot)	110950	112000
Pièce française (20 fr)	740	745
Pièce française (10 fr)	416	.....
Pièce suisse (20 fr)	713	720
Pièce latine (20 fr)	687	698
Souverain	844	851
Pièce de 20 dollars	3905	3920
Pièce de 10 dollars	1940	1940
Pièce de 5 dollars	1001 25	.....
Pièce de 50 pesos	4400	4395
Pièce de 10 florins	720	720

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 16 février 1983 a été tiré à 507 404 exemplaires



A B C D E F G

Au Bangladesh

APRÈS LES ÉMEUTES ESTUDIANTINES DE DHAKA

Plusieurs personnalités de l'opposition ont été arrêtées

Un certain nombre de dirigeants de l'opposition au Bangladesh ont été arrêtés à la suite des émeutes qui ont opposé, lundi 14 février, les forces de l'ordre à plusieurs milliers d'étudiants de la capitale. L'agence indienne de presse P.T.I., qui donne cette information, ne précise pas le nombre des personnes qui ont été appréhendées, mais elle indique que figurent parmi elles Mme Hassina Wajed, présidente de la Ligue Awami, fille du fondateur du Bangladesh, Sheikh Mujibur Rahman, assassiné lors du coup d'État militaire de 1975 ; MM. Kamal Hussain, ancien ministre des affaires étrangères, Mohamed Farhad, secrétaire général du parti communiste et Rashed Khan, du Parti des travailleurs.

A Dhaka, le couvre-feu a été instauré de 18 heures à 6 heures, l'armée a été mise en état d'alerte, les établissements d'enseignement ont été fermés pour une semaine et la censure a été instaurée sur la presse.

Selon des sources concordantes, les affrontements de lundi ne se sont pas limités à la capitale – où le bilan des violences s'établissait mercredi matin à trois morts et à plus de cent blessés – mais se sont également étendus à plusieurs villes de province, dont Chittagong, dans le Sud-Est, où plusieurs personnes ont été blessées, dont l'une mortellement, Mymensingh (nord de la capitale), Narayangunge (au sud) et Rajashahi (dans l'Ouest).

Les heurts de lundi se sont produits alors que les étudiants manifestaient à la fois contre le régime de la loi martiale et contre la nouvelle politique du gouvernement dans le domaine de l'éducation, qu'ils estiment destinée à « *islamiser* » le système. La police a d'abord tenté de disperser les manifestants avec des gaz lacrymogènes, puis a ouvert le feu. – *(A.F.P., UPI, Reuter.)*

Premiers crédits américains à l'Irak depuis 1967

Washington *(A.F.P.)*. – Les Etats-Unis ont accordé en décembre à l'Irak leurs premiers crédits commerciaux depuis la rupture des relations diplomatiques avec Bagdad en 1967 (à la suite de la guerre israélo-arabe du 6 juin), rapporte mercredi 16 février le *Washington Post*.

Selon un responsable du département de l'agriculture, une délégation irakienne, qui s'est rendue à Washington en décembre dernier, a obtenu de la Commodity Credit Corportion l'ouverture d'un crédit de 210 millions de dollars pour l'achat de produits agricoles américains. Bagdad, a précisé ce fonctionnaire, a déjà utilisé 160 millions de dollars pour l'achat de blé, de riz et d'orge.

D'autres responsables gouvernementaux ont indiqué au *Post* qu'une délégation américaine se trouve en Irak pour négocier un nouvel accord qui porterait la ligne de crédit à 450 millions de dollars.

Les Etats-Unis, qui affirment maintenir une position de stricte neutralité dans le conflit irako-iranien, ont toutefois fait plusieurs ouvertures vers Bagdad. L'année dernière, ils avaient notamment retiré l'Irak de la liste des pays soutenant le terrorisme avec lesquels Wash ington s'interdit de commercer.

L'AVENIR DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Le consistoire israélite accepte les bases de discussion proposées par M. Alain Savary

Dans un éditorial publié dans le numéro de février d'*Information juive*, publication officielle du consistoire central israélite, à propos du problème scolaire et des propositions de M. Alain Savary sur l'enseignement privé et l'enseignement public, M. Émile Touati estime que « *les propositions Savary constituent une base de discussion et doivent être comprises comme telles* ».

Après avoir noté que « *certaines attitudes des partisans de l'enseignement privé surprennent, car elles desservent la juste cause qu'elles prétendent défendre* », l'éditorialiste écrit : « *Autant l'État est fondé à fixer, et même à rehausser les critères de recrutement des directeurs et des maîtres des écoles libres, autant il n'est pas habilité (sauf à remettre fondamentalement en cause l'autonomie de ces écoles) à les désigner lui-même ou à avoir un rôle déterminant dans la procédure de leur choix. Mais cette question peut être facilement résolue avec un système de listes d'aptitudes.* »

Pour *Information juive*, « *avec de la bonne volonté et en excluant tout sectarisme, il serait aisé de trouver des formules où l'indispensable et légitime aide publique soit organisée à la fois sans laxisme et sans dirigisme bureaucratique ou idéologique.* »

Mais, selon le journal du consistoire, « *le problème scolaire ne se réduit pas à l'enseignement privé. L'écrasante majorité de nos enfants fréquentent les écoles publiques et nous n'avons pas à nous en désintéresser* ». Or le service d'éducation, « *pourtant vital, fonctionne mal* ». Les symptômes abondent : « *Rendement déplorable, programmes et horaires démentiels, primauté à l'abstraction, mauvaise adaptation professionnelle, frustrations multiples, mandarinat, esprit de castes, absentéisme, accumulation d'échecs et, au total, profonde insatisfaction des maîtres comme des élèves.* »

Le véritable problème scolaire « *est là et pas ailleurs* », ajoute *Information juive*, et cela « *concerne aussi, bien sûr, l'enseignement privé puisque c'est l'État, en France, qui a la haute main sur les programmes, sur les examens et concours et sur l'attribution des titres et grades universitaires* ».





Parce qu'il « faisait de l'ombre » à son voisin

UN PROPRIÉTAIRE DE CABOURG EST CONTRAINT A DÉMOLIR SA MAISON

Une famille de Cabourg (Calvados) vient d'être condamnée, le *8 février par la cour d'appel de* Rouen – pour non-respect du plan-masse, – à démolir dans un délai de deux mois sa *maison. Ce jugement* est le résultat de l'acharnement d'un voisin, qui traîne cette famille dans les prétoires depuis près de huit ans.

Cet arrêt contraint M. Jean-Yves Guyon, ancien conseiller municipal et directeur d'un centre de rééducation pour enfants handicapés à Caen, à démolir sa maison, qu'il paye à crédit, et où il vit avec sa femme et ses deux garçons.

Les travaux débutèrent en 1975, et quand la maison fut « hors d'eau », M. Savary – installé depuis 1959 sur la parcelle voisine – constata que son orientation ne respectait pas le plan-masse du lotissement, qui prévoit que les bâtiments doivent être parallèles à la route nationale. La maison des Guyon est construite en biais par rapport à celle des Savary et, selon ces derniers, obstrue la vue et l'ensoleillement dont ils bénéficiaient.

Commença alors une bataille juridique devant le tribunal administratif, les juridictions civiles, la Cour de cassation et, finalement, la cour d'appel de Rouen.

M. Guyjon, qui espère encore une solution à l'amiable, avoue ne pas avoir de contacts avec son voisin, à l'excepté de relations épistolaires... par l'intermédiaire des avocats.

IL N'EST BON PÊCHEUR QUE...

Sauvegarde et mise en valeur du *milieu naturel, accès aux cours* d'eau, simplification de la réglementation, distinction définitive entre amateurs qui pratiquent pour leur détente et pêcheurs professionnels – qui pourront seuls commercialiser leurs captures, – telles sont les idées directrices de la réforme de la pêche en eau douce présentée au conseil des ministres ce mercredi par M. Crépeau, le ministre de l'environnement. Mis en chantier voici plus d'un an, *(le Monde* du 20 février 1982), ce projet de loi introduit le principe fondamental de l'obligation de protection du patrimoine piscicole pour tout détenteur du droit de pêche. Ainsi ceux qui, exerçant la pêche à titre privatif, ne rempliraient pas leurs devoirs de gestion devraient voir dans l'avenir leurs droits et leurs obligations confiés aux collectivités piscicoles.

Mais, avant tout, le milieu naturel sera protégé, et poursuivis ceux qui l'auront atteint, pas seulement par l'eau polluée, mais aussi par les berges dégradées qui la canalisent. Le maintien d'un débit minimum du cours d'eau devra être respecté, et des dispositifs de passage pour les migrateurs installés.

Ce texte fait déjà l'objet de critique, notamment parce que, selon certains observateurs, la gestion de l'ensemble du bassin est ignorée et que le pouvoir des présidents de fédération de pêche se trouve accru. La C.F.D.T., pour sa part, juge le projet « immature ».



A L'USINE CITROËN D'AULNAY

La direction devrait annoncer des licenciements de délégués de la C.G.T.

A l'usine Citroën d'Aulnay (Seine-Saint-Denis), la direction devait annoncer, mercredi 16 février en fin d'après-midi, la nature des sanctions qu'elle va prendre à l'encontre des vingt-six salariés qui ont fait l'objet d'une procédure de mise à pied conservatoire à la suite des incidents du 2 février. Des mises à pied mais aussi des licenciements, notamment de délégués C.G.T., devraient être annoncés.

Le 15 février, dans un communiqué, la Fédération des travailleurs de la métallurgie C.G.T. avait demandé aux pouvoirs publics « *d'organiser, sous leur responsabilité, une nouvelle négociation pour, dès aujourd'hui ou demain au plus tard, trouver une solution* ». Faisant état de « *l'échec, du fait de la volonté patronale, d'un certain nombre de tentatives de négociation* », elle propose que la nouvelle négociation se déroule au sein d'une commission régionale de conciliation ou d'une autre structure à définir.

« *Au moment où les travailleurs font preuve de sang-froid et de responsabilité pour trouver une solution au conflit*, affirme la C.G.T., *la direction de Citroën Aulnay organise, avec le concours de la presse de droite, une campagne d'intoxication en annonçant l'envoi probable de lettres de licenciement, afin de tendre la situation et de créer un climat d'affrontement préjudiciable aux travailleurs de l'entreprise, aux forces de progrès et à l'industrie automobile de notre pays.* »

Estimant que la direction organise « *des pressions considérables, au travers notamment de la presse, pour tenter d'obtenir un assentiment préalable des pouvoirs publics sur d'éventuels licenciements* », la C.G.T. ajoute : « *L'heure n'est pourtant pas à la provocation et à l'affrontement. L'heure devrait être à la négociation et à la recherche de solutions dans l'intérêt de l'industrie automobile et plus particulièrement des entreprises Citroën.* »

De nombreux étudiants en médecine sont en grève dans plusieurs hôpitaux parisiens

Plusieurs mouvements de grève des étudiants en médecine ont éclaté dans les hôpitaux de Paris. Ces grèves sont nées, à l'origine, sur l'initiative de regroupements spontanés. L'UNEF-ex-Renouveau, animée notamment par des étudiants communistes, et l'UNEF-Indépendante et démocratique, animée par des trotskystes et des socialistes, se sont jointes à l'action revendicative et appellent également à la grève. Le mouvement, qui a débuté à l'hôpital Saint-Antoine s'étend progressivement à de nombreux centres hospitalo-universitaires parisiens.

Par cette grève, qui affecte davantage le secteur universitaire que le secteur hospitalier, les étudiants veulent protester contre les principales dispositions de la réforme des études médicales élaborée par les ministères de l'éducation nationale et de la santé. En particulier, les étudiants protestent contre l'incertitude où ils demeurent à propos des mesures transitoires qui leur seront appliquées, mesures qui devraient s'interposer entre l'ancien régime des études et le futur système. Les textes d'application de la loi n'ont, en effet, pas encore été rendus publics.

Les étudiants s'insurgent aussi contre les dispositions selon lesquelles un examen « *validant et classant* » serait institué en fin de sixième année, examen qu'ils redoutent de voir se transformer en concours. Ils n'acceptent pas que cette sixième année puisse devenir une période d'intense « bachotage ». Ils demandent, en outre, l'élaboration d'un « *statut de l'interne* » qui garantirait, à la fois, une couverture sociale complète et des rémunérations égales pour tous les internes. Ils souhaitent enfin que les stages qu'ils doivent accomplir bénéficient d'un réel encadrement pédagogique.

Les étudiants se réuniront le jeudi 17 février à 15 heures à l'hôpital Saint-Antoine à Paris pour décider des suites de leur mouvement.

M. Sigala s'estime « trahi »

M. Claude Sigala, responsable du « lieu de vie » le Coral, actuellement détenu pour « *attentat à la pudeur sans violence sur mineur de moins de quinze ans* » et « *excitation de mineurs à la débauche* », a répondu, mardi 15 février, à la circulaire du secrétariat d'Etat à la famille réglementant les « lieux de vie » (*le Monde* du 16 février). « *Il est aberrant*, assure M. Sigala, *que l'Etat veuille à tout prix s'immiscer tous azimuts dans les tentatives d'alternative. Par définition, ça ne peut être que leur destruction. Que dirait-on d'un Etat qui imposerait à un peintre ou à un poète ce qu'il doit peindre ou écrire ? Les « lieux de vie » sont des espaces de liberté... Il est clair qu'ils sont trahis et que ce n'est plus un hasard si je suis emprisonné.* »

Selon M. Sigala, les dispositions annoncées par le secrétaire d'Etat sont la preuve que : « *l'affaire du Coral n'est pas une affaire de mœurs. C'est une affaire politique. Le but de mon incarcération*, affirme M. Sigala, *est de détruire le Coral,*







